



## ■ Confrontation sur le dossier Elf

Les principaux protagonistes de l'affaire du rachat de la raffinerie de Leuna, dans l'ex-RDA, se sont présentés, devant les juges d'instruction, comme de simples exécutants. L'un d'eux a affirmé que Pierre Bérégovoy, premier ministre, était informé. p. 12

## ■ Un successeur pour Olivier Foll

Le président de la République ne s'opposerait pas au remplacement d'Olivier Foll par Patrick Riou à la tête de la police judiciaire parisienne. p. 10

## ■ Faible inflation

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,2 % en mai, portant à 0,9 % la hausse sur douze mois. p. 9

## ■ Brazzaville : l'aéroport menacé

Les miliciens de Denis Sassou N'Gessou menacent d'empêcher l'utilisation de l'aéroport de la capitale congolaise par l'armée française. p. 5 et notre éditorial p. 18

## ■ Paris vitrines



Une exposition au pavillon de l'Arsenal sur les tendances de l'agencement des boutiques de la capitale. p. 25

## ■ Les leçons du Tournoi de France

L'organisation de cette compétition amicale a permis d'établir la liste de ce qui reste à parfaire un an avant la Coupe du monde de football. p. 23

## ■ Plaidier « professionnel »

Jean-Michel Darcourt est un tel champion de la procédure que ses adversaires se sont regroupés dans une association de défense. p. 11

## ■ La mort de Colette Magny

La chanteuse de blues engagée s'est éteinte, jeudi 12 juin, à l'âge de soixante-dix ans. p. 13

## ■ Les rois du rock au Parc des Princes

Le premier Festival Rock à Paris aura lieu samedi 14 et dimanche 15 juin. Au programme dans le stade parisien : Bowie, Suprême NTM et Prodigy, entre autres. p. 28

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KR.D. ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 614 - 7,50 F

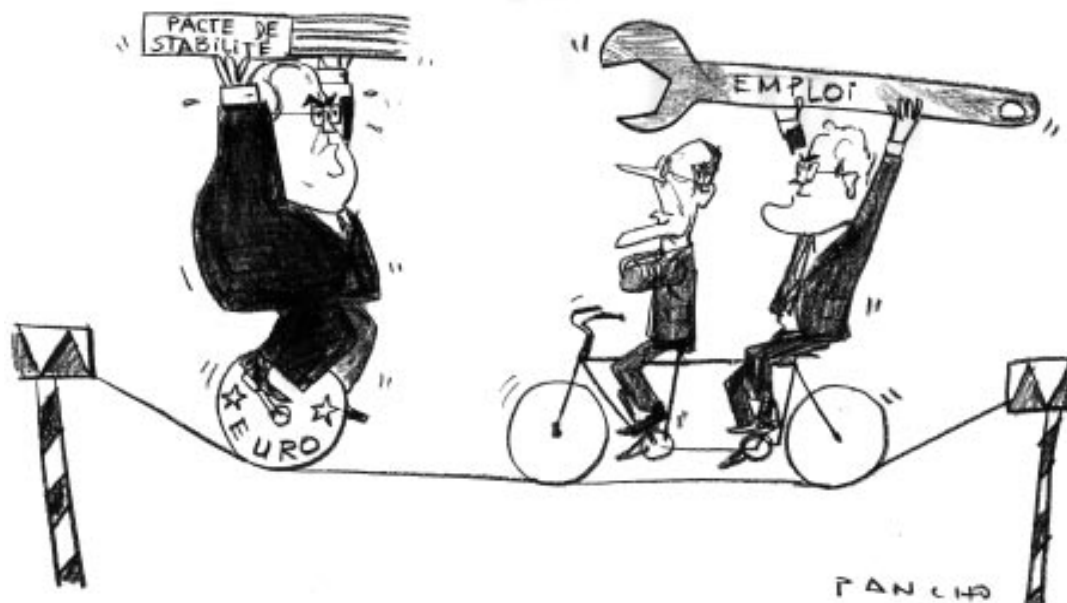


# Paris demande à l'Europe des mesures concrètes pour la croissance et l'emploi

Selon l'OCDE, ni la France ni l'Allemagne ne rempliront cette année les critères de Maastricht

LIONEL JOSPIN et le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, devaient présenter, vendredi 13 juin, leurs nouvelles propositions pour l'Europe à leurs homologues allemands Helmut Kohl et Theo Waigel, venus participer à Poitiers au sixième sommet franco-allemand. Ces propositions ont été adressées sous forme de memorandum à la Commission de Bruxelles. M. Jospin demande des mesures concrètes pour mieux coordonner les politiques économiques en faveur de la croissance et de l'emploi. Son gouvernement a fait savoir qu'il souhaitait obtenir un accord dès le sommet européen d'Amsterdam en début de semaine prochaine. Ainsi la rencontre franco-allemande de vendredi était-elle cruciale.

La démarche française a pour but de contrebalancer la rigueur monétariste qui domine la construction européenne. C'est, aux yeux de M. Jospin, une condition indispensable à l'adoption définitive par les Quinze, à Amster-



dam, du « pacte de stabilité » budgétaire qui doit accompagner la mise en œuvre de l'euro. L'Elysée a fait savoir que les demandes adressées par M. Jospin à ses ho-

mologues européens « lui paraissent justifiées ».

L'Organisation de coopération et de développement économiques a rendu publique, jeudi, une étude

selon laquelle l'Allemagne et la France ne rempliront pas les critères de Maastricht en 1997.

Lire pages 2 et 15

## La « piste Ho-Chi-Minh », autoroute vietnamienne du XXI<sup>e</sup> siècle

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est  
La « piste Ho Chi Minh » sera l'« autoroute de l'unité » vietnamienne au XXI<sup>e</sup> siècle. Ainsi en a décidé le bureau politique du PC vietnamien. Sur 1 800 kilomètres, à travers la cordillère indochinoise, appelée Truong Son par les Vietnamiens, et les hauts plateaux du Sud, elle doublera la « route mandarine » qui, longeant la côte, relie déjà Hanoï à Ho Chi Minh-Ville. Des bataillons d'ingénieurs de l'armée populaire encadreront 100 000 à 200 000 travailleurs qui, selon l'expression de Do Muoi, secrétaire général du PC, offriront au choix dix jours de leur vie ou une contrepartie financière à « des travaux d'intérêt public ». Le soupçon de travaux forcés, évoqué à l'étranger, est rejeté avec indignation par les héritiers de Ho Chi Minh.

Bien entendu, il n'est pas question de reconstituer les quelque 20 000 kilomètres de pistes et de boyaux soumis pendant une dizaine d'années au pilonnage intensif de l'aviation américaine. Chef-d'œuvre de la stratégie vietnamienne, cette toile d'araignée se situait, en grande partie, dans le Bas-Laos

et le nord-est du Cambodge. En 1970, après le renversement de Sihanouk, l'armée américaine avait envahi l'Est cambodgien pour tenter de la couper. L'année suivante, appuyée par l'aviation américaine, l'armée de Saïgon en avait fait autant dans le Bas-Laos, avec un succès également limité. En fin de compte, en janvier 1973, Henry Kissinger, alors secrétaire d'Etat, s'était rendu à Paris pour y signer un « accord de paix » sans lendemain qui tolérerait que les Nord-Vietnamiens continuent d'utiliser la « piste » pour ravitailler les effectifs déjà à pied d'œuvre dans le Sud.

L'autoroute du futur empruntera certains tronçons en territoire vietnamien de l'ancienne « piste » et rattachera ainsi des économies de plantations, en plein essor, aux grandes métropoles du Vietnam. L'ambition du projet, dont le premier ministre, Vo Van Kiet, a fait une priorité, est également de ranimer la flamme du nationalisme que font vaciller les attraits jugés pervers de la société de consommation. Au grand plaisir de légions d'anciens combattants bardés de médailles mais aux pensions bien médiocres.

La note, toutefois, s'annonce salée : plus de

30 milliards de francs sur vingt ans, puisque rendez-vous a été pris, pour l'inauguration, au plus tard en l'an 2020. Les organismes internationaux ou régionaux de crédit, qui financent déjà la réfection de la route mandarine - l'ancienne route coloniale n° 1 -, ne sont guère candidats au « financement international » jugé nécessaire par Vo Van Kiet. Des députés se sont interrogés sur la viabilité du projet - les caisses de l'Etat sont loin d'être pleines.

L'armée populaire avait confié l'entretien et la défense de la « piste Ho Chi Minh » au Groupement 559. Formée de 400 soldats en 1959, lors de sa création, cette unité en comptait 75 000 à la fin de la guerre. Pour un sacrifice d'une autre nature, le PC vietnamien ne peut, cette fois-ci, qu'évoquer l'inéluctable : avec ou sans contribution de « volontaires », l'enrichissement progressif des contreforts de la cordillère et des hauts plateaux appellera nécessairement une desserte routière moderne. Que ce soit dans vingt ou quarante ans.

Jean-Claude Pomonti

Lire page 14

YACHT-MASTER or 18 ct.

**MILLIAUD**  
Horloger-Joaillier depuis 1883  
8, rue Royale Paris 8<sup>e</sup> - Tél.: 01.42.86.96.16

## Les trois cohabitations

DE LA RÉUNION du gouvernement, jeudi 12 juin à Matignon, Lionel Jospin n'a fait partir vers l'opinion que deux messages : l'importance du « style » ; la nécessité de la « durée ». D'un côté, rompre avec un « style de pouvoir et de gouvernement qui n'est plus supporté par les Français » et « donner l'image d'un style qui tranche avec celui de ses prédécesseurs » ; de l'autre, récuser l'idée selon laquelle le gouvernement n'aurait « pas droit à l'erreur » et ne pas se laisser enfermer dans une « alternative un peu absurde » où il n'y aurait pas d'échappatoire « entre réussir et ouvrir la voie au Front national ».

Insister sur le comportement que doivent avoir, collectivement et individuellement, les membres du gouvernement, c'est d'abord répondre au mécontentement des Français, qui ne supportent plus d'observer chez les détenteurs du pouvoir une arrogance inversement proportionnelle à leur efficacité. C'est aussi prévenir l'attente d'une politique qui, par magie, se distinguerait radicalement de celles menées jusqu'à présent et résoudrait tous les problèmes dont les gouvernements précédents n'ont pu venir à bout.

Ce réalisme va de pair avec le refus de faire de l'extrême droite un tribunal devant lequel serait assignée à comparaître en permanence - et particulièrement lors

des élections régionales du printemps 1998 - une démocratie vouée à satisfaire les exigences lepnistes ou à périr. Il serait absurde d'ériger le Front national en seule « alternative » au nouvel exécutif et à sa majorité, d'abord parce que leur adversaire se situe très naturellement du côté de l'opposition de droite, défaite mais nullement anéantie ; ensuite, parce que les élections ont confirmé que l'extrême droite, pour forte qu'elle soit, reste privée de toute perspective d'alliance significative ; enfin, parce que s'il en est ainsi, c'est que le Front national est hors d'état de proposer une politique répondant au malaise qu'il exprime.

Fidèle à son propre style, M. Jospin n'entend pas substituer au lyrisme de la « rupture », enterré par les socialistes en 1983, ou à celui de la croisade contre la « fracture sociale », abandonné par Jacques Chirac cinq mois après son élection en 1995, l'héroïsme tout aussi illusoire d'un combat ultime contre les forces du mal. Obstinément prosaïque, le chef du Parti socialiste ne conçoit pas la politique autrement que comme l'art du possible, appuyé sur l'analyse des rapports de force.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 18 et nos informations page 6

## La bataille de Superphénix

DEPUIS DIX ANS, Superphénix a mobilisé une partie de l'opinion contre lui. Une frange de la population est maintenant en train de s'organiser pour s'opposer à la décision de fermeture du surgénérateur, à laquelle le gouvernement s'est engagé. Dans la région de l'Isère où elle est implantée, la centrale est en effet la principale pourvoyeuse d'emplois et de taxes. L'inquiétude est réelle et exprime l'exigence d'un plan de reconversion économique pour accompagner l'arrêt définitif. Au total, malgré les dizaines de milliards de francs investis, la centrale n'aura fonctionné qu'un peu plus de deux ans et demi et n'aura été couplée au réseau EDF que pendant dix mois.

## Contre la censure



WOLE SOYINKA

DEPUIS la chute du mur de Berlin, la censure qui pèse sur les artistes a perdu son caractère étatique et bureaucratique pour prendre des aspects plus diffus et souvent violents. Le Parlement international des écrivains, créé en 1993 et présidé par le Nigérian Wole Soyinka, prix Nobel 1986, qui a pris à ce poste la succession de Salman Rushdie, se mobilise contre ces nouvelles formes d'atteinte à la liberté de création.

Lire page 27

International.....	2	Aujourd'hui.....	23
France.....	6	Jeux.....	26
Société.....	10	Météorologie.....	26
Carnet.....	13	Culture.....	27
Régions.....	14	Guide culturel.....	30
Horizons.....	15	Communication.....	31
annonces classées.....	16	Abonnements.....	32
Entreprises.....	19	Radio-Télévision.....	32
Finances/marchés.....	21	Kiosques.....	35



**EUROPE** Lors du premier sommet franco-allemand de la nouvelle cohabitation française, le chancelier Helmut Kohl devait s'entretenir séparément, vendredi 13 juin à Poitiers, avec

le président Jacques Chirac et avec le premier ministre Lionel Jospin. ● **LES DEUX PARTIES** devaient s'efforcer de trouver un terrain commun sur la question de l'euro, leur permettant

de conclure définitivement le pacte dit de stabilité et de croissance lors du Conseil européen d'Amsterdam, les 16 et 17 juin. ● **LE SUJET** les occupera autant, sinon plus, que l'autre

thème d'Amsterdam, qui doit être la conclusion des travaux de la Conférence intergouvernementale (CIG) sur la révision des institutions de l'Union européenne. ● **A PARIS**, l'OCDE a ren-

du public, jeudi, une étude montrant que ni l'Allemagne ni la France ne remplissent cette année les critères de Maastricht. (Lire aussi notre enquête page 15.)

## M. Jospin teste ses propositions sur l'euro auprès des Allemands

L'Élysée entendait laisser « le gouvernement conduire les négociations » au sommet franco-allemand de Poitiers, à quarante-huit heures du Conseil européen d'Amsterdam qui doit entériner le pacte de stabilité et de croissance

**A L'OCCASION** du 69<sup>e</sup> sommet franco-allemand, le chancelier Helmut Kohl devait s'entretenir, vendredi 13 juin, au Futuroscope de Poitiers, avec le président Jacques Chirac, puis avec le premier ministre Lionel Jospin. Les trois dirigeants avaient pour cette rencontre une tâche particulièrement délicate : il leur fallait en effet explorer les formules de compromis possible pour parvenir, d'ici le sommet d'Amsterdam en début de semaine prochaine, à un accord permettant aussi bien au chancelier Kohl qu'à Lionel Jospin de sortir de l'épreuve de force engagée par le nouveau gouvernement socialiste sur la monnaie unique.

Ce gouvernement souhaite que l'on donne davantage aux Européens le sentiment que la monnaie unique n'a pas pour seule raison d'être la stabilité budgétaire, mais qu'elle est un instrument au service d'une politique économique offrant des perspectives nouvelles, notamment en matière d'emploi. A cette fin, il espère arracher aux autres pays membres de l'Union leur accord sur un certain nombre de mesures complémentaires au pacte de stabilité budgétaire que les Quinze doivent entériner à

Amsterdam. L'équipe de M. Jospin n'avait pas divulgué publiquement, vendredi matin, les propositions qu'elle entendait défendre devant les dirigeants allemands et qu'elle a fait parvenir à la Commission de Bruxelles, sous forme d'un mémorandum recommandant un ensemble de mesures concrètes pour mieux coordonner les politiques économiques en faveur de la croissance et de l'emploi.

Le souhait du gouvernement est d'aboutir dès le sommet européen qui se tiendra à Amsterdam, lundi 16 et mardi 17 juin, et de ne pas se contenter d'un engagement plus ou moins formel des autres Européens sur un volet social qui ne serait précisé qu'ultérieurement, tandis que le pacte de stabilité serait entériné dès le sommet d'Amsterdam.

Le porte-parole de l'Élysée, Catherine Colonna, a rappelé jeudi qu'« il est prévu [à Amsterdam] de valider définitivement le pacte de stabilité et de croissance ratifié à Dublin [par M. Chirac à la fin 1996] ». La volonté du président de la République est d'« être au rendez-vous de l'euro et du pacte ». Mais « une difficulté est apparue, qu'il faut s'employer à résoudre », a

poursuivi M<sup>me</sup> Colonna, faisant allusion à l'exigence de M. Jospin de voir intégrer un volet social.

Le chef de l'État, a précisé le porte-parole de l'Élysée, considère que « c'est au gouvernement de conduire ces négociations » car il « ne souhaite pas se substituer » à lui. Le rôle du président, a-t-elle dit, est « d'aider à la recherche d'une solution », avant d'ajouter que « la préoccupation [du gouvernement] en matière d'emploi rejoint celle du président de la République exprimée depuis deux ans ».

### DEMANDES « JUSTIFIÉES »

Pour ce qui le concerne, M. Chirac a relayé, auprès de ses interlocuteurs, depuis lundi, les demandes du gouvernement qui « lui paraissent justifiées ». Le président de la République et son premier ministre doivent avoir un entretien, samedi, entre Poitiers et Amsterdam.

Au sommet européen de Dublin, il y a six mois, la France et l'Allemagne avaient eu du mal à s'entendre sur la nature du pacte de stabilité voulu par les Allemands pour garantir que l'euro ne serait pas fragilisé par le laxisme budgétaire d'un gouvernement ou d'un autre.

Bonn souhaitait que la banque centrale européenne soit confortée dans son rôle d'arbitre, Paris, au contraire, voulait que la prééminence politique du Conseil européen soit réaffirmée, ce qui fut

social, toute décision entraînant des dépenses supplémentaires pour le budget communautaire est inacceptable pour le chancelier Kohl, qui affronte d'ici un an, dans des conditions difficiles, ses

posé par Jacques Delors en 1993 dans son Livre blanc sur la compétitivité, la croissance et l'emploi. Le premier ministre néerlandais a indiqué récemment à Paris qu'on n'y reviendrait pas.

La solution, pour les socialistes français, paraît d'essayer de mieux coordonner dans le futur les efforts des Etats membres en faveur de la défense du modèle social européen.

Il s'agirait ainsi de jeter l'esquisse non d'un gouvernement économique, formule qui effraie les partenaires de la France, mais d'une sorte de « pôle » – selon la formule d'un proche de Lionel Jospin – assurant la cohérence des actions de chacun.

Lionel Jospin a souligné la semaine dernière à Malmö l'importance qu'il attache lui aussi à la relation franco-allemande, témoignant du respect qu'il porte au chancelier Kohl. Reste à savoir de quelle marge de manœuvre dispose lui-même le chancelier, invité par ses alliés libéraux et par les Bavarois à résister à toute tentation keynésienne.

**Olivier Biffaud, Henri de Bresson et Laurent Mauduit**

### M. Kohl rencontre séparément M. Chirac et M. Jospin

**Ironie du calendrier, la première manifestation internationale de la nouvelle cohabitation française a lieu un vendredi 13. Le sommet franco-allemand qui se tient à Poitiers devait rassembler le chancelier Helmut Kohl entouré de cinq ministres, et du côté français le président de la République, le premier ministre et quatre membres de son équipe gouvernementale : Hubert Védrine (affaires étrangères), Dominique Strauss-Kahn (économie, finances et industrie), Alain Richard (défense) et Pierre Moscovici (affaires européennes). Cette faible représentation numérique s'explique par la période de mise en route du gouvernement de M. Jospin, nommé depuis une dizaine de jours. Après un entretien en tête-à-tête avec le président Jacques Chirac, le chancelier, comme c'est l'usage en période de cohabitation, devait en avoir un avec Lionel Jospin.**

partiellement accepté. Le problème de nombreux Allemands, devant l'offensive menée par le nouveau gouvernement français, est qu'ils ont une nouvelle fois l'impression qu'on veut les entraîner dans des politiques dépenses. Sept ans après la réunification allemande, qui grève le budget fédéral et celui des caisses

propres élections législatives. Même les sociaux-démocrates, qui ne sont pas hostiles sur le principe à la démarche des socialistes français, sont tenus à la prudence.

En Europe, les engagements minimums pris en 1996, pour financer quelques grands travaux en matière d'infrastructure, ont enterré l'ambitieux programme pro-

## La marge est très étroite pour le gouvernement français

**LES DÉBUTS** de M. Jospin sur la scène internationale sont âpres. C'est avec une marge de manœuvre très étroite que le nouveau premier ministre aborde, avec les partenaires de la France, un débat relatif à

### ANALYSE

**Vouloir la monnaie unique et l'emploi à court terme c'est choisir la rigueur et la dépense budgétaire...**

la monnaie unique européenne qu'il a souhaité lui-même rouvrir. A peine engrangée la victoire électorale, alors que résonnent encore les propos de campagne faisant miroiter que l'Europe pouvait se faire autrement, servir à autre chose qu'à justifier le mal-être des peuples, le voilà d'emblée confronté aux dures réalités de la concertation à Quinze. D'un côté sommé de se montrer digne de l'espoir flou qu'il a fait naître dans son électoral. De l'autre jaugé par ses homologues étrangers dont la sollicitude, même chez les mieux disposés, ne peut guère aller très loin concrètement.

En prélude au sommet des Quinze, la semaine prochaine à Amsterdam, M. Jospin et M. Strauss-Kahn devaient entrer dans le vif du sujet, ce vendredi 13 juin, à l'occasion du sommet franco-allemand de Poitiers, avec les plus difficiles de leurs partenaires : Hel-

mut Kohl et son ministre de l'économie Theo Waigel. L'essentiel du débat porte sur le fameux pacte de stabilité, c'est-à-dire un mécanisme de surveillance collective visant à garantir que les pays adoptant la monnaie unique continueront d'obéir durablement, après son entrée en vigueur, à une stricte discipline budgétaire. Un accord sur ce pacte avait été trouvé il y a six mois entre les Quinze, au terme d'une discussion serrée dans laquelle les Français en particulier s'étaient efforcés d'éviter que l'optique ultra-rigoureuse de Theo Waigel ne l'emporte totalement. Il avait été convenu que l'accord serait entériné au sommet d'Amsterdam. C'est là que Lionel Jospin, à la surprise générale, entre en scène, après une campagne électorale au cours de laquelle le pacte de stabilité fut présenté, dans son camp, comme l'un des exemples de ce que l'Europe ne devait pas faire – en gros, une capitulation devant des exigences allemandes d'austérité budgétaire étouffantes.

Jacques Chirac, qui s'est lui-même battu pour en atténuer la rigueur, n'empêchera pas M. Jospin de monter, à son tour, au créneau. Ce serait trop dire toutefois qu'il lui prêtera main forte ; il y a manifestement, dans le message distillé ces jours-ci par l'Élysée, un côté « vas-y, montre-nous si tu peux faire mieux », dans lequel transparaît l'un de ces petits plaisirs railleurs que procure alternativement à ses protagonistes la cohabitation à la française. Les propositions que M. Jos-

pin et M. Strauss-Kahn vont soumettre à leurs partenaires sont « les propositions du gouvernement », souligne-t-on à l'Élysée, où l'on appuie avec insistance sur l'idée qu'« on va les laisser négocier », qu'« on ne peut pas décider à leur place de ce dont ils sont prêts à se satisfaire et de ce qu'ils sont prêts à lâcher ». De toute façon, rappelle-t-on, tout ce qu'ils pourront obtenir ira dans le sens des revendications chiraquiennes.

La relative faiblesse de M. Jospin, dans cet épisode, n'est pas due à la situation de cohabitation : sur le fond, la présidence approuve sa démarche, dès lors que lui-même

### Le premier ministre n'ira pas au G7

**Lionel Jospin ne se rendra pas la semaine prochaine au sommet des pays industrialisés de Denver, a annoncé jeudi 12 juin son service de presse. Dans son entourage, on souligne que la présence de M. Jospin à cette rencontre internationale n'était « pas indispensable ». On y fait valoir, également, que l'agenda du premier ministre est chargé avec notamment sa déclaration de politique générale, jeudi 19 juin, et le discours de clôture du salon du Bourget samedi 21 juin. L'Élysée a été informé de cette décision. – (AFP)**

ne remet en cause ni l'objectif de la monnaie unique, ni le calendrier de l'euro, ni même désormais ce pacte de stabilité qu'il n'entend pas renégocier mais auquel il souhaiterait adjoindre des contrepoids dont il n'a pas divulgué publiquement la nature. Le recours dont dispose le chef de l'État – la prééminence de la voix présidentielle dans les affaires internationales, le fait que Jacques Chirac, qui a accepté il y a six mois un compromis, est le garant de la parole de la France – est considéré à l'Élysée comme théorique : si le premier ministre menait son combat sans plier jusqu'au bout et refusait d'entériner le pacte de stabilité, le chef de l'État aurait toujours la possibilité d'y souscrire malgré tout, pour éviter une crise européenne qui menacerait le projet de monnaie unique. Il en résulterait un conflit franco-français d'une nature totalement inédite. Mais ce scénario n'est manifestement pas envisagé par le gouvernement socialiste.

La relative faiblesse de M. Jospin réside d'abord dans les limites qu'il paraît s'être fixées à lui-même : pas question de déclencher une crise européenne, de casser la baraque sur un projet – le pacte de stabilité – dont on admet sur le fond la nécessité (éviter qu'un pays membre de l'euro, en sortant des rails, ne compromette la santé de la monnaie collective). Elle réside aussi dans une espèce de logique simple à laquelle s'en remettent les gouvernants européens, alle-

mands en premier lieu : en période de conjoncture morose, on ne peut pas tout vouloir à la fois – la rigueur budgétaire pour se doter d'une monnaie commune saine et la dépense budgétaire pour doper l'emploi à court terme. En clair, si les « propositions du gouvernement français » consistent à prôner des actions communes européennes impliquant pour chacun des dépenses supplémentaires, elles n'auraient guère de chance d'être approuvées. Les dirigeants allemands l'ont dit explicitement. Des dirigeants socialistes d'autres pays l'ont laissé entendre aussi, lors de leur réunion de la semaine dernière à Malmö.

Restent les proclamations de bonnes intentions sur l'effort collectif à mener en matière de social et d'emploi, et peut-être quelques dispositions qui donneraient à la rhétorique sur la construction européenne une tonalité plus politique et moins exclusivement monétariste. Le gouvernement français pourrait là marquer quelques points. Les partenaires de la France sont en effet disposés à faire droit à sa démarche au moins sur le plan symbolique, ne serait-ce que pour permettre à M. Jospin de se tirer dignement de cette échéance ; ne serait-ce que pour s'arbrer derrière lui, grâce à lui, des amertumes qu'engendre un volontarisme européen, mal expliqué et mal compris.

**Claire Tréan**

## L'OCDE veut désacraliser les critères de Maastricht

**L'ORGANISATION** de coopération et de développement économiques (OCDE) publie chaque année, à la mi-juin, ses *Perspectives économiques semestrielles*, et la coïncidence de dates avec le sommet, lui aussi bi-annuel, des chefs d'État et de gouvernement européens, passe plutôt inaperçue. A quelques jours de la réunion d'Amsterdam, les commentaires faits, jeudi 12 juin, par l'OCDE sur les futurs participants à l'euro ont, cette fois-ci, jeté un trouble certain. L'OCDE confirme que les deux piliers de la monnaie unique, la France et l'Allemagne, enregistreront cette année des déficits budgétaires supérieurs à la barre limite de 3 % fixée par le traité de Maastricht : 3,2 % pour chacun d'eux, soit autant que l'Italie.

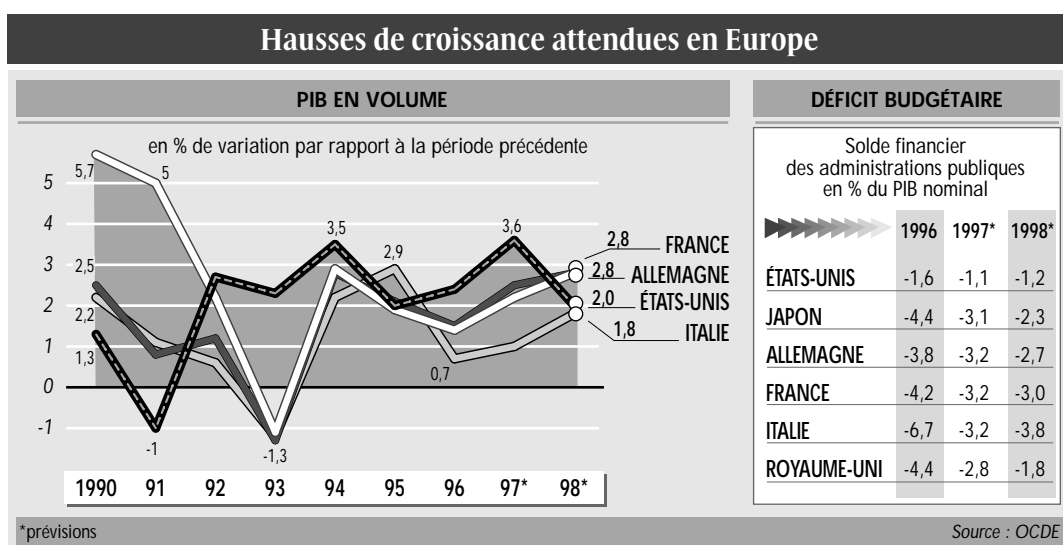
Compte tenu de l'ampleur des compressions budgétaires italiennes réalisées dans la perspective de l'euro, le déficit de la péninsule devrait de nouveau se gonfler à 3,8 %, en 1998. Des pays n'ayant pas vocation à participer à l'UEM dès ses débuts, comme la Grande-Bretagne, l'Espagne, ou encore le Portugal, pourraient,

eux, satisfaire à ce qui est exigé en termes de finances publiques.

L'OCDE projette que le déficit français sera ramené à 3 % en 1998. Mais l'organisation s'appuie peut-être sur des séries statistiques trop optimistes, puisque Paris a déjà fait connaître sa volonté de procéder à un audit des finances publiques, et que les promesses électorales du gouvernement pourraient renchérir les dépenses.

### SE MÉFIER DU COURT TERME

En dépit des crispations actuelles, l'OCDE réitère qu'un report, voire la possibilité d'un abandon du projet de l'euro, accentuerait les tensions sur les monnaies et les taux d'intérêt du continent, et ne ferait finalement « qu'aggraver la situation globale ». L'un des responsables de la publication, Stephen Potter, a déclaré jeudi que « ce serait une anomalie d'exclure des pays pour quelques décimales ». Wim Duisenberg, le gouverneur de l'institut d'émission néerlandais, pressenti pour devenir celui de la future banque centrale euro-



pénne, rappelait, dans un entretien aux *Echos*, lui aussi, que le traité de Maastricht « laisse une certaine place à l'interprétation des critères ».

En décembre 1996, l'OCDE mettait déjà en garde les pays membres contre la tentation de se focaliser sur des politiques de

court terme visant à respecter les exigences du calendrier de l'euro, au détriment des réformes structurelles des finances publiques, des marchés des biens et de l'emploi. Ces réformes sont jugées d'autant plus nécessaires que les pays européens n'auront plus, avec l'euro, la possibilité de

prendre des initiatives solitaires en matière monétaire, et que les soldes budgétaires devront être étroitement surveillés. L'étude la plus récente est plutôt porteuse de bonnes nouvelles pour la France, puisque sa croissance devrait s'affermir à 2,5 % cette année, et 2,8 % en 1998 (contre 2,2 %

et 2 % prévu en décembre). Par ailleurs, « le taux de chômage a probablement atteint son sommet » et l'emploi devrait enfin recommencer à croître. Mais l'accord récent sur l'augmentation des indemnités chômage, les pressions en vue d'un relèvement du salaire minimum pourraient de nouveaux détériorer le marché de l'emploi, donc faire augmenter le chômage à plus long terme.

L'OCDE procède à une révision en hausse très prononcée de ses prévisions pour l'ensemble des vingt-neuf pays de la zone, par rapport à son exercice de décembre 1996 : poussé par une impressionnante progression de 3,6 % aux États-Unis (contre 2,2 % anticipés en décembre), le produit intérieur brut de la zone devrait augmenter de 3 % cette année, puis de 2,7 % en 1998. S'il se confirme, le résultat de 1997 serait le meilleur enregistré depuis 1989. Cette année-là, il est vrai, l'Allemagne et la France connaissaient des taux de croissance de 3,6 % et de 4,3 % respectivement.

**Françoise Lazare**

# Des désaccords majeurs divisent les pays membres de l'OTAN

La France pourrait ne pas réintégrer les commandements alliés

A Bruxelles, le ministre français de la défense, Alain Richard, a réaffirmé, jeudi 12 juin, l'attachement de Jacques Chirac et du gouvernement socialiste à obtenir « un ré-

quilibrage » entre les Etats-Unis et l'Europe dans les structures de commandement de l'OTAN. Il a rencontré le secrétaire américain à la défense, William Cohen.

## BRUXELLES

de notre correspondant

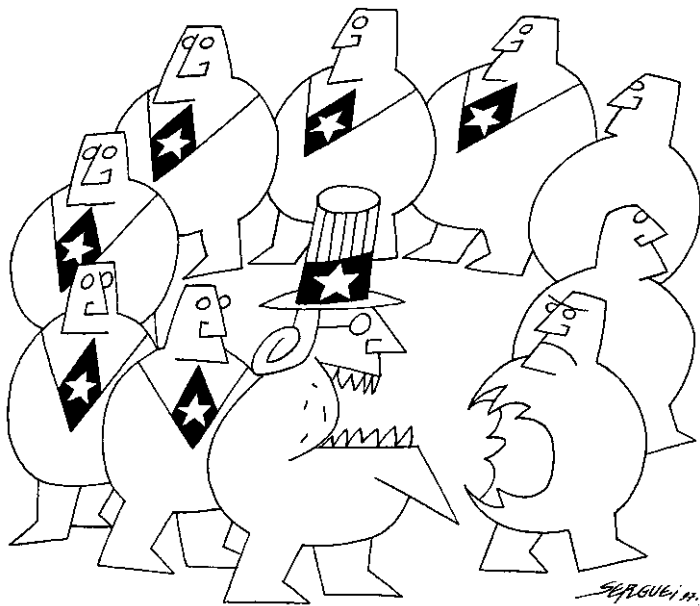
Javier Solana, le secrétaire général de l'OTAN, ne manquera pas d'occupations dans les trois semaines qui vont précéder le sommet de l'Alliance atlantique, les 8 et 9 juillet à Madrid. Des divergences importantes persistent, en effet, entre les seize pays membres sur les deux principaux dossiers de l'ordre du jour de cette réunion : l'élargissement de l'OTAN à de nouveaux pays d'Europe centrale et orientale, et la réforme de ses structures de commandement.

Pour Alain Richard, le nouveau ministre français de la défense, dont c'était la première apparition parmi les alliés depuis sa nomination, l'état actuel du débat au sein de l'Alliance n'est pas de nature à permettre une prochaine réintégration de la France au sein des structures militaires de l'OTAN. « Des progrès ont été faits, mais ce n'est pas une position d'aboutissement pour conclure, a-t-il déclaré. Madrid n'est pas forcément un moment d'adieu. Les discussions peuvent aller au-delà. »

Lors de son tête-à-tête avec William Cohen, le secrétaire américain à la défense, qualifié par les deux parties de « cordial et chaleureux », M. Richard a fait valoir, dans la continuité de la position affirmée par son prédécesseur et par le président de la République, que la France était attachée à un « rééquilibrage entre l'Europe et les Etats-Unis dans les structures de commandement de l'OTAN », qui implique notamment l'attribution du commandement régional Sud, installé à Naples, à un officier européen à la place d'un amiral américain, ce qui est le cas depuis quarante ans.

Dans l'avion qui l'amenait à Bruxelles, M. Cohen avait affirmé brutalement ses convictions à ce sujet en déclarant que « la discussion est close. Il y a un commandant à Naples, et il est américain » (Le Monde du 13 juin). Devant les journalistes et à l'issue de sa rencontre avec M. Richard, le secrétaire américain nuancait quelque peu sa position en jugeant la position de la France « constructive » et en formulant le souhait que les discussions avec Paris, suspendues pour cause d'élections législatives, puissent reprendre.

Sur la question de l'élargissement, les Etats-unis ont tranché.



William Cohen était venu à Bruxelles porteur du message formulé simultanément à Washington par le porte-parole du président Clinton : les Etats-Unis entendent limiter la première vague d'adhésion à l'Alliance à la Hongrie, à la Pologne et à la République tchèque. « La position adoptée par les Etats-Unis pèsera lourd », a reconnu à Bruxelles M. Solana, mais nous allons poursuivre notre recherche d'un consensus. »

## COLÈRE DU MINISTRE ITALIEN

Lors de la réunion des ministres des affaires étrangères à Sintra, le 27 mai, un premier tour de table avait dégagé une majorité de neuf pays, dont la France, favorable à l'admission, outre les trois pays déjà cités, de la Slovaquie et de la Roumanie. Seuls les Etats-Unis et l'Islande se prononçaient pour les trois, les autres pays, dont l'Allemagne et le Royaume-Uni, réservant leur position. Depuis, le chancelier Kohl a fait connaître sa « sympathie » pour la demande roumaine, mais la position du gouvernement fédéral sur ce point n'a pas été définie officiellement.

Le « coup de force » américain a suscité, à Bruxelles, la colère du ministre italien de la défense, Beniamino Andreatta, qui a protesté contre le rejet de la Slovaquie, pays frontalier de l'Italie. « Son maintien hors de l'Alliance coûtera plus cher que son adhésion, a-t-il affir-

mé, car, sans la Slovaquie, l'OTAN n'aura pas de continuité territoriale avec la Hongrie. » La Grande-Bretagne, par la voix de son ministre de la défense, George Robertson, faisait savoir que la position de Washington était « un élément important à prendre en compte », ce qui préfigure un prochain alignement de Londres sur les Etats-Unis.

L'ampleur de l'élargissement et la question du commandement Sud n'étaient pas les seules sources de discorde entre alliés risquant de ne faire de Madrid qu'une étape intermédiaire avant la grande réforme des structures de l'OTAN. Si tout le monde se félicite de la réduction de quatre à trois des niveaux de commandement (stratégique, régional, sous-régional), les querelles persistent sur la localisation des QG opérationnels, dont le nombre devrait passer de soixante-cinq à vingt-quatre.

En Méditerranée orientale, Grecs et Turcs s'affrontent sur le choix de l'implantation du commandement sous-régional. Athènes veut garder Larissa, les Turcs Izmir. Un accord est cependant en vue pour l'inclusion des îles Canaries dans la zone européenne, alors que, jusque-là, ces îles espagnoles étaient dans la zone atlantique couverte à partir du commandement de Norfolk, aux Etats-Unis.

Luc Rosenzweig

# Washington récuse formellement la candidature de la Roumanie et de la Slovaquie à l'Alliance atlantique

## WASHINGTON

de notre correspondant

C'est la fin d'une période d'incertitude et le début d'une épreuve de force qui trouvera son aboutissement lors du sommet de l'Alliance atlantique, à Madrid, les 8 et 9 juillet. En annonçant, jeudi 12 juin, que les Etats-Unis sont favorables à un premier élargissement de l'OTAN limité aux trois pays faisant l'objet d'un consensus (Pologne, Hongrie et République tchèque), Washington officialise ses divergences avec une partie des seize membres de l'Alliance, notamment la France, l'Italie et l'Allemagne qui soutiennent les candidatures de la Roumanie et de la Slovaquie.

L'administration américaine a pris soin d'entourer cette décision de beaucoup d'encouragements à l'égard des deux pays écartés - cités comme favoris pour une seconde vague d'adhésions - afin de ne pas déclencher une polémique transatlantique. Mais la Maison Blanche précise qu'il s'agit d'une position « ferme », peu susceptible d'être modifiée par un quelconque marchandage à Madrid. « Nous avons toujours dit que nous jugerions les pays candidats à leur capacité à renforcer l'Alliance et à leur aptitude à supporter les obligations d'une participation à l'OTAN », a souligné Bill Clinton. Ces conditions, à la fois politiques, économiques et militaires, estime-t-on à Washington, ne sont pas encore

remplies par la Roumanie et la Slovaquie.

Les Etats-Unis justifient cette mise à l'écart momentanée par le souci de conserver au processus de l'élargissement une dynamique permettant à tous les pays d'Europe centrale et de l'Est de postuler lorsqu'ils seront en état de le faire.

## RÉGIONS INSTABLES

« Les premiers nouveaux membres ne doivent pas, et ne seront pas les derniers », a rappelé M. Clinton. Admettre maintenant la Roumanie et la Slovaquie aurait été « contre-productif », expliquent les Américains, dans la mesure où l'entrée en force de cinq pays aurait signifié aux autres postulants (notamment les pays baltes) que l'OTAN avait besoin de nombreuses années pour « digérer » cette première vague.

Avec ses 22,6 millions d'habitants, la Roumanie pèse d'un poids particulièrement lourd alors que les fondations de l'économie de marché n'y sont pas encore très solides, estime-t-on à Washington. L'administration met également en avant les réticences du Pentagone, pour qui l'entrée de trois nouveaux membres va poser à l'OTAN un important défi en matière de standardisation des équipements militaires. Enfin, la question du coût a également joué : l'administration assure que la facture de l'élargissement ne devrait pas dépasser

35 milliards de dollars (192 milliards de francs) pour la période 1997-2009, soit 200 millions par an pour les Etats-Unis. Toutefois, cette estimation paraît bien modeste à certains experts.

En raison de ces aspects financiers, un élargissement de l'OTAN à cinq nouveaux membres aurait été plus difficile à faire accepter au Congrès. Le Sénat doit se prononcer à la majorité des deux tiers et, même si l'administration n'est pas vraiment inquiète quant à l'issue finale du processus parlementaire, elle est obligée de tenir compte de la montée des réticences sénatoriales. Washington décide donc de rejeter les arguments des Européens, pour qui - outre le facteur des relations spéciales franco-roumaines - il est important d'élargir rapidement le flanc sud de l'OTAN à deux pays situés dans des régions particulièrement instables du continent : la Roumanie, Etat riverain de la mer Noire, et la Slovaquie dans l'ancien espace yougoslave.

Les intéressés, comme le montrent les réactions à Bucarest et Ljubljana, n'ont pas pour autant abandonné la partie. A Madrid, Washington croit pouvoir compter sur le ralliement de Bonn, voire sur celui de l'Italie. Ce qui, une fois de plus, risque de résumer le débat transatlantique à l'expression des divergences franco-américaines.

Laurent Zecchini

# Slobodan Milosevic brigue la présidence fédérale yougoslave pour garder le pouvoir

Malgré sa victoire aux municipales, la coalition de l'opposition, Ensemble, apparaît de plus en plus divisée à l'approche de deux élections présidentielles décisives

L'APPROCHE des scrutins destinés à désigner, au mois de juillet, le président de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) et, au plus tard en décembre, celui de la République de Serbie, provoque une tension grandissante à Belgrade. Car l'enjeu est d'importance. Il s'agit tout d'abord pour le président serbe, Slobodan Milosevic, de conserver son pouvoir alors qu'il est dans l'impossibilité constitutionnelle de briguer un troisième mandat à la tête de la Serbie. Il a, en conséquence, récemment annoncé son intention de se porter candidat à la présidence de la RFY, en envisageant une réforme de la Constitution pour se faire élire, non plus par le Parlement fédéral mais au suffrage universel.

Cet éventuel amendement, qui transformerait en profondeur le rôle du président fédéral, jusqu'à présent cantonné dans un rôle de représentation, inquiète les dirigeants de la petite République de Monténégro qui perdrait ainsi - avec 630 000 habitants contre 10 millions pour la Serbie - pratiquement toute influence sur le choix du chef de la Fédération.

## QUERELLES STRATÉGIQUES

L'opposition au régime de Slobodan Milosevic, qui a remporté les élections municipales de novembre 1996 dans les principales villes de Serbie en unissant ses forces au sein de la coalition Ensemble, apparaît pour sa part de plus en plus divisée. L'un des dirigeants de la coalition, le président du Parti démocrate et maire de Belgrade, Zoran Djindjic, était de passage à Paris, jeudi 12 juin, pour mettre en place une coopération entre les deux capitales dans le domaine des services communaux. Il ne cache pas que ses relations avec un autre chef de file de la coalition, le leader du Mouvement serbe du renouveau (SPO) Vuk Draskovic, se sont nettement détériorées. Avec la troisième composante de la coalition - l'Alliance civique conduite par Vesna Pestic -, il maintient « des contacts extrêmement fréquents ».

« La situation au sein d'Ensemble est effectivement compliquée, assure le maire de Belgrade, car nous sommes en complet désaccord sur la stratégie à suivre. Je pense, pour ma part, qu'il faut avant tout nous concentrer sur les conditions de réalisation de ces futurs scrutins en refusant des élections truquées, et cela avant de parler de nos futurs et éventuels candidats. Sinon nous sommes assurés de perdre ». Ces divergences d'appréciation ne sont pas niées par le président du conseil exécutif de Belgrade, Spasoje Krunic, qui accompagnait à Paris M. Djindjic en sa qualité de numéro deux de la municipalité, et qui appartient au SPO. « Nous avons signé un accord entre nos formations selon lequel nous présenterons notre candidat à la présidentielle de Serbie, ce que nous avons fait en désignant Vuk Draskovic, le Parti démocrate étant assuré, en cas de victoire, d'obtenir le poste de premier ministre », explique M. Krunic.

Cette querelle stratégique qui bloque toute relation entre les deux principaux responsables d'Ensemble - « nous ne nous sommes pas vus depuis plusieurs mois », assure M. Djindjic - cache aussi une profonde divergence sur les futures institutions. « Vuk Draskovic annonce qu'il est favorable à un rétablissement de la monarchie, et entend avoir carte blanche pour mener campagne. C'est une exigence inacceptable pour nous », estime le maire de Belgrade. Et les deux responsables de la mairie s'accordent simplement sur ce constat de division en estimant, l'un et l'autre : « Cela fait à l'évidence beaucoup de désaccords entre nous, mais ce n'est pas la première fois ».

Unie face au refus de Slobodan Milosevic de reconnaître la défaite des socialistes aux municipales de novembre 1996, l'opposition avait accompagné pendant, plus de deux mois, un mouvement de protestation populaire sans précédent, et contraint finalement le président serbe à admettre la victoire électorale des partis de la coalition Ensemble. Les rivalités de personnes,

déjà visibles à l'époque, entre Vuk Draskovic et Zoran Djindjic, risquent aujourd'hui de permettre à Slobodan Milosevic de reprendre l'initiative, et d'apparaître à nouveau comme un dirigeant incontournable. Ce n'est pas une première.

Au fil de sa carrière, le dirigeant serbe n'a cessé de « s'adapter » à l'air du temps, en cherchant avant toute chose à sauvegarder ou à accroître son pouvoir. Il a dirigé pen-

ra la réaction d'une population qui s'était amplement mobilisée dans les pays au lendemain des municipales. Sa lassitude - face aux difficultés économiques croissantes et au caractère archaïque et autocratique du régime - n'a pas disparu comme par enchantement. La nouvelle « manœuvre » de M. Milosevic est si apparente qu'elle pourrait bien se solder par sa mise à l'écart progressive.

A cet égard, l'élection du nou-

## Les deux scrutins de 1997

Deux élections importantes se dérouleront au cours de cette année en République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro). Le 25 juillet au plus tard, le Parlement de la RFY devra désigner, à bulletin secret, le président de la République fédérale pour un mandat de quatre ans. Le futur chef de la Fédération, qui succédera à Zoran Lilic, élu le 25 juin 1993, représente la RFY à l'étranger, commande les forces armées yougoslaves, propose au Parlement le candidat au poste de premier ministre et convoque les élections législatives fédérales.

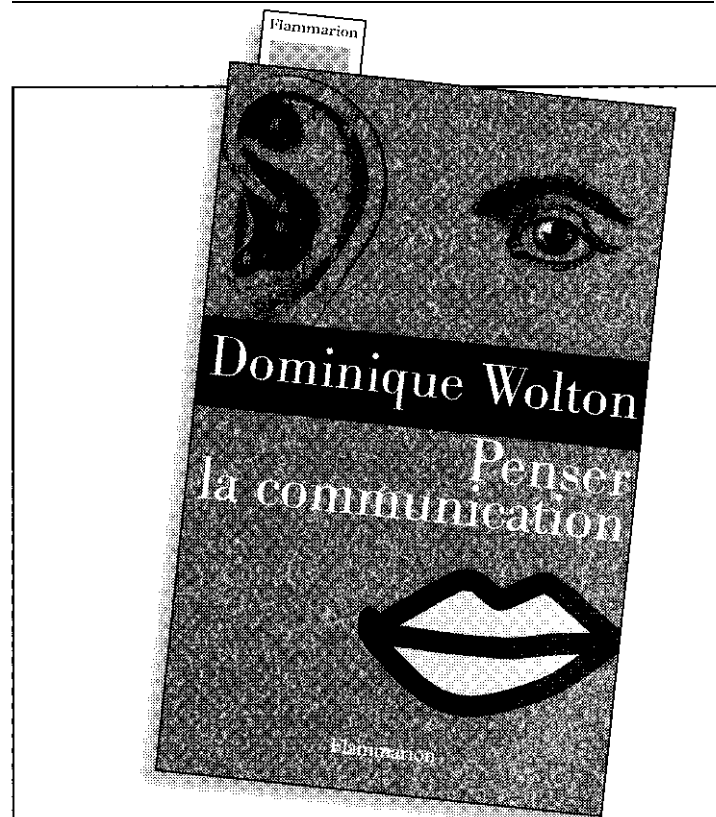
Avant la fin de l'année, les électeurs de la République de Serbie devront, pour leur part, désigner au suffrage universel le président de leur République, futur successeur de Slobodan Milosevic, qui se trouve dans l'impossibilité constitutionnelle de briguer un troisième mandat et qui s'est porté candidat à la présidence de la RFY, en envisageant de modifier la Constitution pour permettre une élection au suffrage universel.

dant quatre ans, de 1986 à 1990, la Ligue communiste serbe, avant de se faire élire - en tant que « socialiste » - premier président de Serbie. Chantre du nationalisme et de l'épuration ethnique ensuite, il a déclenché la guerre dans l'ex-Yougoslavie, avant d'apparaître, en 1995 lors de la signature des accords de Dayton, comme « l'homme de la paix ».

Devant sa détermination à trouver une alternative pour continuer à exercer pleinement le pouvoir, et face à aux multiples querelles qui pèsent sur la crédibilité d'une opposition désunie, toute la question est maintenant de savoir quelle se-

veau président de Serbie, prévue à la fin de l'année, constituera le test le plus intéressant. Car pour asseoir son nouveau pouvoir fédéral, Slobodan Milosevic pourra difficilement composer avec un président serbe qui lui serait hostile. A moins de ne plus apparaître que comme un « président trompe-l'œil ». Un rôle auquel il n'est guère habitué. « Notre seule chance, estime pour sa part Zoran Djindjic, c'est que les manœuvres de Slobodan Milosevic provoquent un nouveau scandale qui rassemble à nouveau toute l'opposition ».

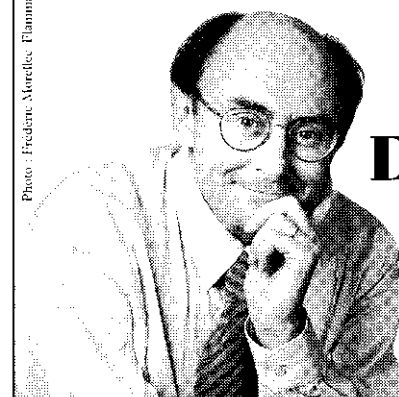
Denis Hautin-Guiraut



## Invité de Bernard Pivot à Bouillon de Culture

Vendredi 13 juin.

Photo: Frédéric Morelles/Flammarion



**Dominique Wolton**

Flammarion

## Au Cambodge, rumeurs de tueries chez les Khmers rouges

**PHNOM-PENH.** Les informations sur la désagrégation du noyau historique du mouvement khmer rouge se multiplient à Phnom Penh. Selon des indications fournies, vendredi 13 juin, par le prince Norodom Ranariddh, Pol Pot aurait fait exécuter « de manière très brutale et très cruelle » Son Sen, ancien ministre de la défense de la période 1975-1979, et dix membres de sa famille. Son Sen avait notamment été le responsable de la prison de Tuol Sleng, appelée aussi S-21, où plus de dix mille « ennemis de l'Etat » furent torturés et exécutés. Pol Pot aurait reproché à Son Sen son rapprochement avec Hun Sen, actuel homme fort du régime de Phnom Penh que les Khmers rouges ont toujours considéré comme « vendu » au Vietnam. Après le massacre, Pol Pot aurait ensuite quitté la base d'Along Veng, dans le nord du pays. Toujours selon le prince Ranariddh, il aurait emmené en otages dans sa fuite plusieurs chefs khmers rouges, parmi lesquels le « premier ministre » Khieu Samphan, le « ministre des finances » Mak Ben et le « ministre de l'intégrité territoriale » Tep Khunnal et deux cents partisans armés. Le prince Ranariddh a précisé qu'un « pays ami » – probablement la Thaïlande – avait fermé ses frontières dans la région d'Anlong Veng. – (AFP)

### ASIE

■ **VIETNAM : la relève de la troïka** au pouvoir devrait intervenir dans les prochains mois, a-t-on appris, vendredi 13 juin, de source informée dans la capitale vietnamienne. Le chef du Parti communiste vietnamien (PCV), Đỗ Mười, âgé de 80 ans, le chef de l'Etat Lê Duc Anh, 77 ans, et le premier ministre Vo Van Kiệt, 75 ans – actuels numéros un, deux et trois du bureau politique – ne sollicitent pas le renouvellement de leur mandat de députés aux élections législatives du 20 juillet. – (AFP)

■ **INDONÉSIE : un journaliste** est décédé, jeudi 12 juin, des suites d'une agression commise deux jours auparavant. Selon ses confrères, l'attentat contre Mohammad Sayuti, dit « Sanrego », employé du journal *Pos Makasar*, d'Ujungpandang, à Sulawesi (nord-est du pays), serait lié aux enquêtes qu'il menait sur des cas de corruption et d'abus administratifs. – (AFP)

■ **BIRMANIE : quelque trois mille villageois** de l'ethnie karen ont fui, depuis le mois d'avril, les combats avec les troupes de Rangoun pour se réfugier en Thaïlande, apprend-on, vendredi 13 juin, à Bangkok. Au total, environ quatre-vingt-dix mille Karens se trouvent actuellement dans les camps thaïlandais. – (AFP)

### AMÉRIQUES

■ **HAÏTI : le deuxième tour des élections sénatoriales partielles**, initialement prévu dimanche 15 juin, a été reporté à annoncé, jeudi 12 juin, le Conseil électoral provisoire (CEP). La position du CEP était devenue très difficile après le retrait, de ce deuxième tour, de tous les partis politiques haïtiens, à l'exception de la Famille Lavalas, la formation de l'ancien président Jean Bertrand Aristide, qui avait dominé le premier tour. Le premier ministre haïtien, Rosny Smarth, avait démissionné, lundi, en accusant le CEP « d'abus de pouvoir » en faveur du parti de M. Aristide. – (AFP)

■ **ÉTATS-UNIS : un sergent de l'armée américaine**, âgé de vingt-six ans et stationné en Allemagne, à Darmstadt (ouest), a été condamné, jeudi 12 juin, à cinq ans de prison par un tribunal militaire pour viols. Le tribunal avait déjà condamné une semaine auparavant un sergent américain, âgé de trente-sept ans, à deux ans d'emprisonnement, et l'avait rayé des cadres pour violences et harcèlement sexuels. – (AFP)

■ **Une nouvelle coupure de 50 dollars** a été officiellement présentée, jeudi 12 juin, par les autorités monétaires. Modernisés, les nouveaux billets doivent offrir une meilleure protection contre les contrefaçons, et une meilleure lisibilité pour les malvoyants. Une nouvelle coupure de 100 dollars avait déjà été introduite en 1996.

### PROCHE-ORIENT

■ **ÉTATS-UNIS / ISRAËL : la Chambre des représentants a adopté** mardi 10 juin une résolution qui reconnaît Jérusalem comme capitale « indivisible » d'Israël et qui alloue 100 millions de dollars (près de 580 millions de francs) pour y transférer l'actuelle ambassade américaine de Tel Aviv. Cette résolution a été sévèrement critiquée, à la fois, par le département d'Etat américain, le secrétaire général du gouvernement de l'Autorité palestinienne et le secrétaire adjoint de la Ligue arabe pour les affaires palestiniennes. – (AFP, Reuter.)

■ **IRAK : un responsable de la commission des Nations unies** chargée du désarmement de l'Irak a indiqué, jeudi 12 juin, que les autorités irakiennes ont empêché trois nouvelles inspections de la commission en violation des résolutions de l'ONU. La levée de l'embargo contre le pétrole irakien dépend du respect de l'application d'un programme de désarmement auquel Bagdad rechigne à se conformer. – (AFP)

■ **JORDANIE : le commissaire général de l'Agence des Nations unies pour le secours aux réfugiés de Palestine (UNRWA)**, Peter Hansen, a affirmé jeudi 12 juin que les difficultés financières de l'organisation persistent en dépit de nouveaux dons provenant de l'Arabie saoudite, de la Suède et des Pays-Bas. Le déficit prévu pour l'exercice 1997 est estimé à 30 millions de dollars (environ 175 millions de francs). – (AFP)

### MAGHREB

■ **MAROC : le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan**, a invité, jeudi 12 juin, le Maroc et le Front Polisario en lutte pour l'indépendance du Sahara occidental à se rencontrer à Lisbonne le 23 juin pour des « discussions directes », après les entretiens séparés qu'ils ont eus à Londres avec le médiateur de l'ONU, James Baker. – (AFP)

# Accord entre Bill Clinton et les républicains sur le remboursement de la dette américaine à l'ONU

L'Assemblée générale des Nations unies pourrait rejeter les conditions de Washington

Au terme d'un compromis avec la Maison Blanche, la commission des affaires étrangères du Sénat a adopté, jeudi 12 juin, un projet de loi

prévoyant le remboursement de 819 millions de dollars d'arriérés à l'ONU. Le texte programme un remboursement étalé sur trois ans, à condi-

tion que l'organisation mette en œuvre d'importantes réformes et accepte une réduction du montant des contributions américaines.

### WASHINGTON

de notre correspondant

Pour Bill Clinton, il s'agit d'une semi-victoire : en parvenant à un compromis avec les chefs de file du Sénat sur le montant des arriérés que l'administration américaine accepte de rembourser aux Nations unies, le chef de la Maison Blanche a la satisfaction de pouvoir apurer un très ancien contentieux qui avait gravement terni la réputation et la crédibilité de Washington au sein de l'ONU. Mais cet accord, entériné, jeudi 12 juin, par la commission des affaires étrangères du Sénat, se paie à un prix politique élevé, sous la forme de diverses conditions consenties à son intraitable président, le républicain Jesse Helms.

Il pourrait, d'autre part, s'agir d'une victoire à la Pyrrhus, dans la mesure où l'ONU n'a, a priori, aucune raison de se sentir liée par les clauses acceptées par l'admini-

stration démocrate. En cas de rejet – probable – de plusieurs d'entre elles, les républicains ne font pas mystère de leur intention de geler les remboursements. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a insisté sur ce point, soulignant que le Congrès « ne peut prendre des décisions et les imposer unilatéralement aux cent quatre-vingt-quatre autres Etats membres ».

### ESTIMATIONS DES ARRIÉRÉS

Ceux-ci n'ont guère de raison d'accueillir favorablement les termes de ce compromis, lequel n'est encore que provisoire : la Chambre des représentants a adopté son propre texte – encore plus draconien – et les deux chambres du Congrès doivent se mettre d'accord. Le montant total des arriérés de paiement qui seraient remboursés sur trois ans est de 819 millions de dollars (en-

viron 4,6 milliards de francs), soit une somme inférieure aux exigences du secrétariat général, pour qui la dette américaine s'élève à environ 1,2 milliard de dollars.

En contrepartie de ses remboursements, l'administration américaine exige de voir sa contribution financière au budget général ramenée de 25 % à 20 %, alors que sa quote-part au budget des opérations de maintien de la paix serait réduite de 31 % à 25 %.

L'Assemblée générale de l'ONU, qui doit entériner une telle réforme, risque fort de faire la sourde oreille, dans la mesure où les contributions d'autres Etats membres devraient être augmentées. Le compromis prévoit, d'autre part, une réduction du personnel des Nations unies, ainsi que l'interdiction d'organiser des conférences onéreuses dans des villes où l'ONU ne dis-

pose pas d'installations existantes.

Enfin, les pays dont les diplomates refusent de payer leurs contraventions (une intense polémique s'est développée à ce sujet avec la mairie de New York) se verraient infliger une réduction de l'aide étrangère américaine. Ces exigences, qui font partie d'un projet de loi réorganisant le département d'Etat, soulignent la méfiance des républicains envers les Nations unies, coupables à leurs yeux de vouloir empiéter sur la souveraineté des Etats-Unis. En témoigne cette autre condition du Parti républicain : chaque année, le chef de la Maison Blanche devra garantir au Congrès que l'ONU n'a rien fait pour affaiblir la Constitution américaine, lever des impôts ou entretenir une « armée permanente... »

L. Z.

## Mary Robinson, nommée haut-commissaire aux droits de l'homme

### NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondant

La présidente irlandaise, Mary Robinson, a été nommée haut-commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, par le secrétaire

### PORTRAIT

Présidente d'Irlande depuis 1990, elle dénonce avec constance les atteintes aux libertés dans le monde entier

général de l'ONU. Annonçant sa décision lors d'une conférence de presse à New York, jeudi 12 juin, Kofi Annan a rendu hommage à M<sup>me</sup> Robinson en la qualifiant de « leader politique extraordinaire », ajoutant qu'elle apportera « dynamisme et crédibilité » aux activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme. Le mandat de Mary Robinson en tant que présidente de son pays prend fin en décembre 1997, mais le secrétaire général a souhaité qu'elle puisse prendre ses nouvelles fonctions avant le début de la session de l'As-

semblée générale en septembre. Présidente d'Irlande depuis 1990, Mary Robinson, cinquante-trois ans, a donné une nouvelle dimension à sa fonction, jusqu'alors honorifique. Elle a utilisé sa position pour dénoncer inlassablement les violations des droits de l'homme dans le monde entier. Elle fut le premier chef d'Etat à se rendre, à trois reprises, en Somalie, après la désintégration de la société somalienne.

Elle s'est également rendue de nombreuses fois au Rwanda, à la suite du génocide de 1994. Elle est également le seul chef d'Etat à avoir visité, en mars, le siège du Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie à La Haye, pour mettre l'accent sur les « dangers de l'impunité ». La nomination de Mary Robinson au poste de haut-commissaire pour les droits de l'homme a été unanimement applaudie, « avec enthousiasme », par les organisations non gouvernementales (ONG). Avocate de formation, spécialiste des droits de l'homme, Mary Robinson déclarait, lors d'un entretien au *Monde* en 1996, que « les droits de l'homme touchent à tous les aspects de ce qui fait l'ONU : la guerre, la paix, l'économie ou encore l'environnement ».

Se nomination doit être ratifiée par l'Assemblée générale de l'ONU, ce qui, selon des diplomates proches du secrétaire général, ne sera qu'une « formalité ».

M<sup>me</sup> Robinson deviendra ainsi le deuxième haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, et les spécialistes de ce domaine espèrent qu'elle apportera une image plus médiatique de ce poste, ce que son prédécesseur, le diplomate équatorien José Ayalo Lasso, n'a pas su imposer. Systématiquement critiqué par les ONG pour son approche « discrète » des violations des droits de l'homme, celui-ci a démissionné en mars pour devenir le ministre des affaires étrangères de son pays.

Selon la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU, le mandat du haut-commissaire aux droits de l'homme est de quatre ans, renouvelable. Son bureau est basé à Genève, mais il est probable, selon les diplomates, que le secrétaire général désignera un « numéro deux » du commissariat aux droits de l'homme, avec rang de secrétaire général adjoint, basé à New York.

Afsané Bassir Pour

## La politique chinoise de Washington fortement contestée par le Congrès

Le secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, défend l'« engagement constructif » du président

### WASHINGTON

de notre correspondant

Le renouvellement annuel de la clause de la nation la plus favorisée (MFN) à la Chine fait traditionnellement l'objet d'un échange d'arguments entre l'exécutif et le Congrès, mais l'administration gagne en général facilement cette bataille parlementaire. Cette année, l'issue est plus incertaine, même si, au bout du compte, il est improbable que le Congrès réunisse une majorité des deux tiers pour passer outre un veto présidentiel. Les raisons du regain de méfiance du Congrès des Etats-Unis envers Pékin sont nom-

breuses : les incertitudes sur l'avenir de Hongkong, le déficit commercial, la situation des droits de l'homme et le débat à propos d'une militarisation croissante de la Chine, arrivent en tête des préoccupations des républicains et des démocrates.

Le secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, ainsi que la Maison Blanche, se livrent donc à une intense campagne d'explication pour limiter le nombre des parlementaires qui choisissent d'infliger un camouflet à la politique chinoise d'« engagement constructif » de Bill Clinton, lors d'un vote prévu à la fin du mois. Mais les efforts pédagogiques de l'administration sont contrecarrés par la forte mobilisation de la droite conservatrice – qui a pris la tête d'une croisade pour dénoncer les atteintes à la liberté religieuse en Chine –, ainsi que par des indiscretions gouvernementales. Tout en publiant un plaidoyer de M<sup>me</sup> Albright en faveur du renouvellement de la MFN, le *New York Times* a lancé un pavé dans la mare, mardi 10 juin, qui va nourrir les préventions de ceux qui accusent la Chine d'intentions belliqueuses.

Depuis que M. Clinton a annoncé un relâchement des contrôles à l'exportation de superordinateurs, en octobre 1995, la Chine a en effet acquis au moins quarante-six de ces équipements. Le problème, selon les informateurs du quotidien, est que cette technologie, tout en étant utilisée à des fins civiles, peut parfaitement servir à la miniaturisation de têtes nucléaires équipant des missiles capables de frapper les Etats-Unis. Les officiers de renseignement et les experts nucléaires interrogés par le *New York Times* n'ont pas de preuves formelles, seulement de forts soupçons. L'administration justifiait

jusqu'à sa politique de déréglementation en soulignant que les Etats-Unis n'ont aucun moyen d'empêcher la Chine d'acquérir des superordinateurs auprès d'autres fournisseurs. Cet allègement des procédures s'est concrétisé par la suppression de la licence accompagnant obligatoirement la vente de superordinateurs. La licence reste, cependant, en vigueur pour les ventes d'équipements (capables de réaliser entre 2 milliards et 7 milliards d'opérations par seconde) qui sont destinés à l'industrie de défense chinoise. Là où le bât blesse, c'est lorsque les acheteurs civils travaillent aussi pour l'armée, comme c'est le cas de l'Académie des sciences de Pékin.

### RECHERCHE MILITAIRE

M<sup>me</sup> Albright, qui était interrogée, mardi 10 juin, par la commission des finances du Sénat à propos du renouvellement de la MFN, a reconnu que certains détournements de superordinateurs au profit de la recherche militaire ont pu avoir lieu, et annoncé qu'une enquête à ce sujet est en cours. Plusieurs sénateurs républicains n'ont pas tardé à souligner que la politique de libéralisation commerciale de l'administration risque d'affecter la sécurité nationale des Etats-Unis.

Les révélations du *New York Times* renforcent donc le camp des adversaires du renouvellement de la MFN, dont Richard Gephardt, le chef de la minorité démocrate à la Chambre des représentants, a pris la tête. De son côté, M<sup>me</sup> Albright répète inlassablement la thèse de l'administration, selon laquelle seul le dialogue sino-américain, contrairement à une politique d'isolement, est de nature à favoriser des progrès en Chine, notamment s'agissant des droits de l'homme.

L'administration Clinton s'efforce parallèlement de ne pas donner l'impression que Washington relâche sa vigilance dans d'autres domaines.

M<sup>me</sup> Albright a ainsi annoncé que, tout en se rendant à Hongkong pour les cérémonies du 30 juin marquant la fin de la colonisation britannique, elle n'assistera pas à l'investiture des membres de la nouvelle Assemblée provisoire, afin de ne pas cautionner une institution imposée par Pékin. Cette décision a été immédiatement saluée par les membres du Congrès. Le secrétaire d'Etat devra, cependant, faire d'autres « gestes » politiques pour rallier un nombre suffisant de parlementaires, notamment à la Chambre des représentants, où un vote hostile au renouvellement de la MFN est possible. L'administration se trouve confrontée à une coalition d'intérêts disparates mais puissants, associant, par exemple, la centrale syndicale AFL-CIO et le Family Research Council, l'organisation présidée par Gary Bauer, qui se situe dans la mouvance de la droite religieuse.

Celle-ci dispose de nombreux relais dans l'opinion, et ces dernières semaines ont montré que la campagne de dénonciation des atteintes à la liberté religieuse en Chine rencontre un écho au sein de l'opinion, tout en provoquant des réactions courroucées à Pékin. Selon un sondage *Wall Street Journal-NBC*, 67 % des Américains estiment que les Etats-Unis devraient exiger une amélioration de la situation des droits de l'homme comme condition au maintien du statut commercial dont bénéficie Pékin, ce qui est une manière de répondre à la question du renouvellement de la MFN.

Laurent Zecchini

## LE RENDEZ-VOUS DES POLITIQUES

France Culture - Le Monde

### Jacques Delors

répond aux questions de Thomas Ferenczi, Alain Finkielkraut, Blandine Kriegel, Danièle Sallenave et Alain-Gérard Slama sur le thème :

"De la France et des réformes"

Dimanche 15 juin 1997, 11h-12h

France Culture

Le Monde



# L'avancée des rebelles freine l'évacuation des étrangers du Congo

L'aéroport de Brazzaville, où s'est déployée l'armée française, est menacé par la progression des combattants de l'ancien président Sassou Nguesso, qui semblent avoir renforcé leurs positions dans différents quartiers de la capitale

**A Kinshasa, un étudiant a été tué par un soldat des forces de M. Kabila**

LA RADIO OFFICIELLE a confirmé, jeudi 12 juin dans la soirée, qu'un étudiant avait été tué dans l'après-midi à Kinshasa par des soldats de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération (AFDL, ancienne rébellion). Masango Nzani, étudiant en deuxième année à l'Institut supérieur de commerce de Kinshasa, avait tenté sans succès de s'emparer de l'arme d'un soldat, qui avait demandé à un groupe d'étudiants de descendre d'une voiture. Après une violente altercation, il s'était abrité derrière un arbre. Le soldat l'a suivi et l'a abattu d'une balle dans la nuque.

Cet incident, le plus grave depuis l'entrée des troupes de Laurent-Désiré Kabila à Kinshasa le 17 mai, pourrait très rapidement conduire à un nouvel accès de tension dans la capitale de la République démocratique du Congo. Le parti d'opposition Forces du futur a exprimé, jeudi soir, sa « totale indignation » après la mort de l'étudiant, qualifiant cet acte de « barbarie militaire qui confirme les dérives totalitaires du nouveau pouvoir ».

## SIX NOUVEAUX MINISTRES

Toujours jeudi, le président de la République, Laurent-Désiré Kabila, a procédé à la nomination de six nouveaux ministres : M. Pierre-Victor Mpyo a été nommé ministre de l'économie, de l'industrie et du commerce ; M. Tshubaka Bisikuabo est en charge des travaux publics, M. Tshibal Mutombo de la jeunesse et des sports ; M. Eddy Angulu reçoit le portefeuille de l'environnement et du tourisme ; M. Pierre Lokombe Kitete a été nommé ministre de l'énergie et M<sup>lle</sup> Milulu Mamboleo vice-ministre des affaires sociales. Ces nouveaux membres du gouvernement ne sont pas des personnalités connues. Célestin Luangi, dont on a appris (*Le Monde* du 11 juin) qu'il avait été condamné à des peines de prison ferme par les justices belge et française pour escroquerie et trafic de fausse monnaie, conserve son portefeuille de la justice - (AFP)

Les combats se poursuivent au Congo. A Brazzaville, les forces du général Sassou Nguesso paraissent avoir gagné du terrain, et sont notamment arrivées aux abords de l'aéroport, où l'armée française a poursuivi jeudi ses évacuations

des ressortissants étrangers. Dans le cadre de l'opération « Pélican », du 8 au 12 juin, l'armée française a évacué 3 420 étrangers. M. Sassou Nguesso menace désormais d'interdire l'atterrissage des avions

français si la base aérienne, toujours contrôlée par l'armée du président Lissouba, continue de servir à l'arrivée de renforts pour les forces gouvernementales. On ignore toujours le bilan des combats qui ont embrasé la capitale

depuis une semaine, mais des témoins estiment que « des milliers » de civils auraient trouvé la mort. Les factions rivales ont toutefois souhaité que l'élection présidentielle, prévue le 27 juillet, soit maintenue.

LES COMBATS se poursuivent à Brazzaville, malgré les appels au cessez-le-feu lancés par le président congolais, Pascal Lissouba, et son adversaire, le général Denis Sassou Nguesso, tandis que l'aéroport de la ville à partir duquel l'armée française évacue les ressortissants étrangers est menacé d'être fermé. Les miliciens de l'ancien président Sassou Nguesso ont encore progressé, jeudi 12 juin, repoussant l'armée régulière et les miliciens du président Lissouba vers le sud de Brazzaville. Il semble que, fort de ses succès militaires de ces derniers jours, M. Sassou Nguesso souhaite renforcer ses positions avant d'entamer des négociations. La trêve de jeudi matin n'a guère duré plus de quelques heures.

Une semaine après le début des combats, il est toujours impossible d'évaluer les pertes dans les rangs des factions combattantes et de la

population civile. Des tirs de roquettes qui se sont abattus sur les bidonvilles de la capitale congolaise pourraient avoir fait de nombreuses victimes.

## PRÈS DE L'AÉROPORT

Les « Cobras » de M. Sassou Nguesso ont avancé près des pistes de l'aéroport, tandis que le long du fleuve, ils sont à la limite de l'ambassade de France. La ligne de front n'est toutefois pas bien délimitée et les positions adverses se situent parfois à 500 mètres les unes des autres, notamment vers l'aéroport où l'armée régulière occupe toujours la base aérienne. La place-forte française de l'Aéroclub se trouve ainsi située entre les belligérants. L'armée française a encore évacué jeudi 915 personnes, dont 130 Français. Du 8 au 12 juin, elle avait évacué 3 420 étrangers, dont 1 405 Français,

dans le cadre de l'opération « Pélican ».

Le général Sassou Nguesso a menacé jeudi d'interdire l'atterrissage des avions si les Français n'empêchent pas le président Lissouba de recevoir des renforts par cet aéroport. De source militaire française, on estime « possible », voire « probable », que les forces de M. Lissouba aient acheminé des renforts par avion sur Brazzaville ces jours derniers.

Au cours d'un entretien impromptu avec un officier supérieur de l'état-major de l'opération « Pélican », M. Sassou Nguesso a déclaré : « Nous ne pouvons plus tolérer que Lissouba fasse poser des transports de miliciens et de munitions. » « S'il le faut, a-t-il ajouté, nous interdirons tout atterrissage. » Le général a souligné qu'il avait la possibilité de faire respecter son exigence car ses mi-

lites « Cobras » occupent des positions à proximité immédiate de la piste d'atterrissage.

M. Sassou Nguesso a précisé qu'il attendait des soldats français qu'ils transformant l'aéroport « en zone neutre ». « J'ai demandé aux militaires français d'empêcher l'arrivée des renforts que le président Lissouba fait venir de Pointe-Noire », a-t-il affirmé. M. Sassou Nguesso a, par ailleurs, estimé nécessaire le déploiement d'une force internationale pour la tenue de l'élection présidentielle prévue le 27 juillet. Dans un entretien publié par *Le Figaro*, il a déclaré : « Pour qu'un cessez-le-feu soit maintenu, il faut qu'une force internationale soit déployée. » « Le scrutin ne peut avoir lieu sans un contrôle international, car les gens de Lissouba, qui ont déclenché ces événements, ne sont plus qualifiés pour organiser cette élection », a-t-il souligné.

Pour sa part, le président Lissouba a réaffirmé sa détermination à organiser l'élection présidentielle le 27 juillet. Le chef de l'Etat, qui a de nouveau accusé M. Sassou Nguesso de vouloir tenter un « coup d'Etat » en entretenant une milice privée, a cependant écarté une possible disqualification de son adversaire par la Cour suprême. « L'élection tranchera », a-t-il affirmé. - (AFP)

■ Le Centre d'études et de recherches internationales (CERI) publie une enquête détaillée sur « Les milices et bandes armées à Brazzaville » (Les Etudes du CERI, avril 1997, Fondation nationale des sciences politiques). Réalisé par un de ses chercheurs, Remy Bazenguissa-Ganga, ce document éclaire avec une particulière actualité les combats d'aujourd'hui à Brazzaville.

## Les Etats-Unis se réfugient derrière la France

Les Etats-Unis ont choisi pour l'instant de se réfugier derrière la France dans la crise congolaise. Optant pour la prudence, face à cette nouvelle crise africaine, Washington s'est contenté d'exprimer son soutien aux efforts de médiation menés notamment par le président français Jacques Chirac. Les Etats-Unis « soutiennent fermement les Français et les Gabonais et tous ceux qui tentent de rétablir la paix à Brazzaville », a ainsi déclaré mercredi 11 juin le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns.

Les Etats-Unis ont rendu hommage, à plusieurs reprises, à la coopération des militaires français au Congo qui ont notamment aidé au débarquement d'une équipe de militaires américains à l'aéroport de Brazzaville. - (AFP)

## Les silences gênés d'Elf, premier investisseur dans le pays

LE SILENCE est total chez Elf. La compagnie française se refuse à tout commentaire sur la situation au Congo, où elle est le premier investisseur. Aucune réaction, par exemple, aux propos du président Pascal Lissouba qui, dans *Libération* du 12 juin, reproche à la firme pétrolière de ne pas avoir contribué à la stabilisation du pays. « Elf est une grande puissance. C'est d'elle que vient tout. Mais ce n'est pas moi qui la contrôle, malheureusement. Alors, sa politique ne dépend pas de moi. Les intérêts sont différents. » Au milieu des combats que se livrent les partisans de M. Lissouba et de son opposant, Denis Sassou Nguesso, les spéculations vont bon train sur le rôle d'Elf Congo présent dans ce pays depuis 1949. A l'exemple de l'ex-Zaïre, des rumeurs évoquent également une tentative de déstabilisation par les Américains qui souhaitent être plus présents dans cette région pétrolière dominée par les intérêts français.

Le Congo fort de ses 201 000 barils/jours se classe au quatrième rang des producteurs africains après le Nigéria, l'Angola et le Gabon. Avec 500 puits, et plus de 50 plate-formes de production, Elf Congo contrôle les trois quarts de la production pétrolière et assure l'essentiel des recettes fiscales du pays. Le quart restant est produit par l'italien Agip. C'est dire les liens, tant politiques qu'économiques, existants entre la compagnie pétrolière française et les dirigeants du pays.

Qu'Elf décide de resserrer les cordons de la bourse, de faire la grève de l'impôt pour marquer son mécontentement et il met l'Etat en péril. Inversement, il peut s'avérer un partenaire gêné. Lorsque Sassou Nguesso accède à la présidence de la République en 1979, les relations entre la compagnie française et le régime, marxiste-léniniste, furent des meilleures. Pour compenser la chute des cours du baril et devant l'endettement croissant du pays, Elf vole à son secours en assurant les fin de mois des fonctionnaires.

## ACCOMODEMENTS

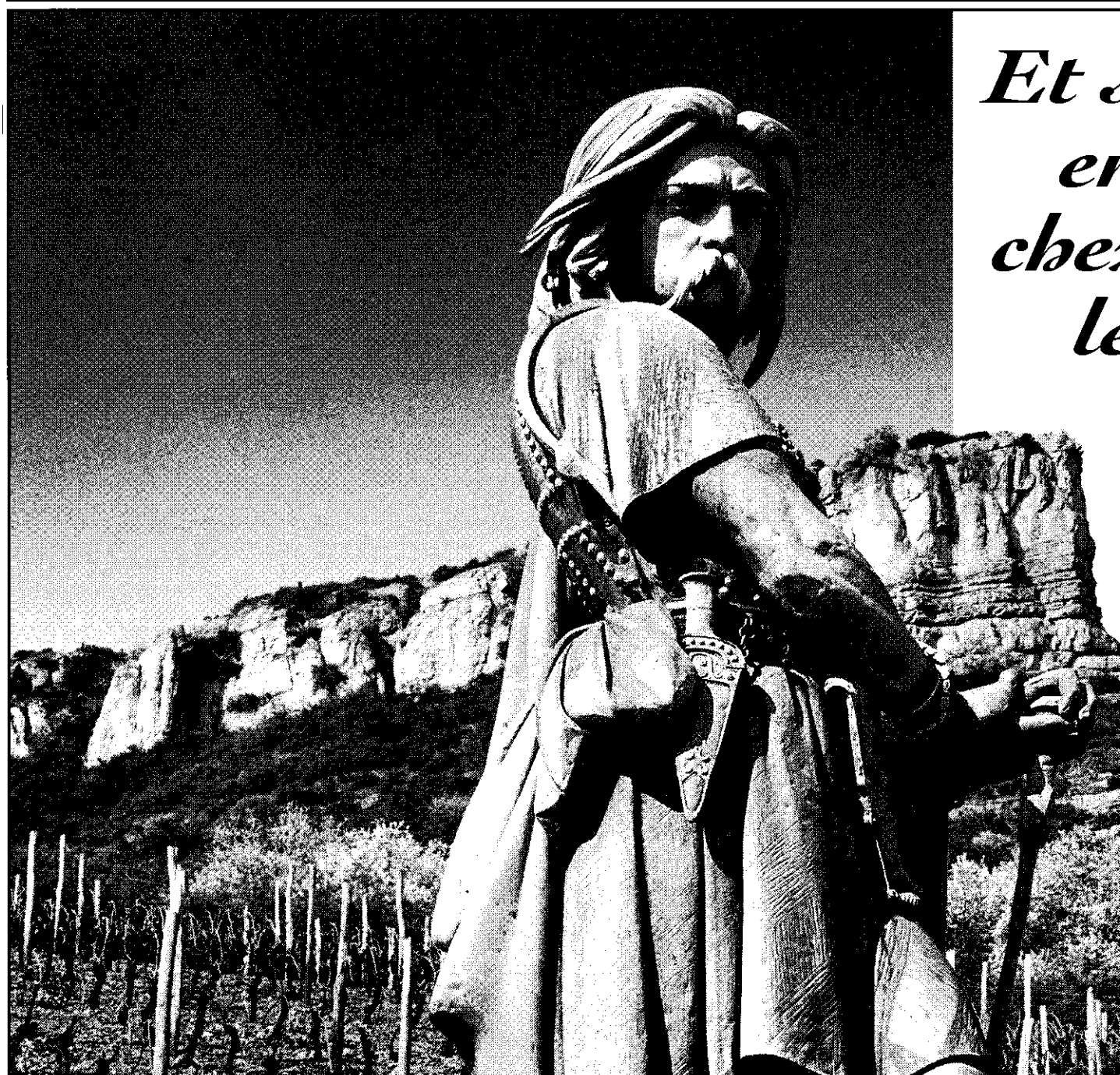
C'est l'époque où les billets arrivent directement de la filiale gabonaise, principal pays d'Elf en Afrique et dont le président Omar Bongo n'est autre que le gendre de Sassou Nguesso. Les dettes s'accumulant, le chef d'Etat obtient des avances de trésorerie en les gageant sur les recettes pétrolières à venir. Les hydrocarbures non extraits sont ainsi gagés jusqu'au-delà de l'an 2000.

En 1992, Pascal Lissouba lui succède à la tête du pays, où il est élu pour cinq ans. Ne bénéficiant pas du soutien d'Elf, le pétrolier français ayant soutenu jusqu'au bout son prédécesseur, il a du mal à obtenir les mêmes accommodements. Les Congolais se tournent alors vers les Américains, en particulier Occidental Petroleum (OXY). Celle-

ci prête instantanément 150 millions de dollars pour assurer le paiement des arriérés de salaires. Il obtient en contrepartie un permis d'exploration. Les pouvoirs publics français réagissent alors très mal à cette intrusion dans leur pré carré et s'emploient à annuler cet engagement. Les relations se normaliseront entre le premier investisseur du pays et son chef d'Etat. Signe de cette détente, en 1996, le professeur Lissouba est venu inaugurer la plate-forme de Nkossa, située en pleine mer à 60 kilomètres des côtes. Dans le même temps, Elf a continué d'obtenir des permis d'exploration, mais le pétrolier français a dû accepter de voir arriver les compagnies américaines, comme dans les autres pays du golfe de Guinée. A ce jour, la carte du domaine minier congolais, situé principalement en mer, est toujours dominé par la firme française, qui doit cependant s'accommoder d'autres prospecteurs comme l'anglo-néerlandais Shell ou les américains OXY, Chevron et Exxon.

Privatisé en 1993, Elf a annoncé une modification de sa politique africaine en se débarrassant de son image de bras séculier du gouvernement sur ce continent. Le groupe affirme haut et clair ne plus vouloir se mêler de la politique des Etats africains. Ce principe est aujourd'hui confronté à la réalité. Sera-t-il maintenu ou écorné ?

Dominique Gallois



*Et si vous partiez en Bourgogne chez nos ancêtres les Gaulois ?*

Savez-vous que le site de la bataille d'Alésia (52 avant JC) se trouve dans l'Auxois, au coeur de la Bourgogne ? Venez visiter ce haut lieu de notre histoire avec vos enfants. L'autoroute culturelle (A6, A5) vous y conduit tout comme elle vous mène aisément à l'Archéodrome de Bourgogne, à proximité de Beaune. Il y a mille Bourgognes en Bourgogne... Pour les découvrir, appelez le Comité Régional du Tourisme :

**N° Vert 0 800 46 73 80**  
APPEL GRATUIT

*Les nouveaux amateurs de Bourgogne.*



**GOUVERNEMENT** Lionel Jospin a réuni, jeudi 12 juin à l'hôtel Matignon, un séminaire du gouvernement pour préparer sa déclaration de politique générale le 19 juin

à l'Assemblée nationale. Tous les ministres et secrétaires d'Etat devaient fournir au premier ministre les priorités de leur action. ● M. JOSPIN devrait engager, à la suite de cette dé-

claration et après délibération en conseil des ministres, la responsabilité de son gouvernement. Il devrait également réunir les préfets le 24 juin au ministère de l'intérieur.

● LA CONCERTATION que le premier ministre a engagée avec les partenaires sociaux s'est achevée jeudi par des entretiens avec la CGT, la CFDT et la CFTC et les organisations

patronales (CNPF, CGPME, UPA). Un consensus s'est dégagé sur le principe d'une revalorisation substantielle du SMIC au 1<sup>er</sup> juillet, les divergences portant sur son montant.

# Lionel Jospin invite ses ministres à la simplicité et à la collégialité

Le premier ministre a invité les membres de son équipe à « rompre avec un style de pouvoir que les Français ne supportent plus ». Laurent Fabius juge que le gouvernement a pris « un bon départ »

LA CONFIDENTIALITÉ demandée par Lionel Jospin à ses ministres et secrétaires d'Etat, réunis jeudi 12 juin, en séminaire à l'hôtel Matignon, n'est pas un vain mot. Les membres du gouvernement devaient respecter les deux clauses du contrat élaboré par le premier ministre : remettre une note d'un feuillet à un feuillet de demi sur les priorités qu'ils souhaitaient voir prises en compte dans la déclaration de politique générale ; ne pas dire un mot à la presse de la teneur des délibérations.

Cette seconde clause n'avait rien d'inédit, mais la novation est qu'elle a été, selon toute apparence, véritablement respectée. Socialistes, communistes, radicaux socialistes, chevènementiste et vert, tous se sont pliés à la loi du silence.

Peu avare de compliments, vendredi 13 juin sur RTL, Laurent Fabius, avant de se féliciter du « bon départ » du gouvernement et du « style de Lionel », a entériné cette règle. « Il faut de la modestie, il faut de la discrétion », a assuré le nouveau président de l'Assemblée nationale, en jugeant que cela valait pour les membres du gouvernement comme pour les députés mais que cela devait s'accompagner, en même temps, d'« une bonne symbiose avec les parlementaires ».

Il faudra donc attendre le jeudi 19 juin, jour de la déclaration de



politique générale du premier ministre, qui sera suivie d'un vote de confiance, pour connaître les grandes orientations d'un gouvernement représentant une majorité « plurielle » mais n'exprimant qu'une seule orientation, une seule ligne.

Un proche de M. Jospin a cependant assuré que cette discrétion ne dissimulait aucune anicroche de fond entre les différentes composantes de la majorité, que ce soit autour du pacte de stabilité et de la préparation du conseil européen d'Ams-

terdam ou de tout autre sujet qui ont été évidemment évoqués lors du séminaire. « Cela n'a pas du tout tourné autour des rapports entre les composantes de la majorité plurielle, les délibérations du gouvernement ne se prêtant pas à ce type d'exercice », a-t-il précisé, en notant que des débats de cette nature relevaient davantage des rapports inter-partis.

Le chef du gouvernement a donc reçu, jeudi, les vingt-six membres de son équipe gouvernementale avant de prendre la « photo de famille » en leur compagnie : le cliché a été fait sans le président de la République, comme lors des deux précédentes cohabitations.

M. Jospin a ensuite retenu ses ministres à déjeuner. Sur ce point, la discrétion n'a pas été de rigueur et le menu a été dévoilé : salade de raie aux coquillages à l'huile d'olive, carré de veau Choisy, nougats glacés et petits fours secs, le tout arrosé d'un Graves 1993 et d'un Saint-Emilion 1985.

La mise en scène de la première réunion gouvernementale, qui se déroulera désormais tous les quinze jours, le jeudi, au lendemain du conseil des ministres au palais de l'Élysée - elle aura lieu

une fois par mois avec les secrétaires d'Etat - a donc débuté aux alentours de 11 heures. Matignon a précisé que cet exercice, hors la présence de Jacques Chirac, n'a pas pour but de doubler le conseil du mercredi qui se tient sous son autorité.

Comme un rituel - c'était déjà la cas en 1981 - les trois représentants du Parti communiste au gouvernement, Marie-George Buffet, Michelle Demessinne et Jean-Claude Gayssot, arrivent ensemble. Dominique Strauss-Kahn, qui a cinq minutes de retard, assure qu'il est toujours à l'heure. Dominique Voynet s'attarde sur le Perron pour répondre aux questions et Claude Allègre montre son cartable pour signifier qu'il recèle la copie demandée par M. Jospin. Martine Aubry signale qu'elle a fait parvenir son devoir, la veille, au chef du gouvernement.

Les membres du gouvernement ont écouté un exposé de M. Jospin reprenant l'esprit et la lettre de la circulaire qu'il a fait publier au *Journal officiel* (Le Monde du 10 juin) et résumant sa vision du travail gouvernemental : « rigueur morale » et « collégialité », en même temps que respect des promesses dans la durée car l'affaire se joue sur l'ensemble de la législation. Il a donc été question de l'impartialité de l'Etat, du comportement des membres du gouvernement qui doit rompre avec « un style de pouvoir que les Français ne supportent plus ». Le premier ministre a aussi insisté sur l'absence impérative de « conseillers officieux » au sein des cabinets. On est prié, en clair, d'avoir le mode de vie simple et lisible qui est réclamé par l'opinion. M. Jospin a indiqué que, dès son arrivée à Matignon, il avait rendu visite au personnel du standard téléphonique. De même, le tutoiement est recommandé dans les réunions de ministres. Que ce soit à l'égard de l'Assemblée nationale, du Sénat ou du Conseil économique et social, les ministres devront faire preuve de « présence » et de « disponibilité ».

Pour la mise en musique, tous les directeurs de cabinet se réuniront le lundi après-midi à Matignon, autour du « patron » du cabinet du premier ministre, Olivier Schrameck, entouré de ses principaux collaborateurs. Il est conseillé aux ministres de maîtriser « individuellement et collectivement » la communication, ce qui, après tout, est le souci de tout pouvoir mais peut, comme un passé récent vient de le montrer, tourner à un verrouillage de mauvais aloi.

La discussion s'est déroulée, selon un proche du premier ministre, dans une ambiance de « travail collectif que Lionel Jospin apprécie »

Quoi qu'il en soit, le porte-parole du gouvernement, Catherine Trautmann, ne doit pas limiter sa fonction au simple compte-rendu, rituel et un peu formel, du conseil des ministres. Enfin, M. Jospin a annoncé qu'il avait convoqué une réunion de préfets, le 24 juin, au

ministère de l'intérieur, pour leur exposer les grands axes de sa politique.

Munis de ce viatique, la quasi-totalité des ministres et secrétaires d'Etat se sont exprimés, avant et après la « photo de famille » et pendant le repas. Selon l'un d'entre eux, « il y a eu un débat de fond sur les choix que nous aurons à faire ». On assure toutefois à Matignon que les membres de l'équipe Jospin ont conscience d'être ministres et qu'ils s'expriment comme tels quand la discussion au sein du gouvernement est terminée et que le premier ministre, en dernier ressort, a tranché. Discussion il y a donc eue.

La question du collectif budgétaire a été abordée. Comme il l'avait fait devant le groupe socialiste de l'Assemblée, M. Jospin a indiqué qu'il y en aura un. L'audit des finances publiques, promis pendant la campagne électorale, devrait être lancé la semaine prochaine. Sur le pacte de stabilité et de croissance européen, la discussion a donné lieu à des « échanges », dit-on pudiquement pour signifier que les uns et les autres ont fait part d'analyses pas forcément convergentes. Le tout, pourtant, s'est déroulée, selon un proche du premier ministre, dans une ambiance de « travail collectif que Jospin apprécie ».

Olivier Biffaud et Michel Noblecourt

« Aucune exception » pour le cumul des fonctions

Lors du séminaire gouvernemental, jeudi 12 juin, Lionel Jospin a rappelé fermement que la règle de non-cumul de fonctions exécutives locales (maire ou président de conseil général) avec celle de ministre devait s'appliquer strictement, conformément à la circulaire du premier ministre publiée au *Journal officiel* du 7 juin (Le Monde du 10 juin). Tous les ministres concernés devront abandonner leur mandat de maire, sans « aucune exception » de taille de ville, d'ici « quelques semaines ». Cette règle s'applique donc aussi à Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat chargée des PME, du commerce, de l'artisanat, qui avait indiqué qu'elle ne souhaitait pas abandonner son mandat de maire de Morlaix, dans le Finistère (17 000 habitants). Jeudi soir, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, a quitté sa fonction de maire de Sarcelles (Val-d'Oise), mais demeure premier adjoint et dispose d'une délégation générale. François Pupponi, qui était premier adjoint (PS), a été élu maire.

## Vote de confiance à l'Assemblée

LIONEL JOSPIN n'avait jamais caché pendant la campagne électorale, avec la prudence qu'il s'imposait pour ne pas se mettre lui-même dans ce rôle, qu'en cas de victoire de la gauche, le nouveau premier ministre devrait présenter une déclaration de politique générale sur laquelle il engagerait la responsabilité de son gouvernement. Cela lui apparaissait, après la formation du gouvernement, comme un acte fondateur de la nouvelle majorité « plurielle » qu'il s'agissait de constituer.

Dans son premier discours suivant son élection à la présidence de l'Assemblée nationale, jeudi 12 juin, Laurent Fabius, après avoir adressé ses « vifs souhaits de succès » à M. Jospin, a indiqué que le premier ministre présenterait, la semaine prochaine, une déclaration de politique générale, « sur la base de laquelle, a-t-il précisé, le gouvernement agira et il engagera la responsabilité de celui-ci ».

Immédiatement après son discours, M. Fabius a donné lecture d'une lettre de Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, informant l'Assemblée nationale que le premier ministre ferait une déclaration de politique générale le 19 juin. M. Vaillant s'est fondé sur l'article 132 du règlement de l'Assemblée, ayant trait aux communications du gouvernement, qui dispose « qu'aucun vote de quelque nature qu'il soit ne peut avoir lieu à l'occasion des déclarations prévues » par cet article. En revanche, l'article 152 du règlement prévoit que la déclaration de politique générale peut être suivie d'un vote engageant la responsabilité du gouvernement. Au cabinet du ministre des relations avec le Parlement, on précise que c'est bien cette dernière procédure qui a été retenue. Elle suppose cependant au préalable que le conseil des ministres en débattenne. Cette demande n'ayant pas été faite le 11 juin, elle devrait l'être au conseil du mercredi 18 juin, à la veille de la déclaration de M. Jospin, dont le texte sera lu au Sénat par Martine Aubry, premier des ministres dans l'ordre protocolaire.

M. N.

Le scrutin régional ne sera pas modifié

Lorsqu'il avait réfléchi sur la modernisation de la démocratie, au cours d'une convention en juin 1996, le Parti socialiste avait prévu de modifier le mode de scrutin régional. Cette réforme n'avait pas été reprise dans le programme bâti pour les élections législatives. Effectivement, malgré le souhait de certains, le gouvernement n'a pas l'intention d'ouvrir ce chantier dans l'immédiat. Son projet, qui consistait à copier le scrutin municipal - limitation de la proportionnelle par une prime majoritaire -, n'aurait pu que déplaire à une partie de la nouvelle majorité, notamment les écologistes.

De plus, alors même qu'une telle réforme aurait dû intervenir rapidement, les élections régionales devant avoir lieu en mars 1998, Lionel Jospin a aussi constaté qu'en deux ans, la droite n'était pas parvenue à dégager une solution acceptable. Il pourra donc faire valoir qu'il ne convient pas de changer la règle du jeu dans l'année précédant la compétition électorale.

## M<sup>me</sup> Notat demande une nette augmentation du SMIC

APRÈS MARC BLONDEL et Marc Vilbenoit mercredi, Louis Viannet a été, jeudi 12 juin, le troisième dirigeant syndical reçu par Lionel Jospin. Le secrétaire général de la CGT a exposé au premier ministre « un certain nombre de mesures immédiates » que le gouvernement devait prendre pour « répondre aux attentes très fortes qui se sont exprimées pendant les élections » législatives. Il a cité notamment « le SMIC, les minima sociaux, l'arrêt du processus de privatisation, l'arrêt des délocalisations, situer la place du secteur public et le problème de la protection sociale ». M. Viannet a surtout insisté sur une revalorisation significative du SMIC qui « serve de stimulant à la négociation salariale ». « Nous avons une revendication, c'est le SMIC à 8 500 francs », mais « entre 8 500 francs et le niveau actuel du SMIC, il y a une marge considérable », a-t-il évalué.

A la revalorisation du SMIC,

Alain Deleu, président de la CFTC, a ajouté celle des prestations familiales. « J'ai demandé au premier ministre un soutien à la consommation à l'égard des personnes les moins avantagées, c'est-à-dire un vrai effort sur le SMIC et sur les prestations familiales », a-t-il déclaré. Le président de la centrale chrétienne a aussi demandé à Lionel Jospin de « poursuivre la réforme de la Sécurité sociale » et de travailler à « un nouveau statut du travailleur », tout en rappelant que la priorité de sa centrale demeurerait l'emploi.

COTISATIONS MALADIE

Dernière à être reçu par Lionel Jospin, après les représentants du patronat, Nicole Notat a décliné, auprès du premier ministre, « une politique en trois volets complémentaires et indissociables » pour les smicards. La secrétaire générale de la CFDT a d'abord demandé une hausse du SMIC, au 1<sup>er</sup> juillet, qui ne soit « pas inférieure » au coup de

hausse du SMIC relativement forte en échange d'une baisse compensatoire des charges des entreprises, ce qui aurait pour vertu d'effoier la demande sans renchérir les coûts.

Jean Gandois avait été chargé par ses pairs de tenir un discours en deux points. Le premier était social : « Si nous voulons que les entreprises de ce pays ne se découragent pas, il ne faut pas que le coût global du travail augmente », a-t-il expliqué au premier ministre. Cela ne veut pas dire que le patronat soit

pouce de juillet 1995, qui avait été de 4 %. Elle a ensuite plaidé pour un basculement des cotisations maladie des smicards sur la cotisation sociale généralisée (CSG), « afin de dégager à nouveau du pouvoir d'achat ». Enfin, elle a proposé une relance de la « négociation par branche professionnelle pour que les smicards ne restent pas des smicards ».

Les acteurs sociaux sont restés en retrait et dans le flou sur le choix de la date pour la tenue de la conférence sur les salaires, l'emploi et la réduction du temps de travail. Insistant principalement sur le fait qu'elle doit être « bien préparée », afin de déboucher sur « des résultats concrets », les syndicats ont même plutôt marqué une préférence pour la rentrée de septembre, ce qui n'exclut pas, néanmoins, une première réunion de cadrage avant le 14 juillet.

Alain Beau-Méry

partisan d'un blocage « des salaires que perçoivent les salariés », mais que toute augmentation des rémunérations devrait être compensée par une baisse des charges sociales pour que le résultat soit sans effet sur la masse salariale supportée par les entreprises.

« CONSERVER LE CAP »

Si le gouvernement ne préservait pas cet équilibre, il adopterait « une solution qui supprimerait des emplois », a assuré le président du CNPF. M. Gandois a souligné que la réduction à 35 heures du temps de travail ne créerait pas d'emplois et que la conférence sur les salaires et les conditions de travail devait être soigneusement préparée, ce qui semble difficile à faire d'ici à la fin du mois de juillet.

Le deuxième message était européen. « Nous sommes toujours des partisans fervents de l'Europe et de la monnaie unique », a rappelé le président du CNPF en invitant le gouvernement « à conserver le cap » du 1<sup>er</sup> janvier 1999 pour la naissance de l'euro. Cette position était aisée à soutenir dans la mesure où le patronat est proche des positions de Lionel Jospin. D'après l'enquête réalisée en mars auprès de 77 PDG par l'institut d'études Rexecode, 73 % d'entre eux sont favorables à un assouplissement des critères de Maastricht pour permettre à l'Italie et à l'Espagne d'adhérer à l'euro d'entrée de jeu. De même, 59 % préfèrent un modèle social « continental » faisant une large place aux négociations avec les syndicats plutôt que le modèle anglo-saxon.

Le président de la Cgpmc lui-

même a adopté un ton plus conciliant. Lucien Rebuffel, qui est aussi conseiller régional RPR, a évidemment tonné contre deux des trois projets qui inquiètent ses mandants : le rétablissement d'une autorisation administrative de licenciement décidé, selon lui, « par un fonctionnaire anonyme du fond de son bureau » et les 35 heures payées 39 qui sont « impraticables » dans une entreprise de moins de cinquante salariés. Mais sur la question de l'augmentation du SMIC il s'est montré accommodant. Sur le même registre que Jean Gandois, il a dit qu'il « n'était pas contre », ne serait-ce que parce qu'il ne voit pas trop comment on arrive à vivre avec 5 000 francs par mois. M. Rebuffel a demandé que cette hausse « soit à coût nul pour les PME, c'est-à-dire que, si on l'augmente de x, on réduise dans le même temps de x les charges sociales sur les salaires des employés ». Pressé de dire quelle hausse serait supportable par les PME, il a répondu que 300 francs par mois représenterait un progrès « substantiel ».

Les artisans n'ont pas été moins ouverts que les autres représentants patronaux. Comme la Cgpmc, Daniel Giron a souhaité au nom de l'UPA que la fragilité des entreprises de moins de dix salariés leur vaille des mesures spécifiques afin qu'elles « aient des raisons d'être dynamiques » en matière d'emploi. Il a refusé une semaine de 35 heures de travail payées 39 et plaidé pour une hausse du SMIC « raisonnable », c'est-à-dire qui n'excède pas 5 %.

Alain Faujas

Dans tous  
les jolis comptes  
il y a des faits.

The Economist



# Les députés de gauche veulent être les gardiens des engagements de la campagne

Le rassemblement des radicaux de gauche, des chevènementistes et des Verts a imposé à Laurent Fabius un deuxième tour pour être élu président de l'Assemblée nationale, entendant ainsi manifester sa mauvaise humeur contre les tentations hégémoniques des socialistes

La nouvelle Assemblée nationale s'est réunie pour la première fois jeudi 12 juin. Au cours de cette séance inaugurale de la onzième législature, Laurent Fabius a été élu président de l'Assemblée nationale, en ob-

tenant 292 voix contre 223 voix à Nicole Catala, député RPR de Paris, au second tour de scrutin. La candidature de l'écologiste Guy Hascoët l'a toutefois empêché d'accéder au « perchoir » dès le

Dans son discours d'investiture, M. Fabius, qui a déjà occupé le « perchoir » entre juin 1988 et janvier 1992, a affirmé que « l'Assemblée nationale de l'an 2000 », « cœur battant de la démocratie », jouera un

« rôle central » pour répondre à la volonté des Français de « changer de politique ». Les députés de la nouvelle majorité entendent de leur côté veiller scrupuleusement au respect des engagements pris

pendant la campagne électorale. Dans les trois composantes de la majorité, on revendique le droit à l'autonomie de parole et de décision. Les socialistes eux aussi refusent d'être de simples députés « godillots ».

LES « AFFRANCHIS » ont fait leur entrée à l'Assemblée nationale. Ce n'est pas une formation politique, pas encore une mode, mais un état d'esprit qui, parcourant les rangs de la gauche, risque bien, s'il se traduit en actes, de bousculer sérieusement les pratiques majoritaires au Palais-Bourbon, les brinquebalant au-delà, sans doute, du besoin de rénovation souhaité par le gouvernement. Pas d'allégeance automatique, une revendication permanente de la liberté d'expression, une conception de la fonction de député proche du mandat impératif. « On ne nous fera pas voter n'importe quoi ! », « Nous sommes là pour faire respecter les engagements de la campagne ! », « nous serons l'aiguillon du gouvernement » ponctuent les propos des élus de base. Vigilance et qui-vive sont partout. Dans ses proclamations, en tous cas, la nouvelle majorité semble se considérer autant comme une instance de contrôle du gouvernement que comme un

soutien. S'affranchir. Depuis le 1<sup>er</sup> juin, chez les alliés du PS comme à l'intérieur même du groupe socialiste, velléités d'indépendance et petits « cabrages » se sont multipliés. Le mini coup de théâtre de la candidature de Guy Hascoët, nouveau député vert du Nord et vice-président du groupe RCV (radical, citoyen et vert) au « perchoir », contre Laurent Fabius, jeudi 12 juin, constitue un signal fort : les députés RCV estiment avoir été floués par le PS dans la répartition des postes-clés de la nouvelle Assemblée. Ainsi, la troisième composante de la majorité a voulu d'entrée de jeu signifier qu'elle ne s'en laissera pas compter.

Dans les couloirs, les écologistes Noël Mamère, Yves Cochet et Guy Hascoët estimaient, jeudi, que « le PS était retombé dans la tentation de l'hégémonie », après le refus du PS de laisser la présidence de la commission des lois à un membre de leur groupe. « Ce groupe est le troisième pilier de la majorité parle-

## Cinq non inscrits

Les cinq groupes du Palais-Bourbon ont remis à la présidence de l'Assemblée la composition de chacun d'entre eux, ainsi que leurs déclarations politiques signées par leurs membres, qui ont été publiées au Journal officiel du vendredi 13 juin. Le groupe socialiste rassemble 250 membres, dont 8 apparentés. Le groupe communiste compte 36 députés, dont deux apparentés. Le groupe Radical, Citoyen et Vert (RCV) réunit 33 députés. Dans l'opposition, le groupe RPR rassemble 140 élus, dont 6 apparentés. Le groupe UDF compte 113 députés, dont 6 apparentés.

Cinq députés n'appartiennent à aucun groupe. Outre Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, et Jean-Marie Le Chevallier, unique député Front national, il s'agit de Dominique Caillaud (UDF-diss., Vendée), Alfred Marie Jeanne (ind., Martinique) et André Thien Ah Koon (div.d., La Réunion).

mentaire et ne sera pas un groupe strapontin », expliquaient-ils, tandis que, furieux, Georges Sarre et Michel Suchod, du Mouvement des citoyens, accusaient les socialistes « de s'être entendus avec les communistes pour tout verrouiller ». En rétorsion, le groupe RCV envisage de présenter la semaine prochaine ses propres candidats à

chacune des présidences de commission. Cette indisciplinisme a de quoi inquiéter le PS, qui avait déjà vu d'un très mauvais œil la formation du groupe RCV. Depuis l'élection du communiste Roger Meï à Gardanne, en octobre 1996, les socialistes sont méfiants vis-à-vis de tout ce qui pourrait peu ou prou ressembler à un rassemble-

ment de forces de gauche dont ils seraient exclus. Seul le choix de Michel Crépeau, radical-socialiste et homme arrangeant, pour présider le groupe RCV, a réussi à les rassurer. Jeudi, M. Crépeau s'est d'ailleurs soigneusement tenu à l'écart de la bataille de présidence. Certains des membres les plus tapageurs de son groupe lui reprochent déjà de n'avoir pas négocié plus tôt, à l'instar des communistes, avec Jean-Marc Ayrault, le nouveau patron des élus socialistes, et Laurent Fabius.

Chez les communistes, l'insoumission est également à l'honneur. On insiste aussi sur une triple liberté de vote revendiquée vis-à-vis du reste de la majorité, du secrétaire national, Robert Hue, et du groupe. Les fondateurs, qui s'étaient abstenus d'élire Alain Bocquet, en 1993, l'ont cette fois conduit sans réticence à la présidence. Si tous ont voté pour M. Bocquet, c'est parce que ce dernier, dans une sorte de surenchère avec la place du Colonel-Fabien,

encourage la « diversité » au sein des rangs communistes.

Le groupe socialiste n'est pas à l'abri. La procédure de désignation de ses candidats aux cinq présidences de commission brigüées par le groupe, mercredi, a été inédite. Les députés ont retenu, au final, une liste quasiment identique à celle initialement préparée par Jean-Marc Ayrault, mais après avoir imposé un vote à bulletins secrets pour chacun des postes à pourvoir.

## NOUVEL ÉQUILIBRE

Pour eux, la forme de la consultation importait autant que les noms. « Le groupe sera très difficile à diriger », prédit Jean Le Garrec, appréciateur expérimenté des mœurs parlementaires. « Chez les députés, il y a un sentiment d'exigence vécu avec une intensité étonnante, souligne-t-il. Cela n'a rien à voir avec 1981, ce sera compliqué. »

Fin capteur de l'air du temps, Laurent Fabius a employé à plusieurs reprises le terme de « décorsetage » dans son premier discours de président de l'Assemblée nationale. « Les gens veulent changer la politique », a-t-il martelé. Cela tombe bien : les députés de la majorité aussi. Dans les couloirs et les groupes, on évoque déjà un nouvel équilibre institutionnel. M. Crépeau parle d'une « nouvelle époque dans la V<sup>e</sup> République ». « C'est la fin du Parlement godillot », explique de son côté Guy Hascoët. « Ce n'est pas la IV<sup>e</sup> République, mais c'est une Assemblée où chacun veut compter. C'est une nouvelle forme d'expression de cette citoyenneté dont chacun parle depuis deux ans », explique le député communiste des Bouches-du-Rhône, Guy Hermier. Quant à Georges Sarre, il ose la formule : « On est entré dans un régime parlementaire, mais personne ne s'en est rendu compte ».

Ariane Chemin  
et Caroline Monnot

## Election du président, mode d'emploi

L'élection du président de l'Assemblée nationale a lieu au scrutin secret à la tribune. Aux deux premiers tours de scrutin, la majorité absolue des suffrages exprimés est nécessaire. Si elle n'a pas été acquise, au troisième tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est élu. Laurent Fabius a été élu au second tour, après avoir manqué de huit voix son élection au premier tour.

● **Premier tour.** Quatre candidats étaient en lice. Compte tenu de la nomination au gouvernement de dix-neuf députés – dont les suppléants ne pourront occuper leur

siège au Palais-Bourbon que le 4 juillet –, il y a eu, au premier tour, 549 votants, et 541 suffrages exprimés. Outre les huit suffrages blancs ou nuls, neuf députés n'ont pas participé au vote. La majorité requise était de 271. Laurent Fabius a obtenu 263 voix, Nicole Catala (RPR) 137, Gilles de Robien (UDF) 111, Guy Hascoët (Verts) 30.

● **Deuxième tour.** Il n'y avait plus que deux candidats. Gilles de Robien et Guy Hascoët, qui s'étaient retirés, ont néanmoins recueilli des suffrages (deux voix pour le premier, une pour le second). Laurent Fabius a été élu par 292 voix sur 535 votants, dont 518 exprimés. Nicole Catala a obtenu 223 voix. Par rapport au premier tour, il y a donc eu 14 députés de plus à ne pas participer au vote, et 23 bulletins blancs ou nuls supplémentaires. La majorité requise était de 260 voix.

## « La rénovation de notre vie publique dépend de nous »

INVITANT l'ensemble des députés – auxquels il a promis que « l'objectivité et l'équité » seraient sa règle – à « construire l'Assemblée nationale de l'an 2000 », Laurent Fabius a affirmé que celle-ci, « dans sa diversité », jouera un « rôle central » pour répondre à la volonté des Français de « changer de politique ».

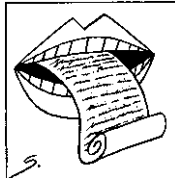
Notant que « le peuple, en se prononçant, a fait passer plusieurs messages », le nouveau président de l'Assemblée nationale a insisté sur la nécessité d'« agir et [de] ne pas décevoir ». « Si, dans certains domaines, des contraintes évidentes existent, pour ce qui est de la rénovation de notre vie publique, le succès dépend strictement de nous », a-t-il ajouté.

Tout en invitant l'Assemblée à « consacrer tout son travail » à « l'ambition de progrès économique et de justice sociale exprimée par le vote des Français », M. Fabius, qui s'est interrogé sur le degré d'adéquation entre « les modalités de la vie parlementaire » et

« celles de la vie réelle », a consacré l'essentiel de son intervention aux évolutions qu'il juge nécessaires dans ce domaine.

Approuvé par son prédécesseur, Philippe Séguin, M. Fabius s'est notamment prononcé en faveur d'une limitation du cumul des fonctions, qui « devra sans doute s'accompagner d'une nouvelle approche du statut des élus ». Notant que « trop d'exécutif tue l'exécutif », l'ancien premier ministre, qui a souhaité que les initiatives parlementaires cessent d'être « bridées par un corset de fer juridico-financier », s'est prononcé pour un renforcement des moyens de contrôle de l'Assemblée.

« Ces murs ne sont pas faits pour nous isoler des souhaits de la population. Ils servent à délimiter, au cœur de l'espace public, un lieu de délibération où (...) les différences les plus fortes peuvent s'harmoniser dans l'intérêt du plus grand nombre », a noté M. Fabius, qui a conclu son intervention en rappelant qu'« il n'y a pas de démocratie authentique sans un Parlement vivant et fort ».



VERBATIM

## Quand Louise Moreau raconte à Arnaud Montebourg ses ennuis avec Michel Mouillot

CE NE SONT d'abord que soixante taches de couleur vives, semées sur les bancs de l'hémicycle, au milieu de la masse des costumes sombres : la veste verte-jaune de Frédéric Bredin (PS, Seine-Maritime) ; le tailleur blanc éclatant de Michèle Alliot-Marie (RPR, Pyrénées-Atlantiques), rose bonbon pour Nicole Ameline (UDF, Calvados), vert vif pour Nicole Catala (RPR, Paris). Marisol Touraine, nouvelle élue socialiste d'Indre-et-Loire, a opté pour une veste saumon et Françoise de Panafieu (RPR, Paris) arbore un éclatant ensemble bouton d'or. Et puis, on

les a entendu rire, ou protester, lorsque Charles Ehrmann (UDF, Alpes-Maritimes), quatre-vingt-cinq ans, a cité Bergson pour saluer l'élection historique de soixante-trois femmes au Palais Bourbon : « Les femmes sont aussi intelligentes que les hommes mais elles ont, en plus, l'intuition, l'instinct ».

Entouré des six benjamins de la nouvelle Assemblée, le doyen ne dédaigne manifestement pas cette éphémère présence au perchoir, auquel il avait accédé, dans les mêmes circonstances, voici quatre ans.

Il ne pensait qu'à cela depuis le soir de la dissolution. Se présentant comme un « républicain modéré », le député des Alpes-Maritimes demande le maintien des lois Pasqua et Debré, et l'organi-

sation d'un référendum sur l'immigration.

Les députés communistes se font rarement remarquer par leur excentricité vestimentaire. C'est l'un d'entre eux, pourtant, nouvel élu de l'Oise, qui a attiré les objectifs des caméras et les micros dans la bousculade de la salle des Quatre-colonnes. Patrice Carvalho est arrivé en bleu de travail, marqué d'un écusson Saint-Gobain. Les huissiers ont examiné le cas de cet ouvrier en activité, et hésité un moment. « J'ai fait valoir que j'avais consulté le règlement, que j'étais en tenue propre et que j'avais une cravate », raconte M. Carvalho. Les huissiers l'ont donc laissé entrer. « Il y a suffisamment d'énergie au Palais-Bourbon, il faut aussi que les gens qui produisent les richesses soient représentés », explique le député de l'Oise.

A trois mètres de là, Alain Bocquet, président du groupe communiste, fulmine en observant le ballet des caméras autour de cette « vedette » d'un jour qu'il dit « ne pas connaître ». « Quand il y aura un Papou dans notre groupe, il viendra en pagne », grogne le patron du groupe. Maxime Gremetz (PC, Somme), parrain évident de cette opération, le congratule : « C'est un Picard, un ouvrier comme moi ! Vous croyez qu'un costume trois-pièces, c'est moderne ? », lance le chef de file de l'opposition à Robert Hue.

Autre vedette de la journée : Jean-Marie Le Chevallier, unique député du Front national. Le maire de Toulon pose sur le peron de l'Assemblée nationale, et répond avec son flegme habituel aux questions des journalistes qui se précipitent autour de lui. « Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce n'est pas M. Séguin le poids lourd de l'opposition. C'est moi. Lui ne pèse que 30 000 électeurs, moi 4 millions », ironise-t-il. En gravissant les travées pour gagner son siège, M. Le Chevallier

prend soin de saluer François Lémouzy (RPR, Tarn), qui avait sollicité les voix lepénistes entre les deux tours. Son voisin de séance, Jean-Yves Le Déaut, député socialiste de Meurthe-et-Moselle, refuse quant à lui tout échange. « Je lui ai fait un cul-tourné », explique-t-il avec gourmandise.

## « Vous êtes sympathique pour quelqu'un qui a fait déménager Juppé »

Quoique nouveau, l'écologiste Guy Hascoët (RCV, Nord) semble très à l'aise, au milieu de la (mini) tempête politique que suscite sa candidature au « perchoir ». En sortant de l'hémicycle, devant un bouquet de micros, il déclare, mi-figue, mi-raisin : « Je me suis trouvé un peu à l'étroit dans mon fauteuil, mais aussi à cause de l'ambiance », dit-il, faisant allusion à « l'attitude hégémonique du groupe socialiste », selon la formule d'un autre écologiste, Noël Mamère (RCV, Gironde). Bête curieuse de cette nouvelle assemblée, le groupe Radical, Citoyen et Vert (RCV) est au centre des conversations. Il est vrai que l'alliance entre les radicaux du PRS et les chevènementistes du Mouvement des citoyens a visiblement un peu de mal à prendre. Pour le moment, Michel Crépeau préfère en rire. Il parle de son groupe « au nom de plastique », et dit : le groupe « rose, vert, gris », les gris étant les chevènementistes.

A droite, on n'a pas davantage réussi à se mettre d'accord pour un candidat unique au « perchoir ». Candidat de premier tour, Gilles de Robien (UDF, Somme) plaisante : « J'ai failli être président de l'Assemblée ». Un peu gé-

née de symboliser cette division, la candidate du RPR, Nicole Catala, jure qu'il ne s'agit pas d'un « coup prémédité », mais juste d'un « petit faux pas ». Elle peut se féliciter d'avoir recueilli d'autres voix que celles des députés RPR. Philippe de Villiers (Vendée) montre l'enveloppe et le bulletin de vote « Catala » qu'il s'appête à déposer dans l'urne.

Placé par le hasard de l'ordre alphabétique de cette première séance à côté du député communiste Jean Vila (Pyrénées-Orientales), M. de Villiers pensait qu'il s'agissait d'un élu socialiste : « Dommage, nous aurions pu discuter de Maastricht », dit-il dans les couloirs. Le voisinage entre Marisol Touraine et Jean Tibéri n'a pas dépassé le strict minimum : « bonjour madame », « bonjour monsieur ». En revanche, Louise Moreau (UDF, Alpes-Maritimes) et Arnaud Montebourg (PS, Saône-et-Loire) semblent avoir sympathisé. Le jeune avocat à l'origine de l'affaire des logements de la ville de Paris assure que la doyenne de l'Assemblée a été « intarissable »

sur ses démêlés avec Michel Mouillot, l'ancien maire de Cannes condamné pour malversations. « « Vous êtes sympathique pour quelqu'un qui a fait déménager Juppé », m'a-t-elle dit », raconte M. Montebourg. Claude Goasguen (UDF, Paris) a averti son voisin Jean Glavany (PS, Hautes-Pyrénées), promis au poste de premier vice-président de l'Assemblée : « Quand tu présideras la séance, j'espère que tu te souviendras que tu as été un trublion sur ces bancs ».

Une fois les résultats proclamés, M. Ehrmann a invité Laurent Fabius à s'installer dans le fauteuil présidentiel qu'il abandonne « avec tristesse ». M. Fabius, vêtu d'un costume et d'une cravate sombres, affirme que « l'Assemblée nationale de l'an 2000 », « cœur battant de la démocratie », jouera « un rôle central ». Et il s'empresse de saluer ses prédécesseurs, dont Philippe Séguin, qui a, en signe d'approbation, souvent hoché la tête en écoutant son successeur.

Récit service France

## QUELS CONSEILLERS POUR QUEL MINISTRE ?

20 000 biographies exhaustives (politique, administration, communication, entreprises)  
les 36 660 maires (notices succinctes) mises à jour quotidiennement

biographies sur Minitel

08 36 29 1789

(9,21 F TTC / Minute) - Société Générale de Presse Bulletin Quotidien - Correspondance de la Presse

## Le Parlement européen

informe avoir lancé un appel d'offres ouvert portant sur du mobilier destiné aux salles de réunion du bâtiment Espace Léopold à Bruxelles, rue Wiertz.

Le marché global réparti en lots comprend 930 sièges et 36 tables.

L'avis à paraître au Journal officiel des Communautés européennes a été envoyé à l'Office des publications des Communautés européennes le 15 mai 1997.

Le cahier des charges peut être demandé par fax avant le 30 juin 1997 transmis à l'attention du service de l'équipement, bât. BAK, bur. 4/67 à L - 2929 Luxembourg au n° (+ 352) 4300 4918 en y indiquant la référence « A.O. salles de réunion ».

La date limite pour le dépôt des offres est le 24 juillet 1997



# L'inflation reste à son plus bas niveau depuis quarante ans

Les prix ont augmenté de 0,2 % en mai et de 0,9 % sur un an

Selon les premières estimations publiées vendredi 13 juin par l'Insee, la hausse des prix à la consommation a été de 0,2 % en mai. Sur un an,

la progression est donc, comme en avril, de seulement 0,9 %. Il s'agit de la plus faible évolution depuis exactement quarante ans. Cette très

faible progression, particulièrement spectaculaire pour les prix industriels, trouve son origine dans l'atonie de la demande intérieure.

**APRÈS LES STATISTIQUES** sur la croissance au premier trimestre de 1997 (*Le Monde* du 6 juin), c'est le deuxième indicateur économique important que l'Insee publie depuis l'installation du nouveau gouvernement et il n'est guère plus réconfortant : il laisse apparaître que l'économie française est encore affectée par de réelles tensions déflationnistes. Certes, le dernier chiffre mensuel, rendu public vendredi 13 juin, est, à première vue, trompeur. Il laisse entendre que les prix à la consommation ont progressé en mai de 0,2 %, ce qui constitue un résultat moins atypique que celui d'avril (0 %) ou plus encore ceux de l'année 1996, aussi bien en juin (-0,1 %), juillet (-0,2 %), août (-0,3 %) ou encore novembre (-0,1 %).

Le retour des prix sur une pente plus classique, en mai, ne fait, pourtant, guère illusion. Il s'explique par une forte hausse des prix de l'alimentation (+0,8 %), en raison de la flambée saisonnière des prix des produits frais (+3,6 %), et notamment des fruits. Mais de nombreux autres prix sont en stagnation ou en baisse, à commencer par ceux des produits manufacturés du secteur privé (-0,1 %). En glissement sur un an, la tendance apparaît d'ailleurs clairement : la hausse des prix est de 0,9 % à la fin du mois de mai, contre 2,4 % en mai 1996. Ce niveau annuel de 0,9 %, déjà constaté en avril, constitue la plus faible progression jamais enregistrée en France depuis juin 1966 (+1,2 %). Pour relever un niveau d'inflation plus faible, en rythme annuel, il faut même remonter à mai 1957 (-0,3 %).

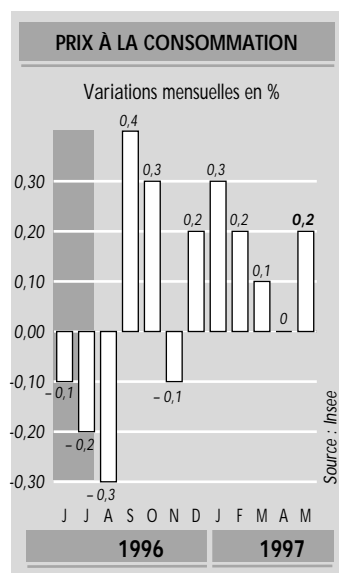
C'est donc, en quelque sorte, un

anniversaire : voici très exactement quarante ans que l'économie française n'avait pas connu une inflation aussi basse ou, si l'on préfère, des tensions déflationnistes aussi fortes. L'explication n'a rien de mystérieux. Si les prix sont, depuis un an, aussi bas, c'est que l'économie française a connu, au cours de cette période, une croissance molle.

## TENSIONS DÉFLATIONNISTES

Avec une croissance qui a plafonné à seulement 1,5 % en 1996 (après 2,1 % en 1995), l'activité a été peu soutenue. La demande intérieure a été particulièrement déprimée. Logiquement, les industriels ont donc serré leurs marges pour tenter de préserver leurs parts de marché.

Plus grave, cette tendance s'est visiblement poursuivie au début de 1997, puisque, selon les premières estimations, la croissance a continué à être très faible au premier semestre de 1997, avec une hausse de seulement 0,2 % du produit intérieur brut et une baisse de 0,3 % de la demande intérieure. L'Insee a, par ailleurs, indiqué, dans sa der-



nière enquête du mois d'avril que les investissements industriels (en volume) pourraient progresser d'à peine 2 % en 1997, soit 4 points de moins que ce qui était initialement prévu.

Les derniers résultats connus de la croissance et des prix consti-

tuent donc l'endroit et l'envers d'une même conjoncture : l'activité étant faible, l'inflation, elle-même se ralentit fortement. L'inflation réelle, ou « sous-jacente » comme disent les experts, (c'est-à-dire hors tarifs publics et produits à prix volatils et hors effets des mesures fiscales) est même encore inférieure. Selon l'estimation faite en avril par l'Insee, elle atteint seulement 0,8 %, en glissement annuel.

Pour le moyen terme, le gouvernement a, certes, quelques raisons d'espérer, puisque la plupart des conjoncturistes estiment que l'activité devrait se consolider au second semestre de 1997. Encore faut-il, pour que cette prévision se réalise, que la demande intérieure, pour l'heure toujours faible, prenne le relais d'un demande étrangère soutenue. A ce titre, les statistiques de l'inflation des prochains mois seront particulièrement attendues parce qu'elles permettront, elles aussi, de mesurer si cette demande intérieure redevient un peu plus dynamique.

Laurent Mauduit

## Lionel Jospin et le Parti socialiste bénéficient d'un préjugé favorable dans l'opinion publique

**IL SERAIT ABUSIF** de prétendre que le gouvernement de Lionel Jospin et la majorité de gauche fraîchement élue bénéficient d'un véritable état de grâce dans l'opinion publique. Ils peuvent, cependant, compter sur un préjugé favorable, comme en

témoignent trois sondages réalisés au lendemain de la formation du gouvernement. Selon le baromètre mensuel d'Ipsos pour *Le Point* (daté 14 juin), effectué les 6 et 7 juin auprès d'un échantillon national de 940 personnes, 44 % des personnes interrogées

portent un jugement favorable sur l'action du premier ministre ; 21 % ont un jugement défavorable, et 35 % ne se prononcent pas.

Cette attitude d'expectative est confirmée par l'enquête de Louis-Harris pour *Valeurs actuelles* (daté 13-19 juin), réalisée à la même date auprès d'un échantillon de 1 004 personnes, et selon laquelle 43 % des personnes interrogées évaluent de façon positive l'action de Lionel Jospin, contre 42 % qui ne se prononcent pas et 15 % qui ont un jugement négatif.

## RECU DE JACQUES CHIRAC

Enfin, selon l'enquête de la Sofres pour *Le Figaro magazine* (daté 14 juin), effectuée du 4 au 6 juin auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, 63 % des personnes interrogées font confiance au premier ministre, contre 32 % d'avis contraire et 5 % de sans opinion. Le Parti socialiste profite également de sa victoire. Il est la seule des grandes formations politiques dont l'action est jugée positivement par les Français, avec 54 % d'opinions favorables (+ 5) contre 35 % de jugements défavorables (- 11), selon Ipsos.

A l'inverse, le président de la République subit le contrecoup de la défaite de son camp. Sa cote de popularité retombe à 35 %, en baisse de 11 points par rapport à mai, selon Ipsos. Ce recul est spectaculaire chez les sympathisants du RPR, avec 68 % d'opinions favorables, en retrait de 22 points en un mois.

Cette rechute de Jacques Chirac est également nette pour Louis-Harris (32 % d'opinions favorables, en recul de 5 points). Mais la Sofres, qui interroge les Français sur la confiance qu'ils portent au chef de l'Etat et non sur la façon dont ils jugent son action, enregistre un mouvement inverse, puisque le président de la République regagne trois points, avec 41 % de bonnes opinions, contre 57 % de mauvaises.

Gérard Courtois

## Un résultat net consolidé en hausse de 54 % :

l'année 1996 confirme la performance et la solidité de Groupama.

Après avoir connu depuis cinq ans une augmentation régulière de ses résultats, Groupama enregistre une année 1996 exceptionnelle, avec une progression de 54 % de son bénéfice net consolidé, une des meilleures performances parmi les grands groupes français d'assurance. "Ces excellents résultats sont le fruit de la politique engagée par Groupama. Ils mettent également en relief le bon développement du Groupe dans tous ses métiers" se félicite Bernard Delas, Directeur Général.

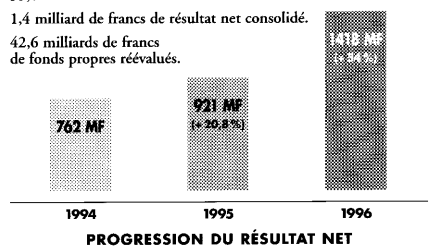
Le Groupe dispose d'une solvabilité et d'une capacité d'investissement à la hauteur de ses ambitions en terme d'acquisition de parts de marché. Il a ainsi tous les moyens de conforter sa position de grand assureur mutualiste à vocation généraliste.

Première mutuelle d'assurance de France, Groupama a un réseau unique et original de distribution, qui s'appuie sur 10.000 Caisses Locales, 24 Caisses Régionales, 15.000 salariés et 5.800 mandataires. La densité et la proximité de ce réseau sont un atout maître dans un service à une clientèle professionnelle et de particuliers.

Groupama exerce ses activités tant dans le domaine de l'assurance de dommages et de l'assurance de la personne, que dans celui de la collecte et de la gestion de l'épargne. Innovation, sécurité et qualité des produits caractérisent son action.

## 1996 EN CHIFFRES :

5 millions de clients.  
35,6 milliards de francs de chiffre d'affaires.  
1,4 milliard de francs de résultat net consolidé.  
42,6 milliards de francs de fonds propres réévalués.



**GROUPAMA**  
1<sup>ère</sup> MUTUELLE D'ASSURANCE

## Le délai de contestation des élections est clos

**LE DÉLAI DE RECOURS** en annulation d'élections législatives devant le Conseil constitutionnel a expiré jeudi 12 juin à minuit. Marc Fraysse, candidat du RPR dans la 2<sup>e</sup> circonscription du Rhône, distancé, au premier tour, de 492 voix par le RPR dissident Henry Chabert, a relevé dix-sept griefs contre celui-ci, dont « l'apposition d'affichettes avec injures publiques et calomnieuses » et « la fourniture d'avantages et de services par des personnes morales de droit privé et public », « des hommes, du matériel et des voitures de la mairie de Lyon ».

A Paris, Yves Contassot (Verts), adjoint au maire du 3<sup>e</sup> arrondissement et candidat dans la 1<sup>re</sup> circonscription, a demandé l'annulation de l'élection de Laurent Dominati (UDF-PR). M. Contassot estime que « près de sept cents électeurs ont voté dans le seul 3<sup>e</sup> arrondissement sans remplir les conditions légales », M. Dominati ayant bénéficié de deux cent trente-quatre voix d'avance seulement sur Dominique Bertinotti (PS). Selon M. Contassot, M. Dominati a fait circuler un bus publicitaire la veille du scrutin, au mépris du code électoral.

## DÉPÊCHES

■ **DÉFENSE** : Paul Quilès, désigné par le PS pour présider la commission de la défense nationale de l'Assemblée nationale, a qualifié le rendez-vous citoyen de « système coûteux, inutile, contraignant pour les jeunes et, de plus, qui désorganise un peu plus nos armées ». « Il est évident que ce système doit être revu », a ajouté M. Quilès vendredi 13 juin sur Europe 1. Le projet de réforme du service national, qui a créé ce rendez-vous, n'a pas été définitivement adopté par la précédente législature.

■ **PROTECTION SOCIALE** : Jean-Pierre Davant, président de la Mutualité française (FNMF), a été reçu, jeudi 12 juin, par le président de la République, auquel il a demandé de défendre la spécificité des mutuelles par rapport aux compagnies d'assurances devant les instances européennes (*Le Monde* du 10 juin). Ce dossier peut « être un des volets de la construction d'une Europe sociale », a souligné la FNMF dans un communiqué, affirmant que le président de la République s'était « engagé à défendre personnellement ces positions auprès de la Commission européenne ».

■ **CONGÉ** : Christian Martin (UDF-FD), réélu député de la 3<sup>e</sup> circonscription du Maine-et-Loire, après avoir reçu entre les deux tours le soutien du Front national, a annoncé, jeudi 12 juin, qu'il se mettait « en congé » de Force démocrate. M. Martin précise avoir pris cette décision « avec l'accord » du président de FD, François Bayrou, « dans un souci d'apaisement des esprits à la suite des attaques » dont il a « fait l'objet ces derniers jours ».

■ **MARCHE** : le Parti communiste a appelé, jeudi 12 juin, à participer à la manifestation, samedi 14, à Amsterdam, qui accueillera les « marches européennes contre le chômage », parties il y a deux mois de différentes villes d'Europe. Une délégation du PC, conduite par Annick Mattighello, membre du bureau national du PCF, participera à ce rassemblement.

■ **FONCTION PUBLIQUE** : Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, rencontrera les responsables des organisations syndicales de fonctionnaires mardi 17 et mercredi 18 juin.

■ **MER** : Didier Quentin, secrétaire général de la mer, a démissionné de ce poste qu'il occupait depuis novembre 1995. Un décret publié au *Journal officiel* du 13 juin, signé par Jacques Chirac et Lionel Jospin, précise qu'« il est mis fin, sur sa demande, à ses fonctions ». Didier Quentin a été élu député (RPR) de Charente-Maritime dimanche 1<sup>er</sup> juin et ne pouvait cumuler les deux fonctions.

**dunhill**

AD 2000 le nouveau stylo signé ALFRED DUNHILL.

BOUTIQUE ALFRED DUNHILL, 15, RUE DE LA PAIX, PARIS  
LISTE DES REVENEURS AGRÉÉS DISPONIBLE AU 01 44 13 93 93

Ligne AD 2000 à partir de 895 F. Modèle présenté en fibre de carbone : 4950 F.

Le Guide du Pouvoir publie

## Les nouveaux députés

Biographies & photos, 128 p.  
100 frs

Editions Jean-François Doumic  
Tél. 01 42 46 58 10

**POLICE** Il semblait acquis, vendredi matin 13 juin, que la proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, de remplacer l'actuel directeur de la police judi-

ciaire parisienne, Olivier Foll, par Patrick Riou, ne susciterait guère d'opposition de la part du président de la République. ● LE DÉPART d'Olivier Foll mettra un terme à ce qu'il

est convenu d'appeler l'« affaire Foll-Tiberi », allusion à la décision prise le 27 juin 1996 par le patron de la PJ parisienne d'ordonner à ses policiers de ne pas assister le juge

Halphen lors d'une perquisition au domicile du maire de Paris. ● SANS ENGAGEMENT partisan connu, Patrick Riou avait, en décembre 1994, été brutalement déchargé de ses

fonctions de sous-directeur des affaires économiques et financières de la PJ par le ministre de l'intérieur Charles Pasqua, alors qu'il enquêtait sur l'affaire des HLM de Paris.

## Patrick Riou succéderait à Olivier Foll à la tête de la PJ parisienne

M. Chirac ne devrait pas s'opposer au remplacement, sur proposition de M. Chevènement, de l'actuel directeur de la police judiciaire de la préfecture de la police de Paris, mis en cause en 1996 dans l'affaire de la perquisition au domicile de M. Tiberi

LE PREMIER SIGNAL fort adressé à la police par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, est limpide. En réclamant le départ du directeur de la police judiciaire parisienne, Olivier Foll, le nouveau ministre montre à l'institution policière la voie d'un Etat impartial et républicain. Dans un projet de décret adressé pour signature au président de la République, Jacques Chirac, M. Chevènement invite l'Elysée à ne pas s'opposer à la mutation d'un haut responsable policier qui, malgré sa sévère condamnation par la justice, avait été maintenu en poste par le gouvernement Juppé.

Déjà paraphé par le locataire de la Place Beauvau, le projet de texte n'attend plus que la signature présidentielle, tout comme celui décrétant le remplacement de M. Foll par le contrôleur général Patrick Riou à la tête de la PJ parisienne.

Ce double mouvement de responsables policiers ne devrait pas susciter d'opposition du côté de l'Elysée, indique-t-on de source officielle, alors que la présidence de la République a fait savoir, par un communiqué du 12 juin, qu'elle ne ferait aucun commentaire, avant leur publication au *Journal officiel*, sur les nominations de hauts fonctionnaires nécessitant la signature du chef de l'Etat.

Contrairement aux dernières déclarations de Jean-Louis Debré évoquant le début d'une « chasse aux sorcières », le départ de M. Foll vers l'Inspection générale de la police nationale – traditionnel « cimetière des éléphants » pour les hauts responsables policiers remerciés par le gouvernement – et l'arrivée annoncée de M. Riou à la PJ parisienne ne s'apparentent pas au début d'une valse de mutations, confie-t-on Place Beauvau. Le nou-

veau ministre de l'intérieur entend en effet respecter les principes de l'impartialité de l'Etat, en se montrant attaché à une gestion des cadres supérieurs de la police nationale sur des critères strictement professionnels. Mais le cas de M. Foll a été considéré comme celui d'un responsable s'étant délibérément placé hors des principes d'impartialité, tout au long de ce qui restera comme l'« affaire Foll-Tiberi ».

Cette position fait écho à celle adoptée par le Parti socialiste au début de l'année, après le rejet par la Cour de cassation du pourvoi formé par M. Foll contre son retrait d'habilitation d'officier de police judiciaire. Joignant sa voix à celles des organisations de la gauche policière et judiciaire, notamment la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) et le Syndicat de la magistrature (SM), le porte-pa-

role du PS, François Hollande, avait été très net : « Nous demandons instamment la suspension de M. Foll. Si M. Debré se contente de le maintenir en donnant à son adjoint les moyens de police judiciaire, il recourt à un procédé qui conduisant à ne pas appliquer une décision de justice. M. Debré pratique ainsi la désobéissance qu'il condamne par ailleurs. »

### Le ministre de l'intérieur s'entoure de spécialistes des dossiers policiers

La méthode dessinée par le nouveau locataire de la Place Beauvau en matière de gestion des responsables policiers ne s'oriente cependant pas vers des changements à marche forcée des actuels dirigeants de la police nationale. Le ministre de l'intérieur est entré dans une phase d'étude approfondie des dossiers intéressant la sécurité intérieure, pendant laquelle

il participe à des entretiens de fond avec les directeurs déjà en poste à la tête des différents services composant la direction générale de la police nationale.

A son cabinet, M. Chevènement s'est d'ores et déjà entouré de spécialistes des dossiers policiers. Le préfet Patrice Bergougnoux, un ancien officier de police qui fut un conseiller influent au cabinet du ministre de l'intérieur Pierre Joxe, avant d'être nommé secrétaire général de la zone de défense de Paris puis de rejoindre le secrétariat général de la défense nationale (SGDN), a été appelé par le nouveau ministre pour prendre en charge les affaires policières à son cabinet. Lui aussi ancien proche de M. Joxe, auprès duquel il fut notamment le responsable des affaires immobilières et financières à la direction générale de la police nationale, Christophe Lanne-longue, rapporteur à la Cour des comptes, a rejoint le cabinet pour s'occuper des affaires budgétaires.

M. Bergougnoux sera secondé par l'ancien secrétaire général du Syndicat des commissaires et des hauts fonctionnaires de police

(SCHPHN, très majoritaire dans le corps des commissaires) Jean-Pierre Havrin, qui était dernièrement le directeur départemental de la sécurité publique dans le Gard. La nomination du commissaire Havrin peut être analysée comme le signe de la volonté ministérielle d'engager les responsables de terrain dans l'obtention des résultats de la politique gouvernementale de sécurité. Cette dernière sera précisée lors de la déclaration de politique générale qui sera définie, jeudi 19 juin, par le premier ministre, Lionel Jospin.

D'ici là, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, qui a rencontré le premier ministre ces derniers jours pour en discuter, continue de progresser dans sa connaissance des dossiers policiers. Membre d'un « gouvernement pluriel », dans lequel il représente le Mouvement des citoyens, M. Chevènement n'entend en effet pas reprendre au pied de la lettre le programme pour la sécurité qui avait été adopté, en début d'année, par le bureau national du PS.

Erich Inciyan

## L'OPJ qui n'avait pas voulu assister un juge d'instruction

DU PASSAGE d'Olivier Foll à la tête de la police judiciaire parisienne, on retiendra surtout l'« affaire Foll-Tiberi », calamiteux symbole de l'engagement partisan

### PORTRAIT

Olivier Foll n'a jamais dissimulé ses sympathies partisans

d'un haut responsable policier et de la résurgence du fonctionnement dans la police d'un « Etat-RPR » que l'on croyait révolu. Le 27 juin 1996, le directeur de la police judiciaire de la préfecture de police de Paris (PJPP) avait en effet pris une décision lourde de conséquences : quittant les chemins balisés du droit pénal, le contrôleur général Foll avait ordonné à ses policiers de ne pas assister le juge d'instruction Eric Halphen lors d'une perquisition au domicile du maire de Paris. Cette tentative d'entraver l'action d'un juge chargé d'une enquête sur les fausses factures de la région parisienne, portant sur les éventuelles sources de financements occultes d'élus RPR, avait valu à M. Foll d'être sévèrement sanctionné par la justice. Elle lui avait également valu un soutien sans faille de la part du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré.

Pendant près d'une année, Olivier Foll a fait mine d'ignorer que le code de procédure pénale place la police judiciaire sous la direction, la surveillance et le contrôle de l'autorité judiciaire. Chargée du contrôle de la PJ dans la capitale, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait pourtant critiqué son comportement en des termes particulièrement sévères : « Le directeur de la police judiciaire

a agi avec précipitation et sans discernement », notait-elle dans son arrêt du 21 octobre 1996 ; « l'ordre qu'il a donné de ne pas assister le juge (...) n'a aucune justification légale ». Considérant que le responsable policier avait « failli à ses devoirs d'OPJ », la chambre d'accusation avait suspendu l'habilitation de M. Foll aux fonctions d'OPJ pour une durée de six mois.

Malgré cette sanction sans précédent, confirmée, en février, par la Cour de cassation, devant laquelle il s'était pourvu, le patron de la PJPP avait été maintenu en fonction grâce à l'appui intéressé du gouvernement d'Alain Juppé. Il est vrai que M. Foll avait affirmé avoir pris sa décision sans en référer au pouvoir exécutif. Il est non moins vrai que son choix avait été dicté, de toute évidence, par des considérations partisans et par le souci de préserver les intérêts du maire de Paris. Sans y réussir d'ailleurs tout à fait : menée sans l'aide des policiers, c'est la perquisition du juge Halphen au domicile des époux Tiberi qui a permis de saisir le fameux rapport de Xavière Tiberi – rédigé à la hâte mais payé 200 000 francs par la présidence (RPR) du conseil général de l'Essonne – à l'origine des actuels ennuis judiciaires du maire de Paris.

### UN « MILITANT » DU RPR

Avant d'acquiescer auprès de ses collègues policiers l'image d'un « militant » du RPR, M. Foll avait connu une carrière de pur produit de la PJ parisienne. A partir de 1965, cet homme aujourd'hui âgé de cinquante-huit ans a d'abord appris le métier sur le terrain, notamment à la tête du commissariat du quartier de la Goutte-d'Or. De 1976 à 1978, il a occupé des postes de direction à la brigade des mineurs, puis à la brigade de répression du banditisme, avant d'être

nommé chef de brigade territoriale. Chef adjoint de la brigade criminelle de 1979 à 1982, M. Foll avait alors refusé, par solidarité, de remplacer le chef de cette unité-phare, Marcel Leclerc, dont l'éviction par le ministre de l'intérieur socialiste Gaston Defferre avait provoqué des remous dans la police et sur la scène politique.

Les sympathies de M. Foll pour le parti néogaulliste, qu'il n'a jamais dissimulées, s'étaient encore accentuées dans les tumultes de l'« affaire Jobic », qui avait tendu les relations entre la police parisienne et la gauche judiciaire. Devenu sous-directeur adjoint de la PJ parisienne en février 1987, après avoir dirigé la brigade des stupéfiants et du proxénétisme, M. Foll avait pris fait et cause pour son jeune collègue, Yves Jobic, accusé de proxénétisme par des prostituées avant d'être totalement blanchi par la justice.

Quittant pour la première fois la PJ parisienne, en juin 1989, M. Foll avait rejoint la direction centrale de la police judiciaire à un poste non opérationnel (sous-directeur de la police technique et scientifique). En 1993, le retour de la droite aux affaires l'avait conduit à Maignon pour devenir chargé de mission pour les questions policières au cabinet d'Edouard Balladur. Voulu revenir à la PJPP « par la grande porte » – celle du directeur –, il avait succédé, en décembre 1995, à Claude Cancès, autre « grand flic », sans attache politique connue. Jamais explicitées par le gouvernement Juppé, les raisons de ce limogeage avaient été interprétées, à l'époque – cette analyse a, depuis, gagné en crédibilité – comme une volonté de prise en main de la PJ parisienne par le nouveau pouvoir.

E. In.

### PORTRAIT

Patrick Riou devra restaurer des relations de confiance avec les magistrats

peuvent entrer en lice pour le fauteuil de patron du Quai des Orfèvres. Mais, à la différence d'Olivier Foll, M. Riou a effectué ce périple obligé sans faire montre d'aucun engagement partisan. Il s'est montré soucieux de respecter le délicat équilibre imposé par la loi à la police judiciaire, placée sous la double tutelle de la hiérarchie administrative du ministère de l'intérieur et de l'autorité judiciaire, en essayant de lui préserver une indépendance relative à l'égard du pouvoir exécutif.

Ce souci d'équilibre entre les pouvoirs n'a pas toujours été couronné de succès puisque, en décembre 1994, alors qu'il dirigeait la sous-direction des affaires économiques et financières de la PJ parisienne, Patrick Riou avait été brutalement déchargé de ses fonctions par le ministre de l'intérieur de l'époque, Charles Pasqua. L'épisode avait illustré la difficulté de piloter les services policiers chargés des dossiers politico-financiers les plus brûlants. Il s'agissait, tout particulièrement, de l'affaire des fausses factures de la région pari-

sienne, qui, instruite à Créteil par le juge Eric Halphen, a fait suivre des chemins semés de révélations et d'embûches aux enquêteurs de la police financière parisienne. En novembre 1994, l'enquête du juge Halphen avait ainsi directement mis en cause le ministre de la coopération, Michel Roussin.

Averti de sa mise en examen imminente, M. Roussin avait dû démissionner en urgence de ses fonctions ministérielles. Quelques heures après sa démission, le 14 novembre, il avait été accompagné par les policiers financiers pour des perquisitions à son domicile et à son ancien bureau de ministre. La police avait alors scrupuleusement suivi les injonctions du juge Halphen, qui, des mois plus tard, devait ordonner un non-lieu au bénéfice de M. Roussin dans cette affaire. Toujours sous la houlette du juge Halphen, les enquêteurs dirigés par M. Riou avaient aussi mis la main sur la copie d'une lettre, découverte chez un faux facturier habituel du RPR, citant les noms de personnalités haut placées, dont l'actuel préfet de police de Paris, Philippe Massoni, et l'ancien conseiller pour la sécurité du premier ministre Alain Juppé, Jean-Michel Roulet...

On conçoit que, après des épisodes aussi épineux, M. Riou ait quitté sans déplaisir un secteur où les affaires sensibles sont suivies à la loupe par le pouvoir exécutif. Touché par une mutation présentée comme une promotion, il a rejoint, en décembre 1994, le poste – spécialement créé pour cette occasion – de coordonnateur national

de la lutte antiterroriste basque. Resté par la suite au siège du ministère de l'intérieur, M. Riou s'est occupé des relations extérieures de la police nationale au cabinet de son directeur général, Claude Guéant.

### UN HOMME D'ÉQUIPE

Son retour annoncé à la tête du Quai des Orfèvres, après son départ par la Place Beauvau, le voit réintégrer, à l'âge de cinquante ans, une police judiciaire parisienne où il a passé un quart de siècle. Ce pilier de la PJ parisienne est un homme d'équipe. Il est l'un des membres fondateurs du club dit de la « Poularde », du nom d'un restaurant parisien où se réunissaient jusqu'à une date récente – ces rencontres ont lieu à présent dans un autre établissement –, une fois par mois, depuis le début des années 80, un noyau de commissaires de la même promotion, recevant à leur table des célébrités comme Serge Gainsbourg ou Christine Oc-  
trent.

Patron de la PJ parisienne, M. Riou mettra à profit l'expérience acquise à tous les niveaux d'une « grande maison » où il a notamment été chef de section, sous-chef et enfin chef, de 1989 à 1992, de la brigade criminelle, ainsi que chef de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme. Il aura la charge de restaurer des relations de confiance entre la PJ parisienne et les magistrats, bien dégradées à l'issue du mandat de son prédécesseur.

E. In.

## Les ambiguïtés d'une tutelle que se disputent les ministères de l'intérieur et de la justice

EN QUELQUES HEURES, le jour de la perquisition du juge Halphen au domicile des époux Tiberi, Olivier Foll est devenu le symbole de l'ambiguïté qui caractérise actuellement le statut de la police judiciaire. Théoriquement, la « PJ » est placée sous la tutelle de la justice : elle est dirigée par le procureur de la République, surveillée par le procureur général et contrôlée par la chambre d'accusation. Dès qu'un juge d'instruction est saisi, les policiers sont en outre placés sous l'autorité directe du magistrat instructeur. « Lorsqu'une information est ouverte, précise le code de procédure pénale, la police judiciaire exécute les délégations des juridictions d'instruction et défère à leurs réquisitions. »

En réalité, le contrôle de l'autorité judiciaire sur la police est d'une efficacité très relative. « Affirmé dans son principe, il est souvent plus théo-

rique que réel », soulignait, en 1991, la commission « Justice pénale et droits de l'homme » présidée par le professeur de droit Mireille-Delmas-Marty. Administrativement, la police judiciaire dépend en effet non de la Place Vendôme, le ministère de la justice, mais de la Place Beauvau, le ministère de l'intérieur : c'est donc aux responsables de ce dernier que revient l'encadrement, au jour le jour, des enquêtes, mais aussi la notation des policiers et leurs avancements de carrière.

Cette double tutelle a des origines historiques. A l'époque du code d'instruction criminelle, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'y avait pas de police, au sens moderne du terme : les enquêtes étaient directement menées par les procureurs et les juges d'instruction. Avec la révolution industrielle et l'urbanisation, une véritable police a progressive-

ment vu le jour, mais il a fallu attendre le code de procédure pénale de 1958 pour que son travail soit clairement encadré. « Cette histoire a laissé des traces, souligne Marcel Lemonde, conseiller à la cour d'appel de Versailles, ancien commissaire et auteur d'une thèse sur les relations police-justice (*Le Monde* du 29 octobre). *L'aspect longtemps officieux de la police n'a pas facilité son contrôle.* »

### UN CAS D'ÉCOLE

Dans les affaires sensibles, et notamment les dossiers économiques et financiers, la Place Beauvau prend souvent le pas sur la Place Vendôme. L'affaire Foll est un véritable cas d'école. Entre les ordres du juge Halphen et ceux de leur hiérarchie, les policiers n'ont pas hésité un instant : ils ont violé le code de procédure pénale. Souvent, les pra-

tiques sont plus sinieuses. Valéry Turcey, le secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats, raconte ainsi que, lorsqu'il était juge d'instruction à Lille, le chef de cabinet du préfet avait attiré son attention sur le procès-verbal de synthèse d'une affaire d'abus de biens sociaux... que le magistrat n'avait pas encore reçu. Le premier exemplaire du PV avait été destiné non au juge, mais à la hiérarchie policière.

Pour éviter ces dérives, certains demandent que la police judiciaire soit directement rattachée à la chancellerie. C'est le cas du sénateur (RPR) du Haut-Rhin Hubert Haenel, qui présidait, en 1991, la commission de contrôle sénatoriale sur l'autorité judiciaire. « Le ministre de l'intérieur peut s'ingérer, accélérer ou « engluer » une enquête et une instruction dans les dossiers « suivis » et

pointus », résumait-il dans *Etudes*, en 1996, en demandant la constitution d'une commission d'enquête sénatoriale sur la police judiciaire.

### « SÉISME ADMINISTRATIF »

Le rattachement direct de la PJ au ministère de la justice avait en revanche été écarté par la commission Delmas-Marty. « Un tel séisme administratif n'est guère concevable », notait-elle en préconisant des solutions plus pragmatiques : la création d'un corps d'inspection unique de la police judiciaire siégeant à la chancellerie et l'harmonisation des circonscriptions de PJ et de la carte judiciaire.

Depuis le début des années 90, de petits pas symboliques ont peu à peu été accomplis. Un bureau de la police judiciaire a ainsi été créé au ministère de la justice. La loi du 4 janvier 1993 a renforcé le pouvoir

de notation du procureur général : désormais, son évaluation est prise en compte pour toute décision d'avancement. Enfin, depuis 1994, les modalités de création et les critères de compétence des services de police judiciaire, qui relevaient auparavant du seul ministère de l'intérieur, sont déterminés après consultation de la chancellerie.

Dans l'attente d'un véritable rattachement de la police judiciaire à la Place Vendôme, les deux principaux syndicats de magistrats – le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) et l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) – plaident aujourd'hui en faveur du modèle italien. Dans la péninsule, des pools d'enquêteurs spécialisés travaillent directement sous l'autorité de la magistrature.

Anne Chemin



# Un psychiatre est déclaré responsable du suicide d'un de ses patients

L'arrêt condamnant le médecin et la clinique qui accueillait le malade est définitif

La Cour de cassation a rejeté, mardi 10 juin, le pourvoi formé par un médecin psychiatre contre un arrêt de la cour d'appel de Lyon le jugeant ci-

vilement responsable du suicide d'un de ses patients qu'il avait autorisé à quitter la clinique où il était soigné. La cour d'appel avait jugé qu'il re-

venait au médecin d'« apprécier l'opportunité de mesures particulières pour éviter que le malade compromette sa sécurité ».

UN PSYCHIATRE qui n'avait pas, selon la cour d'appel de Lyon, « protégé contre lui-même » un de ses patients, a été déclaré civilement responsable du suicide de celui-ci. Cet arrêt rendu par les magistrats lyonnais est désormais définitif : le pourvoi formé par le médecin contre la décision a en effet été rejeté, mardi 10 juin, par la première chambre civile de la Cour de cassation.

Jean-Pierre Cardon, qui souffrait d'une grave dépression, était en traitement à la clinique Mon Repos d'Ecully (Rhône) depuis le 23 août 1990. Un mois plus tard, il avait quitté l'établissement au volant de sa voiture afin de se rendre à son domicile, où il s'était suicidé avec sa carabine. Estimant que la responsabilité de la clinique et du médecin, Catherine Dubernard, était engagée, sa femme et sa fille les avaient assignés en justice, demandant 230 000 francs de dommages-intérêts au titre du préjudice moral, 5 millions de francs au

titre du préjudice matériel et 30 000 francs pour les frais d'obsèques. Elles reprochaient au docteur Dubernard de ne pas avoir pris « les mesures de surveillance nécessaires ».

Le psychiatre avait répondu qu'en autorisant la sortie de M. Cardon elle n'avait pas commis d'erreur de diagnostic : dans le cas des dépressions névrotiques anxieuses, notait-elle, un séjour de vingt-sept jours avec des doses d'Anafranil était suffisant, d'autant que le patient n'avait, selon elle, jamais manifesté sa volonté de se suicider. Le docteur Dubernard avait également rappelé au cours de la procédure que Jean-Pierre Cardon s'était fait hospitaliser de son plein gré.

Dans un jugement rendu le 24 février 1994, le tribunal de Lyon avait rejeté ces arguments. Soulignant que le psychiatre « ne saurait s'exonérer de toute responsabilité au seul motif que son malade n'aurait pas manifesté d'idées suici-

dares », le tribunal notait que le médecin, « seul maître du traitement et seul averti de l'état pathologique de son client », devait « apprécier l'opportunité de mesures particulières pour éviter que le malade compromette sa sécurité ». « Le docteur Dubernard, concluaient les juges, qui, après trois semaines de traitement, a constaté que l'état de santé du docteur Cardon n'avait pas évolué et a augmenté les doses initialement prescrites et qui, malgré un délai de sept jours de traitement à cette dose plus forte - délai trop court, selon les experts, pour assurer une amélioration significative et durable - et qui n'a pas, malgré cela, réétudié avec son patient et sa famille les conditions de sortie du docteur Cardon et ne lui a pas interdit de conserver les clefs de son véhicule, a commis une faute qui engage sa responsabilité. » Le tribunal l'avait condamné à verser 160 000 francs à la famille au titre du préjudice moral, 300 000 francs de provi-

sions au titre du préjudice financier et 30 000 francs en remboursement des frais d'obsèques.

En appel, les magistrats de Lyon avaient suivi le même raisonnement. « Le docteur Dubernard, qui avait retardé la date de sortie définitive de la clinique de Jean-Pierre Cardon, dont l'état de santé n'évoluait pas favorablement, aurait dû revoir avec son patient et sa famille les conditions dans lesquelles Jean-Pierre Cardon pouvait être autorisé à quitter provisoirement le lieu de soins, soulignait la cour d'appel dans un arrêt rendu le 9 février 1995. (...) L'essentiel aurait été d'enlever à Jean-Pierre Cardon les clefs de son véhicule et il appartient au médecin psychiatre de convaincre son patient et de le protéger contre lui-même. » La cour d'appel de Lyon avait confirmé la condamnation du docteur Dubernard, mais elle avait estimé qu'il n'y avait pas lieu à dommages-intérêts.

Anne Chemin

# Lourdes peines de prison requises après l'accident de la grue de Toul

Le procureur épargne le grutier, Gérard Sicchia

NANCY

de notre correspondante

Le procureur de la République a requis, jeudi 12 juin, devant le tribunal correctionnel de Nancy, des peines de prison ferme contre quatre responsables de l'entreprise SAE Ramelli en charge du chantier de Toul où s'était effondrée, le 26 janvier 1995, une grue, causant la mort de six lycéens. Au terme d'un réquisitoire sévère, Robert Finielz a demandé quatre à cinq années d'emprisonnement, dont deux à trois ans ferme, contre le chef de chantier Antonio Estanqueiro, qui a fait « sciemment le pari d'un risque mortel ». Trois à quatre ans, dont un à deux ferme, ont été requis contre Claude Pailhe, conducteur de travaux, coupable « par son silence, son inaction ». A l'encontre de Pierre Barrois, le directeur d'agence SAE Ramelli, et Jean-Claude Caput, le directeur technique, ont été requis deux à trois ans d'emprisonnement, dont un an à dix-huit mois ferme pour le premier, et, pour le second, deux ans, dont un an ferme.

Une peine de principe a été demandée pour Gérard Sicchia, le grutier. Le concernant, le procureur de la République a déclaré ne pas se « sentir humainement de lui faire des reproches. Il a été le premier puni par ses blessures ». Et puis, a ajouté le procureur, « peut-on exiger d'un ouvrier intérimaire en situation précaire de résister au chantage manifeste et de sacrifier son emploi ? »

M. Finielz a longuement détaillé, dans ses réquisitions, les prescriptions du code de travail en matière de sécurité, les recommandations de la caisse régionale d'assurance-maladie bafouées par les dirigeants de l'entreprise d'un bout à l'autre de la chaîne, « sacrifiées au nom du rendement ». Le matin, M<sup>e</sup> Jean-Louis Teissonnière, partie civile pour la CGT, avait mené la charge : « Antonio Estanqueiro, le chef de chantier, est le bouc émissaire idéal. Il est un trop bon coupable pour être le principal coupable », avait-il souligné.

Le procureur s'est appuyé sur le

volet sécurité du code du travail pour souligner que sa finalité première était d'assurer protection à ceux qui travaillent dans l'entreprise, mais qu'elle s'étendait aux tiers dans ce qu'il a qualifié de « zone de danger ». « La sécurité a un coût dont la compression peut être tentante. Il appartient aux chefs d'entreprise d'intégrer cette valeur. »

Il a évoqué les contraintes techniques de ce chantier urbain de construction de vingt-cinq logements au cœur de Toul. « Des contraintes visibles, avec une grue haute de 40 mètres qui survole obligatoirement les habitations environnantes ».

« DISSIMULATION ET MENSONGE »

La SAE Ramelli, qui accusait depuis quelque temps un retard de huit jours, s'était engagée à le résorber. « En dix semaines, quatre grutiers se sont succédés, a précisé le procureur. Le recours à l'intérim systématique présente des avantages pour l'entreprise : la flexibilité de l'emploi et la maîtrise totale du salarié. On est ici face à un grutier insuffisamment formé au maniement de son engin, en totale dépendance vis-à-vis de son employeur et qui n'a pas pu faire jouer son droit de retrait, cette faculté de descendre de la grue s'il l'estimait nécessaire. »

A 16 h 24, ce 26 janvier 1995, « une minute avant le drame, le vent soufflait à 79 km/h », reprend-il pour s'indigner de la fuite des responsabilités qui a caractérisé les prévenus au fil des débats : « Ils sont toujours prompts à faire peser sur les autres leurs propres responsabilités, en venant presque nier aujourd'hui l'existence du vent. » Et de fustiger « l'organisation irrationnelle » de l'entreprise, une « forteresse pleine de certitudes, d'omissions et de silences ». Tout au long du réquisitoire est distingué le cas du grutier, Gérard Sicchia, le seul à qui ne peuvent être reprochés « dissimulation et mensonge », a estimé le procureur. L'audience devait se poursuivre le 13 juin avec les plaidoiries de la défense.

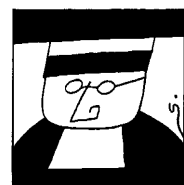
Monique Raux

# Trois experts face à l'insaisissable maladie mentale de Monique Bertaud

BESANÇON

de notre envoyé spécial

La mécanique judiciaire s'accommode difficilement des éléments fournis par la psychiatrie. Cette constatation s'impose après la dernière journée de l'instruction à l'audience du procès de Monique Bertaud, cette neurologue de soixante-cinq ans accusée d'avoir tué sa petite-fille Sarah, âgée de neuf ans, le 8 octobre 1992. La veille, la cour d'assises du Doubs avait entendu deux experts psychiatres parler de paranoïa en arrivant à deux conclusions diffé-



PROCÈS

rentes. Pour le docteur Michel Dubec, le délire de l'accusée aurait « aboli son discernement ». Pour le docteur Daniel Zagury, celui-ci aurait été seulement « altéré » (Le Monde du 13 juin).

Jeudi, un troisième expert, le docteur Cordier, est venu dire que le jugement de Monique Bertaud avait été « altéré par sa relation quasi fusionnelle » avec la petite Sarah. Il se refuse à parler de délire et de paranoïa. Il évoque seulement une personnalité pathologique comportant « des traits paranoïaques ». Il reste que la cour d'assises se trouve face à trois spé-

cialistes lui apportant chacun une réponse différente. Le docteur Cordier contourne cet obstacle par une boutade : « La psychiatrie est un peu moins qu'une science et un peu plus qu'un discours. »

M<sup>e</sup> Henri Leclerc, défenseur de M<sup>me</sup> Bertaud, observera que, malgré quelques nuances d'appréciation, un expert suggérerait l'abolition totale du discernement et les deux autres une simple altération. Juridiquement, les conséquences de ces conclusions sont prévues par l'article 122-1 du nouveau code pénal. Il dispose que la personne dont le discernement a été aboli « n'est pas punissable », alors que celle dont le discernement aura été « altéré » peut être condamnée. Le jury n'est tenu à aucune obligation puisqu'il n'est guidé que par l'« intime conviction ».

« ANGOISSE PERMANENTE »

Mais comment, alors, parler du « mobile » d'un crime ? A l'évidence, la justice a besoin de repères solides, et le défilé des derniers témoins s'est déroulé dans une ambiance plus terre à terre. Il y eut cette voisine de M<sup>me</sup> Bertaud qui se livra à une interminable « expertise » fondée sur les poncifs chers aux psychologues des couloirs du cœur. Mais surtout,

l'audience revenait à la thèse la plus simple : celle d'une grand-mère envahissante qui n'aurait pas supporté que sa fille, Laurence, l'empêche de voir sa petite-fille autant qu'elle le voulait. C'est pour punir Laurence que M<sup>me</sup> Bertaud aurait tué Sarah. Deux expertises psychiatriques ont fait table rase de cette thèse, mais l'heure n'est plus aux finesses de réflexion. « Quand on lit ce dossier, il n'y a pas d'amour », estime un policier.

Laurence Bertaud a peut-être accepté l'idée que sa fille avait été victime d'une maladie mentale. Appelée à la barre à la demande d'un juré, elle a expliqué l'« angoisse permanente » de sa seconde fille, Julie, face à une éventuelle libération de celle que Laurence refuse désormais de considérer comme sa mère et qu'elle a choisi de désigner par son nom de jeune fille : M<sup>me</sup> Rasquin. Pour la justice, c'est toujours M<sup>me</sup> Bertaud. Monique Bertaud a nié toute maladie, avant de lâcher cette phrase : « Oui je me sens coupable. Cette culpabilité m'écrase. On m'a demandé si je regrettais. J'ai failli dire non. Le mot n'est pas adapté, on regrette d'avoir casé une thèze. Ce n'est pas du regret c'est une douleur. » Verdict vendredi 13 juin.

Maurice Peyrot

# Jean-Michel Darcourt, marathonien des prétoires et champion de la procédure

NANTES

de notre envoyé spécial

Un jour, peut-être, Jean-Michel Darcourt figurera dans le Livre des records. Au chapitre « justice », rubrique « procédure », cet homme de quarante-huit ans, au physique de rugbyman, sera consacré champion de la plainte et de l'assignation. Tenir la chronique de ses démêlés judiciaires exige en effet une rigueur de greffier, tant les dossiers sont complexes et enchevêtrés. Au total, il affirme être en conflit avec quatre-vingt-trois personnes. De leur côté, ses adversaires évaluent à deux cents le nombre d'actions liées, depuis 1988, à ce justiciable hors norme, suspecté d'être à la fois un procédurier obsessionnel et un escroc aux mille facettes.

M. Darcourt, domicilié près de Nantes, est avant tout un marathonien des prétoires. Dans l'ouest de la France, il n'est pas un tribunal qui n'ait eu à traiter l'une de ses affaires. La Cour de cassation elle-même a examiné plusieurs de ses pourvois. Dans la plupart des cas, il se dit victime de vols, de dettes impayées ou de destruction de preuves. « Je ne suis pas venu au monde pour faire des procédures, clame-t-il, je suis ruiné, on me doit plus de 7 millions de francs ! C'est un scandale sans précédent, pire que l'affaire Dutroux ! J'ai mouillé trente magistrats ! » Quiconque s'oppose à cette thèse s'expose à des poursuites. Ses cibles se comptent par dizaines : des gendarmes et des policiers, accusés de vol ; d'anciennes compagnies ; des banques, des assureurs ; ses frères, ses sœurs, sa mère, son épouse ; des magistrats - dont le conseiller Renaud Van Ruymbeke - suspectés de malversations et poursuivis en suspicion légi-

time... Même s'il a obtenu gain de cause dans certaines affaires, Jean-Michel Darcourt n'est pas seulement une « victime ». De Brest à Nantes, plusieurs particuliers et des membres de sa famille lui reprochent des vols de chèque ou des falsifications de document, notamment de fausses reconnaissances de dettes. « Il attaque tout le monde pour mieux se protéger, s'indignent-ils, c'est une manière de prendre les devants et de jouer sur l'éclatement des dossiers. » Leur association, Vérité et Justice, a pour objet de « soutenir et défendre toutes les victimes de M. Darcourt ». Elle tiendra son assemblée générale le 14 juin, à Vannes.

« De deux choses l'une : soit il attire les emmerdements, soit c'est un simulateur hors pair »

L'histoire prêterait à sourire si elle ne débouchait pas sur une situation ubuesque. « Plus personne ne sait quoi faire face à lui », constate une source judiciaire. « C'est un procédurier type, précise un magistrat breton, tous les parquets de la région le connaissent, ses écrits n'ont aucun sens. » Les particuliers, eux, ne comprennent pas comment il a pu bénéficier de l'aide juridictionnelle. Dès le 13 mars 1992, l'expert-psychiatre Jean-Baptiste Richard écrivait en effet : « La personnalité de M. Darcourt

comporte des traits de caractère paranoïaque : nous y retrouvons la mégalomanie, l'absence d'autocritique et la fausseté du jugement, les relations conflictuelles à autrui et les difficultés d'insertion socioprofessionnelles et conjugales. »

A l'initiative de son propre fils et d'un de ses frères, M. Darcourt a été placé sous curatelle, autrement dit sous la coupe d'une personne désignée par le juge des tutelles afin de contrôler ses activités. Depuis le 6 juillet 1996, il ne peut engager d'action en justice sans l'accord de ce curateur. Celui-ci n'a cependant qu'un pouvoir limité. D'abord, parce que M. Darcourt conteste le bien-fondé de cette mesure et interjette appel dès qu'il se voit opposer un refus. Surtout, les dossiers ouverts il y a plusieurs années continuent de courir, obligeant les particuliers à ferrailer devant les tribunaux.

Ainsi, l'ostéopathe brestois Jean Rochedreux, que M. Darcourt considère comme le principal responsable de ses déboires, évalue à 600 000 francs l'argent déboursé en « trente procès ». « Il nous bouffe la vie, c'est kafkaïen », poursuit Catherine Jan, présidente de l'association. La jeune femme a porté plainte en août 1995 pour vol de chèque et chiffre son préjudice à 33 000 francs. Autres plaignants : M. et M<sup>me</sup> Hays, retraités, propriétaires du local occupé par M. Darcourt depuis 1994 : « Il ne paye pas ses loyers et nous accuse de l'avoir cambriolé ! Le dossier traîne, on ne sait plus quoi faire. » Les magistrats mesurent l'absurdité de la situation. Dans une lettre adressée le 22 avril à M. Rochedreux, les services du procureur général près la cour d'appel de Rennes dénonçaient ces « débordements et délits procéduraux ». Ils soulignaient

le « caractère intolérable du comportement de M. Darcourt, qui a plus qu'abusé du droit d'ester en justice aux frais du contribuable ».

Cet autodidacte, issu d'une famille de onze enfants, se présente comme un « spécialiste des transferts technologiques » et travaille à la rénovation de véhicules. A l'entendre, son parcours professionnel l'aurait conduit en Libye - « j'ai été emprisonné et tabassé » -, en Algérie - « j'ai été conseillé de Houari Boumediène » -, au Musée Grévin - « directeur technique » - et même à l'ONU, en tant qu'« expert international » auprès du Bureau international du travail (BIT). Véri-

fications faites, il n'a jamais fait partie de ces organismes. De son côté, le Musée Grévin confirme l'avoir eu pour employé, mais « certainement pas comme directeur technique ». M. Darcourt, déjà condamné pour vol avec violence, publicité mensongère et subornation de témoin, ne serait-il donc qu'un affabulateur ?

Quelques personnes l'assistent dans son « combat ». C'est ainsi qu'un huissier de justice de Landivisiau, Christian Goasduf, et un avocat nantais, M<sup>e</sup> Dominique Toussaint, apparaissent dans de multiples dossiers. Un magistrat, au moins, lui apporte son soutien :

Bernard Delextrat, juge aux affaires familiales à Bressuire (Deux-Sèvres). M. Darcourt rappelle sans cesse qu'il sollicite ses conseils, même pour rédiger les quarante-deux requêtes en suspicion légitime contre des magistrats ! Interrogé par Le Monde, M. Delextrat se montre prudent : « Il me demande ce que j'en pense, mais je n'ai que sa version des faits, je ne me prononce pas sur le fond. De deux choses l'une : soit il attire les emmerdements, soit c'est un simulateur hors pair. » Ses adversaires retiennent la seconde hypothèse.

Philippe Broussard




## VOLLS

**DEPART DE PARIS**

<b>LA CORSE</b>	<b>870F</b>
<b>NAPLES</b>	<b>980F</b>
<b>LISBONNE</b>	<b>980F</b>
<b>SHANNON</b>	<b>990F</b>
<b>IZMIR</b>	<b>1100F</b>
<b>HERAKLION</b>	<b>1290F</b>
<b>LOUXOR</b>	<b>1650F</b>
<b>NEW YORK</b>	<b>1920F</b>
<b>*DAKAR</b>	<b>2090F</b>
<b>CAYENNE</b>	<b>2650F</b>
<b>COTONOU</b>	<b>2690F</b>
<b>KILIMANDJARO</b>	<b>3440F</b>
<b>ANTANANARIVO</b>	<b>3900F</b>

**ALLER RETOUR**

A CERTAINES DATES  
HORS TAXES AERIENNES  
\* DEPART DE LYON, MARSEILLE,  
TOULOUSE : 2 530F  
180 AGENCES EN FRANCE  
0 803 33 33 33 (1,49F LA MINUTE)  
3615 NF (1,29F LA MINUTE)  
<http://www.nouvelles-frontieres.fr>



**distributeur d'énergie**

# Les commissions versées en marge du contrat allemand auraient reçu l'aval des dirigeants d'Elf

Un ancien directeur du groupe affirme que M. Bérégovoy avait été informé

Les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky ont organisé, mercredi 11 juin, une confrontation entre trois protagonistes de l'affaire du rachat,

par Elf, de la raffinerie de Leuna, dans l'ex-RDA : l'ancien directeur du raffinage, Alain Guillon, l'intermédiaire Hubert Le Blanc-Bellevaux - tous

deux incarcérés - et l'homme d'affaires André Guelfi. Les trois hommes se sont présentés comme de simples exécutants.

LES DESSOUS financiers de l'acquisition par Elf-Aquitaine, en 1992, de la raffinerie de Leuna et du réseau de distribution d'essence Minol, en ex-Allemagne de l'Est, ont été au cœur de la confrontation triangulaire organisée, mercredi 11 juin, par les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky. Saisies, depuis le 28 avril, d'un réquisitoire supplétif visant les commissions versées à l'occasion de cette transaction internationale (*Le Monde* du 30 avril), les deux magistrats avaient fait extraire de leurs cellules respectives Alain Guillon, ancien directeur de la branche raffinage-distribution du groupe Elf, et l'homme d'affaires Hubert Le Blanc-Bellevaux, qui fut l'un des intermédiaires utilisés par Elf dans le montage financier de l'opération Minol-Leuna. Elles avaient aussi convoqué l'intermédiaire André Guelfi, dont l'une des sociétés au Liechtenstein, Nobleplac, a permis le transit de deux commissions : l'une de 256 millions de francs, en vertu d'un contrat de lobbying entre Elf et Nobleplac ; l'autre de 13 millions de deutschmarks (43 millions de francs), en contrepartie d'une « étude technique » qui n'aurait constitué, en fait, qu'une simple traduction de documents existants (*Le Monde* du 28 mai).

Signé le 21 septembre 1991 entre la Société nationale Elf-Aquitaine (SNEA) et la société Nobleplac, représentée par le mandataire d'André Guelfi, Roland Trachsel, le contrat prévoyant le versement de 256 millions de francs a été décrit par Alain Guillon - qui en était le signataire pour Elf - comme ayant reçu l'aval de la « hiérarchie » du groupe pétrolier. L'ancien directeur du raffinage a

insisté sur la nécessité d'un tel travail de lobbying en faveur du rachat de Leuna et de Minol, compte tenu des réticences exprimées dans l'ex-Allemagne de l'Est. Il se serait toutefois inquiété de savoir si la signature d'un tel contrat entraînait bien dans le cadre de ses délégations, mais que la décision en avait été prise par un comité de direction d'Elf formé de huit personnes, en présence d'un représentant de l'Etat, et présidé par le PDG d'alors, Loïk Le Floch-Prigent.

Le groupe pétrolier était encore une entreprise publique : M. Guillon a précisé que « l'autorité de tutelle » avait été informée de cet accord très spécial, en la personne du « premier ministre », alors Pierre Bérégovoy. Déposant à titre de témoin, le 19 mars, l'ancien responsable pour Elf des pays de l'Est, Maurice Mallet, avait évoqué, lui, les parrainages politiques sous lesquels s'était organisée l'acquisition de la raffinerie de Leuna et du réseau Minol par Elf, parlant d'une opération réalisée « sous incitation politique » à la suite d'un « accord entre M. Kohl et M. Mitterrand ».

## « RÔLE TECHNIQUE »

A sa manière, M. Le Blanc-Bellevaux a lui aussi invoqué la responsabilité hiérarchique : interpellé le 3 juin par les policiers de la brigade financière à son retour d'un voyage à Singapour, il a affirmé n'avoir joué qu'un rôle « technique », exécutant les consignes transmises par Alfred Sirven, alors directeur chargé des « affaires générales » au sein du groupe Elf et considéré comme l'éminence grise de l'ancien PDG, Loïk Le Floch-Prigent. Jusqu'ici protégé des investigations judiciaires par

son statut de résident suisse, et aujourd'hui sous le coup d'un mandat d'arrêt international (*Le Monde* du 14 mai), M. Sirven est mis en cause dans plusieurs opérations contestées du groupe Elf. Les bordereaux bancaires saisis en Suisse montrent qu'il fut encore le destinataire, via le compte 57007 SA ouvert à la CBI-TDB Union bancaire privée de Genève, d'une commission de 8,17 millions de marks (27 millions de francs), prise sur les 13 millions de marks versés par Thyssen, dans des conditions similaires à celles qui lui avaient permis, déjà, de percevoir une partie (5 millions de dollars) de la commission versée par Elf sur une opération pétrolière au Venezuela, et répartie grâce aux bons offices d'André Guelfi...

Interrogé le 28 mai, M. Guelfi - lui-même placé en détention provisoire du 28 février au 4 avril - a confirmé le versement par Elf d'importantes commissions en marge de l'opération allemande. M. Guelfi a admis avoir joué le rôle de répartiteur des commissions, via une série de comptes suisses, en précisant que les instructions lui étaient données par Hubert Le Blanc-Bellevaux - ce que ce dernier continue de nier. S'agissant de la destination des sommes, M. Guelfi a tout au plus consenti à confirmer les chiffres avancés par le quotidien financier suisse *L'Agefi*, dans son édition du 30 avril : sur les 256 millions de francs versés par Elf à Nobleplac, 36 millions furent virés sur le compte d'une société du Liechtenstein, Showfast, et les 220 millions restant à la société Stand by esta (également du Liechtenstein). Le détail de ces mouvements figure, au demeurant, parmi les pièces saisies en Suisse le 22 mai,

au siège du cabinet fiduciaire Orgafid, chargé de la gestion des sociétés d'André Guelfi.

Lors de son audition, M. Guelfi avait ajouté qu'Hubert Le Blanc-Bellevaux, alors sous contrat avec Elf, avait conservé, en rémunération de ses propres services, une commission de 1,5 million de dollars (environ 8,5 millions de francs), ce que l'intéressé avait contesté. Mercredi, M. Guelfi est revenu sur cette déclaration, précisant que ladite commission avait en fait été destinée à un « ingénieur », dont la tâche avait consisté à traduire et à mettre en forme les documents rassemblés dans la fameuse « étude technique » vendue par Nobleplac. Cet ingénieur anonyme aurait souhaité être payé en espèces.

L'enquête des juges français, assistés du juge genevois Paul Perraudin, saisi de plusieurs commissions rogatoires internationales, montre que cette étude fut en réalité payée par le groupe allemand Thyssen, alors partenaire d'Elf dans l'opération Minol-Leuna, et qu'elle n'aurait donc servi que d'habillage à la contribution du groupe allemand aux travaux de « lobbying » commandés par Elf.

En d'autres termes, les 13 millions de marks auraient constitué la part de Thyssen sur le règlement des 256 millions de francs... Il reste alors à savoir ce qu'est devenue la fameuse étude. M. Guelfi a assuré en avoir remis un exemplaire à Geneviève Gomez, alors bras droit du nouveau PDG d'Elf, Philippe Jaffré. Mais ces documents n'ont pas été trouvés, le 15 mai, lors de la perquisition à la Tour Elf.

Hervé Gattegno

## Bernard Graeff condamné à deux ans de prison avec sursis

LE PDG de la société France Direct Service (FDS), Bernard Graeff, 48 ans, a été condamné vendredi 13 juin par le tribunal correctionnel de Grasse (Alpes-Maritimes) à deux ans de prison avec sursis et 200 000 francs d'amende. Par ailleurs, M. Graeff a été condamné à un an de prison avec sursis pour la loterie publicitaire dite de la Laguna. M. Graeff avait comparu du 25 au 28 novembre 1996 pour escroquerie, publicité mensongère et infractions à la loi sur les loteries et la vente par correspondance. Le nombre de plaignants était tel (15 134 personnes) que l'audience avait dû se tenir au palais des congrès de Grasse.

Le procès avait permis de dresser un inventaire complet des arnaques pouvant être mises en œuvre dans le cadre de la vente à distance. Le ministère public, soulignant que M. Graeff, grâce à sa société basée à Carros, près de Nice, s'était « enrichi aux dépens de gens modestes », avait requis quinze mois de prison avec sursis, 200 000 F d'amende et la publication du jugement dans la presse aux frais du prévenu.

## Plaidoyers syndicaux pour une prévention de la pédophilie à l'école

LES RÉACTIONS des syndicats d'enseignants se multiplient après les déclarations de Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, dans *Le Parisien* du jeudi 12 mai, quant à la nécessité de réaliser « un état des lieux » sur les affaires de pédophilie au sein de l'éducation nationale. Le SNUipp (enseignants du premier degré) se félicite que le ministère ait dénoncé la loi du silence qui prévaut à l'école. Mais il redoute que « rumeurs et allégations invérifiées viennent jeter le discrédit » sur les professeurs. Le syndicat des enseignants (SE-FEN) se prononce pour « des mesures durables de prévention et de suivi ». Le SE se déclare favorable à une « sensibilisation à ces questions » dans les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Quant à la CGT, elle souligne que « la gravité des problèmes posés ne saurait se satisfaire de déclarations publiques et spectaculaires ».

## DÉPÊCHES

■ **CORRUPTION** : Paul-Louis Tenailon (UDF-FD), soixante-seize ans, député des Yvelines de 1986 à 1997, a été placé en garde à vue jeudi 12 juin dans les locaux de la brigade financière de la direction régionale de la police judiciaire de Versailles (Yvelines). Entendu dans le cadre du dossier de corruption au conseil général du département qu'il présida de 1977 à 1994, il devait être présenté, vendredi 13 juin, au juge d'instruction Richard Pallain.

■ **GENDARMERIE** : dix brigades de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ) seront opérationnelles à compter du 1<sup>er</sup> septembre à Lyon, Toulouse, Strasbourg, Rennes, Aix-en-Provence, Douai, Liévin, Versailles, Cergy-Pontoise et Le Havre. Ces brigades, composées de huit gendarmes, interviendront en priorité dans les zones périlleuses sensibles. Elles compteront au moins un formateur relais antidrogue et devront privilégier le contact avec les mineurs délinquants ou en difficulté.

■ **ÉDUCATION** : l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) demande « un plan national de développement de l'apprentissage » en fixant « un objectif volontariste mais réaliste » d'un million d'apprentis les dix prochaines années. L'ACFCI propose notamment « une reconversion de crédits » afin d'augmenter les filières par apprentissage.

REPRODUCTION INTERDITE

# Le Monde INITIATIVES LOCALES

INGÉNIEURS ET INFORMATIENS

CADRES TERRITORIAUX

## Un adjoint au directeur de la production

Établissement Public parisien à caractère culturel recherche

**Principales missions :** assure la coordination technique et administrative de 3 services opérationnels pour la mise en œuvre des expositions. A en charge la centralisation des marchés et contrats passés ainsi que leur suivi. Le profil recherché est celui d'un Ingénieur Travaux Publics ayant de très bonnes connaissances de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre. Une expérience professionnelle de 5 ans est nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 9772 Au Monde Publicité 21 bis, rue Claude Bernard BP 218 75226 Paris Cedex 05

## Le ministère de la Culture recrute

**UN CONSEILLER POUR LES ARTS PLASTIQUES** pour la région Haute-Normandie

**UN CONSEILLER POUR LES ARTS PLASTIQUES** pour la région Auvergne.

Ces postes sont basés respectivement à Rouen et à Clermont-Ferrand.

Le conseiller pour les arts plastiques est placé sous l'autorité du directeur régional des affaires culturelles et met en œuvre au plan régional la politique de l'Etat dans le domaine des plastiques. A ce titre il est particulièrement chargé :

- d'apporter tous les conseils et les informations nécessaires aux créateurs pour faciliter leurs conditions de travail et leur insertion sociale et économique ;
- d'instruire les demandes de subventions aux institutions de promotion d'art contemporain, les demandes de soutien à des manifestations ponctuelles, les dossiers d'aides individuelles, les projets conduits avec les établissements d'enseignements ;
- de favoriser la promotion des fonds régionaux d'art contemporain et des centres d'art et la coopération entre les différents acteurs de l'art contemporain dans et hors la région ;
- d'assurer le suivi des dossiers touchant à l'enseignement et à la formation dans le domaine des arts plastiques, les opérations et programmes d'investissement sur l'ensemble du secteur des arts plastiques (structures et ateliers) ;
- de mettre en œuvre les orientations de la politique de commande publique et du 1% et d'assurer le suivi de la réalisation des commandes.

Le poste de conseiller pour les arts plastiques requiert des connaissances approfondies en art contemporain, une expérience de la négociation et une réelle aptitude au suivi de dossiers administratifs et financiers.

Merci d'adresser un dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) avant le 1er juillet 1997 :

au directeur régional des affaires culturelles de Haute-Normandie  
2, rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex

ou au directeur des affaires culturelles d'Auvergne - Hôtel de Chazerat  
4, rue Pascal - BP 378 - 63010 CLERMONT-FERRAND Cedex 01

Une copie doit être adressée au délégué aux arts plastiques - 27, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.

LA COMMUNAUTÉ URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES  
Saône-et-Loire, 100 000 habitants,  
2<sup>e</sup> agglomération de Bourgogne

recrute

## un directeur pour la régie des abattoirs

Missions :

- assurer la promotion de l'abattoir communautaire dans le cadre de la filière viande et garantir sa pérennité.
- assurer la responsabilité de la gestion dans tous les domaines de l'activité de l'abattoir.
  - contacts partenaires et relations commerciales,
  - supervision de la production,
  - gestion administrative,
  - prévision des investissements,
  - application des procédures d'hygiène, de sécurité, de traçabilité des produits etc.,
  - relations avec le personnel.

Dossier de candidature complet à adresser avant le 15 juillet 1997 à :

Monsieur le Président de la C.U.C.M.  
BP 69  
71206 LE CREUSOT Cedex

Retrouvez "Le Monde des Initiatives Locales" en page 16



**AU CARNET DU « MONDE »**

**Décès**

— Jacques Cochet et ses enfants, Gaël, Jonathan, Manon, Gilbert Pastore et ses enfants, Denise, Anne, Michel Mahé et leurs enfants, Les familles Cochet, Devaux, Prestreau, Pasquier, Dodin, Travagnini, ont la douleur de faire part du décès de

**Chantal Priscilla COCHET,** née PASTORE médecin anesthésiste-réanimateur,

survenu le 11 juin 1997, à l'âge de quarante-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 16 juin, à 15 heures, en l'église de Saint-Germain-lès-Corbeil (Essonne).

L'inhumation sera faite au cimetière de Paray-le-Monial, le mardi 17 juin, à 14 heures.

Il n'y aura pas de condoléances.

29, avenue Marcel-Proust, 91250 Saint-Germain-lès-Corbeil. 69, boulevard des Belges, 69006 Lyon. 21, rue Castagnary, 75015 Paris.

— M<sup>me</sup> Raymonde Coenca, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Laurent Coenca, M. et M<sup>me</sup> Sylvain Coenca, ses enfants, David, Jonathan et Mickaël, ses petits-enfants, Les docteurs Jacques et Sylvia Kareman-Boutet, et leur fils Francis, M<sup>me</sup> Raymonde Coenca, M. et M<sup>me</sup> Jack Petitgrand, Ses sœur, beaux-frères, belles-sœurs et neveu Ont le grand chagrin de faire part du décès de

**M. Henry COENCA,**

survenu le 10 juin 1997, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques auront lieu ce jour, le vendredi 13 juin 1997, à 14 h 45, au cimetière parisien de Bagneux, 45, avenue Marx-Dormoy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue de Prony, 75017 Paris.

— M<sup>me</sup> Michel Debatisse, son épouse, Pascal et Véronique Sauzedde, Renaud et Rémi, ses enfants et petits-enfants, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

**Michel DEBATISSE,**

survenu à Palladuc, le 11 juin 1997, à son domicile, entouré de l'affection des siens.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Palladuc, le samedi 14 juin, à 11 heures.

— Le président et les membres du conseil d'administration du groupe Sodiaal.

— La direction et l'ensemble du personnel, ont le regret de faire part de la disparition de

**Michel DEBATISSE,**

président de Sodiaal de 1990 à 1995, président de Riches Monts depuis 1959, président de Sodima International depuis 1989, président de Yoplait SA depuis 1995.

A sa femme, à sa fille, et à toute sa famille, ils adressent leurs sincères condoléances.

Une messe à la mémoire de Michel Debatisse sera célébrée, le 25 juin 1997, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris.

Sodiaal, 170 bis, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris.

(Le Monde du 13 juin.)

— Lucie Franco, Evelyne et Jean Nakache, Dolly et Meyer Behar, Clairette Maissin, Gabrielle et Philippe Rochman, Emmanuel Nakache, Joëlle, David et Ethan Behar, Jonathan Maissin, Henri et Nissim Franco, Kéline et Albert Gomel, ont eu la douleur de perdre à Nice, le 8 juin 1997, leur époux, père, grand-père, frère et beau-frère.

**Avram, Albert FRANCO,** enseignant retraité de l'Alliance israélite universelle.

— Michèle et Jean-Luc Sabourin, Catherine et Jean-Pierre Samaille, Jean-Pierre Fourgeaud, ses enfants, Marc, Anne et Pierre, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Jacqueline FOURGEAUD** née **LEBRUN**

le 11 juin 1997, dans sa soixante-douzième année.

L'inhumation aura lieu le samedi 14 juin, à 14 h 30, au cimetière de Saint-Cyr-sur-Morin (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue Royer-Collard, 75005 Paris.

— M. Gérard Gumuchian, M. et M<sup>me</sup> Cyril Candet et leurs enfants, Tristan et Théodore, M. et M<sup>me</sup> Kevorkian-Fourmon Et leur fille, Corinne, ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Aline GUMUCHIAN** née **KEVORKIAN.**

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église apostolique arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8<sup>e</sup>, le lundi 16 juin 1997, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— La Chapelle-sur-Loire.

— M. le docteur et M<sup>me</sup> Jacques Fassina, ses enfants, M. et M<sup>me</sup> Bernard Demay Picard, M. Jean-Baptiste Picard, M<sup>me</sup> Michèle Gauthier Picard, Ses beaux-enfants, ses petits-enfants, Parents et alliés, Ainsi que toute la famille, ont le regret de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Rolande PICARD,** née **RAT.**

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 14 juin 1997, à 9 h 30, en l'église de La Chapelle-sur-Loire.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Zuliani Bourgueil, Tél. : 02-47-97-83-06.

Le port d'Ablevois, La Chapelle-sur-Loire (Indre-et-Loire).

— Cécile Théry, son épouse, Benoît et Pascale Théry, Raphaëlle, Grégoire, Mathilde et Florence, Agnès Théry-Serenari, Catherine et Elisa, Ses enfants et petits-enfants, Les familles Théry, Camelot, D'Hour, Scrive et Doutriaux font part du retour à Dieu, le 11 juin 1997, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de

**René THÉRY,** ancien vice-recteur des facultés catholiques de Lille.

La messe de funérailles aura lieu le lundi 16 juin, à 16 heures, en l'église Saint-Nicolas de Maisons-Laffitte (Yvelines).

12, avenue Lavoisier, 78600 Maisons-Laffitte, 159, via Agucchi, 40131 Bologna.

— Michel Wintenberger, son mari, Jean-Pierre et Françoise, Hélène et Laurent, ses enfants, leurs conjoints, et leurs parents, Olivier, Claire, Eva et Léa, ses petits-enfants, Dominique Duval et ses parents Claude et Jacqueline Wintenberger et leur fille, Anne-Marie Koules-Pujo et sa famille. Les familles Sternberg, Vidés, Mètreau, Uninski, Gery-Riehl, Grimaud, Robin, Wintenberger, Serre, Ses amis, font part du décès de

**Micheline WINTENBERGER,** née **RAUSSIN** ancien directeur de recherche au CNRS,

survenu le 3 juin 1997, dans sa soixante-neuvième année, d'une tumeur au cerveau.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Sa mère nous a quittés il y a deux mois.

Elle est partie discrète et courageuse, comme elle l'a toujours été. Elle faisait bien ce qu'elle faisait.

79, rue du Théâtre, 75015 Paris.

— Virginia, son épouse, Balthazar, Ianto, Saskia, Ses enfants, Sa famille, Ses amis, ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Dominique SERREAU,** metteur en scène, comédien,

survenu dans son sommeil, le 10 juin 1997, dans sa cinquante-troisième année, à Lausanne.

Les obsèques ont lieu dans l'intimité familiale le 13 juin, et la fête sera célébrée plus tard.

« A tout à l'heure. »

50, rue de l'Ouest, 75014 Paris.

**Anniversaires de décès**

— Il y a dix ans, le 14 juin 1987,

**Henri BADOWER**

disparaissait.

Gérard et Annie Badower, Sa famille et ses amis, ne l'ont pas oublié.

50, avenue de Verdun, 92270 Bois-Colombes.

— Le 14 juin 1987, il y a dix ans, l'histoire israélien

**Charles BLOCH**

s'éteignait.

Que tous ceux qui l'ont connu, amis, étudiants, se souviennent.

De la part de son épouse Jacqueline.

— Notre « Petite Mamie » aurait, le 13 juin, cent ans.

Cent ans de solidité, de volonté, de courage, d'humour. Un cœur et une âme exceptionnels.

« **PETITE MAMIE**, »

tu nous éclaires tous les jours de tes rires et de ton optimisme.

**M<sup>me</sup> Octavie PIGEONNAT** 13 juin 1897-1997

**Colloques**

— Samedi 21 et dimanche 22 juin Colloque « **Nouvelles perspectives pour le MILLENIUM** »

« *Les traditions spirituelles, et les nouvelles vues de la Science* »

● **Exposés et débats :** Olivier Costa de Beauregard, Pir Vilayat, Bernard Ginisty, Gérard Leroy, Myriam Jolinon, Roland et Sabrina Michaud, James Morris, Ghaleb Bencheikh, P. François Brune, Vénéral Dhammaratana. Récital de Samir Tahar (luth et chants arabo-andalous) et de Narendra Bataju (sitar).

pour info sur lieu et accès. Tél. : 01-42-23-82-02

**Conférences**

LES ENTRETIENS DU TROISIÈME MERCREDI avec Jean AMBROSI

« Le savoir de la personne en médiation thérapeutique »

Espace l'HARMATTAN, 21 bis, rue des Ecoles, Paris-5<sup>e</sup>, mercredi 18 juin 1997, à 20 heures. Entrée libre.

**Communications diverses**

— « Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3<sup>e</sup>, ce jeudi 19 juin 1997, à 20 h 30 : « **Après les élections : perspectives avec un nouvel élu :** Serge Blisko ». Tél. : 01-42-71-68-19. »

**DISPARITION**

**Colette Magny**

Une chanteuse française de blues

**LA CHANTEUSE** Colette Magny est morte jeudi 12 juin à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron) à l'âge de soixante-dix ans.

Née à Paris le 31 octobre 1926 d'une mère comédienne, Colette Magny avait appris le banjo avec Claude Luter. Auteur, compositeur et interprète, elle commence sa carrière en 1962, à l'âge de trente-six ans, abandonnant un emploi de traductrice. Elle fait ses premiers pas au cabaret de la Contrescarpe à Paris, puis au Petit Conservatoire de Mireille avant de passer en 1963 à l'Olympia avec Claude François et Sylvie Vartan, année de son succès, *Melocoton*, classé au hit-parade de *Salut les copains*. Et qui lui colle longtemps à la peau, au point qu'elle refuse pendant quatorze ans de le réinscrire à son répertoire : « *J'ai décidé que Melocoton était mort, qu'il était parti au Vietnam.* »

Grande admiratrice de Bessie Smith et de Billie Holiday, vendue comme une « Bessie Smith française », Colette Magny est aussi une amoureuse de la poésie qui met en musique Aragon et Rimbaud, rend hommage à Hugo. Adepte d'Antonin Artaud, rebelle, féministe, elle compose des chansons engagées, vibre avec Louise Labbé, Cuba, la guerre du Vietnam et mai 68, les Juifs et les Palestiniens, en faveur des Black Pan-

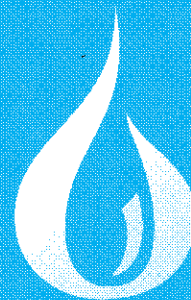
thers et des travailleurs immigrés (« *Je suis allée les voir dans leurs baraquements minables, et je leur ai dit : ce qui serait bien, ce serait d'écrire une chanson sur la grève que vous êtes en train de faire pour obtenir de meilleures conditions de travail et de sécurité. On a mangé, on a dansé, on a fait de la musique...* »).

**VEINE MILITANTE**

Colette Magny exalte les grands poètes de la lutte (Neruda, Le Roi Jones, Max Jacob, Mahmoud Darwich), adhère au PCF pour le quitter deux ans plus tard et reprendre à nouveau sa carte en 1994. Sa veine militante l'avait éloignée du show-biz. Elle s'aventure aussi dans le free-jazz, la musique contemporaine, la musique progressive. L'alternance politique de 1981 lui avait donné un second souffle, avant qu'une maladie de la colonne vertébrale l'oblige à rester allongée, à se déplacer en fauteuil roulant. Elle aura enregistré une douzaine d'albums, d'une voix poignante, au timbre profond, des chansons-collages, chansons-montages, chansons-enquêtes réalisées auprès des travailleurs dans les entreprises ou les cellules de combat, chroniques des exaltations fraternelles de notre temps.

Jean-Luc Douin

**PRENEZ LA PAROLE**  
LE 17 JUIN 1997, À LA CITÉ DES SCIENCES DE LA VILLETTE, À PARIS



**"L'eau en questions"**

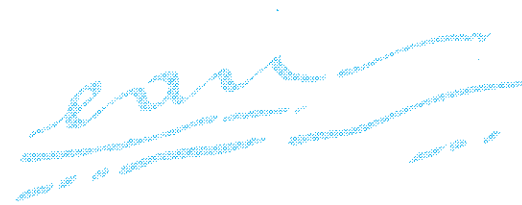
L'eau et l'environnement

Les enjeux de l'eau

Le prix de l'eau

La qualité de l'eau

Jean-Marie Messier, Président de la Compagnie Générale des Eaux, Daniel Caille, Directeur du pôle Eau, et Marie-Marguerite Bourbigot, Directeur de la Recherche, répondront à 18h à toutes les questions que vous leur poserez sur l'eau lors d'un grand débat animé par Philippe Bloch, auteur de "Service Compris".



Pour participer le 17 juin 1997 à 18h au débat "L'eau en questions", appelez le 0 800 03 21 15 pour recevoir votre invitation dans la limite des places disponibles. <http://www.eau.generale-des-eaux.com>

**Hilditch & Key**

Shirtmakers

Les plus belles chemises de Jermyn Street à des prix accessibles

**GRANDE VENTE SPECIALE D'ETE**  
**A PARTIR DU SAMEDI 14 JUIN**

Chemises	<del>895 F</del>	545 F
Cravates	<del>525 F</del>	325 F
Cashmere	<del>2 450 F</del>	1 850 F

252, rue de Rivoli (Place de la Concorde) - Tél. 01.42.60.36.09



**ÉNERGIE** Le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, a confirmé l'engagement de Lionel Jospin de procéder à l'arrêt définitif du

générateur Superphénix, à Creys-Malville (Isère). Aucun calendrier de fermeture ni plan de reconversion n'ont cependant été annoncés pour l'instant. ● LA CENTRALE a fonction-

né moins de trois ans depuis son démarrage, en 1986, et n'a été couplée au réseau que pendant dix mois environ. Après de nombreuses pannes, Superphénix est devenu, en 1994, un

réacteur de recherche et non plus de production. ● SON COÛT, estimé à 60 milliards de francs dans le dernier rapport de la Cour des comptes, et son rôle scientifique discutables sont

les principales raisons invoquées pour sa fermeture. ● SUR PLACE, l'émotion est vive car la centrale est la principale pourvoyeuse d'emplois et de taxes.

# L'annonce de l'arrêt définitif de Superphénix soulève une vive inquiétude

En raison de son coût très élevé et de son absence de résultats, la centrale de Creys-Malville devrait être prochainement fermée. En Isère, où le surgénérateur est devenu une pièce essentielle de l'économie régionale, l'opposition à cette décision s'organise

## MALVILLE

de notre envoyé spécial

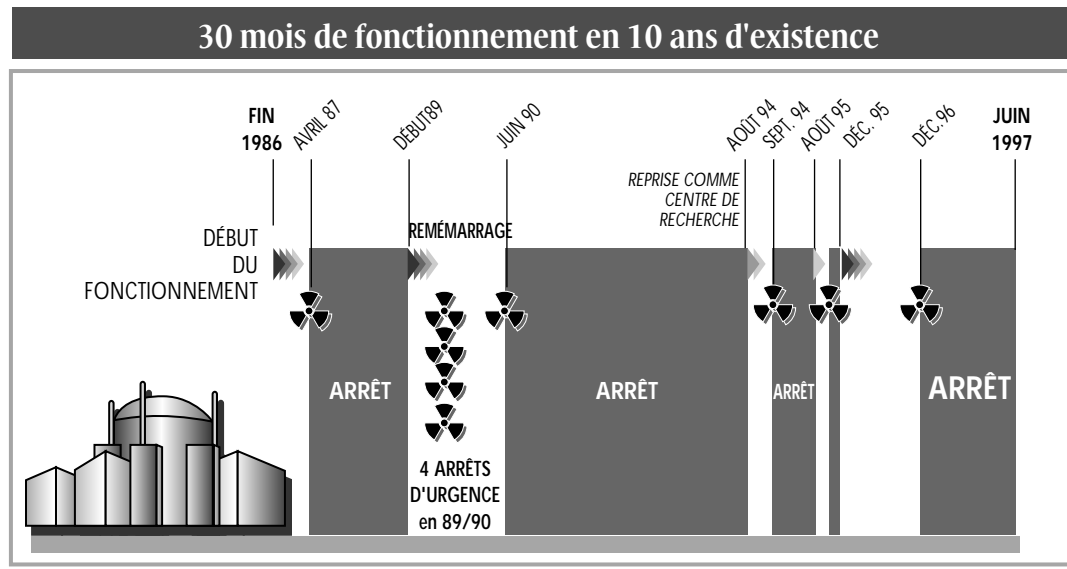
« Superphénix, on l'aime », rassurent les élus et les habitants du canton de Morestel qui vivent depuis vingt ans à proximité de la centrale à neutrons rapides de Creys-Malville. « Le danger nucléaire, c'est Dominique Voynet », expose le jeune maire RPR de Morestel, Christian Rival, qui redoute que « l'idéologie verte » ne fasse rapidement « des milliers de victimes, casse une belle machine et l'économie d'un pays ».

Malgré les propos du nouveau ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, annonçant la fermeture définitive du surgénérateur, et les engagements de Lionel Jospin en ce sens, les élus de droite comme de gauche de ce canton de l'Isère n'ont pas perdu espoir. Ils pensent que le gouvernement se « ressaisira » pour défendre « un instrument du génie français » qui fait désormais partie de leur paysage et qui est devenu indispensable à leur région.

Les maires du canton, qui prétendent être aussi sourcilieux que les écologistes sur les problèmes liés à la sécurité, repoussent énergiquement les accusations de ceux qui prétendent que le surgénérateur n'est pas « fiable ». Selon eux, la centrale n'aurait eu que des problèmes de « tuyauterie » et de « quincaillerie ». Ils attribuent ses arrêts prolongés – le surgénérateur n'a été couplé au réseau que pendant dix mois depuis sa mise en service en 1986 – aux « décisions politico-administratives » qui ont constamment entravé sa bonne marche. « Superphénix ne fait plus peur à personne », affirme le maire de Vézeronce-Curtin, Jean Roux

## Protestations de la CGT et de FO

La fédération FO de la chimie a annoncé, jeudi 12 juin, qu'elle « se prononce résolument contre la fermeture de Superphénix, qui, à terme, ne serait pas sans conséquence sur la croissance et le niveau de vie ». FO chimie ajoute que cette fermeture se traduirait notamment par la suppression de « plusieurs milliers d'emplois dans la région Nord-Isère ». De son côté, le puissant syndicat CGT de l'énergie a fait savoir qu'« aucune décision de fermeture (...) ne peut être prise en l'absence de l'instauration d'un véritable débat démocratique sur la politique énergétique du pays » (Le Monde du 11 juin).



La Cour des comptes estime que Superphénix aura coûté 60 milliards de francs en 2000. Depuis plus de 10 ans, la centrale a fonctionné 30 mois et n'a été couplée au réseau que pendant 10 mois.

(div. g.). En 1977, année de sa première élection, il était pourtant en tête du cortège des manifestants contre la construction du surgénérateur.

Superphénix, qui trône désormais sur les rives sauvages du Rhône, à la frontière des départements de l'Isère et de l'Ain, au cœur d'un espace verdoyant, doucement vallonné et boisé, est une nouvelle fois à l'arrêt. Cette fois, c'est pour une révision « ordinaire » qui pourrait lui être fatale. Son redémarrage est suspendu à un décret qui risque de n'être jamais signé si le gouvernement, comme il l'a laissé entendre, décide d'écarter la filière surgénérateur de sa politique énergétique.

## « FRAGILE VICTOIRE »

Au siège lyonnais des Européens contre Superphénix, qui mène depuis de longues années une lutte acharnée contre la centrale de Creys-Malville, aucun triomphe n'est perceptible. La nomination à la tête du ministère de l'environnement d'une opposante, véhémente, au surgénérateur est perçue comme une « fragile victoire » par Philippe Brousse, porte-parole de ce collectif qui réunit deux cent cinquante associations. « Les choses ne sont pas encore gagnées. La situation peut, très facilement, se retourner. Nous restons donc vigilants et prudents. Nous attendons Dominique Voynet et le gouvernement au tournant sur ce dossier qui est un brûlot et qui pourrait le rester longtemps encore. » Les Européens contre Superphénix exigent le respect des engagements

pris pendant la campagne des élections législatives. Ils demandent la signature rapide d'un décret d'arrêt définitif de la centrale, la nomination d'une commission d'experts scientifiques pour fixer les modalités de son démantèlement et la mise en place d'un comité chargé du « redéploiement économique du canton de Morestel ».

Sur place, la population et ses élus envisagent d'une tout autre manière la situation. Mais ils reconnaissent que cette fois-ci « l'alerte est chaude » et que l'avenir de leur région est bel et bien menacé par le réacteur à neutrons rapides. L'arrêt de la centrale porterait un coup fatal aux trois mille emplois directs et indirects qui dépendent d'elle dans un rayon d'une trentaine de kilomètres de part et d'autre des rives du Rhône. Cette aire qui comprend environ trente mille habitants a connu, depuis le lancement du chantier de Malville, il y a vingt ans, un développement économique remarquable. Les communes ont largement profité

des retombées financières de la centrale et de l'afflux de population qu'elle a généré pour s'équiper en salles de fêtes, en gymnases, en piscines, pour rénover leur patrimoine bâti, améliorer le réseau routier local ou pour créer des petites zones industrielles et artisanales. Le tissu économique formé de petites et moyennes entreprises s'est ainsi développé au rythme des importantes commandes effectuées par EDF. Celles-ci se sont élevées à 187 millions de francs en 1996, dont envi-

## Un comité de soutien à la centrale

Trois cents personnes se sont réunies, jeudi 12 juin à Creys-Mépieu (Isère), pour constituer un comité de soutien à Superphénix. Des chefs d'entreprise, des commerçants, des artisans, des employés de la centrale, des habitants du canton de Morestel, ainsi que huit maires se sont engagés à lutter « jusqu'au bout » pour le maintien en activité du surgénérateur. Ses responsables affirment que le comité sera « apolitique, intègre et courtois ». Ils espèrent rassembler rapidement plus de trois mille personnes et peser sur les décisions que devrait prendre prochainement le gouvernement. Un premier rassemblement est prévu, lundi 11 heures, devant la centrale.

# La fermeture anticipée coûterait plusieurs milliards de francs à EDF

L'HISTOIRE chaotique de Superphénix commence en 1974, avec la constitution de la société Nersa (Société anonyme centrale nucléaire européenne à neutrons rapides), chargée de construire le surgénérateur Superphénix.

Dotée d'un capital de 6 milliards de francs, elle réunit trois grands actionnaires : le français EDF (51 %), l'italien ENEL (33 %) et un consortium SBK détenteur des 16 % restants regroupant l'allemand RWE, le néerlandais SEP et le belge Electrabel. Ensemble, ils participent aux investissements et bénéficient de l'électricité produite au prorata du taux de participation. Le fonctionnement des installations est confié à EDF.

La construction du réacteur à neutrons rapides a duré de 1975 à 1984 et l'ouvrage a été couplé au réseau début 1986. Devant les multiples pannes – au total, la centrale n'aura fonctionné que trente mois pendant dix ans et elle n'a été couplée au réseau que durant environ dix mois – et après la décision de transformer le surgénérateur en « outil de recherche et de démonstration », les membres de Nersa ont modifié leur accord en 1995.

CONÇU au début des années 80 – alors que l'on craignait, à tort, que l'uranium alimentant les centrales nucléaires classiques ne vienne à manquer – pour brûler du plutonium extrait des combustibles usés et même pour en produire davantage qu'il n'en consommerait (surgénération), le réacteur à neutrons rapides de Creys-Malville s'est vu assigner en 1994, par le gouvernement d'Edouard Balladur, « un objectif de recherche et de démonstration ». Désormais, il devrait au contraire servir à des études sur l'incinération du plutonium, devenu un déchet encombrant, ainsi que d'autres résidus de fission à haute

EDF s'engage à dédommager en courant électrique d'ici au 31 décembre 2000 ses partenaires et prend en charge le coût de programmes de recherche estimés à 100 millions de francs.

ENEL et SBK continuent sur la même période à assurer les financements des frais d'exploitation (300 millions par an) et le remboursement des emprunts (4,5 milliards jusqu'en 2001), « sauf si la centrale se trouve à l'arrêt pendant vingt-quatre mois consécutifs ».

## LE COÛT DU DÉMANTÈLEMENT

Dans son rapport annuel de 1996, la Cour des comptes, après avoir mis en cause « l'utilité et la pérennité de cet équipement » et critiqué des « choix comptables contestables », a calculé le coût total de Superphénix. Pour cela, elle prend en compte la période qui va jusqu'à la fin de l'année 2000, date qui mettra un terme éventuel aux accords entre partenaires. L'investissement global sera alors « de l'ordre de 60 milliards de francs » (prix 1994).

Selon les comptes de Nersa, les dépenses ont été de 34,4 milliards de francs jusqu'en 1994. Que le réacteur marche ou non, les frais

de fonctionnement s'élèvent, chaque année, à 650 millions de francs.

En 1995, une étude du ministère de l'économie de 1995 chiffrait le coût direct de l'arrêt de Superphénix à 20,4 milliards de francs : 8,9 pour le remboursement de la dette, 3 pour la mise à l'arrêt, 3 pour le retraitement du combustible et 5,5 pour le démantèlement de la centrale. La quote-part d'EDF serait de 10,3 milliards de francs mais, du fait de l'arrêt prématuré du réacteur, l'entreprise publique devrait « de manière très probable » prendre en charge la quote-part de ses partenaires, soit 10,1 milliards.

Le chiffre de 20,4 milliards n'est pas contesté, mais des observateurs font remarquer que, si le surgénérateur n'est pas arrêté, il faudra bien, de toute façon, continuer à rembourser la dette, même si c'est de manière plus étalée. Ils font aussi observer que les coûts de démantèlement interviendront en toute hypothèse (Superphénix aurait dû fermer vers 2020). Ce qui, selon eux, ramène le surcoût de l'arrêt prématuré aux alentours de 6 milliards de francs.

Dominique Gallois

## Un intérêt scientifique très contesté

toxicité, appelés actinides mineurs. Ces essais devaient contribuer à éclairer le Parlement, qui aura à se prononcer, d'ici 2006, sur la politique française de gestion des déchets radioactifs. Fin 1996, le surgénérateur a ainsi été mis à l'arrêt, pour des travaux préalables à sa transformation.

La reconversion de Superphénix, déjà préconisée en son temps par le ministre de la recherche Hubert Curien, était loin toutefois de faire l'unanimité parmi les scientifiques. D'une part, une fois dotée d'un cœur modifié pour être sous-générateur de plutonium – vers 2003 ou 2004 seulement –, cette chaudière ne pourrait consumer qu'une cen-

taine de kilogrammes par an de ce dangereux élément, alors que le parc nucléaire français en produit douze tonnes chaque année. D'autre part, s'agissant des actinides mineurs, certains physiciens regrettaient « la maigreur du programme envisagé ».

Une commission présidée par Raimond Castaing, membre de l'Académie des sciences, avait, en juin 1996, « considéré comme légitime le désir de tirer tous les enseignements possibles des investissements considérables (...) consentis pour la réalisation de Superphénix ». Mais elle ajoutait que ces recherches « pourraient être menées dans des conditions bien plus satis-

faisantes sur un réacteur spécialement consacré à de tels travaux ».

Un arrêt définitif de Superphénix pourrait donc donner une nouvelle chance à son « petit frère », le surgénérateur expérimental Phénix de Marcoule (Gard). Ce prototype, bien moins puissant que Superphénix (250 mégawatts contre 1 240), mais en contrepartie beaucoup plus souple, a été stoppé voilà deux ans, à la suite de diverses anomalies. Son éventuel redémarrage est suspendu à une autorisation de la direction de la sûreté des installations nucléaires, attendue pour l'automne.

Pierre Le Hir

LÉGISLATIVES 97

RÉSERVEZ  
DÈS AUJOURD'HUI  
LA BROCHURE

Le Monde  
LÉGISLATIVES 97

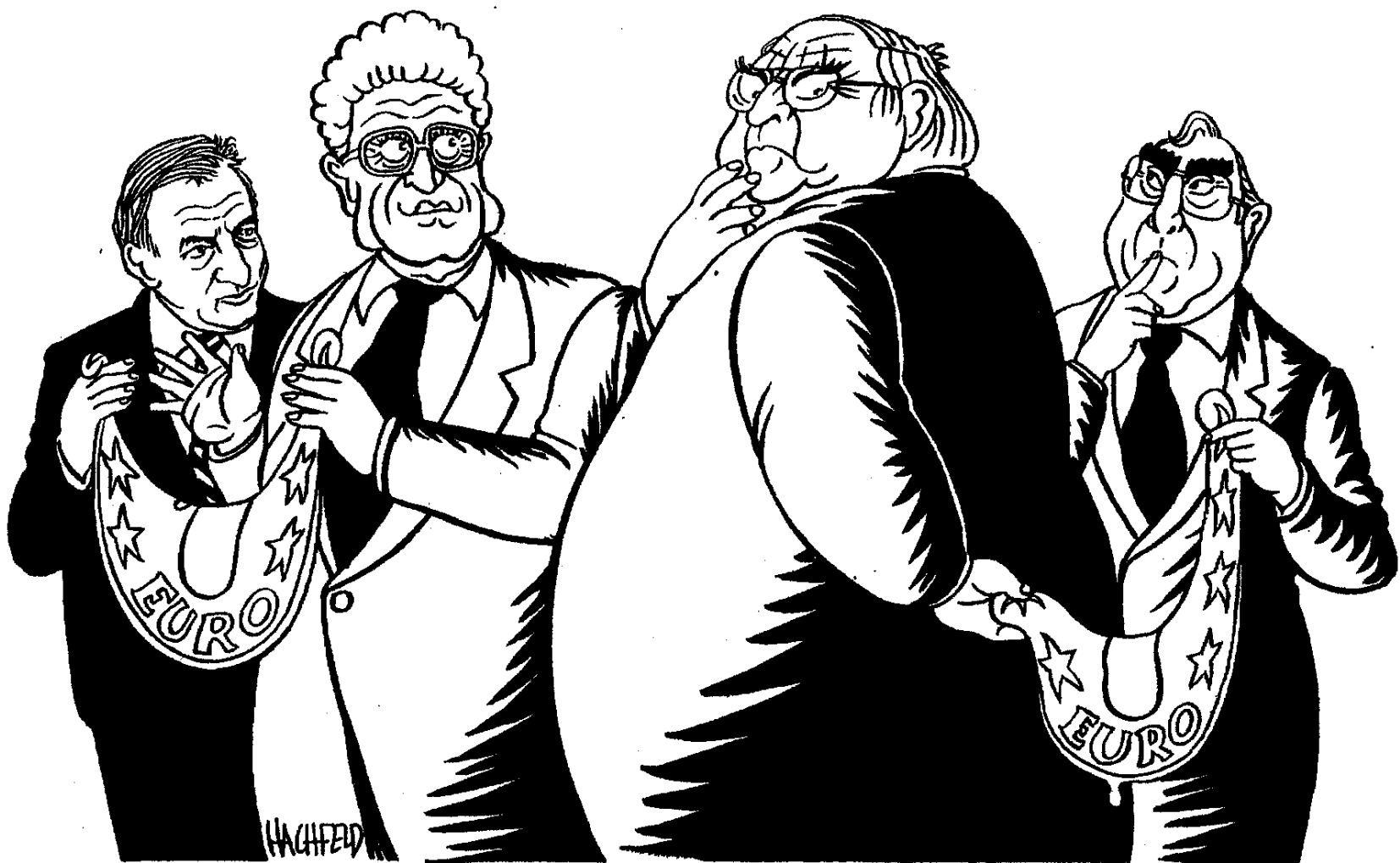
Histoire d'une dissolution,  
récits de six semaines de campagne,  
les enjeux, les candidats, les programmes...  
et les résultats des 577 circonscriptions

Une publication de référence,  
150 pages, 45 F, parution le 11 juin  
en vente chez votre marchand de journaux  
ou par correspondance : Boutique Le Monde  
21 bis, rue Claude-Bernard - 75242 Paris Cedex 05



**Affaibli dans son pays, le chancelier Helmut Kohl redoutait que l'arrivée au pouvoir des socialistes français ne remette en cause le pacte de stabilité conçu par Bonn et n'entrave la marche vers la monnaie unique. Les Allemands sont passés, en moins de deux semaines, de l'angoisse à l'espoir**

# L'Allemagne se fait à Jospin



**D**IMANCHE 1<sup>er</sup> juin, 20 heures. La nouvelle de la victoire des socialistes au second tour des élections législatives françaises est annoncée. Immédiatement informé, le chancelier Kohl a, à cet instant, d'autres préoccupations en tête. Il tient une réunion avec les dirigeants de la coalition dans sa villa privée (le « bungalow »), adjacente à la chancellerie de Bonn.

Objet de cette rencontre dominicale tardive : les énormes difficultés de trésorerie auxquelles est actuellement confrontée l'Allemagne. L'exécution du budget pour l'année en cours et la préparation de la loi de finances pour 1998 sont au cœur des débats. Alors que s'amplifie le climat de crise politique à Bonn, il s'agit de trouver de toute urgence une issue au drame national déclenché par le projet de réévaluation des réserves d'or de la banque centrale. L'Allemagne pourra-t-elle remplir à temps les critères de Maastricht ? Rien désormais n'est moins sûr.

C'est dans ce contexte qu'intervient la victoire des socialistes français. A mesure que la soirée avance, le chancelier s'impatiente. Il téléphone de plus en plus souvent pour s'informer des élections en France, et jette un œil sur toutes les dépêches en provenance de Paris. Il constate par ailleurs que ses amis de la coalition ne s'entendent, ni ce soir ni demain, sur aucune solution convaincante permettant d'espérer une sortie de l'impasse budgétaire.

Comme si cela ne suffisait pas, l'arrivée au pouvoir en France d'un nouveau premier ministre socialiste fait planer une ombre sur le projet auquel Helmut Kohl tient tout particulièrement, et qu'il considère comme le couronnement de sa carrière politique : la monnaie unique, élément-clé de la marche vers l'intégration européenne.

Sérieusement fâché contre le coup manqué de son « ami » Jacques Chirac – comme le rapporte un ministre de son gouvernement –, le chancelier se calme à peine, le lendemain, lorsque le président français le rassure sur la continuité des engagements européens de la France.

Aujourd'hui Lionel Jospin, hier Tony Blair : tout d'un coup, le chancelier se retrouve avec de

nouveaux partenaires, bien plus jeunes que lui et pétris d'idées qui ne sont pas forcément les siennes. Son image de grand rassembleur continental en prend un coup. C'est surtout cet étrange Lionel Jospin qui le dérange : n'a-t-il pas déclaré, au soir de sa victoire, qu'il souhaitait une « réorientation » de la politique européenne ? N'a-t-il pas émis le vœu, pendant la campagne, de remettre en question le pacte de stabilité budgétaire conçu par Bonn pour accompagner la mise en place de l'euro, regrettant ce « *super Maastricht* », cette « *concession que le gouvernement français a faite absurdement aux Allemands ou à certains milieux allemands* » ? On commence à craindre, à Bonn, une remise en cause de l'architecture patiemment mise en place depuis des mois et qui doit trouver son achèvement, les 16 et 17 juin à Amsterdam, avec l'adoption d'un nouveau traité européen (« Maastricht II »).

Au ministère des finances de Bonn, l'émotion est encore plus vive. On y a analysé de près, depuis quelques semaines, les propositions électorales du PS français et surtout les « quatre conditions » posées préalablement à la monnaie unique. De celles-ci, une idée semble se dégager : la France de Lionel Jospin n'a rien contre un « euro faible » et porte peu d'égards à la philosophie de la stabilité, philosophie qui fait l'objet, en Allemagne, d'un consensus national.

« On risque de nous ressortir les vieilles recettes keynésiennes à Paris. Cela signifierait avec certitude l'échec de l'euro », s'inquiète un député de la CDU. « C'est une véritable catastrophe, s'inquiète à son tour un membre influent du parti libéral (FDP). Les adversaires allemands de la monnaie unique n'attendaient qu'un événement comme la victoire du PS en France pour rejeter sur d'autres, en l'occurrence la France, la responsabilité d'un report, voire d'un abandon pur et simple de la monnaie unique. Au bout du compte, c'est une hégémonie de l'Allemagne qui menace de se profiler à l'horizon. »

De fait, la victoire de Lionel Jospin, qui s'ajoute aux difficultés intérieures de l'Allemagne et au cafouillage gouvernemental sur le budget, relance un très vif débat intérieur sur les vices et les vertus de l'euro.

Ce symbole d'une intégration irréversible se met en place au moment où les peuples européens manifestent des aspirations excessivement diverses... Les Bavarois

de la CSU plaident désormais ouvertement, et sur un ton de Casandre qu'ils n'avaient jamais adopté jusqu'alors, pour un report de la monnaie unique en cas de non-respect des critères. Gerhard Schröder, l'un des deux leaders de l'opposition sociale-démocrate, se prononce lui aussi très clairement en faveur d'un « *report contrôlé* ». Quant aux professeurs d'économie du pays, ils ont toujours été en majorité opposés à ce projet.

**D**E plus en plus de voix, relayées de manière anonyme par la presse, s'élèvent pour encourager un renforcement de la coopération avec la Grande-Bretagne, afin d'empêcher la France d'appliquer à l'échelle européenne ses conceptions « *rétrogrades* » en matière de soutien public à l'emploi. Arrêt des privatisations, augmentation du salaire minimum, renoncement aux fonds de pension... autant d'éléments qui amènent de nom-

**« François Mitterrand a mis deux ans pour accepter l'Europe, Jacques Chirac six mois, Jospin mettra deux mois »**

breux observateurs allemands à parler d'un « *programme archaïque* », comme le fait un éditorial du quotidien économique *Handelsblatt* le lundi 2 juin.

Généralement présenté comme un social-démocrate d'« *ancien régime* », voire « *poussiéreux* », Lionel Jospin est avant tout ressenti, en Allemagne, comme le défenseur d'un Etat-providence aujourd'hui dépassé et de « *vieilles recettes* » keynésiennes qui auraient prouvé leur inefficacité.

Se met ainsi à circuler l'hypothèse selon laquelle la France s'approprierait à réclamer une politique de « *programmes européens de créations d'emplois* », ce qui fait frissonner d'effroi les milieux dirigeants allemands, soucieux de ne pas dépenser la moindre somme supplémentaire pour l'Europe. A droite, il est évident qu'on fait peu de cas des options du PS français, qui rejoignent celles du SPD allemand, en faveur d'une relance de la croissance par le pouvoir d'achat et la demande. « *Les raisons du chômage sont d'ordre structurel et non d'ordre conjoncturel. Il s'agit de continuer sur la voie des réformes, au lieu de faire porter la discussion sur de nouvelles dé-*

pensés », selon un responsable de la Bundesbank.

A gauche, les propositions de Lionel Jospin font naître naturellement beaucoup d'espoirs. La majorité du parti, derrière Oskar Lafontaine, se sent beaucoup plus proche des inspirations françaises que de la voie tracée par un Tony Blair assumant l'héritage de Margaret Thatcher. Entre les deux tours, la publication d'un document économique commun PS/SPD avait montré que des affinités existent entre les deux partis, qui pourraient coordonner leur approche après avoir quasiment cessé de se parler pendant des décennies. Du côté des syndicats allemands, on se félicite de constater que les réflexions de la nouvelle équipe au pouvoir rejoignent les débats en cours outre-Rhin, notamment sur la réduction du temps de travail ou les initiatives européennes en faveur de l'emploi.

Sur la question du temps de tra-

gouvernée à droite. Au sein des groupes parlementaires de la coalition (CDU, CSU et FDP), on perçoit de l'inquiétude et même parfois de la consternation à l'égard des évolutions françaises.

La crainte des « *vieux démons* » français resurgit à toute allure. On attribue notamment au nouveau gouvernement la volonté de limiter l'indépendance de la future banque centrale européenne alors qu'aucun membre du nouveau gouvernement français n'a jusqu'ici commis l'erreur de prononcer le mot de « *contrepoids à la banque centrale* » en parlant du « *gouvernement économique* », cette instance censée permettre de mieux coordonner les politiques économiques entre les futurs Etats membres de la zone euro. « *Les Allemands jouent à se faire peur* », comme le remarque un diplomate français. Seule l'intervention de quelques militants européens de la vieille garde, comme Hans Dietrich Genscher chez les libéraux, permet de calmer les esprits et de retrouver confiance en l'avenir.

Au même moment, la communication avec Paris se rétablit très vite. Après l'annonce du gouvernement Jospin, mercredi 4 juin, l'excitation des premières heures retombe. La nomination de personnalités appréciées (notamment Hubert Védrine et Elisabeth Guigou) renforce tous ceux qui pensent que la continuité maastrichtienne est assurée en France. On regrette, certes, l'absence de Jacques Delors. Mais qu'à cela ne tienne, les grandes lignes de l'héritage mitterrandien sont respectées.

**E**N outre on se dit, à Bonn, que Lionel Jospin est un partenaire plus fiable et plus prévisible que ne l'aurait été sans doute un Philippe Séguin. « *Jospin est un pragmatique, qui ne promet pas trop et qui agit sans doute avec courage et lucidité* », entend-on dire auprès des rares personnes qui ont suivi sa carrière jusqu'ici et qui apprécient notamment qu'il « *parle bien l'allemand* ». Selon une analyse très largement répandue outre-Rhin, Lionel Jospin, une fois confronté à la réalité du pouvoir, devrait oublier bien vite les aspects les plus osés de son programme électoral.

Le samedi 7 juin, Joachim Bitterlich, le conseiller diplomatique d'Helmut Kohl, arrive à Paris pour y passer tout le week-end. Il rencontre beaucoup de monde, aussi bien à l'Elysée qu'à Matignon. Nous sommes à la veille de la ren-

contre des ministres des finances à Luxembourg, premier rendez-vous européen important du gouvernement Jospin. Les réticences françaises sur le pacte de stabilité paraissent s'amoindrir à ce moment-là.

Par divers canaux – notamment celui de Jacques Delors –, un message a été transmis au nouveau premier ministre français : remettre en cause le pacte de stabilité, c'est accroître considérablement les difficultés intérieures du chancelier Kohl, déjà affaibli, et menacer de faire échouer, en définitive, le projet économique et monétaire européen.

Finalement, le 9 juin à Luxembourg, le nouveau ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, ne remet pas en cause fondamentalement, dans son expression publique, la philosophie du pacte de stabilité. C'est un soulagement côté allemand.

Le train franco-allemand continue d'avancer. Mercredi 11 juin, on apprend que les partis de la coalition de Bonn ne s'opposent plus à l'adoption d'un chapitre sur l'emploi dans le nouveau traité d'Amsterdam.

Même si cette nouvelle approche était prévisible bien avant les élections françaises, on ne peut pas ne pas interpréter cette initiative comme un geste d'Helmut Kohl en direction du nouveau gouvernement français.

« *Nous voulons vous aider* » : tel est le message que la chancellerie de Bonn fait passer à Matignon depuis le 1<sup>er</sup> juin, avec la ferme volonté d'obtenir en contrepartie le plus de continuité possible de Paris en matière de politique européenne. D'après un haut fonctionnaire de Bonn, le sommet franco-allemand de Poitiers du 13 juin avait pour but de signaler au reste de l'Europe que le couple franco-allemand continuait de fonctionner comme à son habitude, comme si rien ne s'était passé à l'occasion de la dissolution. « *Business as usual* », ajoute cette source.

« *François Mitterrand a mis deux ans pour accepter l'Europe, Jacques Chirac six mois, Jospin mettra deux mois* », disait ce jour-ci un haut fonctionnaire allemand de Bruxelles.

Il ajoute : « *Les Français veulent supprimer le deutschemark et la toute-puissance de la Bundesbank. Il en va de leur intérêt bien compris. Pourquoi remettraient-ils cela en cause ?* »

# Le Monde INITIATIVES LOCALES

## LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

### Gestionnaires et Financiers

## La ville de Dieppe

Classée 40 000 à 80 000 hab.

RECRUTE



### Son directeur financier

Cadre d'emploi des attachés - directeurs territoriaux

#### • Missions

Dans le cadre du département ressources et moyens confié à un secrétaire général adjoint, il(elle) dirigera et animera une équipe de 8 personnes, assurant - la préparation, le suivi et l'exécution comptable du budget communal, des budgets annexes et de plusieurs budgets syndicaux - la gestion de la dette et de la trésorerie - la programmation financière - la préparation et le suivi des décisions municipales y relatives.

#### • Profil

Ce poste conviendra à un(e) candidat(e) âgé(e) de 30 à 40 ans, faisant valoir une première expérience réussie dans le service financier d'une collectivité locale ou d'un établissement public local, maîtrisant la M14 et les instructions M4, méthodique et rigoureux(se), ayant le sens du dialogue et du travail d'équipe, familiarisé(e) avec l'outil informatique.

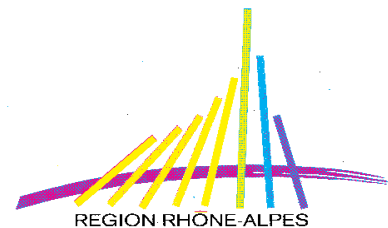
• Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle.

• Possibilité d'une évolution de carrière à moyen terme.

Renseignements : M. F. Garcia, secrétaire général adjoint, ressources et moyens, tél. 02 35 06 60 57

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite, motivée avec CV et photographie à Monsieur le Député-Maire, direction des ressources humaines, Hôtel de Ville, Parc Jehan Ango, BP 226, 76203 Dieppe cedex avant le 18 juin 1997.

### Cadres Territoriaux



REGION RHÔNE-ALPES

recherche

## deux chargés de développement "économie et emploi" (H/F)

Au sein de la direction de l'économie, de la recherche et de l'enseignement supérieur, vous participerez à la mise en œuvre de la politique d'appui au développement économique en direction de l'emploi.

Vous serez chargé plus spécialement :

**Soit** de participer à la création et au développement d'actions dans le cadre de la politique d'appui à la réduction du temps de travail créant des emplois, assurer la dynamique et la cohérence du système d'ingénierie, instruire les dossiers d'entreprises industrielles, proposer les critères d'intervention de la Région.

**Soit**, dans le cadre de politiques de filière ou sectorielle, de mettre en place des dispositifs conduisant à la transformation des emplois concernés plutôt qu'à leur disparition, et développer l'approche emploi-ressources humaines-gestion prévisionnelle des emplois au niveau territorial.

#### PROFIL : FONCTIONNAIRES CADRE A

- formation supérieure en socio-économie,
- première expérience de conduite de projet à dimension économique et gestion des ressources humaines,
- capacité de négociation, de force de proposition et disponibilité pour des déplacements.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo, sous la référence 97/DERES/34/35A) à :

RÉGION RHÔNE-ALPES

Direction des ressources Humaines

78, route de Paris - BP 19 - 69751 CHARBONNIÈRES-LES-BAINS CEDEX

ARGENTEUIL  
MAIRIE(Val d'Oise)  
recherche son

## Directeur du Contrôle de Gestion

► Au sein de la Direction des Finances et du Budget, vous travaillerez avec un collaborateur et des Assistants de Gestion Sectoriels ► Vous assurerez le bon fonctionnement et la cohérence des outils et des pratiques de pilotage de la gestion de la ville ► Vous diffuserez la pratique du Contrôle de Gestion auprès des Services ► Vous apporterez aide et assistance à la Direction Générale dans la préparation budgétaire et réaliserez à sa demande des études ponctuelles ► Vous aiderez les Directions dans leur recherche de financement européen pour les projets à venir ► Ce poste s'adresse à un cadre de Direction de la filière Administrative ou Technique, doté d'une solide formation en Contrôle de Gestion et possédant une expérience de mise en place d'outils de gestion ► La dimension de conseil et d'animation est importante pour cette fonction.

**Veillez adresser directement votre dossier de candidature lettre + CV + photo sous la référence CG/EF à Feldman Conseil, Evelyne Feldman, 85, bd. Voltaire, 75011 Paris.**



VILLE DE CERGY

(Val d'Oise) - 55 000 habitants - Ville-Centre de l'agglomération nouvelle de Cergy-Pontoise à 40 mn de Paris - ligne A du RER

recherche un

## Secrétaire Général Adjoint chargé des finances

#### Vos missions :

Sous l'autorité du Secrétaire Général, vous participerez à la Direction Générale des Services.

Spécialiste des finances publiques, vous serez plus particulièrement chargé de :

- élaborer la stratégie financière de la ville, mettre en place les outils de gestion de dette, de trésorerie et d'analyse financière,
- coordonner la préparation budgétaire et les outils de contrôle de gestion,
- mettre en place une politique d'achat et de gestion des marchés publics,
- coordonner les politiques tarifaires de la ville et mener les études fiscales.

#### Votre profil :

De formation supérieure, vous avez acquis une expérience en gestion financière. Votre capacité d'analyse, votre aptitude à l'encadrement et au dialogue seront particulièrement appréciées.

#### Conditions de recrutement :

Attaché Principal ou Directeur Territorial détaché sur l'emploi fonctionnel S.G.A. 40/150 000. Régime indemnitaire, 13<sup>e</sup> mois.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV), avant le 7 juillet 1997, à Monsieur le Maire, 12 rue de l'Abondance, BP 80000, 95801 Cergy Pontoise cedex.

## La ville de MEYLAN (Isère)

recrute par voie de mutation, détachement ou inscription

sur liste d'aptitude **UN ATTACHÉ**

pour assurer les missions d'évaluation sous l'autorité du chef de service « Economie, Finances Evaluation »

#### Vous serez plus particulièrement chargé de :

- Fonctions de gestion en élaborant les différents outils de gestion afin d'analyser les coûts - Fonctions de contrôle des comptes des satellites (associations subventionnées, syndicats intercommunaux...) - Fonctions d'évaluation d'une politique publique en veillant à la cohérence des politiques tarifaires de la commune - Fonctions de rationalisation des moyens en aidant à la définition d'une politique d'achat.

**Profil :** - Cadre A de la fonction publique avec maîtrise des techniques financières, budgétaires et de contrôle de gestion - Esprit de synthèse, rigueur - Capacité à travailler en équipe.

Candidatures à adresser, avant le 9 juillet, à Mr le Maire Mairie de Meylan - BP 99 - 38240 MEYLAN

## AVIS DE CONCOURS



Le Département de la Haute-Saône organise un concours de

## MÉDECIN TERRITORIAL (pédiatrie)

Date de l'épreuve orale d'admission :

23 SEPTEMBRE 1997.

Date limite de dépôt des candidatures :

14 AOUT 1997, minuit (le cachet de la poste faisant foi).

Les demandes d'admission à concourir établies sur papier libre, datées et signées devront être adressées, accompagnées du diplôme d'Etat de docteur en médecine, d'un diplôme ou certificat d'études spécialisées en pédiatrie et d'un CV à :

M. le Président du Conseil Général de la Haute-Saône, service des ressources humaines, 23 rue de la Préfecture, BP 349, 70006 Vesoul cedex,

où tous renseignements complémentaires pourront être demandés au 03 84 96 70 38.

## Le Conseil Général d'Eure-et-Loir

organise un concours sur titres pour le recrutement de

## 14 ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS (H/F)

à la Direction de la Prévention et de l'Action Sociales

Diplôme d'Etat exigé :

(Spécialité : Assistant de Service Social).

Date limite de dépôt des candidatures : 8 août 1997

Entretiens avec le jury fixés :

Les 9 et 10 septembre 1997.

Adresser vos demandes de dossier de candidature à :

Monsieur le Président du Conseil Général d'Eure-et-Loir Direction Générale des Services Départementaux Service du Personnel - 1 place Châtelet 28026 CHARTRES CEDEX

**Le Conseil Régional de Basse-Normandie recrute par voie statutaire**  
(inscrit sur liste d'aptitude après concours, mutation ou détachement)

## UN ATTACHE TERRITORIAL

pour sa direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage

#### Mission :

Rattaché à la Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage et en étroite collaboration avec le chargé des programmes de formation des jeunes de moins de 26 ans, vous aurez à :

- participer à la programmation des formations qualifiantes et non qualifiantes des jeunes,
- en assurer le suivi.

#### Activités principales :

- Recenser les besoins de formation par bassin d'emploi.
- Préparer les appels à projets.
- Participer au choix des prestataires de formation.
- Assurer le suivi des actions de formation en participant aux comités de pilotage et aux bilans organisés par les organismes de formation.

#### Connaissances et aptitudes souhaitées :

- Connaissance de l'environnement de la Formation professionnelle.
- Qualités relationnelles (sens de la négociation/animation de réunions).
- Capacité d'analyse.
- Savoir gérer un projet.
- Mobilité.

Pour ce poste à pourvoir rapidement, adressez votre lettre de candidature et votre Curriculum Vitae détaillé à :

Monsieur le Président du Conseil Régional de Basse-Normandie  
Abbaye aux Dames - BP 523  
14035 CAEN CEDEX

313 000 Cadres de l'administration sont des lecteurs du Monde\*.

Pour tous renseignements, contactez Sacha LAUZANNE au 01.42.17.39.34



# Politiques de la médiation

par **Henri-Pierre Jeudy**

**L**E jeu habituel des négociations entreprises pour résoudre des conflits provoque de plus en plus de scepticisme. Du coup, c'est le médiateur qui devient une pièce maîtresse dans la recherche des conciliations. Et c'est le concept-gadget de médiation qui devrait permettre de soigner les déchirures du tissu social.

S'inscrivant dans cet ensemble métaphorique de la fracture sociale, bien connu et déjà épuisé, la promotion d'un tel concept est le meilleur moyen, pour le pouvoir politique, d'entraîner une dynamique institutionnelle. Les ministères concernés par les politiques de la ville, la gestion du social et des pratiques culturelles reçoivent le concept de médiation comme une injonction qui contraint les agents à réorienter le sens de leur action. Occultant des dispositions déjà adoptées, des réflexions en cours, le concept est d'abord mis en examen, suspecté d'être utilisé comme un leurre pour faire oublier les échecs précédents. Mais il produit aussitôt un surcroît de légitimation des institutions en leur offrant une solution idéologique alternative jusqu'au moment où un autre concept viendra le remplacer quand il sera lui-même saturé. Il s'agit en somme de faire fonctionner un concept lancé par un ou des ministres pour induire de la synergie institutionnelle.

**Un concept présenté à la fois comme le symptôme et comme le remède d'une société en crise**

Ce jeu politique suppose une conceptualisation permanente de la réalité sociale. Quand le mot « médiation » peut désigner autant des opérations de prévention de la délinquance que la mise en relation entre l'œuvre des artistes et le public, il révèle combien son usage polysémique permet de traiter les rapports sociaux en tout genre.

Faire de la médiation partout est aussi une manière de tout institutionnaliser. Dans une société en crise perpétuelle, le traitement du lien social devient le fruit d'une gestion prospective. Fini le hasard heureux des rencontres en ville ! Finie la spontanéité des rapports humains ! La gestion du lien social implique l'exercice obligé de la médiation qui vient compléter la mise en place des « relations de proximité ». Ces dernières ont été décidées et organisées à tel point qu'elles fonctionnent comme des injonctions dont l'efficacité fait l'objet d'une évaluation permanente pour vérifier surtout le perfectionnement du vocabulaire institutionnel.

L'espace public, suspecté d'être le théâtre de tous les conflits possibles, doit rester sous haute surveillance conceptuelle. Et, pour gérer du lien social, il faut donc multiplier les médiateurs en les trouvant dans le corps social existant. La concierge est l'un des plus vieux modèles ! Désormais, les pouvoirs publics sont tentés d'établir un véritable répertoire de médiateurs pour quadriller les territoires urbains et constituer des relais de médiation. Ainsi la médiation n'est plus une action civile spontanée, elle relève exclusivement de la profession des médiateurs chargés d'améliorer les relations humaines.

Il y a toutes sortes de médiateurs. Parmi eux, la « femme-relais » est un modèle du genre. L'expression est on ne plus significative. Une de ses fonctions consiste à faciliter la vie quotidienne des personnes d'origine étrangère pour éviter l'« ethnicisation » des problèmes sociaux au nom d'une défense du modèle républicain.

Difficile de définir son profil ! Elle est chargée de gérer au quotidien l'interculturalisme. On pourrait croire qu'il s'agit là d'une fonction hautement qualifiée. Il n'en est rien. Si l'impératif de la médiation entraîne la production de nouvelles qualifications, elles relèvent plutôt, pour la plupart, de la sous-qualifi-

cation. L'ancien petit délinquant pourra être utilisé au travail de la médiation dans des opérations d'intégration culturelle.

On voit les avantages d'une sémiotique institutionnelle qui unit la conquête de sa propre cohésion à la gestion conceptuelle de la réalité sociale. La « femme-relais », fruit du misérabilisme contemporain, représente tout un champ sémantique en perspective : elle travaille aux relations de proximité en pratiquant la médiation dans le cadre d'une citoyenneté qui assure l'avenir de la démocratie républicaine. Seulement voilà, même si elle est une réussite de « l'emploi-ville », elle est en bas de l'échelle dans la hiérarchie des qualifications !

La société moderne fonctionne avec deux catégories de médiateurs : les grands experts, et les sous-qualifiés. On n'enverra pas une « femme-relais » dans une banque pour négocier la libération du directeur pris en otage, car elle représente ce qu'on appelle une « identité professionnelle inachevée ». C'est dans le contexte présumé d'une pathologie collective de la communication que la médiation trouve sa raison sociale : les gens se protègent et ne se parlent presque plus. Les caméras de surveillance qui semblent rassurer les citadins, même si leur fonction dissuasive de toute agression demeure contestable, instaurent le principe d'une relation sociale toujours vécue en image d'elle-même. De son fauteuil, le locataire d'une habitation à loyer modéré peut observer les entrées et les sorties de son immeuble, surveiller son bébé qui dort dans la chambre à côté tout en continuant de voir le film de la soirée. Et, quand il sortira demain dans la rue pour faire ses courses, il sera lui-même visionné par des vigiles installés devant leur écran.

Dans les temps futurs, il pourra – aboutissement des recherches menées aux Etats-Unis sur l'émission de l'énergie tactile – rentrer dans une pharmacie et transmettre sa commande de tel ou tel remède sans avoir besoin de l'énoncer. C'est par un bref contact de la main que l'information circulera.

On s'habitue à croire que cette irréalisation de la vie sociale par les nouvelles technologies est une des raisons de la pathologie de la communication dans la vie quotidienne et que la violence urbaine vient du manque d'échange et de compréhension. On ne peut plus concevoir la vie sociale comme un théâtre, les pratiques rituelles des acteurs citadins sont devenues des vestiges culturels qui inspirent la nostalgie d'une vie communautaire dont la teneur symbolique a déjà disparu.

Le maillage du territoire par des médiateurs est-il une opération du maintien de l'ordre symbolique ? L'autorité publique, représentée par ses institutions, déciderait de re-théâtraliser la vie sociale en prenant la médiation comme une occasion pour rétablir une symbolique du lien social. Seulement l'échange symbolique ne peut pas être l'objet d'une gestion technocratique. C'est là qu'apparaît bien la contradiction de ces sémiotiques institutionnelles qui ne cessent d'engendrer leurs propres impulsions. Elles ne se mesurent plus au temps des événements, elles l'anéantissent dans la succession des concepts qui définissent la réalité sociale et qui commandent à sa gestation. Ainsi le concept de médiation est présenté à la fois comme le symptôme et comme le remède d'une société en crise. Ce qui permet d'institutionnaliser le symptôme en le conceptualisant. Ce degré de rationalité qui pourrait apparaître comme le signe de l'évolution d'une société capable de déterminer son propre devenir se solde au contraire par l'irrésistible ascension de l'abstraction gestionnaire. Ce qui permet, on l'aura compris, au Front national de prendre à revers une telle sur-conceptualisation de la société en mettant, pour ainsi dire, le doigt dans la plaie afin de la faire saigner. Opération d'autant plus aisée qu'elle repose sur la négation radicale de l'idée même de médiation.

**Henri-Pierre Jeudy** est sociologue (CNRS).

# Une fusion pour tuer Airbus

par **Jean Pierson**

**L**E projet de fusion entre Boeing et McDonnell Douglas n'est pas le cas classique d'une fusion entre deux sociétés voulant obtenir des synergies supplémentaires. Il représente, au contraire, le point culminant d'une stratégie délibérée qui bénéficie du soutien explicite du gouvernement américain, visant à monopoliser le secteur de la construction aéronautique civile avec l'élimination progressive du seul concurrent global, Airbus Industrie, et à terme de toute concurrence dans ce secteur d'activité.

Cette conviction est tout d'abord fondée sur la spécificité fondamentale du secteur aéronautique, qui réside dans l'énormité des coûts d'entrée et le temps nécessaire pour accéder à une part de marché notable. Cela rend totalement impossible l'émergence de nouveaux producteurs capables d'acquiescer et de préserver une part de marché significative face à Boeing, qui détient, après une éventuelle fusion avec McDonnell Douglas, plus de 70 % du marché et contrôlerait près de 90 % des flottes existantes.

Il a fallu vingt-sept ans à Airbus Industrie pour développer une famille d'avions entre l'A-319 et l'A-340, qui n'est pas encore complète du reste, en l'absence d'un appareil de cent places et d'un concurrent du B-747. Près de

20 milliards de dollars ont été investis sur cette période, sur la base d'acquis technologiques, industriels et humains développés dans des programmes nationaux (Caravelle, BAC 111) ou en coopération (Concorde), pour permettre le décollage et le succès d'Airbus face à une domination totale de l'industrie américaine.

Ce succès européen n'est pas pour autant à l'origine du déclin de McDonnell Douglas (MDD). Ses dirigeants ont délibérément décidé de donner la priorité aux investissements dans le secteur militaire, probablement en raison d'une meilleure rentabilité. Dans le secteur civil, malgré son refus de coopérer avec nous sur un avion de trois cents places, sur un élargissement de la gamme de l'A-320, et de lancer l'avion gros porteur MDXX, il a su préserver une technologie de bon niveau. Elle lui permettrait, encore aujourd'hui, de rester un acteur de cette industrie.

Ajouté à l'« autosabotage » sur le programme d'avion de combat américain du futur « JSF », ces renoncements dans le domaine civil permettent à McDonnell Douglas de lever par avance les objections éventuelles des autorités antitrust américaines sur la fusion avec Boeing.

Par cette acquisition, Boeing vise plusieurs objectifs stratégiques :

– rééquilibrer ses activités civiles et militaires, en termes de chiffre d'affaires et de profits, notamment avec la quasi-certitude de gagner la compétition sur le « JSF », après « auto-élimination » d'un concurrent préalablement à son absorption ;

– accéder aux ressources dérivées des contrats de recherche du Pentagone et de la NASA, dont McDonnell Douglas est traditionnellement l'un des principaux bénéficiaires ;

– faciliter la conclusion d'accords de vente exclusifs qui n'avaient jamais été pratiqués avant la perspective de la fusion avec les compagnies aériennes comptant parmi les plus gros clients de McDonnell Douglas (American Airlines en novembre 1996, Delta et Continental au début de 1997), afin de réduire le marché ouvert à Airbus, rendant ainsi difficile, voire impossible, la rentabilisation de nouveaux programmes, tout en réduisant les profits d'Airbus sur les programmes existants. Les déclarations récentes des dirigeants de Boeing ne laissent planer aucun doute. Ils veulent confiner Airbus à un rôle de « marginal » en vue, à terme, d'obtenir un monde sans Airbus : un monde monopolisé par une société dans lequel les compagnies seront condamnées à utiliser des versions dérivées d'appareils

anciens, alors que la concurrence d'Airbus force l'américain à répliquer à nos innovations.

Il s'agit d'un projet destiné à supprimer ce qui a toujours été perçu comme une anomalie chez certains aux Etats-Unis : une vraie concurrence, une vraie solution alternative à un monopole américain dans l'industrie aérospatiale.

On notera, avec tout l'intérêt qu'elle mérite, la déclaration du vice-président Al Gore à un journal de Seattle : « L'administration [américaine] prendra toute action appropriée afin d'empêcher la Commission européenne d'entraver la fusion. » Le politique a ainsi pris position avant le législateur.

Dans le secteur aéronautique civil, seul Airbus Industrie constitue cette autre solution. Tels sont les enjeux, éminemment stratégiques, de ce projet de fusion. Ce n'est pas seulement un cas d'école patent d'incompatibilité avec le droit européen de la concurrence et jurisprudence constante. C'est, fondamentalement, une entreprise visant à remettre en question plus d'un quart de siècle d'efforts de coopération en Europe, face à une volonté d'hégémonie américaine qui a pour nom monopole.

**Jean Pierson** est administrateur général d'Airbus Industrie.

IL NE TIENT QU'À VOUS QU'ELLE SE SOUVIENNE.



**paco rabanne**



# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Brazzaville : l'effondrement

UNE fois de plus, un Etat s'effondre en Afrique. Aujourd'hui, c'est le Congo Brazzaville, dans l'Afrique francophone ; hier c'était le Liberia, en terre anglophone, ou encore la Sierra Leone. A chaque fois, il faudrait s'exprimer en termes médicaux, car il s'agit de véritables « *collapsus* » : l'Etat se décompose. Les lignes de fractures qui le désintègrent reflètent les divisions ethniques du pays. L'administration perd tout sens, pour avoir été mise au service d'un seul clan. L'armée se divise en autant de milices ou bandes armées qu'il y a de tribus dans le pays. Pas plus au Congo qu'au Sierra Leone ou qu'au Liberia, l'explication « *ethnique* » ne saurait résumer les conflits en cours. Mais, ici et là, elle reste un élément clé d'une situation qui voit se conjuguer deux forces pour désintégrer un pays : la criminalisation de l'action de l'Etat (au service exclusif d'un homme, d'une famille, d'un clan) et l'ethnicisation de la violence politique.

Au Congo, le président Pascal Lissouba peut se prévaloir d'avoir été élu il y a cinq ans. Son adversaire, l'ancien chef de l'Etat Denis Sassou Nguesso, peut faire valoir qu'il a alors librement cédé la place. Mais quand les deux hommes, à quelques semaines de la prochaine élection présidentielle, se font la guerre à coups d'armes lourdes au beau milieu des quartiers populaires de Brazzaville, ils se comportent pour ce qu'ils sont d'abord : des chefs de guerre qui,

ni l'un ni l'autre, n'ont montré de vraies compétences pour diriger un Etat de trois millions d'habitants, riche d'un sous-sol qui en fait le quatrième producteur de pétrole d'Afrique (derrière le Nigeria, le Gabon et l'Angola).

Certains, cultivant de douteuses nostalgies, sont prompts à dénoncer ici un processus démocratique, encouragé par Paris, qui serait inadapté au pays, pour ne pas dire au continent africain. Mais là où l'Etat s'est aussi écroulé, au Liberia ou au Sierra Leone, il n'y avait pas de processus démocratique en cours. D'autres, qui opposent volontiers l'Afrique anglophone à la francophone, voudraient vanter les « *dictatures éclairées* » modèle Yori Yusseweni en Ouganda. Mais alors il faut aussi prendre pour « *modèle* » des régimes très voisins et aussi peu reluisants que ceux du Nigeria ou du Kenya...

Avant d'incriminer la démocratie, mieux vaudrait s'interroger sur l'influence déstabilisatrice qu'a pu avoir la seule vraie puissance économique du pays : Elf, aussi prépondérante là-bas que peuvent l'être BP et Shell au Nigeria. Si la France peut quelque chose au Congo, c'est sans doute de ce côté-ci qu'il faut regarder. Pour le reste, le gouvernement Jospin a bien raison de ne pas « *choisir son camp* » à Brazzaville et, en l'absence de toute perspective de règlement, de refuser que l'armée française, dans pareille situation, joue un autre rôle que celui, salué par tous, d'évacuer des civils.

## L'armée turque face à la tentation du « coup »

LA LUTTE qui oppose aujourd'hui en Turquie le haut commandement militaire aux islamistes du Parti de la prospérité (*Refah*) du Premier ministre Necmettin Erbakan - accusés de favoriser la dérive de la société vers le fondamentalisme religieux - vient de projeter l'armée sur le devant de la scène politique. Dans ce pays, acquis depuis 1923 au modèle occidental, il apparaît ainsi que malgré l'existence d'institutions démocratiques, d'une société civile développée et d'un secteur privé dynamique, ce sont les militaires qui, en cas de crise, tirent les ficelles du jeu, quinze ans après avoir rendu le pouvoir aux civils. Ces derniers temps, alors que la société turque compte les points entre islamistes et partisans d'une laïcité érigée en dogme, une question obsède le pays : l'armée recourra-t-elle au coup de force comme en 1960, en 1971 et en 1980 ?

Puissante, respectée pour son rôle de gardienne de l'héritage kémaliste, l'armée fixe les règles du jeu politique au travers du Conseil de sécurité national (MGK), un organe officiellement consultatif mais dont les décisions sont incontournables. Si elle absorbe la plus grosse part du budget de l'Etat (11 % en 1995), elle est aussi devenue un véritable holding. Troisième puissance économique du pays, elle dispose d'un complexe militaro-industriel développé et investit tous azimuts (automobile, bâtiment, agroalimentaire, finance), par le biais, entre autres, de la société OYAK, créée en 1961 afin de donner aux militaires de meilleures conditions de vie. Quels pouvoirs supplémentaires peut-elle réclamer ?

Passionnés par la question, les grands quotidiens laïcs turcs ne font pas mystère de leur aspiration à une nouvelle « *révolution* » (*ihtilal* en

turc), selon la terminologie kémaliste en vigueur - qui préfère ce vocable à celui de « *coup* » (*darbe* en turc). Selon la presse, des consignes auraient été données récemment aux gradés de s'abstenir de toute déclaration publique et d'annuler pour les mois à venir les éventuels déplacements à l'étranger. Les militaires, souligne-t-on, observent un silence inquiétant, qui tranche singulièrement avec leurs déclarations tonitruantes du début de la crise avec les islamistes en février 1997, lorsque le général Özbek, lors d'un appel à la guerre civile, déclara se sentir capable de « *lutter contre les islamistes comme il avait lutté des années durant contre les terroristes du PKK* » (Parti des travailleurs du Kurdistan).

Pour d'autres, le scénario du putsch est peu vraisemblable. La Turquie d'aujourd'hui, expliquent-ils, n'a rien de commun avec celle de 1980 et, outre le fait qu'un tel dénouement nuirait à son image, les trois coups d'Etat précédents n'ont fait que mener à la crise actuelle. En intervenant, l'armée n'a fait « *qu'aggraver les difficultés du pays* », a rappelé, fin mai à Londres, Suleyman Demirel, qui fut par deux fois, en 1971 puis en 1980, déposé de son poste de premier ministre.

En effet, si les généraux turcs sont toujours intervenus dans la vie publique au nom de la défense des valeurs de la République, ce sont eux qui, dès 1980, ont rendu obligatoires les cours de religion dans les écoles publiques. Ce sont les généraux également qui ouvrirent, en 1983, les portes des administrations aux diplômés des établissements religieux. Et c'est au prétexte de « *lutter contre le communisme* » que l'armée et les gouvernements successifs ont, dès les années 60,

contribué à faire le lit des islamistes qu'ils diabolisent aujourd'hui. Pourtant, l'arrivée des islamistes au pouvoir ne s'est pas faite sur la vague d'un renouveau de la ferveur religieuse mais à la faveur d'un vote visant à sanctionner les partis traditionnels. Et s'il est permis de douter des capacités du *Refah* à apporter le changement, son éradication ne fera que lui donner encore plus d'audience lors des législatives anticipées qui feront suite peut-être à la chute de l'actuelle coalition. Il est vrai, cependant, que le pouvoir civil semble avoir été confisqué. Devenu, lors des législatives de décembre 1995, premier parti de l'Assemblée avec 20 % des voix, le *Refah* se trouve pourtant sous le coup d'une interdiction dont il a peu de chances de réchapper.

Le gouvernement, de son côté, ne s'est réuni en conseil des ministres qu'une fois en trois mois. Ni le *Refah*, ni l'armée, ni les partis politiques laïques, ne proposent la moindre réflexion sur les problèmes récurrents : l'inflation et la corruption de la classe politique en particulier - contre laquelle des milliers d'Anatoliens ont symboliquement « *balayé devant leurs maisons* » lors d'une campagne de protestation nationale de janvier à mars 1997. En dépit d'une série de révélations sur les disparitions, les exécutions sommaires, le trafic de drogue, et les liens d'officiels avec le crime organisé, jamais aucune des personnalités politiques mises en cause dans l'enquête n'a été sommée de rendre des comptes.

### ABSENCE DE PROJET POLITIQUE

Puissante et moins discréditée que le pouvoir politique qu'elle cautionne, l'armée n'a plus rien de commun avec celle d'Atatürk. Elle n'est pas une entité homogène. Plus de cinq cents officiers et sous-officiers en ont été radiés ces six dernières années pour leur appartenance à des organisations religieuses. Bien qu'elle demeure l'une des institutions les plus respectées, son absence de projet politique, sa rigidité dans le dogme augurent mal de sa capacité à mener le pays au changement.

D'après un rapport confidentiel du Conseil national de sécurité, émis à l'issue d'une des réunions de cette instance en novembre 1996, les problèmes démographiques des Kurdes sont aussi de son ressort : « *D'après nos estimations, la population kurde [aujourd'hui 20 % de celle du pays, soit 12 millions de personnes] représentera, en 2010, 40 % de la population totale, et peut-être jusqu'à 50 % en 2025* », affirme le rapport. Pour remédier à ce « *danger* », il est proposé d'assujettir les familles trop nombreuses à un impôt spécial, tandis que celles qui auraient « *moins d'enfants* » se verraient attribuer une prime...

Cette vision contraste fortement avec le rapport préparé par la TUSIAD, l'association des industriels et des hommes d'affaires, qui mettait le doigt sur l'un des aspects fondamentaux du problème kurde : celui d'une région entière dévastée par la guerre (plus de 2 000 villages vidés, deux millions de déplacés), dont la population est poussée dans les retranchements de sa féodalité par le sous-développement économique. Cette même association a également fait preuve d'une audace incroyable en réclamant à plusieurs reprises « *un contrôle civil plus strict sur les militaires* ».

Les appels à la « *révolution* » lancés par la presse laïque peuvent dans ces conditions présenter un certain attrait. Encore faudrait-il, pour cela, que le pays se trouve un nouvel Atatürk. Il ne pourrait surgir ni des rangs de l'armée, ni du sérail politique, *Refah* compris, mais plutôt de la société civile, qui constitue la vraie richesse de la Turquie.

Marie Jégo

## Recyclage par Calligaro



Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edvy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomet, Robert Solé  
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelowicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre  
Directeur artistique : Dominique Roynet  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenzi

Directeur exécutif : Eric Pfalloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.  
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».  
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,  
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,  
Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde Les divisions de l'émigration russe

DEPUIS la fin des hostilités, depuis la victoire des armées soviétiques, les émigrés russes semblaient s'être ralliés presque totalement à l'URSS. Tout en maintenant leur ancienne opposition de principe au bolchevisme, la plupart d'entre eux avaient tendance à considérer Staline comme un héros national, comme le champion de la liberté et de l'indépendance de la Russie. Ils approuvaient la politique étrangère du gouvernement des soviets, qui avait réussi à faire de l'URSS, alliée des puissances démocratiques occidentales, un Etat puissant. Leur patriotisme, leur participation à la résistance antifasciste, leur loyalisme à l'égard du gouvernement soviétique, avaient été vivement appréciés à Moscou, et l'on se souvient que le décret du 14 juin 1946 avait autorisé les émigrés, en France et dans plusieurs pays d'Europe, à prendre la natio-

nalité soviétique et à retourner, s'ils le voulaient, dans leur ancienne patrie.

Une propagande considérable en faveur de ce décret historique eut lieu dans les milieux russes de Paris et de province. On va commémorer aujourd'hui même le premier anniversaire du décret du 14 juin 1946. Dans quelle atmosphère ? Le fait est que le courant favorable au retour en URSS s'est heurté à des résistances de plus en plus vives après l'enthousiasme des premières semaines. Le nombre des émigrés qui ont sollicité le passeport soviétique et demandé leur rapatriement n'a pas été aussi considérable qu'on avait pu l'escompter. On estime officiellement à 11 000 le total des nouveaux citoyens soviétiques, ce qui est un chiffre modeste.

André Pierre  
(14 juin 1947.)

## Les trois cohabitations

Suite de la première page

M. Jospin refuse donc que la politique puisse être jugée à l'aune de l'imaginaire, habité d'un côté par les cauchemars des partisans de l'extrême droite - la perte d'identité -, de l'autre par ceux de ses adversaires qui craignent qu'elle ne finisse par franchir les digues. Il se garde ainsi de toute perspective d'union républicaine ou, à tout le moins, d'accord avec une partie de la droite qu'imposerait un danger d'extrême droite surévalué à l'occasion de tel ou tel scrutin à venir.

Les rapports de forces, tels qu'ils se présentent aujourd'hui, se ramènent à trois cohabitations. La première est devenue familière : c'est celle d'un président de la République et d'un gouvernement de bords opposés. Les conditions dans lesquelles elle s'est ouverte, sur une défaite consécutive à la dissolution de l'Assemblée nationale, sont évidemment favorables à la nouvelle majorité parlementaire. En témoigne la docilité dont semble faire preuve M. Chirac, qui pourrait faire croire qu'il n'a rien de plus pressé que de faciliter la vie du premier ministre choisi par les Français.

L'aisance apparente avec laquelle le chef de l'Etat s'est coulé dans son nouveau rôle ne doit cependant pas être comprise comme une réponse seulement passive au verdict

des électeurs. Si la capacité d'agir de M. Chirac est, à ce jour, réduite, elle n'est pas, pour autant, nulle. La manière dont il a souligné sa place dans le processus européen en cours indique clairement où se situe, à ses yeux, sa première ressource : garant des engagements internationaux de la France, il entend l'être aussi des engagements pris par la nouvelle majorité devant les Français. Se mettre en travers des entreprises du gouvernement aurait été, pour lui, s'exposer à la sanction de l'opinion. S'absenter aurait ressemblé à une abdication. Il a choisi d'accompagner ostensiblement de ses vœux la démarche de M. Jospin, ce qui lui permettra de revendiquer sa part de succès, si succès il y a, et de renvoyer sur le gouvernement, dans le cas contraire, la responsabilité d'un échec.

### APAISER LES FRUSTRATIONS

Cette cohabitation n'est pas la moins inconfortable pour M. Chirac. Il a bien plus à redouter de celle qui s'est imposée à lui dans son propre camp et, plus encore, dans sa maison. L'arrivée prochaine de Philippe Séguin à la présidence du RPR et la consolidation symétrique, au sein du parti, de sa composante balladurienne placent le chef de l'Etat dans une situation comparable à celle que François Mitterrand avait connue au lendemain de sa réélection, en 1988. A peine acquise la victoire, le courant mitterrandiste du PS s'était divisé, et la direction du parti était revenue à Pierre Mauroy contre la volonté du président. Chacun avait

compris, alors, que l'après-Mitterrand venait de commencer chez les socialistes. C'est devant un défi de ce genre que M. Chirac se trouve prématurément placé.

Tous ceux qui, au début des années 90, estimaient l'heure venue de préparer l'avenir post-chiracien du RPR sont aujourd'hui réunis pour y prendre le pouvoir aux assises du début juillet : Charles Pasqua a rejoint Philippe Séguin, avec lequel il avait lancé l'offensive contre Alain Juppé, alors secrétaire général du parti, en 1990 ; Edouard Balladur, qui se préparait déjà à un destin présidentiel, est le partenaire reconnu du député des Vosges en même temps que le chef du principal courant parmi les députés RPR, ce qui le remet en état de postuler au statut de fédérateur de la droite. Face à cette coalition, l'Elysée apparaît comme le dernier bastion du juppéisme, ce qui contribue, aujourd'hui, à réduire la marge de manœuvre du président.

M. Chirac peut, il est vrai, se rassurer ou se divertir en observant qu'il n'est pas le seul à vivre une cohabitation dans son propre camp. M. Jospin doit en effet compter, lui aussi, avec un vis-à-vis en la personne de Laurent Fabius. Celui-ci doit certes apaiser les frustrations de ses amis, qu'il a contribué à écarter du gouvernement en refusant de se prêter au renouvellement voulu par le premier ministre. Il a appris, en se voyant imposer un second tour pour la présidence de l'Assemblée nationale, qu'il ne fait pas l'unanimité à gauche. Il ne renonce pas pour autant à se poser

en censeur de M. Jospin. Au fil de ses conversations en petit comité ou devant des relais d'opinion du monde financier et patronal, le député de Seine-Maritime ne se fait pas faute d'exprimer ses reproches ou ses doutes : un gouvernement trop resserré laisserait le pouvoir aux administrations ; la promesse d'une relance serait vouée à l'échec par l'état des finances publiques.

Hier critiqué par M. Fabius pour avoir trop « *chargé la barque* » du programme socialiste, puis pour avoir « *présidentialisé* » sa campagne électorale, M. Jospin l'est aujourd'hui lorsqu'il tente de tenir ses promesses. La bataille qui l'attend au sein du PS sera observée avec une attention soutenue à l'Elysée.

Patrick Jarreau

### RECTIFICATIF

### SCIENTOLOGIE

Une erreur nous a fait écrire en introduction à notre article concernant l'examen en appel du procès des responsables de l'Eglise de scientologie poursuivis pour escroquerie (*Le Monde* du 7 juin) qu'une requalification des faits qui leur sont reprochés n'avait « *finallement pu être retenue* ». Comme il était indiqué dans le corps de l'article, le président de la quatrième chambre de la cour d'appel de Lyon a, au contraire, demandé aux avocats de se prononcer sur une telle requalification (en extorsion de fonds), la cour se réservant cette possibilité pour sa décision finale qui sera rendue le 28 juillet.

### Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



**SOCIAL** Numéro deux mondial de sa spécialité, Electrolux n'est pas dans une situation financière désespérée, loin de là. Mais ses marges ne sont pas satisfaisantes aux yeux de

ses actionnaires. ● CETTE RENTABILITÉ insuffisante s'explique en partie par la course à la taille critique que se livrent, depuis les années 80, l'américain Whirlpool, numéro un

mondial, et son rival suédois. ● 40 000 emplois ont déjà été supprimés par Electrolux depuis 1989, mais ses effectifs ont recommencé à augmenter à la suite de ses nom-

breuses acquisitions. ● LES SYNDICATS n'ont guère été surpris par l'annonce, jeudi 12 juin d'un nouveau plan social qui portera sur vingt-cinq fermetures d'usines et 12 000 sup-

pressions d'emplois en deux ans. ● LA BOURSE a salué cette décision du nouveau PDG, Michaël Treschow, nommé au mois d'avril. Jeudi, le titre Electrolux a fait un bond de 14 %.

# Electrolux tire les leçons de la mondialisation de l'électroménager

Le groupe suédois va supprimer 12 000 emplois en deux ans dans le monde et va fermer vingt-cinq usines pour préserver sa santé financière. Ce plan, dont le détail devrait être connu d'ici un mois, répond à la demande pressante de la famille actionnaire, les Wallenberg

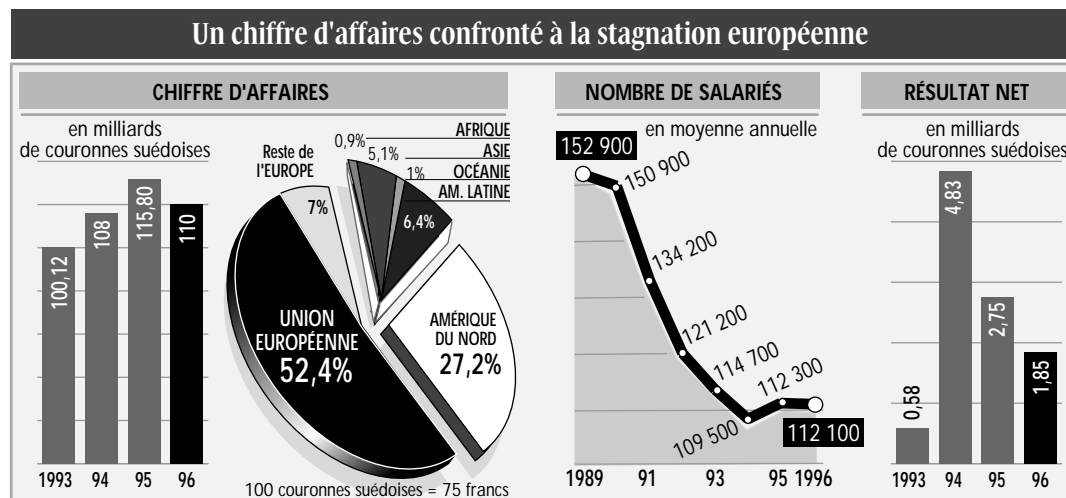
STOCKHOLM  
correspondance

Le groupe suédois Electrolux, numéro un mondial de l'électroménager, a annoncé, jeudi 12 juin, qu'il allait réduire ses effectifs de plus de 10 % dans les deux ans à venir. De 105 000 à fin 1996, le nombre des salariés passera à 93 000.

Cette opération se traduira par la fermeture de vingt-cinq des cent cinquante-deux usines de la firme dans le monde et de cinquante de ses entrepôts. Il ne s'est pas vendu assez d'aspirateurs, de réfrigérateurs et de lave-vaisselle ces dernières années en Europe occidentale, explique le groupe industriel.

## RÉACTION SYNDICALE MODÉRÉE

Electrolux, qui réalise près de 60 % de ses ventes sur le Vieux Continent, a jugé nécessaire de prendre des mesures musclées pour résister aux assauts de la concurrence, en particulier de l'américain Whirlpool et de firmes asiatiques souvent moins chères. La famille Wallenberg, propriétaire du groupe, l'y a largement incité, installant un nouveau PDG à sa tête il y a moins de deux mois, en la personne de Michaël Treschow. La réaction syndicale à cette décision spectaculaire est étonnam-



ment modérée. Le président de l'intersyndicale d'Electrolux, Roland Mörk, a déclaré ne pas avoir été « surpris » par la décision de la direction, estimant même qu'elle était « nécessaire ». « Cela devait arriver tôt ou tard. Nous devons être rentables pour garantir nos activités. Mais il est clair que c'est une catastrophe pour ceux qui seront touchés », a-t-il ajouté. Il a demandé que la direction précise d'ici un mois les sites qui seront fermés. Sans surprise, la Bourse de Stockholm a pour sa part réagi positive-

ment, l'action Electrolux gagnant 14 % à la clôture jeudi par rapport à la veille, à 529 couronnes (398 francs).

## ANÉMIE DU MARCHÉ EUROPÉEN

Ne bénéficiant pas d'un carnet de commandes suffisamment important de la part de ses distributeurs, le groupe suédois est très tributaire de l'évolution de la conjoncture, à tel point que ses résultats financiers trimestriels sont considérés comme un baromètre significatif de l'évolution de la de-

mande. Or, ceux du premier trimestre 1997, publiés fin avril, ont clairement montré que la reprise espérée en Europe se faisait attendre. La demande est demeurée faible dans la plupart des secteurs d'activité d'Electrolux, en particulier dans les « produits blancs » (réfrigérateurs, lave-vaisselle et lave-linge, cuisinières) et les équipements commerciaux (cuisines pour entreprises, distributeurs automatiques de boissons, équipements pour restaurants).

L'anémie du marché ouest-euro-

péen et certaines difficultés aux Etats-Unis à la suite d'une série d'acquisitions ont empêché l'entreprise de tenir les objectifs financiers qu'elle s'était fixés : une marge d'exploitation de 6,5 % à 7 %, contre 4 % en 1996, et un retour sur fonds propres de 15 %, au lieu des 8,3 % enregistrés l'an dernier. Le nouveau PDG, Michaël Treschow, arrivé fin avril de chez Atlas Copco - autre fleuron de l'empire industriel de la famille suédoise des Wallenberg -, avait décidé de s'attaquer à ce problème dès sa prise de fonctions. Ce sont les grandes lignes de son plan qu'il a annoncées jeudi à Stockholm, sans préciser la localisation géographique des usines ni les secteurs d'activité affectés.

« C'est désagréable de devoir prendre de telles mesures draconiennes, mais il est en même temps satisfaisant qu'elles bénéficient d'un large soutien au sein de l'entreprise, ce qui va nous permettre de nous mettre rapidement au travail », a déclaré M. Treschow. Coût de cette restructura-

tion pour la firme : 2,5 milliards de couronnes (1,9 milliard de francs), qui seront imputés aux résultats financiers du deuxième trimestre. M. Treschow est persuadé que cela paiera à long terme : « Personne ne pourra nous battre sur le plan des coûts, de la qualité, de l'innovation et de la rentabilité. »

Selon le successeur de Leif Johansson, parti chez Volvo, aucun rétrécissement de la gamme de produits Electrolux n'est d'actualité. Il n'a pas exclu en revanche que certains composants actuellement fabriqués par le groupe soient à l'avenir achetés à des sous-traitants. Cette cure d'amaigrissement devrait, espère le PDG, sortir l'entreprise de « la mauvaise passe » qu'elle traverse et gonfler ses bénéfices. Ceux-ci s'étaient élevés à 3,5 milliards de couronnes (2,6 milliards de francs) en 1996 pour un chiffre d'affaires de 110 milliards (83 milliards de francs), en baisse respectivement de 19 % et 5 % par rapport à l'année précédente.

Benoît Peltier

## Les sites européens seront les plus touchés

Numéro deux mondial de l'électroménager derrière l'américain Whirlpool, Electrolux dispose d'un outil industriel très dispersé, pour fabriquer des équipements relativement standardisés, mais sous une vingtaine de marques différents (Electrolux, Arthur Martin, Zanussi, Frigidaire, etc.). Quatre-vingt-quinze de ses cent cinquante usines sont situées en Europe, dont vingt-cinq en Suède : le Vieux Continent représente au total 60 % de son personnel. Le groupe possède également trente-trois usines en Amérique du Nord (21 % des employés), neuf en Amérique latine (8 %), dix en Asie (10 %), trois en Afrique (0,3 %) et deux en Australie (0,6 %).

## Une industrie dont la restructuration ne fait que commencer

« LA MONDIALISATION de l'économie est puissante dans l'électroménager et elle façonne la stratégie des firmes », observait un rapport du ministère français de l'industrie publié en avril. Dans le domaine du « gros électroménager » - réfrigérateurs, lave-linge, lave-vaisselle, cuisinières -, le secteur est dominé par deux géants, le suédois Electrolux et l'américain Whirlpool. Deux mastodontes qui se livrent depuis plusieurs années à une course à la « taille critique », en rachetant à tour de bras des concurrents, notamment sur les marchés de leur rival. Le groupe américain a ainsi repris, en Europe, l'électroménager du néerlandais Philips en 1989, et il lui faudra plusieurs années et de lourdes restructurations pour le digérer.

Electrolux, pour sa part, a racheté aux Etats-Unis, dans les années 80, des marques aussi prestigieuses que White, Frigidaire ou Kelvinator. Ce qui lui a permis de se hisser au troisième rang du marché nord-américain, derrière Whirlpool et GE Appliances, filiale du conglomérat General Electric. A la suite de ces acquisitions, le groupe suédois avait déjà procédé à des coupes claires dans ses effectifs au début des années 90. Entre 1989 et 1994, Electrolux a supprimé 43 400 emplois, soit plus de 28 % de son effectif global. Un effectif qui remontera à 112 300 personnes en 1995, après le rachat de

l'allemand AEG. Les résultats d'Electrolux, qui s'étaient redressés de façon spectaculaire, ont commencé à replonger dès 1995, annonçant les restructurations aujourd'hui engagées.

## PERCÉE CHINOISE

On ne voit pas bien où pourrait s'arrêter le phénomène de concentration dans une industrie qui emploie encore beaucoup de main d'œuvre, crée peu de valeur ajoutée, génère peu d'innovations et qui est, dans les pays développés, largement arrivé à maturité, les ménages étant tous plus ou moins équipés. Restent les perspectives offertes par les marchés émergents, où « la marge de croissance est immense, mais le pouvoir d'achat très inégal », relève le rapport du ministère. De plus, les géants occidentaux doivent affronter la concurrence asiatique, celle des Coréens notamment, comme Daewoo, qui leur taillent déjà des croupières sur leurs propres marchés développés, et alimentent les surcapacités de production en y installant des usines.

Dans le gros électroménager, l'industrie française n'a plus de firmes indépendantes, depuis le rachat de Brandt par l'italien Elfi. De plus, « premier en France, quatrième en Europe, Brandt demeure de taille modeste face aux géants mondiaux », observe-t-on au ministère

de l'industrie. En revanche, avec Moulinex et SEB, les Français ont longtemps été en pointe dans le « petit » électroménager (robots ménagers, cafetières, grille-pains, rasoirs, etc.). Deux firmes qui « réalisent 70 % de leurs ventes hors de France et placent désormais à l'internationalisation au cœur de leur stratégie », se félicite-t-on au ministère.

Elles auraient tort pourtant de se croire à l'abri. Le plan social de Moulinex, lancé par son PDG Pierre Blayau l'an dernier, et qui vise à supprimer 2 100 emplois et à fermer deux usines en France, est certes dû au retard accumulé par cette société depuis des années, notamment sur SEB. Mais l'étude du ministère français prend des allures d'avertissement : « Dans le petit électroménager, les ventes chinoises en Europe ont quadruplé depuis le début des années 90 et représentent désormais plus de la moitié du total des importations communautaires. (...) »

Pour certains produits comme les sèche-cheveux ou les grille-pains, les seuls appareils chinois représentent nettement plus de la moitié des ventes. » Autant dire que l'industrie de l'électroménager, gros ou petit, n'est pas au bout de ses restructurations.

Pascal Galinier

## Les frères Saade se déchirent pour le contrôle du groupe maritime CMA-CGM

LE TORCHON brûle franchement entre les frères Jacques et Johnny Saade, les deux principaux actionnaires de la CMA (Compagnie maritime d'affrètement), qui contrôle la CGM (Companie générale maritime).

Jacques Saade est président de la CMA, dont le siège est à Marseille, et détient, via la société Merit et des alliés familiaux, cinq ou six actions de plus, sur un total de 720 000 - le capital social de la CMA est de 72 millions de francs -, que son frère cadet. Ce dernier, à la tête de la société Mistral de Beyrouth, reproche depuis plusieurs mois à son frère aîné de le tenir systématiquement à l'écart des principales décisions stratégiques de la compagnie maritime et de méconnaître les droits les plus élémentaires de tout actionnaire, notamment le droit à l'information.

Fraîches depuis un an, les relations familiales sont devenues réellement exécrables en novembre 1996 lorsque la CMA fut choisie par le gouvernement Juppé pour racheter le groupe maritime public Compagnie générale maritime (CGM). Le nouvel ensemble, avec une flotte de quelque 60 navires porte-conteneurs modernes et un chiffre d'affaires de 7,5 milliards de francs, occupe le quatorzième rang mondial derrière les géants asia-

tiques, américains, scandinaves et anglo-néerlandais. Il vient de conclure des accords avec des armements saoudien et croate.

Lors de la dernière assemblée générale de la CMA, le 7 mai, Johnny Saade a été révoqué de son poste de membre du conseil d'administration à la demande de Jacques, appuyé par d'autres membres de la famille. C'en était trop pour le président de Mistral. Non seulement il a refusé de souscrire sa part à l'augmentation du capital de CMA (prévue pour un montant total de 80 millions de francs) mais il a déposé de-

vant le président du tribunal de commerce de Marseille une requête tendant à faire désigner un administrateur provisoire de la CMA. L'affaire devrait être plaidée vendredi 13 juin.

## MANIÈRES FÉODALES

« Des événements très graves se sont produits ces derniers jours », a déclaré, mercredi 11 juin, Johnny Saade, sans vouloir apporter de précisions, « par respect pour la justice qui va avoir à se prononcer sur cette affaire ». « La question est de savoir qui est habilité à gérer et à diriger la

## La validité de la privatisation examinée par le Conseil d'Etat

L'arrêté du 21 octobre 1996 décidant la privatisation du groupe public Compagnie générale maritime (CGM) sera-t-il annulé ? Le Conseil d'Etat a été saisi par l'Union maritime CFDT qui reproche au gouvernement et au président de l'entreprise de l'époque, Philippe Pontet, de n'avoir pas correctement « consulté », mais seulement « informé » le comité central d'entreprise. Dans sa séance du mercredi 11 juin, le commissaire du gouvernement du Conseil d'Etat (qui ne représente pas l'Etat mais est chargé de dire le droit) a conclu à l'annulation de la mesure prise par le gouvernement Juppé de l'époque. La direction du groupe CMA-CGM note qu'« aucun des arguments de fond avancés par la CFDT n'a été retenu ». La CFDT, elle, se réjouit, estimant être ainsi confortée dans son opinion que « la privatisation d'une entreprise ne peut être le seul fait du prince ». Le Conseil rendra sa décision sous trois semaines.

CMA », a indiqué M<sup>e</sup> Francis Szpiner, l'un des avocats de Johnny Saade, qui stigmatise les « manières féodales » de Jacques Saade. Ce dernier « attend sereinement la décision de la justice » et tente de faire régler, par avocats interposés, son contentieux avec son frère dans un sens « cartésien ».

Johnny Saade n'est pas « par principe » opposé à la reprise de la CGM par la CMA, mais il veut avoir son mot à dire sur les grandes orientations et le renflouement de l'ex-groupe public qui, en 1996, a encore accusé un déficit de 183 millions de francs, essentiellement constitué par une provision correspondant au plan social décidé avant la privatisation.

La CMA a pour sa part dégagé une perte de 7 millions. Johnny Saade, dont les affaires comprennent, outre le secteur maritime, des branches immobilières et industrielles en Europe et au Liban, craindrait que des efforts trop coûteux consentis pour la CGM - renouvellement de la flotte, renforcement des dessertes de l'Océan Indien et du Maroc, réorganisation de la ligne des Antilles - ne nuisent aux autres activités dont beaucoup sont florissantes.

François Grosrichard

## Les syndicats de Renault rencontrent l'expert nommé par la direction

### BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Karel Gacoms, leader de la FGTB (syndicat socialiste), en a eu la confirmation : « Il y a des femmes charmantes et intelligentes en France », a-t-il déclaré, sourire en coin, à l'issue de la rencontre de deux heures que Danielle Kaisergruber a eue, jeudi 12 juin, avec le représentant du personnel de Renault Vilvorde.

L'experte, nommée par le conseil d'administration de Renault le 10 juin, a apparemment réussi la première partie de sa mission : obtenir la confiance des représentants du personnel. « Après trois mois durant lesquels nous n'avons pu exposer nos arguments à la direction qu'à travers les médias, cela fait du bien de se sentir vraiment écoutés. Reste à savoir si cela peut être utile », résume Annie Kerkhove, qui représente les employés de la CSC (chrétienne).

Après avoir passé une bonne partie de sa journée à visiter une usine quasiment déserte puis qu'elle est à nouveau en grève depuis le 9 juin, Danielle Kaisergruber a écouté plus qu'elle n'a parlé.

### « L'ESPOIR N'EST PAS REVENU »

Tout juste a-t-elle rappelé qu'elle avait, au cabinet de Jacques Chérèque, ministre délégué aux reconversions, joué un rôle dans l'accompagnement économique et social des restructurations de la sidérurgie lorraine. Outre la qualité de l'écoute, les syndicats ont apprécié l'état d'esprit dans lequel elle entend accomplir sa mission. « M<sup>me</sup> Kaisergruber s'intéresse à la réduction du temps de travail et pose le problème au niveau du groupe, et pas seulement du site, puisqu'elle rencontrera les syndicats français et le bureau du comité de groupe européen la semaine prochaine », explique Karel Gacoms. Vendredi matin, Danielle Kaisergruber devait d'ailleurs organiser une réunion sur la réduction du temps de travail avec des experts syndicaux belges. D'ores et déjà, les syndicalistes

ont indiqué qu'ils ne refusaient pas par principe d'évoquer une diminution des rémunérations. Pourtant, ils réfutent les calculs de la direction. « M. Schweitzer dit que nos salaires sont supérieurs de 30 % à ce qu'ils sont en France. Mais il oublie de dire que nos salaires ne représentent que 12 % du coût du travail qu'occasionne un véhicule. 88 % sont dus aux salaires des sous-traitants français », analyse Annie Kerkhove. Pourtant, malgré la bonne impression d'ensemble, « l'espoir n'est pas revenu », précise un syndicaliste de la FGTB.

Vendredi 13 juin, dans l'après-midi, les syndicats devaient rencontrer une nouvelle fois la direction belge de Renault sous l'égide d'un médiateur du ministère du travail. Jeudi soir, les deux principaux syndicats, la FGTB et la CSC, ne pensaient pas être en mesure de parler d'une seule voix. « Contrairement à la FGTB, qui est prête à négocier un premier plan social pour les jeunes et pour les pré-pensionnés, c'est-à-dire ceux qui sont pressés de partir, nous souhaitons un plan social pour tout le monde », explique Georges Jacquain, dirigeant de la CSC.

Ce syndicat souhaite des prétraitements dès quarante-sept ans, des mesures de reclassement accompagnées de garanties de ressources, ainsi que le bénéfice d'un accord signé dans la métallurgie en 1995, qui oblige les entreprises à doubler la prime de départ si elles n'ont pas respecté les procédures légales de licenciement. Un accord qui jusqu'ici n'a jamais été appliqué en Belgique.

De son côté, la FGTB souhaite qu'il n'y ait aucun licenciement mais que des mesures soient trouvées pour chacun des salariés concernés. Les syndicats n'espérant pas obtenir gain de cause vendredi, leurs dirigeants se disaient, jeudi soir, convaincus que la grève serait reconduite au moins durant la semaine prochaine.

Frédéric Lemaître

## Des minoritaires gagnent une manche contre le Crédit agricole

LE CABINET belge Deminor, spécialiste de la défense des actionnaires minoritaires, a remporté une manche contre le Crédit agricole. L'association, qui se bat depuis un an pour défendre les porteurs de parts de société civile de placement immobilier (SCPI), la « pierre-papier », est parvenu à faire élire, jeudi 12 juin, ses douze candidats au conseil de surveillance, lors de l'assemblée générale des porteurs de parts de la SCPI Unipierre V (1,1 milliard de capitalisation). Les porteurs de SCPI, qui ont acheté leurs parts à la fin des années 80 alors que l'immobilier était au plus haut, ont pris de plein fouet la crise immobilière. Ils ont les plus grandes difficultés à revendre leurs parts de SCPI faute d'acheteurs et contestent la gestion des SCPI faite par Uniger, la filiale de gestion des SCPI du Crédit agricole.

### DÉPÊCHES

■ **DASSAULT-AEROSPATIALE** : Serge Dassault, le PDG du groupe Dassault-Aviation, a déclaré, jeudi 12 juin, sur TF 1, qu'il n'était pas d'accord pour une fusion « s'il n'y a pas privatisation ». « Il faudra bien que, un jour ou l'autre, Aerospatiale ou Thomson soient privatisés, a-t-il ajouté. C'est indispensable ». Si Dassault-Aviation a intérêt à s'associer, « ce n'est pas très urgent, car nous avons nos marchés ».

■ **DASA/BRITISH AEROSPACE** : les avionneurs allemands et anglais seraient sur le point de révéler un accord sur la création de deux filiales communes dans les avions militaires (Tornado, Eurofighter) et l'aéronautique civile (Airbus), selon l'hebdomadaire *Le Point* du 13 juin qui cite une « source diplomatique étrangère ». Les deux constructeurs démentaient le même jour cette information.

■ **THOMAINFOR** : la firme américaine LGS (Libra Global Services), propriétaire de Thomainfor (1 200 salariés en France) depuis février ne pouvant plus les payer, les salariés de la société informatique manifesteront, lundi 16 juin, à Paris devant le siège de Thomson-CSF, leur ancienne maison-mère. Le dépôt de bilan est la seule solution selon la CFDT de Thomson qui préconise une reprise de Thomainfor par son ancienne maison-mère.

■ **TRANSDEV** : la filiale de transport urbain de la Caisse des dépôts et consignations serait sur le point de racheter la dernière compagnie privée de bus londonien, selon le *Financial Times* du 13 juin. London United serait rachetée près de 500 millions de francs.

■ **CHIMIE** : l'union des industries chimiques a signé avec deux syndicats (CFDT, CGC) un accord sur l'indemnisation du chômage partiel qui garantit, en cas de chômage partiel, une meilleure indemnité que l'accord interprofessionnel. Dans tous les cas, les salariés sont assurés de percevoir au moins 75 % de leur rémunération brute.

■ **AFB** : l'Association française des banques modifie ses statuts pour accueillir les entreprises d'investissement. Cette décision intervient dans le cadre de la loi de modernisation des activités financières de juillet 1996, qui a créé, aux côtés des banques, de nouvelles catégories d'établissements de crédit. Les institutions financières spécialisées, comme le Crédit foncier, le Crédit local de France ou le Crédit National, pourront demander leur adhésion à l'AFB.

■ **AGENTS D'ASSURANCE** : la fédération nationale des agents généraux d'assurance a estimé, suite aux révélations du *Monde* d'un projet d'accord entre La Poste et les AGF (*le Monde* du 12 juin), que la distribution par La Poste de produits d'assurance-dommages risquerait de faire disparaître la profession d'agent général.

■ **ANDRÉ** : la direction du groupe (13 000 salariés) a annoncé jeudi 12 juin aux représentants du personnel qu'elle allait fermer 81 magasins sur 315 et supprimer 405 emplois.

■ **XEROX** : le groupe américain a annoncé jeudi 12 juin que Richard Thoman (52 ans), vice-président et directeur financier d'IBM depuis 1994, a été nommé président directeur général de Xerox.

■ **NTT** : le Parlement japonais a adopté, vendredi 13 juin, le projet de loi gouvernemental visant à réorganiser l'opérateur téléphonique en trois entités contrôlées par une holding et à l'autoriser à entrer sur le marché des services téléphoniques internationaux.

■ **FRANCE TÉLÉCOM** : l'exploitant téléphonique et la banque néerlandaise Rabobank ont annoncé jeudi 12 juin qu'ils envisagent une offre commune pour la licence de téléphone mobile qui sera adjugée cette année aux Pays-Bas.

■ **PACIFICORP** : la compagnie américaine, au second rang derrière Southern Co. sur le marché de l'électricité des Etats-Unis, va racheter l'anglais Energy Group PLC, producteur et distributeur d'électricité, pour 9,8 milliards de dollars (environ 57 milliards de francs).

■ **EDF** : suite à une grève du personnel de maintenance de l'immeuble de la direction générale, celui-ci est partiellement privé d'électricité depuis le mardi 10 juin. Ce mouvement est mené par une intersyndicale qui s'oppose à la sous-traitance et à « la suppression programmée de 400 à 500 emplois ».

■ **BELL ATLANTIC** : la compagnie américaine de téléphone pourrait sortir de la société italienne Infostrada créée avec Olivetti, en raison des faibles avancées de cette société et de l'entrée de France Télécom à son capital, selon le *Wall Street Journal* du 13 juin.

■ **PERNOD-RICARD** : le groupe français va reprendre pour 1,4 milliard de francs environ la société espagnole Larios, numéro un espagnol du gin. Basée à Malaga, Larios a réalisé en 1996 un résultat net de 2,5 milliards de pesetas (100 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 23 milliards de pesetas. Le groupe présidé par Patrick Ricard double ainsi sa taille sur le marché espagnol, devenant numéro deux des vins et spiritueux derrière le britannique Allied Domecq.

# La place financière parisienne tend un filet de sécurité autour du groupe bancaire Finindus

La Commission bancaire a transmis le dossier au procureur de la République

Le groupe Finindus a annoncé, vendredi 13 juin, une perte consolidée de 622,8 millions de francs pour 1996. Les grandes banques de la place, via

leur fédération, ont effectué un premier versement de 200 millions de francs pour rétablir une situation nette positive. Le groupe est destiné à être

vendu. Déjà, la petite filiale suisse, Anker Bank, a été reprise par BNP/Dresdner. Unifina est sur le point d'être rachetée par un fonds américain.

LES « PETITES » BANQUES donnent ces temps-ci du fil à retordre à la Commission bancaire. Il y a quelques semaines, elle se débattait avec le Crédit martiniquais. Elle se mobilise aujourd'hui aujourd'hui pour sauver la banque Finindus. Celle-ci a annoncé, vendredi 13 juin, une perte consolidée de 622,8 millions de francs en 1996 pour 430 millions de fonds propres !

Les causes de la débâcle du groupe Finindus ? Un actionnaire unique, omnipotent et autoritaire qui a multiplié les erreurs de gestion, s'est fourvoyé dans l'immobilier, a pris de plein fouet la crise des PME et a largement utilisé sa banque pour ses besoins propres.

Hervé Dubois, 65 ans aujourd'hui, a bâti son groupe dans les années 80 autour de Finindus en rachetant successivement des micro-banques : Pommier (gestion patrimoniale et PME) rachetée au groupe de travail temporaire BIS ; Gallière, (administrateurs de biens et syndic) ; Dôme Crédifrance, (affacturation) et Unifina (immobilier). L'ensemble représente aujourd'hui 3,5 milliards de francs de dépôts et emploie près de 400 personnes.

Via une holding suisse, Omnium Genève, qui possède 21,5 % de la banque Finindus, M. Dubois s'est développé en Suisse, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne. Lui n'apparaît jamais. L'actionnariat de son groupe est un enchevêtrement de sociétés-écrans dont certaines sont situées dans des paradis fiscaux, comme le Luxembourg ou Curaçao. Il n'apparaît pas mais tout conduit à lui. Il faut remonter cinq étages de holdings au-dessus d'Omnium Genève pour trouver une entité mystérieuse, TPM, dont on sait qu'elle appartient à 100 % à M. Dubois. Pour trouver les autres actionnaires de la banque Finindus, il

faut pister une participation qu'a Omnium Genève dans un fonds luxembourgeois, Wesleigh Luxembourg, et redescendre au travers de quatre holdings successives pour aboutir à la Compagnie financière de Finindus, qui possède 43 % de la banque. Les seules participations transparentes sont celles des caisses d'épargne de Vêrone et de Bologne qui, en 1990 ont pris chacune 17,5 % du capital de Finindus.

La fragilité de la banque Finindus n'est pas récente. M. Dubois a construit son groupe par emprunt. Dès qu'une filiale avait besoin de liquidités, c'est Finindus qui lui prêtait, empruntant elle-même sur

première attaque, cherche un repreneur. Elle envoie une escouade d'inspecteurs au cours de l'année 1996. La mission conclut à un besoin de provisionnement de plusieurs millions de francs. M. Dubois ne trouve pas d'acquéreur et est incapable de passer les provisions exigées.

Un nouvel accident de santé de M. Dubois, début 1997, précipite les choses. Les autorités de tutelle réagissent. Un filet de sécurité est tendu autour du groupe avec l'aide de la profession. M. Dubois est écarté. Le 27 mars, Jean-Pierre Aubert, ancien président du groupe CIC et patron de la banque de la Cité, filiale de la BNP, est nommé

laire et voitures de fonction – ont été remerciés. Une petite filiale suisse, Anker Bank a déjà été vendue à United Overseas Bank (UOB), société commune à la BNP et à la Dresdner. Unifina, spécialisée dans les risques immobiliers est sur le point d'être cédée à un fonds américain – « mais pas bra-dée », précise-t-on. Le conseil d'administration du 12 juin a arrêté les comptes 1996 : les provisions massives de 718 millions de francs entraînent une perte de 622,8 millions de francs.

### PROMESSE DE VENTE

Selon un proche du dossier, les provisions ont quatre origines : les affaires personnelles de M. Dubois, notamment le financement par la banque de certains de ses biens (terrains, immeubles, appartements...), la mise à niveau des créances immobilières, les pertes d'Unifina (immobilier) et les défaillances des PME. Un premier versement de 200 millions de francs par l'Association française des banques permet de rétablir une situation nette positive (les fonds propres sont de 430 millions).

Prochaine étape : la recherche d'un repreneur, car les banques du groupe Finindus ont « un vrai fond de commerce ». Le prix de cession prendra en compte la rentabilité d'exploitation, ce qui implique une diminution de l'activité de crédit et une réduction du nombre des employés. Un comité d'entreprise est prévu le 20 juin pour examiner le plan. Le tout devrait être assorti d'une garantie de passif. M. Dubois, lui, a été prié de signer une promesse de vente pour un franc de l'ensemble de son groupe. La Commission bancaire a transmis le dossier au procureur de la République.

Babette Stern

## Finacor sous protection du tribunal de commerce

Finacor, un des principaux courtiers français et le premier intervenant sur le Matif (marché à terme des instruments financiers), se trouve également pris dans l'affaire Finindus. Le courtier est détenu à plus de 50 % par une holding, appelée Tarlé, qui appartient à 51 % à la Compagnie financière du groupe Finindus (CFGF). L'autre gros actionnaire de Finacor est... le Consortium de réalisation (CDR), chargé de vendre les actifs compromis du Crédit lyonnais et qui a hérité des 22 % qu'Altus Finance détenait dans Finacor.

Les autorités de tutelle ont décidé de mettre sous protection du tribunal de commerce de Nanterre la CFGF. Ce n'est pourtant pas pour aboutir à une liquidation qu'un administrateur provisoire a été nommé. Bien au contraire. La mise sous tutelle de la CFGF empêche M. Dubois d'« organiser son insolvabilité » et met Finacor à l'abri de toute influence du fondateur du groupe.

les marchés. Lorsque certaines filiales européennes n'ont plus été en mesure de verser leurs intérêts, Finindus a été incapable d'honorer ses échéances. Les mauvaises créances dans l'immobilier, la faillite des PME et les indécidatesses de M. Dubois ont fait le reste. Le groupe plonge dans le rouge en 1995 avec une perte de 5,1 millions de francs.

A l'époque, la Commission bancaire ne s'affole pas. Elle sait qu'Hervé Dubois, qui a eu une

administrateur provisoire de Finindus. Mission : séparer le grain de l'ivraie, évaluer les provisions nécessaires, organiser la solidarité de la place – et donc la sécurité des déposants –, reprendre en main la gestion et préparer le rétablissement du groupe pour le vendre. Les clients ne sont pas en danger : la Banque de France garantit la liquidité et la solvabilité de la banque.

Depuis trois mois, M. Aubert nettoie. Les états-majors – gros sa-

## La déréglementation financière japonaise avance à petits pas

### TOKYO

de notre correspondant

Annoncée en fanfare fin 1996 par le premier ministre, Ryutaro Hashimoto, la déréglementation financière (« big bang ») avance à petits pas. Après l'adoption définitive, le 11 juin, par le Sénat, des textes de loi sur la réforme du statut de la Banque du Japon et la révision des mesures anti-monopoles qui autorisent la création de holdings, les trois commissions chargées de la réforme financière devaient annoncer, vendredi 13 juin, leurs recommandations, dont certaines pourraient se concrétiser à l'au-

tomne. La réforme d'un système longtemps caractérisé par le cloisonnement des activités, par un pouvoir réglementaire pesant et par son isolement du reste du monde est à l'ordre du jour depuis la montée en puissance du Japon sur la scène financière internationale. Elle est devenue impérative aujourd'hui pour redynamiser la place de Tokyo et renforcer la compétitivité internationale des banques. M. Hashimoto a le mérite de fixer un calendrier : la réforme doit être réalisée avant la fin 2001.

Les propositions des commissions doivent donner un contenu concret aux deux grandes orientations annoncées par le premier ministre : suppression de la réglementation des commissions sur les transactions en Bourse en 1999 et décloisonnement des activités à partir de 1998. Les banques seront alors autorisées à développer des activités de titres et de fiducie et les maisons de titres à gérer des dépôts.

La révision de la loi anti-monopole – qui datait de l'occupation américaine et était destinée à briser les conglomérats d'avant-guerre (*zaibatsu*) – s'inscrit dans

cette politique de décloisonnement. Mais il faudra attendre l'adoption d'une autre loi, sans doute en décembre, pour que soit autorisée la formation de holdings.

### PLUS GRANDE AUTONOMIE

Accueilli favorablement par les principaux acteurs financiers japonais et étrangers, le « big bang » soulève certaines questions. Par exemple, le nouveau statut de la Banque du Japon – réformée pour la première fois depuis cinquante-six ans –, qui doit assurer à celle-ci plus d'indépendance face au pouvoir politique et conférer une plus grande transparence à l'élaboration de sa politique, en fait-il une institution à égalité avec les instituts d'émission occidentaux, comme l'écrit le *Nihon Keizai* ? C'est le Conseil de politique monétaire au sein de la banque centrale qui devient l'instance suprême de décision en matière de politique du crédit. Bien que, formellement, le ministère des finances perde le pouvoir d'imposer des directives à la banque centrale, il bénéficie encore de prérogatives importantes : droit pour les représentants du gouvernement au sein du Conseil

de politique monétaire de proposer un ordre du jour et de demander le report de certaines décisions.

La Banque du Japon dispose désormais d'une plus grande autonomie, mais beaucoup d'observateurs se souviennent que c'est sous la pression du ministère des finances qu'elle avait tardé à relever les taux d'intérêt pour enrayer le gonflement de la « bulle financière » à la fin des années 80. Elle aura à démontrer son indépendance pour que la réforme de son statut devienne crédible.

Les travaux des commissions confirment que le « big bang » nippon ne concernera pas certaines institutions-clés telles que le système de l'épargne postale, qui constitue la plus importante « banque » japonaise sur les dépôts. Dans le secteur privé, les banques et les maisons de titres, comme certaines compagnies d'assurance-vie, demeurent fragiles, et la concurrence accrue à laquelle conduit la déréglementation pourrait mettre certaines d'entre elles le dos au mur.

Philippe Pons

## Christian Pierret veut en priorité « libérer les entreprises des contraintes administratives »

« JE REQUIERS votre indulgence ce soir, car j'ai pris mes fonctions voici quelques jours à peine. » Pour sa première intervention publique, Christian Pierret, nouveau secrétaire d'Etat chargé de l'industrie, s'est rendu, le 12 juin, au 75<sup>e</sup> anniversaire du Serce, Syndicat des entrepreneurs de réseaux et de constructions électriques. En réponse à Roland Pige, président de cette organisation regroupant 225 entreprises, employant 80 000 personnes et pesant 45 milliards de francs de chiffre d'affaires, M. Pierret a esquissé quelques pistes pour son action future. Elles concernent le rôle de l'Etat face aux PME, la réforme du code des mar-

chés publics, et la place d'EDF dans la filière électrique.

« Je me suis fixé comme objectif prioritaire de libérer les entreprises des contraintes administratives », a-t-il affirmé devant quelques centaines de personnes. Abordant le projet de loi concernant la réforme du code des marchés publics, il a affirmé « que le projet tel qu'il existait jusqu'en mai est devenu caduc. Nous allons remettre sur le métier l'ensemble de cette réforme qui devra être discutée avec les fédérations professionnelles ».

Évoquant la dépendance des entreprises électriques vis-à-vis d'EDF, M. Pierret a rappelé que si le programme

de construction de lignes à haute tension se réduit, en revanche celui de l'enfouissement des réseaux est appelé à croître. « Je serai très attentif à vos côtés pour qu'EDF puisse trouver des solutions. » Il a confirmé le maintien du dispositif d'encadrement en vigueur depuis deux ans qui interdit à l'établissement public de se diversifier dans des secteurs comme l'éclairage public. Le ministre s'est « réjoui de l'attitude nouvelle d'EDF » sous l'impulsion de « son ami » Edmond Alphandéry avant de souffler avec lui les bougies du gâteau d'anniversaire du Serce.

Dominique Gallois

## WORMS & CIE



L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, qui s'est réunie le 12 juin 1997, sous la présidence de Nicholas Clive Worms, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1996 faisant ressortir un résultat net consolidé part du Groupe de 1 004 millions de francs.

Le dividende de l'exercice 1996 a été porté de 8,00 francs à 9,50 francs par action, soit un revenu global, avoir fiscal compris, de 14,25 francs. Il est mis en paiement le 13 juin 1997.

Cette même Assemblée a approuvé le projet de transformation de la Société en société anonyme à directoire et conseil de surveillance d'une part et d'autre part celui de fusion-absorption de Saint Louis.

A l'issue de cette Assemblée et du Conseil de Surveillance, du même jour, il a été procédé à la composition du nouveau Conseil qui réunit : Nicholas Clive Worms, Président, Umberto Agnelli, les Assurances Générales de France, représentées par Antoine Jeancourt-Galignani, Paul Barnaud, Philippe Foriel-Destezet, Michel Freyche, Gabriele Galateri di Genola, Paul-Louis Halley, Antoine Labbé, Jean-Jacques Lebel, Georg Mehl et Jacques Thierry ; Luigi Arnaudo, Julien Sevaux, la Banque Nationale de Paris, représentée par Georges Chodron de Courcel, et la Société Générale, représentée par Jean-Pierre Lesage ont été désignés comme Censeurs.

Le Conseil a nommé le Directoire, composé de Jean-Philippe Thierry, Président, Dominique Auburtin et Gilles Bouthillier.



■ LA BOURSE de Tokyo a terminé vendredi en léger repli sur des prises de bénéfice. L'indice Nikkei a finalement cédé 39,21 points à 20 525,25 points, soit une baisse de 0,18 %.

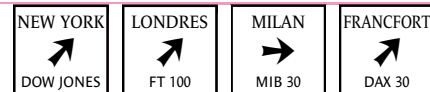
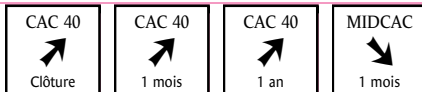
■ L'OR a ouvert en baisse, vendredi 13 juin, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 341,25-341,35 dollars contre 342,30-342,60 dollars la veille en clôture.

■ WALL STREET a battu un nouveau record jeudi, le Dow Jones crevant le plafond des 7 600 points puis des 7 700 points. L'indice a terminé à 7 711,47 points, en hausse de 1,79 %.

■ LE PRIX du baril de brut de référence *light sweet crude* a gagné 16 cents à 18,69 dollars jeudi sur le marché à terme new-yorkais. La veille, il avait cédé 14 cents.

■ LA BOURSE DE FRANCFORT a battu un nouveau record jeudi, l'indice DAX des trente valeurs vedettes franchissant pour la première fois en clôture les 3 700 points à 3 707,99 points.

## LES PLACES BOURSIÈRES



### Poursuite de la hausse à Paris

POUR LA TROISIÈME séance consécutive, les valeurs françaises gagnaient un terrain sensible, vendredi 13 juin, dès le début des transactions. En hausse de 0,82 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 s'appréciait de 0,86 % à 2 783,93 points quelques minutes plus tard.

La veille, le marché parisien, qui joue la signature du pacte de stabilité au sommet d'Amsterdam, a vivement progressé jeudi dans un volume relativement étoffé de 10,3 milliards de francs. L'indice CAC 40 a terminé sur un gain de 2,38 % à 2 760,27 points.

« Les marchés ont été rassurés sur l'euro, qui est leur préoccupation numéro un. Il y a maintenant de grandes chances que le pacte de stabilité soit ratifié moyennant l'adjonction de clauses sur la croissance et l'emploi », estimait jeudi soir Roland Gagnon, de CDC Bourse. « A moyen terme, les marchés vont continuer à progresser et nous maintenons notre objectif de 3 000 points pour l'indice à six mois », a-t-il poursuivi. Cette



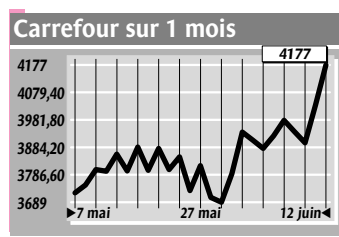
croissance de la cote s'est effectuée dans le sillage des valeurs de premier plan, et particulièrement des valeurs de la distribution. « La relance de la consommation, via la

baisse de la TVA et la remonté des bas salaires notamment, est le point de la politique de Jospin dont on est le plus sûr », commentait à ce sujet un opérateur.

### Carrefour, valeur du jour

LE TITRE Carrefour a établi un plus haut historique, jeudi 12 juin, à la Bourse de Paris. Le titre a été stimulé, disent certains opérateurs par des achats d'investisseurs américains en relation avec l'organisation d'une tournée de présentation du groupe de distribution aux Etats-Unis. En clôture, l'action affichait un gain de 3,54 % à 4 177 francs et le volume de transactions a porté sur 152 280 titres. Certains intervenants justifient l'intérêt porté au groupe par la

perspective d'une relance de la consommation que favoriserait la politique menée par le gouvernement de Lionel Jospin.



### PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 13/06	Var. %	Var. % 31/12
Metaleurop	78,90	+4,71	+87,18
Credit Lyonnais CI	229	+3,38	+72,18
Pinault-Print.Red.	2853	+3,07	+38,62
Geophysique	542	+3,04	+50,55
Renault	143	+2,50	+28,25
Paribas	386	+2,38	+10
Publicis #	575	+2,31	+27,21
Worms & Cie	337	+2,12	+7,15
Guyenne Gascogne	1907	+2,08	-7,65
Comptoirs Mod.	2783	+2,01	-0,60

BAISSES, 10h15	Cours au 13/06	Var. %	Var. % 31/12
Galleries Lafayette	2362	-7,40	+27,95
Cipe France Ly #	750	-3,10	+21,35
Metrologie Inter.	16,50	-2,07	+4,76
Sat	1521	-1,93	-1,55
Bolloré Techno.	711	-1,65	+24,73
Finxstel	109,70	-1,43	+36,78
CGIP	1633	-1,26	+14,11
SGE	120	-1,23	+7,14
Rochette (La)	24,20	-1,22	-6,38
Europe 1	1140	-1,21	+3,63

### VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	13/06 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	244480	154719463
Axa	207327	75434161
Alcatel Alsthom	107760	71181448
Carrefour	15985	67586112
Suez	220048	64118906,10
Paribas	102581	39395799,20
LVHM Moët Hen.	23730	36328235
Danone	34881	34300592
L'Oréal	13700	33231818
Eaux (Gle des)	38663	28587700

### PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 10h15	Cours au 13/06	Var. %	Var. % 31/12
Sogeparc (Fin)	850	+7,59	+0,95
Sidergie	950	+4,97	+53,22
Finacor	77	+3,91	+10
Sopra	560	+3,32	+42,85
But S.A.	337,50	+3,27	+10,65

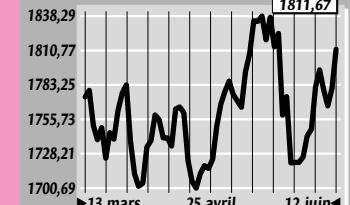
BAISSES, 10h15	Cours au 13/06	Var. %	Var. % 31/12
Maxi-Livres/Prof.	58	-31,52	-66,10
Lectra Syst.(B) #	24	-3,80	+56,86
M6-Metropole TV	565	-3,41	+30,78
Info Realite #	247,80	-2,74	+18,11
Dauphin OTA	421	-2,54	+30,74

### INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

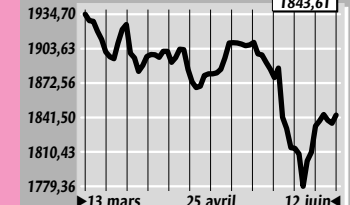
Ind. gén. SBF 120	12/06	11/06	Var. %
Ind. gén. SBF 250	1889,60	1854,42	+1,90
Ind. Second Marché	1843,61	1780,43	+3,52
Indice MidCac	1566,78	1554,72	+0,78

Valeurs indus.	2088,55	2054,99	+1,63
1 - Energie	2397,62	2394,47	+0,13
2 - Produits de base	1902,44	1869,98	+1,74
3 - Construction	1780,33	1748,62	+1,81
4 - Biens d'équip.	1414,53	1395,30	+1,38
5 - Automobile	2097,22	2021,77	+3,73
6 - Biens consom.	3614,14	3545,36	+1,94
7 - Indus. agro-alim.	1795,73	1761,61	+1,94
Services	2070,73	2027,94	+2,11
8 - Distribution	4208,40	4104,74	+2,53
9 - Autres services	1272,08	1250,21	+1,75
Sociétés financières	1264,77	1244,05	+1,67
10 - Immobilier	778,83	775,43	+0,44
11 - Services financ.	1222,23	1199,26	+1,92
12 - Sociétés invest.	1793,63	1769,85	+1,34

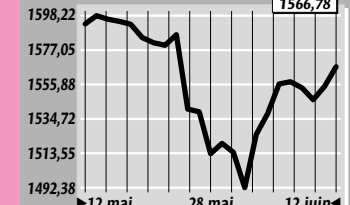
### Indice SBF 250 sur 3 mois



### Indice second marché sur 3 mois



### Indice MidCac sur 1 mois



## Records à New York et Francfort

LA BOURSE de Tokyo a terminé en légère baisse, vendredi 13 juin. Des prises de bénéfice à la veille du week-end ayant effacé les gains initiaux des valeurs japonaises. L'indice Nikkei a perdu 36,11 points, soit 0,18 %, à 20 528,35 points.

La veille, Wall Street a connu une de ses meilleures journées, son principal indicateur crevant successivement le plafond des 7 600 points puis des 7 700 points grâce à une forte détente sur le marché obligataire après la publication de statistiques inférieures aux attentes. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 135,64 points (+1,79 %), clôturant pour la première fois au-dessus des 7 700 points à 7 711,47 points, deux jours seulement après avoir conquis les 7 500 points. Il s'agit de la cinquième plus forte hausse du Dow

Jones en termes de points. En Europe, la Bourse de Londres a terminé en hausse. L'indice Footsie a gagné 32,6 points à 4 757,4 points, soit une avance de 0,68 %. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a battu un nouveau record, l'indice DAX des trente valeurs vedettes franchissant pour la première fois en clôture les 3 700 points à 3 707,99 points.

INDICES MONDIAUX	Cours au 12/06	Cours au 11/06	Var. en %
Paris CAC 40	2741,49	2696,19	+1,65
New-York/DJ Indus.	7607,09	7575,83	+0,41
Tokyo/Nikkei	20564,50	20289,90	+1,34
Londres/FT100	4751,50	4724,80	+0,56
Francoforte/Dax 30	3707,99	3677,43	+0,82
Francoforte/Commer.	1267,13	1257,47	+0,76
Bruxelles/Bel 20	2881,78	2881,78	....
Bruxelles/Général	2387,97	2362,70	+1,06
Milan/MIB 30	1023	1023	....
Amsterdam/Gé. Cbs	564,10	561,20	+0,51
Madrid/Ibex 35	575,04	571,66	+0,59
Stockholm/Affarsal	2300,83	2300,83	....
Londres FT30	3026,30	3015,90	+0,34
Hong Kong/Hang S.	13924,30	14421,50	-3,57
Singapour/Strait t	1990,68	1993,49	-0,14

### NEW YORK Les valeurs du Dow-Jones

	12/06	11/06
Alcoa	77,37	76,62
Allied Signal	82,12	80,37
American Express	73	71,87
AT & T	37	36,50
Boeing Co	57,50	56,62
Caterpillar Inc.	105,75	103,50
Chevron Corp.	74,75	73,87
Coca-Cola Co	69,87	68,50
Disney Corp.	81,62	81,37
Du Pont Nemours&Co	115,37	113,87
Eastman Kodak Co	80,87	79,50
Exxon Corp.	64	62
Gén. Motors Corp.H	57,12	57,50
Gén. Electric Co	65,12	63,62
Goodyear T & Rubbe	61,87	61,50
Hewlett-Packard	52,75	52,12
IBM	88,12	87,25
Int'l Paper	51,87	50,37
J.P. Morgan Co	109,25	110
Johnson & Johnson	65,25	63,75
Mc Donalds Corp.	49,87	49,75
Merck & Co.Inc.	98	95,87
Minnesota Mng.&Mfg	97,87	94,50
Philip Morris	44,75	43,12
Procter & Gamble C	143,25	139,62
Sears Roebuck & Co	53,37	52,87
Travelers	62,75	61
Union Carb.	48,25	47,50
Utd Technol	85,12	83,75
Wal-Mart Stores	31,62	31,50

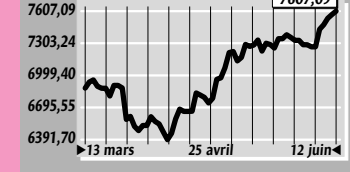
### LONDRES Sélection de valeurs du FT 100

	12/06	11/06
Allied Lyons	4,27	4,19
Barclays Bank	12,27	12,23
B.A.T. industries	5,92	5,73
British Aerospace	13,69	13,57
British Airways	7,34	7,28
British Petroleum	7,45	7,41
British Telecom	4,71	4,77
B.T.R.	1,89	1,87
Cadbury Schweppes	5,35	5,25
Eurotunnel	0,68	0,70
Forde	....	....
Glaxo Wellcome	12,84	12,77
Granada Group Plc	8,87	8,95
Grand Metropolitan	5,62	5,56
Guinness	5,72	5,68
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Irc	6,62	6,50
H.S.B.C.	18,13	18,35
Imperial Chemical	8,56	8,53
Legal & Gen. Grp	4,53	4,61
Lloyds TSB	6,43	6,43
Marks and Spencer	5,18	5,12
National Westminster	7,97	8,03
Peninsular Orienta	6,17	6,19
Reuters	6,95	6,88
Saatchi and Saatch	1,21	1,21
Shell Transport	12,29	12,18
Tate and Lyle	4,53	4,51
Unilever Ltd	16,96	16,86
Zeneca	19,71	19,42

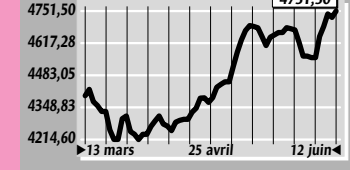
### FRANCFORT Les valeurs du DAX 30

	12/06	11/06
Allianz Holding N	369,50	365,40
Basf AG	64,80	64,10
Bayer AG	66,45	66,60
Bay hyp&Wechselbk	54,20	54,85
Bayer Vereinsbank	71,30	70,20
BMW	1382	1374
Commerzbank	50,50	49,60
Daimler-Benz AG	136	135,35
Deussa	93,10	87,40
Deutsche Bank AG	100,35	100
Deutsche Telekom	41,95	41,50
Dresdner BK AG FR	62,35	62,25
Henkel VZ	97,40	97,20
Hoechst AG	68,15	68,30
Karstadt AG	654	650
Linde AG	1320	1320
DT. Lufthansa AG	31,10	30,45
Man AG	503	504,50
Mannesmann AG	746,50	735
Metro	197,70	193,50
Muench Rue N	4765	4735
Preussag AG	520	513
Rwe	73,25	72,40
Sap VZ	333,60	326,70
Schering AG	193	193,10
Siemens AG	99,82	99,10
Thyssen	405,30	407
Vebsa AG	98,95	97,56
Viag	817,50	804,90
Volkswagen VZ	919,50	913

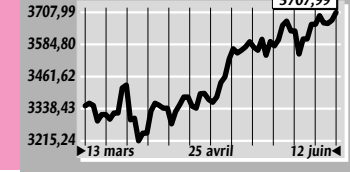
### New York. Dow Jones sur 3 mois



### Londres. FT100 sur 3 mois



### Francoforte. Dax 30 sur 3 mois



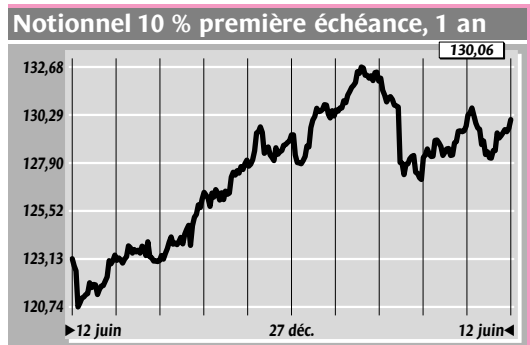
## LES TAUX



### Progression du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE FRANÇAIS a ouvert en hausse, vendredi 13 juin. Le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 26 centièmes à 130,30 points dès le début des échanges. La veille, porté par l'espoir d'un accord sur le pacte de stabilité budgétaire au sommet européen d'Amsterdam et par les statistiques économiques éloignant la perspective d'un durcissement de

la politique monétaire outre-Atlantique, le Matif avait terminé en nette hausse. Les obligations américaines s'étaient fortement appréciées, le rendement du titre à 30 ans revenant de 6,83 % à 6,76 %, son plus bas niveau depuis le mois de février. La Banque de France a laissé inchangé, vendredi, le taux de l'argent au jour le jour. Le contrat Pibor 3 mois du Matif était en hausse de 2 centièmes à 96,59 points.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,18	5,71	6,61	1,70
Allemagne	2,97	5,78	6,57	1,80
Grande-Bretagne	6,09	7,13	....	2,80
Italie	7,06	7,31	7,94	2,60
Japon	0,50	2,66	....	0,50
Etats-Unis	5,43	6,57	6,84	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS	Taux au 12/06	Taux au 11/06	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,28	4,29	98,43
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,07	5,07	99,78
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,54	5,55	101,07
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,89	5,90	100,55
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,47	6,45	101,73
Obligations françaises	5,84	5,84	100,49
Fonds d'Etat à TME	-2,02	-2,04	98,53
Fonds d'Etat à TRE	-2,11	-2,10	98,67
Obligat. franç. à TME	-2,07	-2,13	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,12

### LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 12/06	Vente 12/06	Achat 11/06	Vente 11/06
Jour le jour	3,1875	....	3,1875	....
1 mois	3,24	3,36	3,27	3,37
3 mois	3,34	3,44	3,38	3,48
6 mois	3,44	3,54	3,45	3,55
1 an	3,50	3,62	3,52	3,62

### MATIF



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 13 JUIN

Liquidation : 23 juin

Taux de report : 3,63

Cours relevés à 10h15



+0,85% CAC 40 : 2783,83

Table of French stock market values (VALEURS FRANÇAISES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Nominal value.

Table of international stock market values (VALEURS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Nominal value.

Table of international stock market values (VALEURS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Nominal value.

Table of international stock market values (VALEURS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Nominal value.

Table of international stock market values (VALEURS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Nominal value.

Table of international stock market values (VALEURS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Nominal value.

Table of international stock market values (VALEURS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Nominal value.

Table of international stock market values (VALEURS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Nominal value.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h15

VENDREDI 13 JUIN

Table of bond values (OBLIGATIONS) with columns for du nom., % du coupon, and Cours.

Table of action values (ACTIONS FRANÇAISES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

Advertisement for 'Les murs ont des oreilles. Ils savent aussi écrire.' by The Economist.

Table of international stock market values (VALEURS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Nominal value.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h15

VENDREDI 13 JUIN

Table of second market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

Table of second market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

Table of second market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

Table of second market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

Table of second market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

Table of second market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

Table of second market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 12 juin

VENDREDI 13 JUIN

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and Cours.

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and Cours.

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and Cours.

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and Cours.

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and Cours.

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and Cours.

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and Cours.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;

■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) : Lundi daté mardi : % variation 31/12

Mardi daté mercredi : montant du coupon

Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon

Jeudi daté vendredi : compensation

Vendredi daté samedi : nominal



**FOOTBALL** Le Comité français d'organisation (CFO) de la Coupe du monde 1998 a profité du Tournoi de France (six matchs amicaux, du 3 au 11 juin) pour roder son dispositif à

un an du Mondial. ● **LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CFO**, Jacques Lambert, préfet de la Savoie à l'époque des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville (1992), dresse, dans un entre-

tien accordé du *Monde*, le bilan logistique de la compétition et affirme : « *Nous avons beaucoup appris.* » ● **CONTRÔLES** de sécurité, transports, accès au stade, il reste

encore des progrès à faire dans les douze mois à venir. ● **LE DISPOSITIF SANITAIRE**, lui, placé sous l'autorité du docteur Nicolas Gorodetzky, semble fin prêt. ● **CÔTÉ COMMUNI-**

**CATION**, la société France Télécom a également pu mesurer la qualité de ses prestations et lancer une campagne publicitaire sur le thème : « Une fête, ça se prépare ».

## Fini le Tournoi de France, la Coupe du monde s'avance

La compétition, qui s'est achevée mercredi 11 juin, au Parc des Princes, a permis de tester quatre des dix sites où aura lieu le Mondial 1998. Les conditions d'accueil et de transports, les communications et l'assistance médicale ont été testées au cours de cette répétition

**IL MANQUE** encore pas mal de boutons de guêtres. Avenue du Général-Mangin, à Paris, au siège du Comité français d'organisation (CFO), on ne crie pas victoire. On

### RÉCIT

#### L'obsession de la sécurité nuit parfois à la convivialité

améliore sans cesse le plan de bataille. A un an du grand rendez-vous du football planétaire, le Tournoi de France, qui s'est déroulé du 3 au 11 juin, a permis de mesurer les progrès à accomplir pour que le pays réussisse sa Coupe du monde. Il y en a.

Les six matches disputés auront apporté aux organisateurs leur lot de satisfactions, ce qui est toujours bon pour le moral. Ils auront généré une somme de contrariétés, ce qui est finalement plus instructif. Le plus angoissant aurait sans doute été que tout se passe trop bien. Car, sur et hors du terrain, on jouait un peu pour du beurre. Il en sera différemment lors des soixante-quatre rencontres prévues sur dix stades entre le 10 juin et le 12 juillet 1998.

Lyon avait été choisi pour un test

grandeur nature (contrôles en tout genre, sécurité, accès au stade, contrefaçon). Nantes, Paris et Montpellier ont permis de travailler certains secteurs particuliers de l'organisation. Une commission d'évaluation, séparée en deux équipes, a observé le déroulement du tournoi : elle doit rendre ses conclusions aux responsables du CFO. A eux de répercuter l'information sur les dix sites pour que le Mondial 1998 profite de l'expérience.

Mais il était d'autres observateurs attentifs, au moins aussi pointilleux. Les 600 journalistes étrangers qui avaient fait le déplacement étaient l'avant-garde des 5 000 qui devraient débarquer dans un an. Ces habitués des grands rendez-vous sportifs tirent eux aussi des enseignements sur le pays d'accueil. Remarques amicales à l'issue de rencontres qui l'étaient tout autant.

L'obsession de la sécurité lors du match inaugural France-Brésil, à Lyon, a été mal vécue. La multiplication des contrôles a agacé : jusqu'à six en cent mètres dans les secteurs sensibles. Elle a provoqué des embouteillages et des retards, notamment devant les portillons détecteurs. De nombreux spectateurs n'étaient toujours pas entrés dans le stade Gerland quand Roberto

Carlos a inscrit, à la vingt-deuxième minute, ce monumental coup franc qui restera le plus beau but de la compétition.

L'interdiction de faire pénétrer dans l'enceinte drapeaux et tambours a été vécue comme une atteinte aux libertés fondamentales par les supporters brésiliens. « *On apprend chez nous que la France est le berceau de la culture, de la délicatesse et de la politesse : on a vu exactement le contraire, se plaignait un Carioca. On nous a traités comme des gens sans éducation.* » Le géné-

ral Gérard de Peyrelongue, directeur du site, en a tiré les enseignements dès le second match, disputé cinq jours après. Les vérifications ont été allégées et la bonne humeur est revenue. Les supporters ont pu garder – et utiliser – leurs accessoires.

A Lyon, Nantes, Montpellier et Paris, l'insuffisance des moyens de transports et l'absence d'information sur la manière d'accéder au stade ont été critiquées. Les tribunes n'étaient pourtant remplies qu'à la moitié de leur capacité. A la

gare de Nantes, rien n'indiquait que le tramway conduisait aux portes de la Beaujoire. A Montpellier, les spectateurs n'étaient pas tous prévenus du système de navette. Il faudra sérieusement plancher sur la question. « *Je crains vraiment des difficultés pour circuler dans un des jours de match* », expliquait Olivier Holt, numéro un de la rubrique football du *Times*.

### AMBIANCE ASEPTISÉE

Le travail des volontaires a été, en revanche, unanimement loué. Disponible, aimable, efficace, le personnel a été apprécié dans les salles de presse. Les stadiers, chargés de la sécurité dans les tribunes, n'ont guère eu à user de leur compétence, l'ambiance ayant été aseptisée. Mais quelques défaillances ont été constatées dans le compartimentage des places, des spectateurs étant parvenus à se faufiler là où ils n'avaient, en principe, pas accès.

Bref, l'organisation semble prête ou pas loin de l'être. Gianni Visnadi, journaliste au quotidien italien *Tuttosport*, le dit : « *Le site qui m'a le plus favorablement impressionné est celui de Montpellier. Le stade est beau, le centre de presse presque parfait. Il reste des choses à améliorer mais, à un an de la compétition, c'est normal. En tout cas, nous, Italiens,*

*avions été plus malins avant notre Mondial 1990. Il y avait tellement de lacunes dans le dispositif que nous n'avions pas fait la bêtise d'organiser un tournoi.* »

En revanche, en dehors du périmètre des stades, tout est encore à faire. Aucune animation extra-sportive n'est venue égayer cette dizaine de football. L'hôtellerie et les transports interstades n'ont pas été vraiment testés. Mais les prévisions catastrophistes avant les coupes du monde, que ce soit au Mexique (1970), en Italie (1990) ou aux Etats-Unis (1994), n'ont jamais survécu à la cérémonie inaugurale. Pourvu que cela dure encore une édition.

La véritable interrogation concerne, en fait, la qualité de l'accueil. « *Dans les restaurants, on voit que nous sommes des étrangers mais personne ne nous aide à traduire les menus, se plaint un journaliste brésilien.*

*Les gens ne montrent aucune patience.* » « *Vu la réputation d'hospitalité française, affirme très diplomatiquement Olivier Holt, je m'attendais à mieux.* » Le pays ne semble toujours pas se faire à l'idée qu'il jouera sur un mois sa réputation à long terme. La France a un an pour apprendre à sourire.

Récit de la section Sports

## Jacques Lambert, directeur général du Comité français d'organisation

### « Ce test grandeur nature nous a beaucoup appris »

« **Le site de Lyon, où se sont déroulés deux rencontres du Tournoi de France, devait servir de cadre à une répétition générale en vue du Mondial 1998. Quel en est le bilan ?**

– Les bases du dispositif d'organisation sont saines, notamment en matière d'accueil et de sécurité. Le site de Lyon a dû anticiper et accélérer la mise en place d'équipements et le recrutement des volontaires, d'où une part de risque inévitable. Ce test grandeur nature nous a beaucoup appris. Il a mis en lumière les faiblesses du dispositif, mais également ses points positifs.

– **Lesquels ?**  
– Le rôle des stadiers, par exemple, dont la tâche a été facilitée par le fait que le site ait accueilli deux rencontres sans risques pour le maintien de l'ordre public. L'accueil et le contrôle des spectateurs se sont bien passés. Et ce qui n'avait pas bien marché lors du match d'ouverture a été corrigé lors du second match, cinq jours plus tard. Par exemple : de nombreux spectateurs s'étaient plaints du dispositif de sécurité trop rigoureux, qui avait retardé l'accès aux tribunes pour France-Brésil. Eh bien, pour la seconde rencontre, les pouvoirs publics ont revu le système.

– **Si l'on en juge par le dispositif mis en place pour certains matches, on risque d'assister à une Coupe du monde très sécuritaire...**

– Au Comité français d'organisation, nous sommes convaincus qu'il faut mettre en place un dispositif de sécurité à détente multiple. On ne gère pas de la même façon un Angleterre-Pays-Bas et un Corée-Bolivie. La souplesse doit exister, et toutes les parties concer-

nées doivent recevoir des instructions adaptées à l'affiche du jour. Le comité a un gros travail de persuasion à réaliser pour que l'Etat comprenne qu'il n'y aura pas soixante-quatre matches à risques durant le Mondial.

– **Vous souhaitez que les rencontres de Coupe du monde aient lieu dans des stades à la fois sûrs et accueillants. N'est-ce pas antinomique ?**

– Non. Par mon expérience en tant que préfet, je sais qu'il est possible de concilier rigueur et souplesse. Lorsque vous devez gérer une manifestation d'agriculteurs, par exemple, soit vous décidez de sortir les matraques, soit vous essayez de régler la situation de manière moins brutale. Un match de football, c'est la même problématique. Pour que nos stades soient des lieux sûrs, il faut que toutes les parties concernées, forces de l'ordre à l'extérieur et stadiers à l'intérieur, sachent accueillir et surveiller le public de la meilleure manière possible.

– **Comment rendre les stades accueillants ?**

– En faisant preuve de souplesse. En permettant aux spectateurs d'introduire dans l'enceinte des drapeaux ou des instruments de musique. Je n'imagine pas un match à Bordeaux sans « bandas ». Ni un match à Marseille sans chorégraphie dans les tribunes avec de grands drapeaux. Nous ferons le maximum pour que ce Mondial ne soit pas « visuellement » sécuritaire.

– **Il vous reste peu de temps et d'occasions pour tester le dispositif sécurité sur le site du Stade de France, à Saint-Denis.**

– C'est ma plus grande préoccupation. J'ai beaucoup de mal à concevoir que nous arrivions au match d'ouverture sans que le comité

ait pu adapter son dispositif. Mais le calendrier est trop serré. Avant le Mondial, le Stade de France accueillera cinq rencontres, dont seulement deux matches de football [France-Espagne, le 28 janvier, et la finale de la Coupe de France] placés sous l'autorité de la Fédération.

– **Le fait que Jean-Louis Debré, qui était un fervent partisan des grillages dans les stades, ne soit plus ministre de l'intérieur, va-t-il changer la donne ?**

– Depuis cinq ans, le comité a travaillé avec deux présidents de la République et plusieurs gouvernements, de manière étroite et positive. Toutes les parties concernées sont conscientes que l'image de la France est en jeu. Concernant les grillages, notre position n'a pas varié : nous aimerions voir les rencontres se dérouler dans des stades qui n'en sont pas équipés. Lens, Montpellier et Saint-Etienne posent encore des problèmes, mais les responsables locaux ont l'esprit ouvert.

Georges Frêche, le maire de Montpellier, par exemple, a fait savoir que, si le gouvernement donnait son feu vert, il était prêt à enlever les grillages de la Mosson.

– **Lors de ce Tournoi de France, le prix exorbitant des places a révolté beaucoup de candidats spectateurs. Qui est responsable ?**

– Nous avons notre part de responsabilité puisque le prix des places avait été fixé en accord avec des responsables de la Fédération et de la Ligue nationale de football. Autant pour le Mondial nous avons effectué une étude de marché approfondie, autant sur cet événement nous avons commis une erreur. »

Propos recueillis par  
Alain Constant

## France Télécom va relayer le son et les images d'une centaine de sites

**LES TÉLÉCOMMUNICATIONS** joueront un rôle capital lors de la Coupe du monde. Depuis le milieu de l'année 1995, France Télécom a obtenu du Comité français d'organisation (CFO) « *la responsabilité globale des télécommunications* », comme l'explique Jean-Michel Serre, directeur du projet Mondial 1998 chez l'opérateur national. Il a profité du Tournoi de France pour roder en grandeur réelle les dispositifs déployés l'an prochain.

L'entreprise publique maîtrisera l'ensemble des échanges engendrés par l'événement : voix, images, données. « *Cela équivaut à gérer pendant quelques mois les télécommunications d'une entreprise de 20 000 personnes dont l'activité est répartie sur dix villes françaises, soit une centaine de sites* », précise M. Serre. France Télécom compte tirer profit de l'opération, six mois après l'ouverture à la concurrence

du marché français des télécommunications. Inconvénient : la moindre erreur aura des conséquences graves sur la réputation de la France et désastreuses sur celle de l'entreprise.

### UN RÉSEAU GÉANT

Le contrat qui lie l'opérateur et le CFO engendre des prestations que France Télécom a évaluées à environ 110 millions de francs. « *Il s'agit là du montant que nous facturerions à une entreprise cliente dans le cadre d'une relation commerciale classique* », indique M. Serre. En fait, l'opérateur offre l'intégralité de ses prestations.

Pour répondre aux besoins spécifiques du CFO, il mobilisera 1 300 personnes. Les télécommunications vocales seront acheminées par 15 000 téléphones et Minitel, dont 3 000 réservés au comité, pour relier cent sites par des lignes

indépendantes. Le comité disposera également de 1 800 téléphones portables GSM Itineris et de douze terminaux de visioconférence sur réseau Numéris. La messagerie sera assurée par 1 800 paggers Expresso.

Quant aux données, elles circuleront sur des lignes à deux mégabits par seconde reliant 2 000 ordinateurs. A cela s'ajoute l'équipement mis à la disposition des 10 000 représentants des médias. Les salles de presse seront dotées de terminaux téléphoniques à carte. L'utilisation de la carte France Télécom sera gratuite pendant la Coupe du monde et 5 000 terminaux Itineris seront attribués aux journalistes.

Ce sont les transmissions vidéo qui engendreront les dépenses les plus importantes. Chacun des dix stades sera doté de doubles boucles optiques offrant un débit

de 2,5 gigabits par seconde. Le travail simultané de 150 équipes de commentateurs est prévu sur chaque stade, ce qui mettra en jeu 250 canaux de télévision entre Paris et les stades et 180 canaux son par stade.

GlobalCast, filiale de France Télécom, assurera le transport international des programmes télévisés à partir de sept centres de transmissions spatiales répartis autour de Paris et munis de cinquante antennes. Pour éviter les pertes, de multiples redondances entre les liaisons terrestres et satellites sont prévues. Le tout doit assurer le spectacle pour les 2,5 millions de spectateurs attendus sur les stades et surtout pour les 37 milliards de téléspectateurs, en audience cumulée, qui célébreront cette fête mondiale du football.

Michel Alberganti

## Les responsables sanitaires se préparent à l'urgence

**LORSQUE, EN 1995**, après l'adoption de la loi qui oblige chaque organisateur de manifestations culturelles ou sportives à mettre en place son propre dispositif sanitaire, il a fallu choisir l'équipe médicale chargée de cette mission dans les dix stades du Mondial 1998, le Comité français d'organisation (CFO) n'a pas hésité longtemps : le choix s'est porté sur Nicolas Gorodetzky et son équipe. Elle est la seule, en France, à maîtriser tous les domaines de la médecine d'urgence et de l'assistance et à démontrer régulièrement son savoir-faire en situation.

Depuis quatre ans, elle s'active chaque semaine au Parc des Princes à l'occasion des matches du Paris-Saint-Germain et du XV de France. Elle s'est aguerrie au point de devenir un modèle. « *Aucun autre stade en France ne propose un dispositif d'assistance médicale comme celui que nous avons mis en place au Parc des Princes* », affirme le docteur Gorodetzky. L'étranger, même, s'informe. Ni les Anglais ni les Américains, pourtant rompus aux contraintes de la gestion sanitaire des foules dans des stades souvent immenses, ne peuvent rivaliser.

L'objectif est simple : créer sur chaque site une antenne médicale autonome qui pourra prendre en charge un patient quelle que soit la gravité de son état.

### LE MODÈLE DES CONCERTS DE ROCK

Formé aux techniques du SAMU, le docteur Gorodetzky s'inspire des méthodes appliquées au début des années 80 lors des grands concerts de rock. « *Notre souci est de pouvoir intervenir en toute circonstance dans les meilleurs délais, en ayant envisagé à l'avance toutes les situations possibles*, explique le praticien. *Nous devons être capables de diagnostiquer très vite, de traiter sur place ou d'évacuer vers le plateau d'urgence le plus proche.* »

Aussi, pour la Coupe du monde de football, Nicolas Gorodetzky a-t-il élaboré un schéma général d'intervention que les services de la Protection civile ont avertis. Aux termes de ce document, chacun des stades concernés disposera d'une infirmerie principale où opérera un médecin urgentiste entouré d'un réanimateur, d'un anesthésiste et d'un infirmier. Cette infirmerie sera reliée à trois postes satellites, installés aux points stra-

tégiques, en contact permanent avec les secouristes installés dans les tribunes et autour de l'enceinte.

Au total, neuf médecins, trois infirmiers, un permanent chargé de la coordination des équipes, un pharmacien et soixante-dix secouristes veilleront sur les spectateurs. Le Stade de France, à Saint-Denis, où se disputera la finale, et le Stade-Vélodrome, à Marseille, disposeront d'effectifs renforcés du fait de leur capacité d'accueil (respectivement 80 000 et 60 000 places). Les équipes, constituées de vacataires, seront recrutées par appel à candidatures dans les mois à venir. Elles seront composées de médecins inscrits à l'ordre, qui suivront des stages de formation.

### LE RISQUE DE LA CHALEUR

« *Si vous devez faire un malaise cardiaque, mieux vaut le faire au stade que chez vous*, plaisante le docteur Gorodetzky en commentant le dispositif. *Nous sommes sur-médicalisés.* » La preuve : pour la finale du Championnat d'Europe des nations 1996, qui se jouait à Wembley, devant 70 000 spectateurs, les Anglais n'avaient mobilisé que trois médecins, deux infirmiers et quatre-vingts secouristes. La France n'en fait-elle pas trop ? « *Non*, répond Jacques Saint-Jalme, colonel de sapeurs-pompiers, responsable du Comité de pilotage secours-santé de la mission interministérielle chargée de l'organisation de la Coupe du monde. *Nous devons être capables de répondre à une demande impromptue.* »

Les catastrophes du type de celles de Sheffield, du Heysel ou de Bastia ont été décortiquées, et des réponses médicales imaginées et rodées. A vrai dire, Nicolas Gorodetzky craint pour 1998 une vague de chaleur, sur le modèle de celle qui s'était abattue sur les Jeux olympiques de Los Angeles, en 1984, où les secours avaient été débordés par la multiplication des malaises. Alors, dans son bureau du troisième étage de l'immeuble parisien du CFO, le médecin-chef, intallé là depuis avril 1996, polit sans cesse ses plans d'intervention et essaie de se faire une raison : mobilisé pour la Coupe du monde, il n'en suivra aucun match. Urgence oblige.

Yves Bordenave

# Le moteur V10 Peugeot pourrait équiper deux nouvelles écuries en 1998

A la veille du Grand Prix du Canada, l'équipe Jordan Peugeot affiche de hautes ambitions

A la veille du Grand Prix de formule 1 du Canada, qui aura lieu, dimanche 15 juin, à Montréal, l'écurie Jordan-Peugeot ne pointe qu'à la

sixième place du championnat du monde des constructeurs. Pourtant, le bon comportement des pilotes et une réputation grandissante

pourraient permettre au V 10 de la firme de Sochaux d'équiper en 1998 l'écurie de l'Irlandais Eddie Jordan et celle d'Alain Prost.

**LA PATIENCE** est l'une des clés du succès en formule 1. L'hiver dernier, pour avoir feint d'ignorer cet axiome, Jacques Calvet a failli provoquer le retrait définitif de Peugeot de la compétition reine du sport automobile, au moment même où les moteurs V10 de son entreprise commençaient à gagner en crédibilité et à se forger une belle réputation dans le paddock. « Je pense que l'écurie Jordan-Peugeot dispose cette année de la deuxième meilleure voiture du plateau, assure par exemple Eddie Irvine, le coéquipier de Michael Schumacher chez Ferrari. Mais pour des raisons que j'ignore, l'ensemble ne fonctionne pas au mieux et l'écurie n'a pas obtenu tous les points qu'elle mérite. »

Après six courses marquées par la féroce bataille que se livrent ses deux jeunes pilotes, le débutant allemand Ralf Schumacher (le frère de...) et l'Italien Giancarlo Fisichella, et à la veille du Grand Prix du Canada qui devait se courir dimanche 15 juin sur le circuit Gilles-Villeneuve de Montréal, l'équipe franco-irlandaise ne pointe en effet qu'à la sixième place du championnat du monde des constructeurs, avec huit points. Pourtant, ses ambitions demeurent très élevées. Bien que très inexpérimenté, Ralf Schumacher a déjà fini une course sur le podium, en Argentine, alors que Giancarlo Fisichella, à peine plus habitué à la

FI, s'est qualifié sur la deuxième ligne au Grand Prix de Monaco. De même, les mesures des vitesses de pointe effectuées sur les premiers circuits du championnat 1997 indiquent que « le V10 Peugeot se situe au sommet de la hiérarchie », selon Jacky Eeckelaert, coordinateur du programme Peugeot-F1. « Et des résultats de ce niveau, cela change tout », se félicitent les collaborateurs du motoriste français. L'année 1996 n'avait été qu'une suite de déceptions pour Peugeot. « Le châssis de l'année dernière avait clairement des défauts », souligne Pierre-Michel Fauconnier, directeur de Peugeot-Sport.

plémentaire à ses ingénieurs, qui collaboreront l'année prochaine avec l'écurie du quadruple champion du monde des conducteurs, Alain Prost.

Depuis, les résultats encourageants des Jordan-Peugeot l'ont

amené à reconsidérer son accord avec Eddie Jordan : « Peugeot a besoin de cette jeunesse, de cette dynamique que donne la F1 », affirmait-il récemment. Le moteur V10 Peugeot équiperait-il encore les Jordan l'année prochaine ? La décision du groupe PSA devrait être rendue publique à la fin du mois de juin, à l'occasion du Grand Prix de France.

Une seule chose est sûre : la fourniture du moteur français serait facturée à Eddie Jordan en cas de nouvel accord. « J'ai un certain nombre d'options mais je privilégierai toujours les solutions de continuité », avoue Eddie Jordan, qui se dit « OK » pour payer le moteur de la firme sochaliennaise.

Chez Peugeot, le débat n'est pas tranché. L'équipement d'une deuxième écurie passerait par de nouveaux aménagements industriels et par le recrutement de nouveaux personnels (ils sont cent cinquante à l'heure actuelle) : autant d'investissements que l'entreprise française n'est pas certaine de rentabiliser. « On peut réfléchir à ces questions à partir des résultats du concurrent national, explique Pierre-Michel Fauconnier. Renault a tiré des bénéfices de sa double association avec Williams et Benetton mais depuis, j'ai du mal à voir ce que cela leur rapporte. Ce qui compte en F1, c'est d'être dans les trois premiers le plus souvent possible. Ce sont les voitures de tête qui animent la course, et on fait cet investissement pour être vu. »

Eric Collier

■ **BASKET-BALL** : l'équipe de France a été battue par son homologue italienne (71-56), jeudi 12 juin, lors de la première journée du Tournoi de l'Acropole, à Athènes. A deux semaines du début de l'Euro 97, la faible prestation des Français est inquiétante. Lors de ce même tournoi, la Grèce a battu l'Allemagne (83-65).- (AFP).

■ **CYCLISME** : les Championnats du monde de cyclisme sur piste 1998 auront lieu sans doute à Bordeaux plutôt qu'à Paris, a déclaré, jeudi 12 juin, le président de la Fédération française de cyclisme (FFC), Daniel Baal. En raison du prix très élevé de la location du vélodrome du Palais omnisports de Paris-Bercy et de l'absence de subventions de la Ville de Paris, la FFC s'est tournée vers le stade de Bordeaux pour accueillir ces championnats prévus du 26 au 30 août 1998. Reste désormais à obtenir l'accord de l'Union cycliste internationale (UCI).

■ **FOOTBALL** : la Bolivie a battu le Venezuela 1-0 au stade Hernando Siles de La Paz, situé à 3 600 m d'altitude, à l'occasion de la Copa America. De son côté, le Pérou s'est imposé face à l'Uruguay 1-0 lors d'un match disputé à Sucre.- (AP).

■ **Roland Courbis, le nouvel entraîneur de l'Olympique de Marseille**, est intéressé par la venue du Monténégrin Dejan Savicevic, le meneur de jeu du Milan AC. En attendant l'éventuelle arrivée de celui que Silvio Berlusconi surnomme « Il Genio », l'OM espère faire signer l'international français Laurent Blanc, actuellement au FC Barcelone.

■ **GOLF** : l'Écossais Colin Montgomerie, en grande forme, est en tête de la première journée de l'US Open disputé, jeudi 12 juin, sur le parcours du Congressional Country Club de Bethesda (Maryland), dans la banlieue de Washington. L'Écossais, à la recherche d'un premier titre majeur, a réalisé un score de 65 sous le par. Quant au jeune prodige Tiger Woods, il est 80<sup>e</sup> du classement provisoire à l'issue de cette première journée.

■ **AUTOMOBILE** : le pilote autrichien Gerhard Berger a déclaré forfait pour Grand Prix du Canada qui doit se courir dimanche 15 juin (lire ci-contre). Vainqueur sur le circuit de Montréal en 1992 au volant d'une McLaren-Honda, Berger souffre des sinus après une opération chirurgicale subie il y a deux semaines, et le mal ne pourra pas disparaître sans une thérapie aux antibiotiques, incompatible avec le pilotage d'une F1. Berger sera remplacé par son compatriote Alexander Wurz au volant de la Benetton-Renault.

Christophe de Chenay

Le jeune prodige Soheil Ayari en piste aux 24 Heures du Mans

SON NOM paraît imaginé pour éclairer les affiches les plus prestigieuses du sport automobile. Soheil Ayari a reçu d'un père d'origine iranienne ce prénom

Portrait

A vingt-sept ans, le Savoyard veut parfaire son image de surdoué du volant

qui sonne comme l'aboutissement du but qu'il poursuit. L'enfant d'Aix-les-Bains (Savoie) est actuellement le meilleur espoir d'une possible relève des pilotes français en formule 1. Sa victoire à Helsinki (Finlande), à la fin du mois de mai, pour sa troisième participation à une course en F 3000, en dit long sur ses capacités d'adaptation. Il sera, samedi 14 juin, au départ des 24 Heures du Mans. Il tentera ainsi de se faire un nom dans la célèbre course d'endurance, pour parfaire ce portrait de surdoué du volant qu'on dessine de lui.

Mais, à vingt-sept ans, Soheil Ayari prend son temps. Son palmarès n'est que la confirmation d'une carrière tracée vers un seul objectif : conduire en formule 1. Comme la quasi-totalité des pilotes de grands prix, il est passé par le karting où il a multiplié les victoires entre 1987 et 1992. Son unique désillusion est venue d'une deuxième place au Volant Elf, en 1993. Il lui fallut attendre 1994 pour un premier titre de

champion de France en Formule Ford. Comme Jacques Villeneuve en course IndyCar, il décroche en 1995 ce titre symbolique de « rookie » - meilleur débutant - de la formule 3. Mais c'est en 1996 qu'il s'impose sur les circuits de ce championnat de France. Il fait mieux que Jean Alesi en 1984, et détrône Henri Pescaloro de son record de 1967, avec onze victoires et deux deuxième places en quatorze courses. A Macao, pour l'épreuve mondiale, il se bat en tête avant de rétrograder à la 4<sup>e</sup> place, sur crevaillon. « Il conduisait comme un furieux », disent alors tous les observateurs.

Soheil Ayari sait que les résultats, même cette année dans une F 3000 considérée comme le tremplin de la course automobile, ne suffisent plus à faire d'un pilote talentueux un candidat incontournable à un baquet de formule 1. Les carrières s'allongent tant pour les candidats au titre de champion du monde que les places libérées se font rares. Et la

plupart des nouveaux venus n'ont trouvé un volant dans les écuries que lésés d'une fortune familiale ou d'attrayants contrats publicitaires, parfois plus attachés à leur nom qu'à leur talent. C'est pour contourner ces obstacles que l'entourage de Soheil Ayari s'est organisé.

TROUVER DES BUDGETS

On a laissé au pilote le soin de mettre à profit son BTS bureau d'études pour domestiquer la mécanique et le réglage d'un châssis. Sa famille se dévoue pour rechercher les budgets indispensables à une saison. Et, parmi ces partenaires, la mairie d'Aix-les-Bains reste fidèle à un soutien que ne remettent pas en cause les changements politiques. Après Cyrus, le grand frère, c'est Sasan, le cadet, qui prend en charge la prospection et la logistique. Cousins et amis prennent sur leur temps libre pour se consacrer à Soheil Ayari Promotion, une association qui pourrait rapidement être transformée en SARL.

Michele Alboreto en pointe

La TWR Porsche (Alboreto, Johansson, Kristensen) devrait s'élancer en position de pointe aux 24 Heures du Mans, samedi 14 juin, à 16 heures, l'Italien Michele Alboreto, ancien pilote de formule 1, ayant réalisé le meilleur temps, jeudi 12 juin, lors de la dernière séance d'essais, couvrant les 13,605 kilomètres en 3 min 41 sec 581.

C'est dans les dernières minutes de la première partie de la séance d'essais que l'Italien a réalisé son temps sur une piste propre et en étant épargné par le trafic. Ce n'est pas à proprement parler une surprise, car il s'agit de la voiture qui l'avait emporté l'an passé, même si elle dispose cette année d'un équipage différent.

QUESTIONS ORALES SUR RADIO CLASSIQUE

M. Pierre - Gilles de GENES, Prix Nobel de Physique

et

Mme Colette LEWINER, Physicienne

Président - Directeur Général du Réseau SGN EURISYS

Samedi 14 juin 1997 de 12 à 13 heures

TOUTES NOS FREQUENCES SUR 36 15 RADIO CLASSIQUE (2,23 F./min)

PARIS - ILE-DE-FRANCE 101.1 FM

## La carrière de Steffi Graf menacée après une opération du genou

LA CHAMPIONNE ALLEMANDE de tennis Steffi Graf, qui a subi mardi 10 juin une importante opération au genou gauche, dans une clinique privée de Vienne (Autriche), « veut à tout prix rejouer », a déclaré, jeudi 12 juin, le médecin qui l'a opérée. Le docteur Reinhard Weinstabl, a précisé que la championne ne pourrait pas reprendre la compétition avant quatre mois et qu'il n'y avait aucune garantie qu'elle retrouve « le niveau qui était le sien avant ses problèmes ». Il a également indiqué que l'opération, « compliquée », avait « duré deux heures ». « La rotule, a-t-il expliqué, s'était tellement déplacée que Steffi aurait eu prochainement des problèmes même pour marcher normalement ».

Il a révélé que l'ex-numéro un mondial s'était rendue dans sa clinique déjà avant les Internationaux de France de Roland-Garros, où elle a été éliminée en quart de finale par la Sud-Africaine Amanda Coetzer, pour un traitement physiothérapeutique, malheureusement sans succès. La championne allemande, blessée au genou gauche à Tokyo le 1<sup>er</sup> février, avait été contrainte au repos forcé durant cent jours avant de renouer avec la compétition au tournoi de Berlin à la mi-mai. La semaine prochaine, Steffi Graf devrait entamer sa rééducation. En attendant, elle devait fêter, samedi 14 juin, son vingt-huitième anniversaire, à la clinique.- (AFP).

## Le footballeur Patrick Kluivert accusé de viol

L'ATTAQUANT international néerlandais de l'Ajax d'Amsterdam, qui jouera au Milan AC la saison prochaine, est accusé de viol par une jeune femme de vingt ans. Les faits se seraient déroulés, il y a environ un mois, au domicile du joueur, à la suite d'une soirée en boîte de nuit. La jeune femme avait déjà pris contact avec la police mais n'a déposé plainte que jeudi 12 juin.

En septembre 1995, Kluivert avait perdu le contrôle de sa voiture qu'il conduisait à grande vitesse et avait percuté un autre véhicule, tuant le conducteur et blessant grièvement l'épouse de celui-ci. Kluivert avait été condamné pour homicide par imprudence à trois mois de prison avec sursis, 240 heures de travaux d'intérêt général, deux ans de mise à l'épreuve et dix-huit mois de retrait du permis de conduire.- (AFP).

### DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : l'équipe de France a été battue par son homologue italienne (71-56), jeudi 12 juin, lors de la première journée du Tournoi de l'Acropole, à Athènes. A deux semaines du début de l'Euro 97, la faible prestation des Français est inquiétante. Lors de ce même tournoi, la Grèce a battu l'Allemagne (83-65).- (AFP).

■ **CYCLISME** : les Championnats du monde de cyclisme sur piste 1998 auront lieu sans doute à Bordeaux plutôt qu'à Paris, a déclaré, jeudi 12 juin, le président de la Fédération française de cyclisme (FFC), Daniel Baal. En raison du prix très élevé de la location du vélodrome du Palais omnisports de Paris-Bercy et de l'absence de subventions de la Ville de Paris, la FFC s'est tournée vers le stade de Bordeaux pour accueillir ces championnats prévus du 26 au 30 août 1998. Reste désormais à obtenir l'accord de l'Union cycliste internationale (UCI).

■ **FOOTBALL** : la Bolivie a battu le Venezuela 1-0 au stade Hernando Siles de La Paz, situé à 3 600 m d'altitude, à l'occasion de la Copa America. De son côté, le Pérou s'est imposé face à l'Uruguay 1-0 lors d'un match disputé à Sucre.- (AP).

■ **Roland Courbis, le nouvel entraîneur de l'Olympique de Marseille**, est intéressé par la venue du Monténégrin Dejan Savicevic, le meneur de jeu du Milan AC. En attendant l'éventuelle arrivée de celui que Silvio Berlusconi surnomme « Il Genio », l'OM espère faire signer l'international français Laurent Blanc, actuellement au FC Barcelone.

■ **GOLF** : l'Écossais Colin Montgomerie, en grande forme, est en tête de la première journée de l'US Open disputé, jeudi 12 juin, sur le parcours du Congressional Country Club de Bethesda (Maryland), dans la banlieue de Washington. L'Écossais, à la recherche d'un premier titre majeur, a réalisé un score de 65 sous le par. Quant au jeune prodige Tiger Woods, il est 80<sup>e</sup> du classement provisoire à l'issue de cette première journée.

■ **AUTOMOBILE** : le pilote autrichien Gerhard Berger a déclaré forfait pour Grand Prix du Canada qui doit se courir dimanche 15 juin (lire ci-contre). Vainqueur sur le circuit de Montréal en 1992 au volant d'une McLaren-Honda, Berger souffre des sinus après une opération chirurgicale subie il y a deux semaines, et le mal ne pourra pas disparaître sans une thérapie aux antibiotiques, incompatible avec le pilotage d'une F1. Berger sera remplacé par son compatriote Alexander Wurz au volant de la Benetton-Renault.

## Les sprinters américains en vedette à Indianapolis

LA DEUXIÈME JOURNÉE des championnats des Etats-Unis d'athlétisme, jeudi 12 juin, à Indianapolis, a permis d'assister dès les séries à de belles performances de la part des sprinters (Le Monde du 12 juin). Quatre athlètes sont descendus sous les dix secondes dans les éliminatoires du 100 m masculin, aidés par un vent favorable. Le meilleur temps a été réalisé par Jon Drummond, un des grands espoirs du sprint américain, avec 9 sec. 92 ; Tim Montgomery et Maurice Greene ont été crédités de 9 sec. 96 et Mike Marsh de 9 sec. 97. Les temps ont été un peu moins relevés en demi-finales, disputées dans la soirée avec un léger vent contraire, qui ont permis à Marsh et Green de prendre un avantage psychologique avant la finale. Celle-ci devait avoir lieu vendredi 13 juin, sans Dennis Mitchell, tenant du titre, sixième de sa demi-finale, mais avec l'ancien recordman du monde Leroy Burrell.- (AFP).

QUESTIONS ORALES SUR RADIO CLASSIQUE

M. Pierre - Gilles de GENES, Prix Nobel de Physique

et

Mme Colette LEWINER, Physicienne

Président - Directeur Général du Réseau SGN EURISYS

Samedi 14 juin 1997 de 12 à 13 heures





# Paris se regarde dans ses vitrines

Pour cause d'inventaire des choix architecturaux, une exposition présente les boutiques contemporaines de la capitale au pavillon de l'Arsenal

LE PAVILLON de l'Arsenal, antre lumineux de l'architecture parisienne, est pourtant soumis à des cadences infernales. Tous les trois ou quatre mois, il lui faut présenter une nouvelle exposition, toujours en prise directe sur la capitale, susceptible de faire venir autant le grand public que celui des professionnels, et de perdurer enfin grâce à un catalogue réalisé avec l'éditeur Picard, gage éternel de sérieux.

Le fer, la brique, le bois, le verre. L'eau et le gaz. L'école, la presse, les ingénieurs. Ou encore le Paris d'Haussmann et celui des faubourgs. Aujourd'hui les boutiques, « Les boutiques » à Paris. Une exposition sous-titrée « Vitrines d'architecture », pour que nul ne doute de la vocation plastique du sujet, de son côté diaphane, transparent. Les boutiques, c'est le plaisir, la magie, la nostalgie, la créativité. C'est une vision positive du monde, un sentiment festif, un écho estival du Noël des grands magasins.

Pas question donc, sauf de façon fugitive, d'évoquer la « question » du commerce à Paris, la tristement fameuse disparition du petit commerce. Thérèse Cornil, qui a en charge l'avenir du quartier Seine-Rive gauche, autour de la nouvelle bibliothèque, sauve les meubles en rappelant dans une interview la prééminence du contexte économique et urbain : « Dans les opérations d'aménagement, les commerces sont une des choses les plus difficiles qui soient, dit la directrice de la Sema, Société d'économie mixte d'aménagement de Paris. On dessine, on décrète des alignements, on

décide les implantations des arbres, mais il faut aussi attirer les commerces, être incitatifs. » « Il suffit, ajoute-t-elle, de voir la plupart des opérations : beaucoup sont terminées, et à peine la moitié des locaux commerciaux sont occupés. »

D'autres responsables de la ville auraient pu évoquer le véritable casse-tête que représentent ces rez-de-chaussée neufs et masqués de placoplâtre ou anciens, et dont les vitrines abandonnées étouffent alors sous de lourds rideaux d'affiches périmées.

## DANGEREUSE ÉVOLUTION

Les architectes Karin Leopold et François Fauconnet, commissaires avec Brigitte Fitoussi, journaliste et architecte, de l'exposition de l'Arsenal, notent aussi que 3 400 boutiques ont fermé depuis 1986. Ils constatent la tendance du centre-ville à évoluer vers le luxe, s'inquiètent de cette dangereuse progression pour, enfin, proposer quatre plans de la capitale qui vont devenir l'armature colorée du parcours : Paris Mode, Paris Maison, Paris Culture et un melting-pot rigolo, Paris-Lieux singuliers du plaisir.

Avec un sérieux d'archevêque, qui cache mal une ironie sacrilège, ils vous déclinent enfin une impayable typologie des devantures parisiennes qui montre, a contrario, comment les lieux du commerce contemporain – tels que l'Arsenal les fait défiler – se sont précisément affranchis de ces carcans urbains, ou bien s'en sont servis, non comme types, mais comme voca-

bulaire, comme convention sociale.

La preuve ? Section Paris Mode : on commence par Marithé et François Girbaud, rue Etienne-Marcel, auxquels Kristian Gavaille a taillé un éblouissant costume sur trois étages, sans aucun respect de la discipline haussmannienne. Et c'est tant mieux. Le même Gavaille, interrogé par Brigitte Fitoussi : « Le leitmotiv aujourd'hui est de faire intemporel et blanc (...). Bientôt ce sera dépassé, une tendance en appelle d'autres. Reste que le côté clinique implique une très grande sophistication. Comment faire un mur blanc différent du mur blanc dit "cheap" ? Il faut vraiment se casser la tête. »

Suit d'ailleurs une dégelée de blancs dominants et superbes, que viennent interrompre Loft, rue de Rennes (Patrick Fresh), Alaïa, rue de Moussy (Julian Schnabel et Bernard Bauchet), Lacroix version surcraie, rue du Faubourg-Saint-Honoré (Maulet, Garouste et Bonetti) et, bien sûr, Tati l'universel, vu par Tati, qui a mis du rosé dans son blanc.

Autre preuve, section Paris Culture, qui s'ouvre sur la Librairie du patrimoine, dans les jardins des Tuileries, où les voûtes anciennes ont été caressées avec un respect cistercien par l'habile Philippe Boisselier. Le même, mis à la question par la même Fitoussi : « Les installateurs qui sont peut-être l'élément le plus dangereux pour notre paysage urbain, obéissent aux tendances qu'ils croient repérer. Ce sont des suiveurs. C'est ainsi que l'on assiste encore aujourd'hui à des sophistications aberrantes et particulièrement démodées sur le thème du minimalisme japonais (...). Ce qui me paraît à l'heure actuelle prépondérant est une tendance commerciale qui s'exprime essentiellement par le classement et le rangement. »

Ce n'est pas Sylvain Dubuisson qui le contredira (Librairie-boutique des arts décoratifs), ni Antoine Stinco (le Jeu de paume), ni même Jean-François Bodin, qui a fait le vide à la galerie Yvon-Lambert pour qu'on puisse y domestiquer les forces vives de l'imagination.

Et Paris Maison, alors ? Paris Maison où l'on croise l'architecte fétiche Henri Ciriani (le jardin du Parc, rue Gabriel-Lamé dans le 12<sup>e</sup>), et Patrick Berger, voltigeur du viaduc des Arts, avenue Daumesnil, où le travail de Jean-Michel Wilmotte



HERVÉ ABRADIE

Près de la place des Victoires, quartier de la mode, le magasin de Marithé et François Girbaud, rue Etienne-Marcel, réalisé par Kristian Gavaille.

pour VIA a surtout retenu l'attention de nos chers commissaires. Wilmotte, travaillé par le bon sens... Et toujours par Brigitte Fitoussi :

« Les règles d'aménagement d'une boutique récentes à Naples, la lumière, la transparence, et surtout qu'on ait envie d'y entrer. » « Lors d'un voyage récent à Naples, j'ai trouvé sur une petite place deux cafés qui vendaient en même temps livres et journaux. Il faudrait pouvoir en trouver à Saint-Germain [des Prés], il ne faut pas faire disparaître ces traces culturelles. » Le brave homme, l'excellent homme qui nous invite enfin au voyage !

Il est vrai qu'à sortir de Paris, à prendre l'air du temps dans quelques autres capitales, les concepts si sagement alignés ici, risqueraient d'exploser en plein ciel. Veillant au grain, François Fauconnet et Karin Leopold les ont plaqués au sol avec une étonnante dextérité. Ils parviennent à donner une bonne homogénéité à une diversité de matériaux qui brasse l'histoire et le présent, la gravité et l'humour (subtilement concentré dans une série de photos de Doisneau), et à trou-

ver une prégnante diversité formelle pour marquer les différentes séquences.

Paris Insolite vient ainsi clore (ou commencer ?) l'exposition en nous offrant quelques tranches de vie pittoresques, de l'empire des frères Tang, dans le quartier Italie, au Cœur immaculé de Marie, rue des Petits-Pères, qu'on ferait mieux d'appeler le Cœur miraculé de Paris, derrière cette place des Victoires désormais vouée uniquement à la mode. Comme l'est d'ailleurs le « Saint-Germain » de ce cher Wilmotte.

Frédéric Edelmann

★ Exposition « Les boutiques à Paris, vitrines d'architecture », pavillon de l'Arsenal, 21, bd Morland, 75004 Paris. Du mardi au samedi de 10 h 30 à 18 h 30, le dimanche de 11 à 19 heures. Jusqu'au 7 septembre, entrée libre. Catalogue sous la direction de François Fauconnet, Brigitte Fitoussi et Karin Leopold, Editions du pavillon de l'Arsenal/Picard éditeur, 224 p., 327 ill., 280 F.

## LIEU

# Peinture fraîche à la villa Savoye

LA RENCONTRE avec la villa Savoye, construite entre 1928 et 1931 à Poissy par Le Corbusier et Pierre Jeanneret, est toujours un moment inoubliable. Plus grand – ou plus petit – que le souvenir photographique que l'on en peut avoir, son volume blanc allégué par les pilotis, le jeu sculptural des rampes et escaliers, manifeste de l'architecture puriste, ont été longtemps l'objet d'un mystérieux rendez-vous, personne ne sachant avec certitude si la villa était ouverte, entrouverte... Ou close, comme elle put l'être, après avoir frôlé, au début des années 60, la démolition, avant d'obtenir d'André Malraux, ministre de la culture, le label sauveur : monument historique. Fait rarissime du vivant de l'architecte.

Restauré, réparé, ses terrasses mises hors d'eau grâce aux travaux réalisés au début des années 80 par Jean-Louis Vêret, l'édifice, dans une nudité qui lui va bien, est, en fait, fréquenté chaque année par 16 000 personnes, confrérie d'initiés ou d'étudiants venus parfois de fort loin.

En réalisant cet hiver une dernière campagne de rénovation pour l'électricité et les peintures, après sondages et recherches savantes, menés par une architecte d'expérience, Laurence Razy, les services de la conservation du patrimoine, sous la direction de Claude Veysièrre-Pomot, ont voulu placer cette œuvre majeure du XX<sup>e</sup> siècle sur le parcours des « classiques », non loin des châteaux de Maisons ou de Saint-Germain-en-Laye, à quelques pas de la collégiale de Poissy. Afin d'élargir son audience.

## UN BLEU ASSOORDI

De nouveaux publics sont attendus, qui pourront éprouver par eux-mêmes les principes d'un espace fluide et moderne, pourtant déjà passé à l'histoire. Dans la clarté et la blancheur dominantes, ils remarqueront plusieurs murs peints, un bleu très soutenu dans une chambre, un ton brique et un bleu assourdi dans le séjour, et verront comment Le Corbusier faisait jouer un rôle spatial à ces apports de couleur.

Le travail d'archéologue étant souvent matière à polémique, ils seront peut-être amusés d'apprendre que, le jour de l'inauguration, quelques corbuphiles, au lieu de se réjouir, boudaient la fête : on avait retenu le nuancier de 1931 comme référence (au lieu de teintes peu certaines de 1928), une sorte de mini-drame aux yeux de la Fondation détentrice des archives de l'architecte.

Si restaurer suppose des choix, on voit que la jeunesse (du monument) ne fait rien à l'affaire. Que les chapelles soient modernes n'empêche pas les querelles de rester byzantines.

Michèle Champenois

★ Villa Savoye, 82, rue de Villiers, 78300 Poissy. tél. : 39-65-01-06. Télécopie : 01-39-65-19-33. Ouvert tous les jours, sauf mardi et jours fériés. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Entrée : 25 F. Tarif réduit : 15 F.



BRUNO BARBEY

A Saint-Germain-des-Prés, en 1967.

## Cheveux courts et idées longues

Sympathique au golfeur, utile au jardinier, la tondeuse se fait exécuter lorsqu'elle s'attaque à l'homme. Au début du siècle, on ne comptait plus ses victimes malades, enfants pouilleux, bagnards, guillotinables... La tondeuse était le talisman des cloîtres et le Cerbère des prisons. En 1945, l'épuration en fit l'ange exterminateur des amours interdites. Ménagère de choc, la tondeuse vous nettoyait un crâne en moins de deux, extirpant tout soupçon de mollesse, toute ombre de féminité. Alliée de la droite catholique et des forces armées, elle unissait en un même instrument le sabre et le goupillon, tandis que le tondu concurrent le pelé dans la course à l'insignifiance.

Garante de l'unité nationale en ces heures où toute l'Europe marchait du même pas, elle se changea en épouvantail au seuil des années 60 : la prospérité se traduisait alors par de fortes poussées capillaires. Elle eut beau s'électrifier, abandonner sa silhouette de scorpion chromé. Mai 68 lui jeta un sort. Le chanteur Antoine la traitait en OVNI. Il est vrai qu'aujourd'hui encore son fer a pour effet premier de vous glacer le cou. Un geste malheureux suffisant à dévaster la plus jolie nuque, ce char d'assaut requiert un vrai doigté. Quelle folie poussa donc le français Babylliss à lancer, au printemps, une tondeuse familiale qui s'autoproclame la « Rolls » du genre ? Rien d'autre qu'une étude de marché. Effet structurel : le cheveu raccourcit lorsque les temps sont durs. Effet conjoncturel : les modes skin

ou techno chez les jeunes. Chauves débutants, homosexuels, rebelles des banlieues, sportifs de tout poil, adeptes des pattes et dandies barbus, aujourd'hui la tondeuse ratisse large, jusque chez les princesses ! Mais sa proie favorite est toujours la famille nombreuse. Lorsqu'il faut multiplier par cinq ou six le coût de la corvée coiffeur, la 7 440 de Babylliss propose utilement ses prestations. Là où le professionnel œuvrait avec une sévérité spectaculaire, la Babylliss figole, émèche et rafraîchit de semaine en semaine. L'outil castrateur devient, au même titre qu'un coupe-ongles, un compagnon d'hygiène et de beauté. A condition, bien sûr, de la guider au petit poil... La 7 440 ne s'est pas risquée seule. Son fabricant la vend avec une cassette vidéo

regorgeant de conseils et de démonstrations, ainsi que six « guide-coupe » aux tailles diverses, qui s'adaptent à la tondeuse pour éviter tout faux pas. Contenant, en outre, des outils de professionnel (ciseaux, pinces, brosse, peigne de finition, cape...), ainsi que l'attirail de protection (étui, protège-lames, lubrifiant...), ce coffret – vendu autour de 300 F – devrait changer bien des salles de bains en salons de coiffure, réservant ces derniers aux seuls célibataires et aux esthètes friands des horoscopes de la presse féminine. Heureusement, il reste quelques lieux où brasser des rumeurs, échanger des potins et distiller des confidences : les cafés virtuels et les cybermanucures ne sont pas pour demain.

Jacques Brunel

ESPACE Publicités BOUTIQUES

**Bexley**

EMBAUCHOIRS  
1 PAIRE : 150 F • 2 PAIRES : 200 F  
Paris 4 - 35, bd Henri IV M<sup>e</sup> Bastille  
Paris 7 - 39, bd Raspail M<sup>e</sup> Sévres-Batilly

LOAFERS COUSUS : 490 F  
Lyon 1 - 20, rue Lanterne M<sup>e</sup> Hôtel de Ville  
Lyon 2 - 4, rue Childerbert M<sup>e</sup> Bellecour

BEXLEY VPC  
20, rue Lanterne  
69001 Lyon

04 78 30 40 16

http://www.bexley.fr

MON IMPER

Tout un monde de pantalons, imper, parkas dans un univers de marques : Aquascutum, Burberry, Gentleman-Farmer, Blizwaat, etc...

ex: Parka Gentleman Farmer 1650 F

63 rue dit Faubourg Poissonnière 75009 Paris  
70 Avenue des Ternes 75017 Paris  
Tel : 01 48 24 46 98 et 01 45 72 18 64

jusqu'au 27 juin 1997

**OFFRE SPECIALE**

sur modèles d'exposition canapés, fauteuils, tables...

HUGUES CHEVALIER

PARIS : 228, rue du Fbg Saint Honoré - 8<sup>e</sup> • 17, rue Cherche-Midi - 6<sup>e</sup>  
LYON : 7, place des Célestins - 2<sup>e</sup> • MARSEILLE : 163, rue Paradis - 6<sup>e</sup>

METTEZ VOS YEUX À L'OMBRE MEYROWITZ SAURA VOUS ADAPTER UNE LUNETTE SOLAIRE CORRECTIVE EXACTEMENT CONFORME À VOTRE VISION

5, RUE DE CASTIGLIONE  
PLACE VENDÔME  
75001 PARIS  
TÉL. 01.42.60.63.64

E. B. Meyrowitz

DETAILLANT GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS

Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...  
Prix communiqués par téléphone

MATELAS & SOMMIERS  
Toutes dimensions - Fixes ou relevables  
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS  
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...

CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC  
Cuir ou tissu  
Steiner - Coulon - Burov - Sufren - Etc...

Vente par téléphone possible  
Livraison gratuite sur toute la France

MOBECO  
247, rue de Belleville PARIS 19 M<sup>e</sup> Téléphone  
50, avenue d'Italie PARIS 13 M<sup>e</sup> Pl. d'Italie  
01.42.08.71.00 - 7j/7

**Villeroy & Boch**

Arts de la Table

Vous invite à venir découvrir sa première boutique « La maison de Villeroy & Boch ».

Le charme d'un « magasin - magazine » dans un endroit de rêve

38, rue St Sulpice Paris 6e • 01.43.29.04.40

Retrouvez chaque semaine la rubrique "ESPACES BOUTIQUES", renseignements au :

01.42.17.39.41  
(Fax : 01.42.17.39.25)

# Pluies au nord

UNE PERTURBATION pluvieuse traversera le nord du pays samedi dans la matinée. Les pluies seront parfois soutenues et l'après-midi les nuages resteront nombreux. Les éclaircies seront plus larges sur la moitié sud, en particulier sur le pourtour méditerranéen et la Corse, où le soleil brillera toute la journée.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** – Les pluies finiront d'évacuer la région en cours de matinée. L'après-midi, les éclaircies seront timides et quelques averses se déclencheront par endroits. Les températures seront comprises entre 17 et 20 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – Sur ces régions, il pleuvra toute la matinée. Les pluies seront faibles sur le Centre, modérées sur les autres régions. L'après-midi, la couverture nuageuse restera importante et quelques averses sont encore possibles. Les températures évolueront de 18 à 20 degrés du nord au sud.

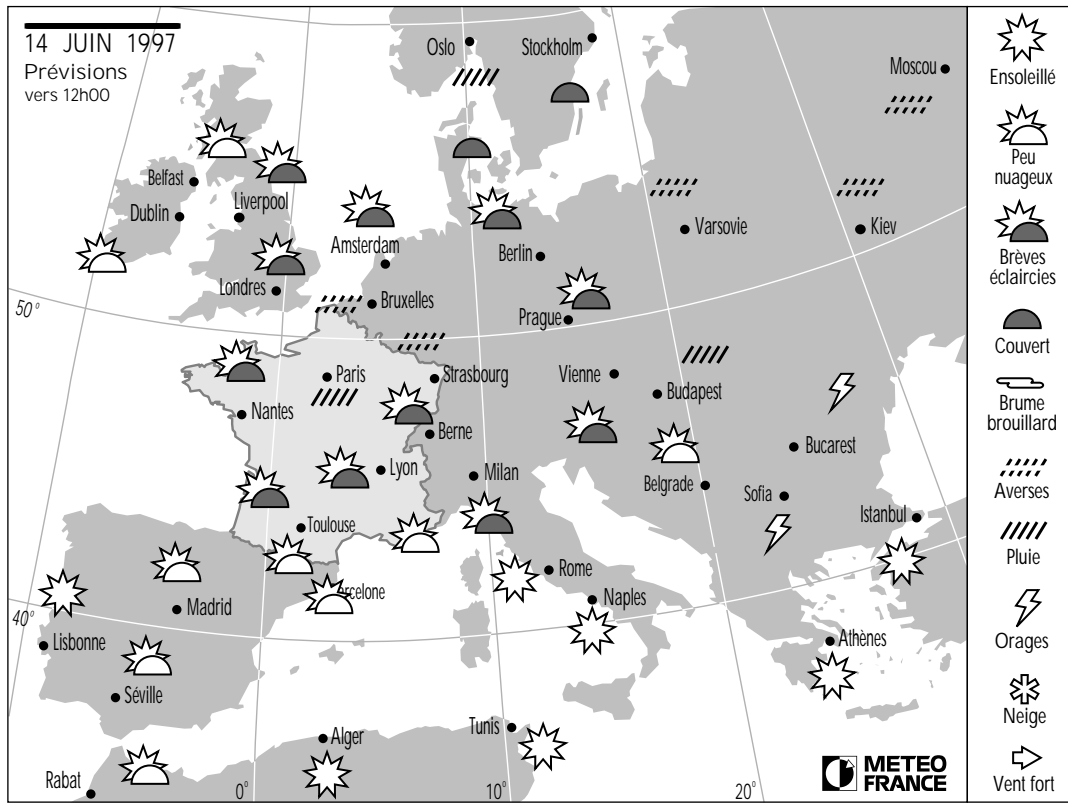
**Champagne, Lorraine, Alsace,**

**Bourgogne, Franche-Comté.** – Malgré quelques apparitions du soleil, les nuages seront nombreux et des averses parfois orageuses sont possibles l'après-midi. Les températures maximales ne dépasseront pas 20 ou 21 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – Le matin, des nuages et quelques gouttes affecteront l'Aquitaine et Midi-Pyrénées. L'après-midi, le soleil sera dominant. Les températures seront en baisse, comprises entre 22 et 24 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Les passages nuageux matinaux n'empêcheront pas le soleil de briller généreusement l'après-midi. Les températures seront comprises entre 20 et 24 degrés d'ouest en est.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Sur ces régions, le soleil dominera tout au long de la journée. La Tramontane soufflera jusqu'à 50 km/h. Les températures resteront élevées, avec 26 à 28 degrés.

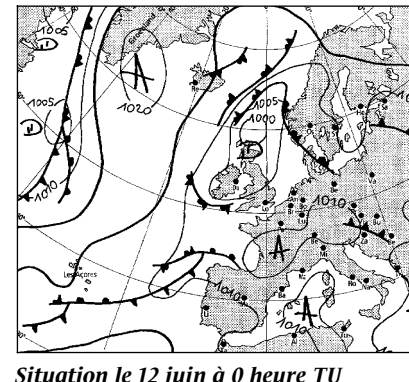


## PRÉVISIONS POUR LE 13 JUIN 1997

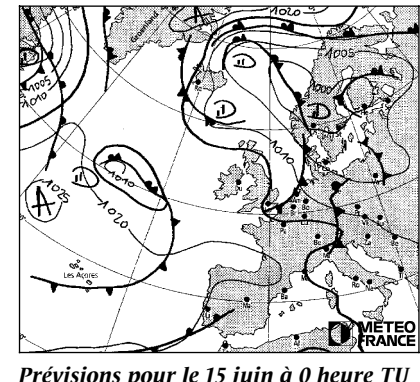
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	NANCY	14/20 N	
AJACCIO	16/28 S	NANTES	12/20 P
BIARRITZ	16/24 N	NICE	18/26 S
BORDEAUX	15/23 N	PARIS	14/23 C
BOURGES	13/21 C	PAU	15/24 N
BREST	11/19 N	PERPIGNAN	17/27 S
CAEN	14/19 P	RENNES	13/20 P
CHERBOURG	11/17 P	ST-ETIENNE	13/22 N
CLERMONT-F.	13/21 C	STRASBOURG	15/24 N
DIJON	14/25 C	TOULOUSE	16/24 N
GRENOBLE	16/26 N	TOURS	13/20 C
LILLE	13/21 P	FRANCE outre-mer	18/24 P
LIMOGES	13/20 C	CAYENNE	23/29 P
LYON	16/24 N	FORT-DE-FR.	26/30 P
MARSEILLE	18/26 S	NOUMEA	20/24 P

PAPETE	23/27 N	KIEV	17/23 P	VENISE	22/27 N
POINTE-A-PIT.	26/32 S	LISBONNE	16/21 S	VIENNE	17/24 S
ST-DENIS-RE.	21/26 S	LIVERPOOL	12/18 N	MARRAKECH	15/24 S
EUROPE		LONDRES	15/21 N	NAIROBI	13/23 S
AMSTERDAM	15/21 N	LUXEMBOURG	16/21 N	PRETORIA	4/18 S
ATHENES	18/27 S	MADRID	16/27 S	TUNIS	15/24 S
BARCELONE	20/26 S	MILAN	23/28 P	ASIE-OCEANIE	25/40 S
BELFAST	12/17 P	MOSCOW	19/25 P	BANGKOK	28/39 N
BELGRADE	17/30 N	MUNICH	15/25 S	BOMBAY	28/33 C
BERLIN	17/24 S	NAPLES	15/28 S	DJAKARTA	26/31 C
BERNE	15/26 S	OSLO	14/22 S	DUBAI	31/39 S
BRUXELLES	15/21 P	PALMA DE M.	18/27 C	HANOI	27/36 N
BUCAREST	15/28 S	PRAGUE	14/23 N	HONGKONG	27/30 C
BUDAPEST	17/25 S	ROME	18/27 S	JERUSALEM	19/29 S
COPENHAGUE	13/19 N	SEVILLE	16/29 S	NEW DELHI	29/37 S
DUBLIN	11/15 P	SOFIA	15/26 S	PEKIN	23/32 S
FRANCE outre-mer	18/24 P	ST-PETERSB.	17/26 S	SEOUL	17/24 C
GENEVE	16/24 S	STOCKHOLM	8/24 S	SINGAPOUR	28/29 P
HELSINKI	15/26 N	TENERIFE	16/21 C	SYDNEY	10/19 C
ISTANBUL	17/24 S	VARSOVIE	14/24 S	TOKYO	18/24 S



Situation le 12 juin à 0 heure TU



Prévisions pour le 15 juin à 0 heure TU

## TECHNOLOGIE

# La NetBox met Internet à la portée des téléspectateurs

LA BOÎTE au design soigné, de la taille d'un répondeur téléphonique, se pose sur un poste de télévision et se raccorde à une prise téléphonique ainsi qu'au secteur. Equipé de la NetBox, un simple téléviseur se substitue à l'ordinateur pour naviguer sur la Toile d'Internet. L'appareil sera mis en vente la semaine du 16 juin pour 1 990 francs.

Il figurera dans les rayons de la grande distribution (Auchan, Carrefour, Camif...) avec deux noms sur l'emballage : NetGem, l'entreprise française qui fabrique la NetBox et Havas On Line, le fournisseur d'accès à Internet associé au lancement. La NetBox marque une étape importante dans la popularisation d'Internet en France. Nul doute que la nécessité de recourir à un ordinateur pour se lancer dans le cyberspace constitue un handicap pour le public.

Avec la NetBox, toutes les craintes des néophytes en informatique s'envolent. Trois fils à brancher, câble PériTel de liaison avec le téléviseur compris, et, au délai de connexion avec le fournisseur d'accès près, Internet devient une nouvelle chaîne à laquelle on accède avec une télécommande.

Sur l'écran du téléviseur, apparaît une page d'accueil dépouillée, plus simple que le menu des navigateurs sur ordinateur (Navigator de Netscape ou Explorer de Microsoft). La principale difficulté réside dans l'absence de clavier dont un modèle à liaison infrarouge existe

## Un nain face aux géants américains

NetGem fait figure de nain lorsque l'on compare cette jeune PME française aux géants qui se livrent bataille sur le marché naissant de la fusion entre Internet et la télévision. Face à elle, on trouve Microsoft, qui a racheté WebTV, en avril, pour 425 millions de dollars, et Oracle, qui a contre-attaqué, en mai, pour l'acquisition de Navio (Le Monde du 29 mai). Ce duel de titans ne décourage pas Joseph Haddad. Il a fondé la société en 1995 avec Olivier Guillaumin, polytechnicien comme lui. NetGem emploie douze personnes et sous-traite la fabrication de la NetBox auprès d'Alcyon, une PME installée à Toulouse. NetGem, qui dispose d'un capital de 5 millions de francs, prévoit un chiffre d'affaires de 50 millions au cours du second semestre 1997 et de 160 millions en 1998.

en option (490 francs). NetGem a résolu ce problème avec un clavier virtuel qui apparaît sur l'écran et permet de taper des phrases courtes en sélectionnant des lettres avec la télécommande.

Les icônes de la page d'accueil rassemblent les fonctions de la

NetBox : accès à un site de la Toile grâce à son adresse, album pour répertorier les serveurs, recherche d'informations sur un thème et messagerie. Cette option est particulièrement élaborée. NetGem a intégré la possibilité d'ajouter un message vocal au texte écrit.

## PHILATÉLIE

Grâce au microphone dont est dotée la NetBox, l'internaute peut enregistrer sa voix ou un son d'une durée maximale d'une minute. Outre le caractère vivant de lettres avec la télécommande. Les icônes de la page d'accueil rassemblent les fonctions de la

fastidieuse sur le clavier virtuel.

La qualité de l'image, une question délicate lorsqu'on passe de l'univers informatique à celui de la télévision, se révèle remarquable. Une taille de lettre bien adaptée et l'absence de vibration et autre scintillement des caractères ou des images fixes offrent une navigation sur la Toile en grand format. Un confort qui n'est accessible qu'avec les coûteux moniteurs d'ordinateurs qui dépassent les 17 ou les 20 pouces de diagonale. NetGem a réussi à surmonter le problème de la faible définition des écrans de télévision. Le passage d'une émission à une page Internet s'effectue en douceur, sans différence notable de qualité d'image, si ce n'est que celles de la Toile restent fixes. La NetBox ne comprend pas de décodeur vidéo téléchargée. Une limitation peu gênante dans la mesure où les images animées sont encore rares sur la Toile, limitation du débit des modems oblige.

Pour réduire le prix à 2 000 francs, NetGem a réalisé un travail de conception spécifique. Pas question de récupérer les composants d'un ordinateur. NetGem a tiré profit de la spécialisation de

son produit. « La NetBox contient une carte électronique unique équipée de trois gros composants (deux contrôleurs et DSP de traitement du signal) ainsi que de 2 mégaoctets de mémoire vive », explique Joseph Haddad, PDG de NetGem.

## PAS DE CASSE-TÊTE

La carte gère les fonctions de la NetBox, de l'affichage sur écran de télévision à la navigation en passant pas la connexion par le réseau téléphonique avec un débit équivalent à celui d'un modem à 33 600 bits par seconde. La totalité du logiciel occupe 1 mégaoctets de mémoire. Le reste est utilisé comme tampon (cache) pour accélérer la navigation. Selon Joseph Haddad, le système est même capable de recevoir des « chaînes Internet », grâce à la technologie « Push ». Il est également reconfigurable à distance à partir du serveur du fournisseur d'accès. Ainsi, plus de mise à jour des programmes, casse-tête des utilisateurs d'ordinateurs.

NetGem a même doté sa NetBox d'un lecteur de carte à puce. C'est cette dernière qui contient les informations de connexion (numéro de téléphone du presta-

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ SEYCHELLES. Air France et Air Seychelles viennent de conclure un accord de coopération commerciale aux termes duquel les deux compagnies augmenteront la fréquence des vols entre Paris et les Seychelles. A partir du 1<sup>er</sup> novembre, Air Seychelles assurera, en partage de codes, quatre liaisons hebdomadaires.

■ ISRAËL. La compagnie aérienne israélienne El Al permet à deux personnes portant le même nom, voyageant ensemble sur les mêmes vols et réservant leurs billets simultanément avant le 15 juin de bénéficier d'une réduction de près de 50 % sur le deuxième billet, en classe économique, pour un départ entre le 26 juin et le 23 juillet. La compagnie propose chaque semaine, le jeudi et le dimanche, deux vols Paris-Tel Aviv à 7 h 50 le matin, au départ d'Orly-Sud, et ce jusqu'au 25 octobre.

taire d'accès, nom de l'abonné, mot de passe...). NetGem assure que le lecteur de carte peut servir aux achats en ligne par carte. Lors de l'acquisition de la NetBox, l'acquéreur peut instantanément l'utiliser grâce à un abonnement gratuit de vingt jours à Havas On Line. L'inscription définitive doit ensuite être régularisée par courrier. L'abonnement à Havas On Line revient à 65 francs par mois sans limitation de durée de connexion. Seul le coût des communications téléphoniques locales s'ajoute à cette somme.

Difficile de trouver le défaut de la cuirasse de la NetBox. Elle ne prétend pas concurrencer l'ordinateur. Ses capacités multimédia sont limitées par l'impossibilité d'enregistrer un document ou un fichier, faute de disque dur. Les messages électroniques eux-mêmes restent stockés sur le serveur du fournisseur d'accès. La seconde génération, prévue pour octobre, sera équipée d'une sortie infrarouge pour imprimer ou pour appareil photo numérique. Mais, dès maintenant, le rapport service/prix de la NetBox semble imbattable.

Michel Alberganti

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97123

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											

## HORIZONTELEMENT

I. Met bas pour l'emporter. – II. Plus guère utilisé et de toute façon hors d'usage. Nobel japonais. – III. Ne voulut pas reconnaître. Plus important, vu par en dessous. – IV. Pot de terre. Du tabac à chiquer. – V. Force l'ouverture. Station d'été et d'hiver. – VI. Perd les eaux. Protège toutes les bandes. – VII. Dans les nouilles. Pour tenir, mais dans l'autre sens. – VIII. Devient portière pour la reproduction. Conduit l'économie mondiale. – IX.

Dirige le bâtiment. Fait partie de la famille. – X. Vieille grogne. Prêt à croquer. Adverbe populaire. – XI. Joues les Einstein.

## VERTICALEMENT

I. Peut aussi travailler en sous-sol. – 2. Des boules de neige au printemps. Recueil de comptes ou de contes. – 3. Renard bleu. Dessus de lit. – 4. Spectacle à Tokyo, refus à Londres. Arrivées massives de pèlerins. – 5. Comme des balles qui font de l'effet. Forme d'avoir. – 6.

Un noir sans danger. Lettres de Nostradamus. Personnage de Brecht. – 7. Mouvement perpétuel. – 8. Va de l'Atlas à l'Atlantique. Utile en cas de doute. – 9. Descendues par la critique. – 10. Tragédien anglais du XVI<sup>e</sup> siècle. Problème de jeunesse. – 11. Fait sa toile à la maison.

Philippe Dupuis

## SOLUTION DU N° 97122

## HORIZONTELEMENT

I. Tirez-au-flanc. – II. Ebats. Média. – III. Citron. Goal. – IV. Hs. Acajou. – V. Unité. Cri. – VI. Os. Ga. Raie. – VII. Ciselassent. – VIII. Réer. Bit. Or. – IX. Agies. Are. – X. Ten. Pliouse. – XI. Engraissées.

## VERTICALEMENT

1. Technocrate. – 2. Ibis. Siegen. – 3. Rat. Seing. – 4. Etrangère. – 5. Assoc. Spa. – 6. Nat. AB. Li (il). – 7. FM. Jersiais. – 8. Lego. Astres. – 9. Adoucie. Eue. – 10. Nia. Reno. Se. – 11. Calvi. Triés.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunsbourg  
94852 Ivry cedex



Président-directeur général : Dominique Aïday  
Directeur général : Gérard Morax

21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26



**DROITS DE L'HOMME** Si les écrivains continuent trop souvent d'être victimes de la censure « classique » venue des Etats, ils sont aussi en butte à une haine sociale plus dif-

fuse, et dont les agressions prennent de multiples formes. ● **LE PARLEMENT INTERNATIONAL DES ÉCRIVAINS** a été créé en 1993 pour diffuser des informations et aider les

auteurs victimes de persécutions. Cette structure légère a obtenu la collaboration d'une vingtaine de municipalités européennes pour accueillir des artistes.

● **BASHKIM SHEHU**, écrivain albanais qui a passé neuf ans en prison dans son pays, a ainsi trouvé un appartement et une bourse pour un an dans la « ville refuge » de Barcelone.

● **LE NIGÉRIAN WOLE SOYINKA**, qui vient de succéder à Salman Rushdie à la présidence du Parlement des écrivains, a accordé au *Monde* un entretien lors d'un bref séjour à Paris.

# Le Parlement des écrivains se mobilise contre de nouvelles formes de censure

L'association créée en 1993 diffuse des informations sur les atteintes à la liberté de création et cherche à aider concrètement les auteurs persécutés. Une vingtaine de municipalités européennes ont accepté de devenir « villes refuges »

**LE DERNIER** long métrage de la cinéaste indienne Mira Nair, auteur de *Salaam Bombay* et de *Mississippi Masala*, est une adaptation du *Kamasutra*. Le bureau de la censure de son pays lui a demandé de supprimer sept scènes de nu, ne tolérant la vue de seins féminins que durant... deux secondes. Mira Nair, dont les films bénéficient d'une diffusion internationale de qualité, a choisi de plaider l'affaire devant les tribunaux. Soutenu par d'autres cinéastes, elle a argué que ce traité d'art érotique faisait partie de la culture indienne et que sa censure constituerait une atteinte au patrimoine national. Elle a obtenu gain de cause.

Des vitrines brisées, des livres barbouillés de peinture blanche et rouge, c'est le cadeau très spécial qu'a reçue la librairie Lagun de San Sebastian, au Pays basque espagnol, le jour de Noël. Après avoir été pendant de longues années la cible des franquistes, la boutique est régulièrement attaquée par des sympathisants de l'ETA - vingt agressions, tel le jet de cocktails molotov, au cours de l'année 1996. « *J'ai toujours été contre la violence, explique la propriétaire, Maria Teresa Castell. Je n'ai jamais donné raison à l'ETA, même sous le franquisme.* »

Ces deux cas sont relatés par le Parlement international des écrivains, une association créée en 1993 pour diffuser des informations sur les atteintes à la liberté de création et pour aider concrètement les artistes persécutés. Le premier cas relève de la censure « classique » : un

gouvernement s'en prend aux œuvres et aux artistes. En Chine, par exemple, de nombreuses œuvres sont interdites et des personnalités culturelles emprisonnées, comme l'ancien responsable du magazine littéraire indépendant *Today*, Liu Nianchun, actuellement en grève de la faim. Au Nigeria, la censure d'Etat va jusqu'à l'assassinat : la junte du général Sani Abacha, qui a pris le pouvoir en 1993, a exécuté l'écrivain Ken Saro-Wiwa en 1995.

« La figure d'organes bureaucratiques permettant de traquer la pensée dissidente s'est diluée »

L'agression subie par la librairie Lagun relève de ces violences confuses, plus difficiles à combattre, qui vont croissant. « *Depuis la chute du mur de Berlin, la figure dominante d'une censure centrale, étatique, disposant d'organes bureaucratiques et de solides critères permettant de traquer la pensée dissidente et l'art non conforme, s'est diluée, analyse Christian Salmon, secrétaire général du Parlement international des écrivains. Un processus infiniment plus complexe emprunte ses traits à une*



haine sociale de l'art et de l'imagination. Souvent, elle ne se contente plus de frapper les œuvres, elle s'en prend

directement aux auteurs. » Des milices, des groupes armés, des fanatiques religieux, parfois manipulés

par les Etats, persécutent ainsi les artistes. Les cas de Salman Rushdie et de Taslima Nasreen sont les plus connus. L'Algérie en offre une autre illustration : le simple fait d'être réputé artiste suffit pour figurer sur les listes noires des commandos, quel que soit le contenu des écrits ou des créations et même si aucune œuvre n'a été publiée, exposée ou mise en scène par l'auteur depuis plusieurs années. Pour Salman Rushdie, qui a présidé le Parlement des écrivains pendant ses trois premières années, « *les tyrans considèrent les écrivains comme des personnes dangereuses et des cibles faciles à éliminer : ils ont une voix, mais aucun garde du corps. Cette nouvelle réalité ne s'applique pas seulement dans le monde islamique ou en Chine. Partout, c'est une sale époque pour les écrivains et pour les libertés fondamentales dont ils ont besoin afin de créer.* »

Quand un Etat n'assure plus la sécurité sur son territoire, l'exil devient obligatoire. Pour aider matériellement ces artistes, l'association a réussi à impliquer une vingtaine de municipalités européennes qui ont accepté de devenir « villes refuges ». Dix ont déjà accueilli un artiste, auquel elles fournissent un appartement et une bourse pendant un an. Une dizaine d'autres sont en cours d'adhésion à ce réseau. Strasbourg et Berlin ont été les pionnières. Caen, Venise, Göteborg, Helsinki... ont suivi. Quatre écrivains algériens ont bénéficié de cette protection, dont Rachid Boudjedra. Taslima Nasreen a été l'hôte de Berlin en 1996. Le cinéaste iranien Bahram Beyzaï, auteur du film remarqué *Bashu, le petit étranger*, séjourne dans une ville française. A Graz, en Autriche, la mairie a monté un centre de rencontres multiculturel, au Forum Stadtpark, où elle a embauché l'écrivain bosniaque Dzevad Karahasan.

A la rentrée, un groupe de recherche du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) sur « *les interdits de langage* » devrait voir le jour à Caen, parmi d'autres groupes spécialisés mis sur pied par l'Institut mémoire de l'édition contemporaine (IMEC). L'IMEC, qui rassemble plus d'une centaine de fonds d'archives privées, déposés par des éditeurs ou des auteurs, installera une partie de ses collections à Caen en 1999. « *L'Institut abrite déjà des fonds d'écrivains ayant rencontré des problèmes de*

*censure, comme Jean Genet ou Kateb Yacine* », explique son directeur, Olivier Corpet. La collaboration avec le Parlement international des écrivains s'est faite à la demande des élus locaux, puisque Caen est déjà une « ville refuge ». L'IMEC doit constituer des fonds d'archives sur les interdits de création et une documentation sur les affaires de censure comme celle touchant Salman Rushdie. Ses nouveaux locaux pourront abriter les bibliothèques des artistes exilés.

Cinq journées d'études vont être organisées par ce groupe de recherche du CNRS en 1997-1998.

Sur les traces de James Joyce

Sous l'Allemagne nazie, des centaines d'artistes ont survécu grâce à la solidarité internationale. James Joyce réussit par exemple à faire exiler l'écrivain Hermann Broch. Sur leurs traces, une centaine d'auteurs ont constitué en 1993 le Parlement international des écrivains, structure légère qui reçoit des fonds, notamment de la ville de Strasbourg et de l'Union européenne. En France, Pierre Bourdieu, Hélène Cixous, Jacques Derrida et Edouard Glissant sont membres de l'association. Elle compte, entre autres, les Britanniques Salman Rushdie et Harold Pinter, les Sud-Africains Breyten Breytenbach et John Michael Coetzee, les Allemands Günter Grass et Jürgen Habermas, l'Égyptien Naguib Mahfouz, le Turc Yachar Kemal, l'Américaine Toni Morrison.

« *Nous allons travailler notamment sur des textes de Michel Foucault, "Qu'est-ce qu'un auteur ?" dans Dits et Ecrits et L'Ordre du discours*, explique Christian Salmon. Le philosophe Jacques Derrida, membre fondateur très actif du Parlement international des écrivains, est associé à ces journées d'études. Il a résumé ses réflexions sur les notions d'hospitalité et de refuge dans un livre récent (Galilée, 1997). L'ouvrage porte un joli titre : *Cosmopolites de tous les pays, encore un effort.*

C. Ba

## Quand la mort menace en Albanie

BARCELONE

de notre envoyée spéciale

« *Après les élections truquées de novembre, avec un demi-million de personnes armées, dans un climat de violence et de haine diffuses, il me devenait psychologiquement difficile d'écrire* », explique Bashkim Shehu, accueilli à Barcelone depuis le mois d'avril. L'écrivain albanais a quitté Tirana pour un an, le temps de terminer une suite à *L'Automne de la peur* (Fayard, 1993), dans l'ambiance plus calme de Barcelone. Il espère que les élections du 29 juin, surveillées par des observateurs internationaux, amélioreront la situation dans son pays.

Membre du Comité albanais d'Helsinki pour la défense des droits de l'homme, Bashkim Shehu estime que le pouvoir de Tirana est « *obsédé par la mort. Il désire maîtriser non seulement la vie des individus, mais aussi leur mort* ». En 1981, son père, premier ministre, a été retrouvé mort ainsi qu'un de ses frères, sans doute tués sur ordre du dictateur Enver Hodja. Son autre frère et lui-même ont été mis en prison, comme sa mère qui y mourut peu après. Après neuf années en prison, Bashkim Shehu a voulu retrouver les ossements de ses parents, en vain. « *Sans jamais le renier comme*

*père, il l'a toujours condamné comme dictateur* », précise l'écrivain Ismail Kadaré dans sa préface à *L'Automne de la peur*.

Ecrivain, traducteur - il a traduit en albanais *La Pensée captive* de Czeslaw Milosz et *La Défaite de la pensée* d'Alain Finkielkraut -, il a été publié dans sa langue à Tirana ou par des éditeurs du Kosovo. « *Avec le chaos de ces derniers mois, je comprends que les gens ne s'intéressent plus à la littérature. Le circuit de diffusion des livres est encore moins efficace. Le gouvernement a ses écrivains, qui ont appris depuis longtemps à lécher les bottes du pouvoir. Comme dit un proverbe albanais : "Qui vit avec un chien galeux finit par se gratter."* »

UN APPARTEMENT ET UNE BOURSE

La désorganisation actuelle permet tous les abus : « *On ne comprend pas toujours d'où vient la violence.* » Militer pour les droits de l'homme, « *quand l'Etat n'existe presque plus* », est presque impossible. Il pense que, même s'ils n'ont aucun sang sur les mains, les intellectuels favorables aux droits de l'homme, comme lui, « *ont failli* ».

A Barcelone, il dispose d'un appartement et d'une bourse versée par la municipalité dans le

cadre des « villes refuges ». « *La ville privilégie les programmes de solidarité avec les pays méditerranéens et nous apprécions d'accueillir un Albanais* », explique Carme Gual, chargée à la mairie des liens avec le Parlement international des écrivains. Le quotidien *La Vanguardia* du 15 avril a publié une nouvelle de Bashkim Shehu. L'association des écrivains catalans lui a demandé une conférence. Le magazine littéraire *Quimera* prépare avec lui un dossier sur la littérature albanaise. Il est aussi invité par le Collège des traducteurs d'Arles pendant le mois de juin.

La mairie de Barcelone finance aussi l'Observatoire de la liberté de création, créé par le Parlement international des écrivains, et dont le réseau de correspondants rassemble des informations à travers le monde. « *Mieux connaître la situation pour mieux analyser les nouvelles formes de censure et aider les artistes qui en ont le plus besoin par les villes refuges* », résume Gil Gonzalez-Foerster, chargé de cet Observatoire installé dans les locaux neufs du Centre de culture contemporaine de Barcelone.

C. Ba

Wole Soyinka, président du Parlement international des écrivains

## « La situation en Algérie me semble la plus dramatique »

**ÉCRIVAIN NIGÉRIAN**, prix Nobel de littérature, Wole Soyinka succède à Salman Rushdie comme président du Parlement international des écrivains. L'auteur de *Aké, les années d'enfance* (Le Livre de poche) s'est opposé aux régimes militaires successifs du Nigeria. Universitaire, dramaturge, romancier, il a payé son engagement de plusieurs séjours en prison. Il en a relaté l'expérience dans *Cet homme est mort* (Belfond). Depuis l'arrivée du général Sani Abacha à la tête du Nigeria en 1993, sa situation s'est aggravée. Il a fui son pays en 1994 et enseigne actuellement à Atlanta.

Le 12 mars, Wole Soyinka a été inculpé, avec quatorze autres opposants, de trahison, un crime passible de peine de mort. La menace n'a rien de symbolique sous un régime qui n'a pas hésité à pendre l'écrivain Ken Saro-Wiwa pour une peine similaire en 1995. Son dernier livre, *The Open Sore of a Continent* (« la plaie ouverte

d'un continent », non traduit en français), condamne fermement la junte du général Abacha. Wole Soyinka est de passage à Paris pour recevoir un doctorat *honoris causa* de l'université Paris-VII.

« **Vous venez de prendre la présidence du Parlement international des écrivains. Quelles sont vos priorités ?**

— Ma préoccupation la plus urgente est de renforcer l'accueil d'artistes menacés dans les villes refuges. Je voudrais mobiliser le plus de responsables possible pour étendre le réseau des cités qui accueillent et protègent ces écrivains, leur offre la possibilité de respirer pour mieux continuer à créer. Ces démarches très concrètes me semblent prioritaires. En outre, nous devons obtenir plus de fonds pour développer notre action.

— **Salman Rushdie est un Britannique, un Européen. Vous êtes un Nigérian, un Africain. Est-ce le signe d'un plus grand**

**engagement envers les pays du tiers-monde ?**

— Chacun porte avec lui son monde, ses affinités, ses références. Je serai inévitablement plus attentif aux questions africaines ou asiatiques. Mais je ne suis pas seul au Parlement et l'association a la chance de compter sur un conseil d'administration qui représente différents pays.

« Actuellement, c'est le problème de l'Algérie qui me semble le plus dramatique. Comme écrivain, je suis effaré par la dégradation de la situation de mes pairs en Algérie et dans les pays sous influence fondamentaliste. Bien que je sois en exil, condamné pour trahison, mon cas me semble plus bénin que celui des Algériens qui subissent cet islamisme si dangereux, si imprévisible. Mais peut-être ignorons-nous des situations aussi alarmantes : que se passe-t-il pour les écrivains au Rwanda en ce moment ? A croire que ce m'ont dit

quelques intellectuels qui ont pu s'enfuir, il existe sûrement des artistes qui auraient besoin de notre aide.

— **Souhaitez-vous développer des rencontres régionales du Parlement, comme celle préparée par l'écrivain antillais Edouard Glissant au Lamentin en Guadeloupe, fin 1998, avec Derek Walcott et d'autres auteurs de toute la Caraïbe ?**

— C'est essentiel pour que notre association ne soit pas centrée seulement sur l'Europe. Je connais bien les Caraïbes et j'encourage ce projet. J'aimerais que de telles rencontres puissent aussi se dérouler en Australie, dans l'ex-Union soviétique et, un jour, à Alger. Mais tout dépend des ressources financières. Si Paris invite le Parlement, nous ne refuserons pas sous prétexte que ce n'est pas une capitale africaine... »

Propos recueillis par Catherine Bédarida

MAIRIE DE PARIS

FONDS DE SOUTIEN QUADRON, VANILLES, JAZZ

TEXAS

PARIS-BERCY  
12 DECEMBRE 97-20H

NOUVEL ALBUM - WHITE ON BLONDE

LOCATIONS : POPB-FNAC-LA CIGALE-VIRGIN-GALERIES LAFAYETTE-3615 NRJ-3615 M6

# Le folk-blues dépouillé de Ben Harper défie le gigantisme du Parc des Princes

Le chanteur et guitariste californien joue samedi 14 juin dans le cadre du Festival Rock à Paris

La première édition du Festival Rock à Paris se déroule samedi 14 juin et dimanche 15 juin au Parc des Princes. Vedettes (David Bowie, Sheryl

Crow, Wu-Tang-Clan, Prodigy) et artistes plus obscurs se produiront sur trois scènes. Samedi, le Californien Ben Harper viendra défendre les

chansons de son convaincant troisième album, *The Will To Live*, taillées dans le bois de vieilles guitares acoustiques.

**A PRIORI**, la musique de Ben Harper n'a rien à faire dans un stade. Sans doute adaptée aux sur-rendez-vous soniques, aux effets grands spectacles et aux provocations de masse, l'arène du Parc des Princes, qui accueille les 14 et 15 juin le Festival Rock à Paris, risque de sembler inhumaine à cet apôtre de la gravité discrète et de l'émotion intime. A un âge où la plupart des musiciens californiens sont tentés par les coups de poing du rap ou les déflagrations rock, ce métisse de vingt-sept ans (de sang africain, européen et cherokee) a taillé les chansons de ses trois albums - *Welcome To the Cruel World*, *Fight for Your Mind* et le tout récent *The Will To Live* - dans le bois de vieilles guitares acoustiques, en rêvant plus de Mississippi John Hurt que de Public Enemy.

L'aridité des paysages de l'Inland Empire, qui entourent Claremont, sa ville natale, lui a peut-être inspiré ce goût du dépouillement. Située à moins de cent

kilomètres de Hollywood, cette petite agglomération possède ses quartiers difficiles et ses gangs. La présence du désert y instaure aussi une atmosphère propice au recueillement. Ben Harper a grandi sans heurt dans une famille de musiciens. Avec douceur, sa mère lui fredonnait des chansons folk.

## HENDRIX ET MARLEY

Ses grands-parents surtout tiennent depuis des lustres un magasin d'instruments - le Folk Music Center - dans lequel le jeune homme fit ses premières armes. Avant de devenir guitariste, il s'est d'abord fait artisan. Dans un capharnaüm de six cordes, de percussions, de disques et de partitions, il travaillera le bois des instruments, gagnant une intuition tactile sans faille, une musicalité chevillée au corps. Un type de guitariste, enracinée dans une tradition ancestrale du blues, retiendra particulièrement son attention : la Weissenborn. On en joue assis,

l'instrument posé sur les genoux. Un manche creux fait raisonner les glissandos de notes bleues avec une intensité quasi électrique.

Sa vocation naîtra de deux chocs émotionnels. A dix ans, il découvre Jimi Hendrix, la relation charnelle d'un homme et de sa musique. « *Ce mec-là venait d'un autre monde*, confiait Ben Harper à ses débuts. *Plus tard, lorsque mon père et mon grand-père m'ont fait découvrir le blues, j'ai compris que Hendrix était son fils spirituel. Tout le monde disait que son style était révolutionnaire, mais imaginez sa musique sans électricité et vous verrez que Jimi était de la trempe de Blind Willie Johnson ou Son House.* » Au même âge, son père l'emmène assister à un concert de Bob Marley sur la plage de Santa Barbara. « *Je n'oublierai jamais ce jour. Le premier concert de ma vie. En rappel, il a chanté Get Up, Stand Up rejoint sur scène par Peter Tosh. Bob n'avait plus de voix mais la foule le portait.* » Don't give up the fight, don't give up the fight » [continue le combat]. *Je n'en croyais pas mes yeux. En rentrant chez moi, j'étais déterminé à devenir chanteur.* » Physiquement, le jeune homme n'évoque-t-il pas d'ailleurs un croisement (plus ou moins consciemment cultivé) entre le Voodoo Chile et le prophète jamaïcain ?

Très vite, Ben Harper passera des répétitions dans l'arrière-boutique à un rythme soutenu de concerts dans les clubs locaux. Des années après, son appétit de scène est toujours insatiable. « *Toutes les musiques que j'aime, explique-t-il - le blues, le reggae, la soul, le funk - n'ont de sens que dans la communion et l'échange avec un public. Je joue sans arrêt, c'est un*

*besoin physique.* » On connaît les dangers de cette convivialité. Combien de concerts de blues gâchés par la complaisance fraternelle, les dérives de la virtuosité, les facilités de l'académisme? Assister à une performance de Ben Harper comme écouter ses disques, c'est comprendre que le charisme peut rayonner modestement et que le génie d'un instrumentiste n'est pas proportionnel à la longueur de ses solos. Accompagné d'un percussionniste et d'un bassiste, entouré sur scène de ses guitares, le chanteur régénère avec grâce les ancêtres de la musique populaire américaine.

Imprégnées de spiritualité, ses chansons comme son mode de vie canalisent une colère contemporaine. S'ils privilégient l'intimisme, ses textes, très écrits, savent parler de la violence de la société américaine. *Like a King*, son ode lancinante à Rodney King (l'automobiliste noir tabassé par des policiers de Los Angeles), le fit connaître. A une époque où les impératifs économiques de l'industrie phonographique contraignent trop d'artistes au racolage, on appréciera la fraîcheur préservée du nouvel album de Ben Harper. Si quelques titres (*Faded, Glory & Consequence*) adoptent - sans lourdeur - la fée Electricité, *The Will To Live* témoigne surtout d'une quête délicate de dépouillement et de mélancolie fragile. Son chant, de plus en plus proche du Marley folk de *Redemption Song*, ose même une chanson magnifique de féminité (*The Widow of a Living Man*). Toutes choses qu'on espérera perceptibles dans l'antré du Parc des Princes.

Stéphane Davet

## Deux jours, trois scènes

**ASSEZ POMPEUSEMENT**, la première édition de Rock à Paris s'autoproclame, « premier festival de rock dans la capitale ». C'est faire peu de cas du Ricard Live Festival qui eut lieu à plusieurs reprises à la fin des années 80, ou du festival automnal des Inrockuptibles qui existe depuis près de dix ans... Mais en louant le Parc des Princes, admettons que les organisateurs ont vu les choses en grand. Trois scènes - la principale installée sur la pelouse, deux scènes annexes dans les coursives du stade - prévoient d'accueillir chaque jour 25 000 personnes. Programme écuménique (hétéroclite?) et ambiance familiale, samedi 14 juin où défilent dans l'ordre à partir de 16 heures, sur la grande scène : Arno, Placebo, Paul Personne, Sheryl Crow, Ben Harper et un fringant quinquagénaire, David Bowie. Scène B : Travis, Fountains Of Wayne et Reef. Scène C : Bus, Tanger, 16 Horsepower et Sneaker Pimps. La programmation du dimanche 15 s'annonce beaucoup plus virile, partagée entre le rock dur - L7, Helmet, 3 Colours Red, Handsome -, le rap - Suprême

NTM, Wu-Tang Clan - et les fusions en vogue, rap metal - FFF, No One Is Innocent, Rage Against The Machine - et techno rock - Spicy Box, Mass Hysteria, Channel Zero et Prodigy. Événements prévisibles de cette journée : d'une part, la performance du Wu-Tang Clan, groupe phare du hip-hop américain, rassemblant en son sein une multitude de stars (Method Man, Ol' Dirty Bastard, Genius, RZA, Ghostface Killer...). On espère que l'équipe sera au complet ; d'autre part, en clôture, le concert de Prodigy qui, deux semaines avant la sortie de son nouvel album, *The Fat Of The Land*, essaiera de confirmer la rumeur qui l'annonce comme le groupe de cette fin de siècle, capable de réunir pour de bon, public rock et danseurs de rave.

S. D.

★ Parc des Princes, les 14 et 15 juin. M<sup>o</sup> Porte-d'Auteuil. Ouverture des portes à 14 heures. Place : 200 F la journée ou 350 F les deux jours. Informations et réservation au 01-49-87-50-50.

## NEW YORK

de notre envoyé spécial

On pourrait les croire proches (Zinno est à la 13<sup>e</sup> Rue, The Cooler à la 14<sup>e</sup>) : tout les oppose, jusqu'à l'idée même du jazz, sauf le plaisir.

L'histoire du jazz se confond avec celle de ses clubs. C'est ce qui inquiète. Le touriste suppose qu'il ne sera jamais au diapason. Trop de secrets empilés. Prenez l'exemple de Zinno, restaurant chic de la 13<sup>e</sup> Rue chic : *a priori*, chianti, tortellini, capuccini, sur fond de jazz. Méfiance : *è pericoloso sporgersi*. Or, surprise : Zinno, dont le patron est un transfuge de Bradley's - le regretté club magique du cœur du Village - est un endroit recommandable (mais cher : comptez 50 dollars, 300 F, pour dîner en musique).

Cette partie de la 13<sup>e</sup> Rue a l'élégance de Park Avenue et le charme naissant du Village. Petits immeubles, arbres feuillus, guirlandes de loupottes, calme de province, piétons lents, brocantes et restaurants chics. Zinno est de plain-pied, vaste comme une galerie, meublé avec soin (quand ils ne sont pas bistrotts, les restaurants français ont rarement ce goût), beaux parquets, belles boiseries, et un ballet étrusque de serveurs zélés. La cuisine est soignée, le bar trône comme une cathédrale, son chef semble un imperator romain (à moustaches) : mélange de Néron et de Paolo Conte. Bref, tout est réuni pour le cauchemar du jazz.

Erreur : Zinno programme, depuis des années, des duos, des solos, sans batteurs, beaucoup de guitares, de contrebasses, autour du piano. De toute façon, le jazz est toujours là où on ne l'attend pas. Le public de Zinno vient pour la musique. Y compris le samedi soir, quand le maître de céans annonce Joanne Brackeen (célèbre pianiste qui arbore ce soir-là une casquette de velours noir avec broderies d'or, paillettes, micras et miettes de miroirs, du meilleur effet) et Cecil McBee, un des grands bassistes de ces vingt dernières années, au goût très sûr, trempé dans

le classique comme dans le free...

La surprise d'ailleurs, ce n'est pas ce duo de luxe sur un discret tambourin de couteaux et de fourchettes. Non : la surprise, c'est que Joanne Brackeen et Cecil McBee, à la réputation plutôt avant-gardiste, de grande élégance de geste (Cecil McBee dans les aigus ! ou à l'archet !) jouent très exactement comme s'ils étaient en concert, comme s'ils entraient en studio, comme si leur vie en dépendait. On gardera des années en tête ce *Young and Foolish* interprété au-delà de l'âme. On imagine les passants malins passant leur chemin, parce qu'on ne la leur fait pas. Désolé pour eux. Ce samedi, c'est à Zinno qu'il fallait être. Passons.

## HONNÉTÉTÉ DES TITRES

Passons de l'autre côté de la rue, grimons à la suivante, marchons jusqu'au bout, vers les docks, quand la lumière devient blafarde. On ne dit pas que c'est tranquille-tranquille, mais enfin c'est là, de bouche à oreille, The Cooler (416 W, 14<sup>e</sup> Rue), tellement « off » qu'il n'est même pas mentionné dans la bible hebdomadaire des amateurs, *Hot House* (distribué gratuitement). De toute façon, on ne peut pas passer ses nuits chez Zinno. Aller au Cooler, c'est prendre le risque de se faire dépouiller aussi, mais pas à tous les coups. Le lundi, l'entrée est gratuite, la bière à 3 dollars ; si on en sort vivant, ça fait quand même une sacrée économie. Dehors, le décor est parfait. Si Chéreau veut y jouer Koltès, ce ne lui coûtera pas un fil de fer. Belle lueur de morgue, monstres d'acier nickel de 48 tonnes, les camions de barbaque au carré, voix écrasées dans la brume du port, ambiance toujours raide des lieux où l'on découpe du cadavre, ce sont les abattoirs. Avec, comme éclat du bonheur possible, ça et là, quelques stations-service. Quand on a repéré la porte (il est très possible de la rater toute une nuit), on s'enfonce dans The Cooler, tuyauteries, pieraille, métal, vidéos, recoins et dérobades, toujours la même gentillesse d'accueil que l'Europe,

# Le Groupe de recherches musicales séduit les jeunes

Des fidèles de tous âges se pressent aux concerts acousmatiques de la dix-huitième Son-/Mu, qui prend fin ce dimanche 15 juin

**LORSQU'IL PENSE** « œuvre musicale réalisée en studio » ou « association d'un compositeur et d'une machine », l'amateur de musique pense immédiatement à l'Ircam. Or Paris compte un autre centre apprécié dans le monde entier pour la qualité de ses travaux dans le domaine de la synthèse sonore. Riche d'une plus longue histoire que l'institut fondé, il y a une vingtaine d'années par Pierre Boulez, le GRM (Groupe de recherches musicales) est installé à la Maison de la radio.

Depuis sa phase de gestation, conduite par Pierre Schaeffer en 1948-1950 au sein du mémorable Club d'essai de la RTF, jusqu'à son intégration à l'INA (Institut national de l'audiovisuel) en 1975, après l'éclatement de l'ORTF, le GRM n'a cessé d'explorer les virtualités de la musique non pas imprimée, mais fixée sur un support qui aura suivi l'évolution des technologies : disque souple, bande magnétique analogique, numérique, CD... Berceau de la musique concrète définie par Pierre Schaeffer et Pierre Henry il y a bientôt cinquante ans, le GRM s'est ouvert à de nombreuses expériences, stylistiques et esthétiques, sans jamais rompre avec l'esprit de famille en vigueur depuis les origines et présenté non sans humour aux compositeurs de passage (dix fois plus nombreux que les membres à part entière) par son actuel directeur, François Bayle : « *Le musicien devra consacrer beaucoup de temps à mille tâches : balayage, pédagogie, administration, rapports humains.* »

Christian Zanesi, l'une des seize personnes employées à plein temps, confirme que l'identité du GRM se caractérise par son atmo-

sphère : « *Le compositeur aime bien y travailler seul, comme un sculpteur dans son atelier, sans avoir à déléguer certains gestes de création à quelqu'un d'autre.* » Cette conception fondamentale a présidé à l'élaboration d'outils de production faciles d'accès - le processeur Syter (dès 1984), capable de traiter le son en temps réel, et le logiciel GRM Tools, commercialisé depuis 1990. Si le CNRS et la marine nationale avaient les moyens nécessaires à l'acquisition de Syter, 5 000F suffisent aujourd'hui à un possesseur de micro-ordinateur pour s'offrir le Tools.

## « LE SON EST SIGNÉ »

« *Chez nous, le compositeur est responsable de tout, des sons comme de leur diffusion.* » Ce postulat rappelé par Christian Zanesi a jadis inspiré à François Bayle l'invention de l'acousmonium. Impliqué ici davantage dans la présentation de son œuvre que par d'autres moyens électroacoustiques, le compositeur de musique acousmatique parvient à imprimer plus nettement sa marque à l'œuvre diffusée par une soixantaine de haut-parleurs. Chaque créateur modèle ainsi un son qui lui est propre. Et Zanesi de certifier : « *Le son est signé.* »

Les jeunes, qui constituent les deux tiers du public drainé par le GRM, ne s'y trompent pas. Eux qui sont habitués à identifier en quelques secondes le son de tel ou tel groupe de rock ! Curieusement, beaucoup étudient aux Beaux-Arts ou dans une école supérieure d'arts graphiques. Mais plusieurs centaines de fidèles de tous âges se pressent aussi aux concerts acousmatiques de la saison Son-/Mu, dont la dix-huitième édition prendra fin ce dimanche 15 juin.

Ils repartent souvent avec les derniers compacts de la collection INA-GRM. Une moyenne de six mille disques, sur un stock de dix mille unités, est écoulee chaque année. Chiffre fort honorable compte tenu des difficultés du marché, où coexistent une multitude de titres émanant des studios les plus divers. Même sans avoir reçu de Victoire de la musique (récompense décernée en 1990 à Bernard Parmegiani pour *La Création du monde*), la plupart des CD, édités à 1 200 exemplaires lors de leur première parution, puis à 2 000 par la suite, sont rapidement épuisés. C'est le cas notamment de *Presque rien* de Luc Ferrari (publié en 1996 avec le concours de La Muse en circuit) et d'un volumineux coffret consacré à Pierre Schaeffer (en coproduction avec le studio Son/Ré de Pierre Henry) : en son temps, un best-seller. Il serait opportun de le rééditer dans la perspective du 50<sup>e</sup> anniversaire de la musique concrète.

Pierre Gervasoni

★ Prochains concerts : vendredi 13 juin, à 20 h 30, œuvres de Randall Smith, Denis Dufour, Christian Rosset et Bernard Parmegiani. Le samedi 14 juin, à 20 h 30, œuvres de Leo Kupper, Jean-Marc Duchenne et Luc Ferrari. Le dimanche 15 juin, à 20 h 30, œuvres de Julio Viera, Horacio Vaggione et Michel Chion. Prochain atelier : « Les nouveaux outils de l'espace », le samedi 14 juin, à 18 h 30. INA-GRM, Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16<sup>e</sup>, M<sup>o</sup> Passy. Tél. : 01-42-30-29-88. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Francis Marmande

## RÉSULTATS GRANDES ÉCOLES

INA PARIS GRIGNON

Admissibilité : 14 juin

3615 LEMONDE

“GRAND JURY”  
RTL-Le Monde

FRANÇOIS  
BAYROU

ANIMÉ PAR  
JEAN-PIERRE DEFRAIN

AVEC  
FABIEN ROLAND-LÉVY (LE MONDE)  
ET  
PAUL JOLY (RTL)

DIMANCHE  
18 H 30

RTL

DIFFUSION EN DIRECT SUR RTL 9



# Grands metteurs en scène pour petits spectateurs

La biennale Odyssées 78, dans les Yvelines, fait travailler pour les enfants des auteurs de théâtre non spécialisés

C'ÉTAIT pendant la guerre du Liban, Joël Jouanneau était reporter. Fait prisonnier, il s'est retrouvé pendant une heure seul avec un garçon âgé d'une dizaine d'années chargé de le surveiller, un Kalachnikov à la main. Quand il est rentré en France, Jouanneau a décidé d'arrêter le journalisme, pour faire du théâtre. Il a adapté, mis en scène, et écrit ses propres pièces. Le succès est venu. La panne, aussi.

En 1989, Joël Jouanneau travaillait à une trilogie théâtrale sur les voyages. Il avait écrit les deux premiers volets et voulait clore avec une pièce qui « ouvre sur un petit coin de ciel bleu. Je n'y arrivais pas, et de morbidité dans mon imaginaire. J'ai décidé d'écrire un conte pour les enfants. » Ainsi est née *Mamie Ouate en Papouasie*. Et Joël Jouanneau a pu poursuivre son chemin d'auteur dramatique.

Cette saison, avec *La Main bleue*, il revient au théâtre pour enfants. Il s'agit cette fois d'embarquer pour Odyssées 78, une manifestation biennale dont il assure la direction artistique et qui a réuni trois cents manifestations diverses dans soixante villes des Yvelines. Elle se termine le 15 juin.

Odyssées 78 a été créé à l'initiative de Claude Sévenier, directeur de la scène nationale de Sartrouville et du centre dramatique pour l'enfance qui lui est associé. Ce centre s'appelle Heyoka – du nom du clown sacré qui, dans la culture sioux, prend sur lui les douleurs de la tribu. Depuis qu'il existe, en 1989, Heyoka s'est fixé pour mission, selon Claude Sévenier, de « réconcilier la famille du théâtre avec l'idée du théâtre pour enfants, considéré comme un ghetto. Pour changer cette manière de voir, nous avons décidé de faire appel à des metteurs en scène qui ne sont pas du sérail. » Ainsi sont venus, au cours des années, Olivier Py, Saskia Cohen-Tanuggi ou Stanislas Nordey. Le succès a été immédiat. Alors que, selon son contrat, le centre dramatique doit donner soixante-dix représentations par an, il en a donné en moyenne trois cents, depuis sa création.

Outre Joël Jouanneau, ils sont cinq, cette année : Philippe Adrien, Claire Lasne, Olivier Maurin, Gilberte Tsai et Serge Richez, à avoir planché sur le thème imposé par Odyssées 78 : la mer. Comment faire pour inventer l'océan, pour mettre un bateau sur scène, quand on dispose d'un budget relativement faible – 500 000 F – ? Pour son spectacle, *Mille sabords*, Gilberte Tsai a opté pour un radeau de survie, le même que celui d'Alain Bombard : « Ce qui m'a intéressé, c'est la façon d'être en mer. Cela m'a permis de faire se rencontrer deux cultures à travers trois hommes – un chinois et

deux Français. Le Chinois, boat-people à l'envers, retourne dans son pays parce qu'il a été déçu par la France. » Gilberte Tsai se bat depuis les années 70 « pour faire reconnaître le théâtre "en direction des enfants" comme du théâtre à part entière, du théâtre tous publics ».

Cette question taraude tous les metteurs en scène : à qui s'adresse-t-on quand on joue devant une salle où tous les spectateurs ont six, huit, dix ou douze ans ? Comme Claire Lasne et Olivier Maurin – qui appartiennent à la nouvelle génération de metteurs en scène –, Philippe Adrien – directeur du théâtre de la Tempête, professeur au Conservatoire et auteur d'une trentaine de spectacles – signe pour la première fois un spectacle pour enfants. « Je n'ai pas eu à me forcer, parce que j'ai toujours fait du théâtre comme Orson Welles a dit qu'il faisait des films : pour les enfants – c'est-à-dire en cherchant à retrouver cet étonnement tissé d'effroi qu'ils peuvent avoir en regardant les adultes. »

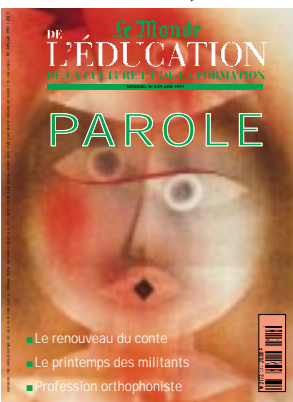
« Là où je voyais l'abandon, les enfants ont perçu la liberté »

Claire Lasne, elle, sortait de *Platonov* de Tchekhov quand est venue la proposition d'Odyssées 78. « C'était la meilleure chose qui pouvait m'arriver. Dans le théâtre que je fais, je cherche toujours à retrouver une enfance du jeu. » C'est d'ailleurs avec trois des comédiens de *Platonov* que Claire Lasne a créé *Jeremy Fisher*. Ils ont travaillé à leur manière habituelle. Mais avec une incertitude : comment les spectateurs allaient-ils recevoir cette histoire d'un enfant né palmé, que ses parents laissent aller vivre sa vie dans l'océan ? « J'avais peur de la violence, avoue Claire Lasne. Mais là où je voyais l'abandon, les enfants ont perçu la liberté. Au cours des ateliers d'écriture qui suivent le spectacle, beaucoup ont raconté qu'ils aimeraient bien être poisson... ils voient dans la différence de *Jeremy Fisher* une façon de s'émanciper. » La jeune femme a aimé que les enfants parlent pendant le spectacle. « Cela me confirme dans l'idée que le plus important, au théâtre, est ce qui circule entre les comédiens et le public. La force de cette relation vivante donne de l'espoir. »

Brigitte Salino

★ Odyssées 78 dans soixante villes des Yvelines jusqu'au 15 juin. Tél. : 01-30-86-77-77

● Julia Kristeva, La passion de dire ● Sylvain Auroux, Je comprendre vous ● Françoise Atlan, Phonétiquement correct – Entretien avec Ivan Fonagy ● Nicolas Truong/Marc Dupuis, L'éthique du verbe – Entretien avec le philosophe Paul Ricœur ● Alain Rey, Le « vécu » ambigu du langage ● Patrick Champagne, Communication, piège à « çon » ● Alain Garrigou, Qui ne dit mot consent ● Joëlle Gardes-Tamine, La règle libératrice ● Roger Pol-Droit, La voix à suivre ● Francis Marmande, L'air du temps ● Pascal Bouchard, La voix de son maître ● Nicolas Truong, ENA, le grand écart ● Michel Neyraud, « Cités 33 » ● Luc Cédelle, Souffrir en soi ● Bernadette Bricoud, Le sexe des mots ● Olivier Dutreuil, Assez d'actes, des



UNE NOUVELLE FORMULE QUI DONNE À RÉFLÉCHIR  
Et aussi :  
● Michel Serres, L'émergence de grands récits ● Jean-Michel Gailard, Le baccalauréat : entre ambitions et illusions ● Hervé Hamon, Lettre ouverte à ceux qui se taisent ● Macha Séry, Le renouveau du conte ● Le militantisme en débat, avec Christophe Aguiton, Dan Franck et Albert Jacquard...

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

## DISQUES

# David Byrne s'amuse avec intelligence

« Feelings » est le meilleur album solo de l'ancien Talking Head

DAVID BYRNE doit se dire qu'on vit une époque formidable. Les nouvelles technologies et leurs jeunes apôtres effacent chaque jour un peu plus des barrières musicales qu'il fut l'un des premiers à enfoncer. A la fin des années 70, leader des Talking Heads, il convia d'abord la transe africaine aux fêtes psychotiques de la new wave new-yorkaise. Enregistré avec son complice Brian Eno, l'album *My Life in the Bush of Ghosts* (1980) inaugura l'ère de l'échantillonnage et de la « sono mondiale », versus rock. En solo, Byrne voyagea beaucoup et nous servit de guide. Plus encore que ses propres productions, les compilations d'artistes latino-américains, qu'il réalisa, en initièrent plus d'un aux mélodies tropicales.

Curieux insatiable, Byrne s'est adapté à la légèreté des nouvelles techniques d'enregistrement, pour butiner une variété d'essences encore plus grande. A l'origine des chansons de *Feelings*, son nouvel album, une poignée de maquettes et une liste de noms. Observateur attentif des circonvolutions de la musique populaire, l'ancien Talking Heads a repéré un certain nombre de personnages capables de colorer à leur façon les esquisses qu'il leur proposait. Il s'est ensuite déplacé, élaborant dans les *home studios* des uns et des autres, les petits univers nés de ces rencontres.

Le procédé peut susciter la méfiance. Ses anciens comparses, Tina Weymouth, Chris Frantz et Jerry Harrison, n'ont-ils pas produit, il y a peu,

sous le nom (contesté) de The Heads, un disque pitoyable sur un principe similaire (à chaque chanson son invité) ? Pas question ici de replâtrer la statue d'un ancien combattant avec du sang neuf et branché. David Byrne a choisi de s'amuser avec intelligence. Au-delà de la caution « jeunisme », les expériences menées trouvent leur cohérence dans la finesse de chaque brassage et la solidité mélodique d'une écriture quasiment pop. Dans le passé, l'auteur de *Remain in Light* a parfois cédé aux effets de style et au clinquant du concept. Cette fois, l'inventivité ne tue pas l'émotion.

## LA SUBTILITÉ DE MORCHEEBA

Depuis longtemps activiste des musiques sud-américaines, Byrne a demandé au percussionniste colombien Joe Galdo d'emballer *Miss America*, premier single tiré de l'album, d'une salsa gesticulante. Le temps de vérifier que le chanteur sait toujours jouer de l'humour potentiel d'une association musicale. On s'amuse à entendre cette escouade de Latinos joyeusement mettre en scène, à la manière d'un *West Side Story* réactualisé, les perversités de l'Amérique.

David Byrne s'est aussi beaucoup promené dans son propre pays. A Akron (Ohio), il a retrouvé ses vieux complices de Devo (aujourd'hui reconvertis dans le film d'animation), acteurs idéalement névrosés de *Wicked Little Doll*. A Seattle, le Black Cat Orchestra lui a servi de fan-

fare mélancolique (*They Are in Love*). A New York, Hanh Rowe, rocker atmosphérique officiant dans le passé au sein de Hugo Largo, lui a permis de se débarrasser des accents perpétuellement ironiques de son timbre, pour faire de *A Soft Seduction* le titre le plus gracieux et émouvant de cette collection de *Feelings*.

Mais c'est à Londres que l'Américain aura trouvé ses plus efficaces alter ego. Auteur, il y a un an, de *Who Can You Trust ?*, le plus charmant des albums enfantins par le trip hop britannique, le groupe Morcheeba a séduit David Byrne au point de se voir confier la production de six des quatorze morceaux du disque. Alchimistes sans préjugés, ils ont élaboré des ambiances où l'originalité de leurs trouvailles n'a d'égale que leur subtilité. Depuis toujours, l'intellectuel new-yorkais cherche le groove qui assouplira son éternelle raideur. En associant *drum'n'bass* et country (*The Gates of Paradise*), sitar et *Scratching* (*Daddy Go Down*), trompette mariachi et funk minimaliste (*Dance on Vaseline*), pulsion organique et cordes du Balanescu Quartet (*Burnt by the Sun*), Morcheeba redonne de la sensualité à cette « tête pensante ». Jusqu'à faire de ce patchwork le meilleur album solo de David Byrne.

Stéphane Davet

★ *Feelings*, 1 CD Luaka Bop 9362-46605-2. Distribué par WEA.



CLASSIQUE  
EFFETTI E STRAVAGANZE  
Affects et effets dans la musique instrumentale du XVII<sup>e</sup> siècle, œuvres de Picchi, Corradini, Piccinini, Uccellini, Fontana, Marini, Merula  
Concertino Palatino

La révolution capitale de l'aube du XVII<sup>e</sup> – la naissance d'un style vocal au service de la déclamation et de la charge passionnelle du texte – a stimulé l'expérimentation d'« effets » instrumentaux tout autant tournés vers l'expressivité. Par-delà le goût de l'imitation de sons naturels, on vit alors poindre toute une recherche sur les rythmes inusités, les techniques inédites, les phénomènes acoustiques d'autant plus fascinants qu'ils étaient surprenants : appels d'oiseaux, échos en dialogue et autres « bizarries ». Les pièces (italiennes, hormis une incursion dans la flamande Anvers) réunies par le Concerto Palatino sont autant de bijoux, où le cornet à bouquin, le trombone et le chitarone apportent ces saveurs sensorielles et graves dont le violon allait bientôt triompher. Un programme intelligent et bienvenu servi avec sensibilité et la grâce lente et raffinée des cours de la Péninsule. Ph.-J. C

★ 1 CD Accent 94102 D.

## JAZZ

JEAN-YVES THIBAUDET  
Conversations with Bill Evans

Voici un disque terrible. Un disque d'interprétations de Bill Evans reprises par un pianiste classique. Au premier accord de *Song for Helen*, on sait : on sait tout. Jean-Yves Thibaudet s'est illustré en enregistrant Ravel, Debussy et Rachmaninov. C'est un pianiste académique. Il donne des *Conversations with Bill Evans* qui répondent à l'amour de Bill Evans. Bill Evans est un des sept pianistes qui ont fait l'histoire du jazz. L'un des trois qui l'ont renversé en joie moderne. Ces conversations sont des conversations d'outre-tombe. Bill Evans est mort à New York, le 15 septembre 1980. Il était né à Plainfield, New Jersey, en août 1929. Les photos en regard, du livret d'accompagnement ont quelque chose qui signifie. Thibaudet arbore un sourire difficile. Sur l'une d'entre elles, il porte de gros gants de cuir noir. Il semble les avoir gardés pour enregistrer. Ce disque est accablant. C'est un disque de jazz qui ne fait pas du tout jazz, à offrir aux gens qui n'aiment pas la musique (le plus grand nombre). Ecoutez *Here's That Rainy Day*. Thibaudet est soudain pris d'une petite transe syncopée – très lambda ragtime – qui est au swing secret de Bill Evans ce que la musique militaire est aux *Valses nobles et sentimentales* de Ravel. Ce disque est une erreur tragique. Sauf pour celui qui l'a commis et qui eût dû le garder pour lui. L'auteur du texte de

pochette qui a signé un arrangement catastrophe, Jed Distler, a le toupet d'avancer : « Les auditeurs sagaces seront capables de détecter des différences, subtiles mais révélatrices, entre les versions d'Evans et les créations de Jean-Yves. » Le pire, c'est que c'est probablement exact. F.M.

★ 1 CD Decca 455512-2.

## KEITH JARRETT

La Scala

Avec Keith Jarrett, la musique vient ou elle ne vient pas. Il n'est pas de la trempe de Jelly Roll Morton, de Duke, de Monk ou de Bill Evans, qu'elle précède toujours. Parfois, il joue pour voir si elle vient. Il appartient aux inspirés. Autant son *Paris Concert* – et encore, bien plus violemment en scène qu'en enregistrement – révèle cette capacité d'entrer dans le jeu, autant parfois, le clavier intempérant court après le rythme, après l'idée, après la grâce. Ce fut le cas à la Scala. Il y a une raideur, un durcissement des traits, quelque chose comme le cal de l'inspiration qui jamais ne se transforme. Car parfois, comme chez les flamencos, cela se transforme en cours de route. C'est d'ailleurs pourquoi, pitié !, il faut laisser Keith Jarrett en dehors de cette histoire de flamenco. Ça lui donnerait des envies. Non : ce qui est intéressant, c'est d'entendre à quel point les chevilles, les ornements, sonnent ici ou là, quand ça ne marche pas, comme du Thibaudet doublant Bill Evans. Petite leçon d'histoire. On a pu parler de musique d'ameublement. C'est, avec la Scala, le cas, mais pour les jours où l'on pose les étagères (le piano, hélas !, a des dizaines de marteaux). Comme dirait gravement l'ineffable Jed Distler, « les auditeurs sagaces seront capables de détecter des différences, subtiles mais révélatrices » entre les disques réussis de Keith Jarrett et la Scala. Le pire, c'est que c'est probablement inexact. F.M.

★ 1 CD ECM 537 268-2.

## ROCK

YOU AM I  
Hourly, Daily

L'Australie a régulièrement tiré sa révérence à l'énergie braillarde du garage rock des sixties. Les deux premiers albums de You Am I (*Sound As Ever*, *Hi Fi Way*) s'étaient montrés fidèles à cette tradition jusqu'à en paraître scolaires. Si *Hourly, Daily* ne renonce à aucune de ces références millésimées, inspiration mélodique et vitalité (vérifiée récemment lors d'un formidable concert en première partie des Lemonheads) donnent envie de croire que rien n'a vraiment changé depuis les Troggs, les Who et les Easybeats (qui furent les Beatles australiens). Parfois décorés d'un brin de dentelle (les violons et le cor anglais de *Tuesday* et *Heavy Comfort*), claquements de mains et danses saccadées accompagnent le tranchant des riffs et une rythmique qui s'énerve avec élégance. S.D.

★ 1 CD Ra Records 9362-46520-2. Distribué par WEA.

GUS GUS  
Polydistortion

A l'instar de Björk, les Islandais de Gus Gus jouissent de l'électronique sans a priori. La diversité des origines de ce conglomérat de DJ, d'acteurs, de poètes, de photographes, de cinéastes et de designers explique sans doute son détachement des contingences des clans musicaux. Fuyant les partis pris trop robotiques de la techno, les ambiances systématiquement orageuses du trip hop ou les formats les plus simplistes de la pop, les Scandinaves butinent librement sons virtuels et rythmes en apesanteur. Délicatement ouatées, leurs chansons pimentent l'espace sidéral de sensualité féminine, de comptines soul et de danses gentiment tribales. Si ces promenades rêveuses se heurtent parfois aux limites du dilettantisme (la mélodie paresseuse de *Remembrance*, le chant approximatif de *Why ?*), on est conquis par leur séduisante étrangeté. S.D.

★ 1 CD 4AD DAD D 7005 CD.

Distribué par Labels/Virgin.



## SINCLAIR

La Bonne Attitude

La deuxième album de Sinclair affirme une personnalité profondément musicienne, à la voix soul, à la décontraction calquée sur celle des artistes du label Motown, lieu de croisement des voix noires de l'Amérique. Sinclair n'est pas Marvin Gaye, ni Al Jarreau, ni Prince, il a même tendance à utiliser des cordes arrangées à la sauce européenne, avec incursions hip-hop, pour cacher les carences (le manque d'épaisseur du vécu), et, finalement, c'est assez drôle, dérapant et foisonnant (*Le Fou*). Le batteur Manu Katché, le sampleur Boom Bass (Hubert Blanc-Franard) lient la sauce, en font une bonne recette de syncrétisme uni-

versel. En Polnareff moderne, Sinclair avoue qu'il n'a jamais su quelle était la bonne attitude. Sa préférée, celle du *Soul Lover*, le conduit à fuir la chair pour s'occuper de sujets plus éthers comme le cœur (« métronome de chair et de sang »), l'envie de construire ensemble (« Ensemble, ensemble, 1+1+1, toi et moi... »), d'envoyer le monde des grands (celui de l'argent) aux pelotes pour mieux s'adonner à la rêverie. V. Mo.

★ 1 CD Source 844 135-2.

Distribué par EMI.



## PAULINHO DA VIOLA

Bebadosamba

Il y a dans ces orchestrations limpides, ce jeu délicat de guitare, de *cavaquinho*, de tambourin et de flûtes et cette voix sans scories, toute la culture d'un peuple. Sobre, élégant, le compositeur carioca (de Rio), figure de proue de l'école de samba Portela, rétablit le genre dans sa dignité. La vie est un timonier exigeant, « un voyage que la mer fait autour de la mer », l'amour, le manque, le plaisir de la danse et du chant tissent la toile de la destinée commune. Se saouler de samba est un art de vivre, l'homme ivre (*bebado*) sait mieux que tout le monde que l'illusion mène la danse : « Un maître du vers, au regard intrépide, me dit un jour avec une certaine ironie : si les larmes étaient de pierre, je pleurerais. Elles moi, bouche bée, perdu comme toujours, ivre de samba et d'autres rêves, je pleure des larmes pleure » (*Bebadosamba*). Plus proche de la poésie noire de *Orfeu Negro* que de la culture « fil dentaire » (le nom donné par les Brésiliens au string) et seins nus, Paulinho da Viola prie pour que la tradition perdure. V. Mo.

★ 1 CD BMG/RCA Brésil

7432141789-2. Distribué par DAM.

FUTONS OMOTÉ

Dormez zen.

Song lit-tiroirs (housses et tatamis en sus) : 3990F\*

- 147, Bd du Montparnasse - 75006 Paris - Tél. : 01 41 26 33 58
- 31, Bd des Batignolles - 75008 Paris - Tél. : 01 43 87 42 26
- 47, Fbg St Antoine - 75011 Paris - Tél. : 01 43 42 35 74
- 66, Av. Jean Jaurès - 75019 Paris - Tél. : 01 40 40 73 59
- 45, Av. Marechal de Saxe - 69006 Lyon - Tél. : 04 78 24 00 94
- 11, rue des Clercs - 38000 Grenoble - Tél. : 04 76 01 06 70
- 109, Av. de Genève - 74000 Annecy - Tél. : 04 50 57 48 65

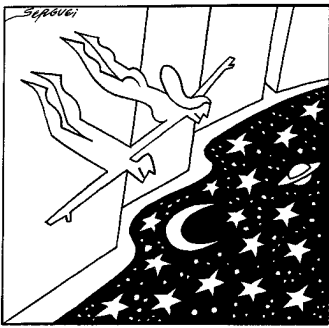
Soutien ferme du dos, doux au contact et confort accueillant : pour bien dormir, dormez futon. Canapés convertibles, lits, supports en bois massif, housses aux décors multiples : chez Omoté, vous trouverez le futon qu'il vous faut à partir de 1 250 F.

OMOTÉ. UN ETAT D'ESPRIT



# Hommage à Yano Hideyuki

Le Festival de Saint-Florent-le-Vieil consacre une soirée au chorégraphe japonais



EN 1988, Yano Hideyuki mourait. Le Festival de Saint-Florent-le-Vieil, prévu du 15 juin au 5 juillet, qui se développe autour du thème Asie-Occident, rendra hommage, le 18 juin, au chorégraphe japonais. Sa relation à l'espace, à la note musicale, au silence, ouvrait la danse contemporaine à des vertiges qui lui étaient jusque-là inconnus. L'Africaine Elsa Wolliaaston a longtemps été sa partenaire privilégiée. Yano Hideyuki a influencé et formé une génération de chorégraphes, tels Sidonie Rochon, Lila Greene, Santha Leng, Maïté Fosson, Michel Lestrehan, Renate Pook, Marceline Lartigue... On se

souvient encore d'un mémorable *Work in progress* au Théâtre d'en face avec Karine Saporta, alors chorégraphe débutante. Tous ont décidé de se réunir et de danser pour fêter la mémoire de l'homme dont ils étaient l'ami. La photographe Anne Nordmann, peut-être celle qui a le plus observé le travail de Hideyuki, projettera des oiseaux magiques sur les évolutions des danseuses. Goury, scénographe du Japonais, doit mettre en scène les uns et les autres.

★ Festival de Saint-Florent-le-Vieil, le 18 juin, 21 h 30, Jardins. De 60 F à 90 F. Tél. : 02-41-72-62-02.

## UNE SOIRÉE À PARIS

### Orchestre philharmonique de Radio-France

Après avoir singulièrement redoré le blason de l'Orchestre Lamoureux, Yutaka Sado est désormais l'invité régulier du Philharmonique de Radio-France. Incontestablement un grand.

Bartok : *Concerto pour piano et orchestre n° 3*. Mahler : *Symphonie n° 5*. Shigeo Neriki (piano). Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Ternes. 20 heures, le 13. Tél. : 01-45-61-53-00. De 70 F à 175 F. Régis Pasquier (violon)

Régis Pasquier relève un défi aussi épuisant nerveusement et physiquement qu'une finale de Roland-Garros, les *Caprices pour violon seul* de Paganini. Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 14 ; 15 heures, le 15. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F. Concours national de jazz Au Concours de jazz de La Défense on entend chaque année, en tout cas des artistes qui ont rarement fait défaut par la suite. La 20<sup>e</sup> édition accueillera, sur deux jours, quatorze formations, pour la plupart ayant dépassé le

statut d'amateur. Concerts gratuits de Rico Rodriguez le 14 et de James Carter le 15. La Défense (92). Grande Scène, fontaine AGAM. RER La Défense. A partir de 14 heures, les 14 et 15, concerts à 20 heures.

Toto la Momposina En deux temps trois mouvements, cette fougueuse chanteuse colombienne plante un décor de fêtes et de carnivals. Son incroyable énergie, sa féconde inspiration, elle les puise dans les rythmes de la terre où elle a grandi mais aussi parfois dans ceux de Cuba. New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Château-d'Eau. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.

Adalberto Alvarez y son Les concerts d'Adalberto Alvarez et de sa bouillonnante équipe sont toujours des moments explosifs. Savoir comment, à seize, ils vont s'accommoder de l'exiguïté de la scène de la Java est une autre histoire... Abonnée aux scènes parisiennes, la formation revient pour présenter l'album *Magistral* (Milan/BMG). La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Belleville. 21 h 30, le 13. Tél. : 01-42-02-20-52. 100 F.

## CINÉMA

### NOUVEAUX FILMS

ABEL Film hollandais d'Alex Van Warmerdam, avec Henri Garcin, Alex Van Warmerdam, Olga Zuiderhoek, Annet Malherbe (1 h 35).

VO : 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (+) ; Espace Saint-Michel, 5<sup>e</sup> (01-44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14<sup>e</sup> (01-43-20-32-20).

LES AFFINITÉS ÉLECTIVES Film italien de Paolo, Vittorio Taviani, avec Isabelle Huppert, Jean-Hugues Anglade, Marie Gillain, Fabrizio Bentivoglio, Massimo Popolizio, Laura Marinoni (1 h 30).

Gaumont les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2<sup>e</sup> (01-43-12-91-40) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6<sup>e</sup> (01-46-33-97-77) (+) ; Elysées Lincoln, dolby, 8<sup>e</sup> (01-43-59-36-14) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-20-32-20).

CERTAINS L'AIMENT COURT 3 Film français d'Emmanuel Oberg. Le Cinéma des cinéastes, 17<sup>e</sup> (01-53-42-40-20) (+) ; Le Gambetta, 20<sup>e</sup> (01-46-36-10-96) (+).

COMME DES ROIS Film français de François Velle, avec Stéphane Freiss, Maruschka Detmers, Mariusz Pujso, Thierry Lhermitte, Louis Velle, Jacques Sereys (1 h 35).

UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; UGC George-V, 8<sup>e</sup> ; Paramount Opéra, dolby, 9<sup>e</sup> (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> ; UGC Gobelins, 13<sup>e</sup> ; Mistral, dolby, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-20-32-20) ; UGC Convention, 15<sup>e</sup> ; Pathé Wepler, dolby, 18<sup>e</sup> (+) ; Le Gambetta, dolby, 20<sup>e</sup> (01-46-36-10-96) (+).

LE DON DU ROI Film américain de Michael Hoffman, avec Robert Downey Jr., Sam Neill, David Thewlis, Polly Walker, Meg Ryan, Ian McKellen (1 h 58).

VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6<sup>e</sup> (+) ; UGC Normandie, dolby, 8<sup>e</sup> ; UGC Opéra, dolby, 9<sup>e</sup> ; UGC Gobelins, dolby, 13<sup>e</sup> ; Gaumont Alésia, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15<sup>e</sup> (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18<sup>e</sup> (+).

J'AI HORREUR DE L'AMOUR Film français de Laurence Ferreira Barbosa, avec Jeanne Balibar, Jean-Quentin Châtelain, Laurent Lucas, Bruno Lochet, Alexandra London, Eric Savin (2 h 14). Gaumont les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> (01-40-39-99-40) (+). Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2<sup>e</sup> (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (+) ; 14-Juillet Haute-

feuille, dolby, 6<sup>e</sup> (+) ; Le St-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6<sup>e</sup> (01-42-22-87-23) (+) ; La Pagode, dolby, 7<sup>e</sup> (+) ; Le Balzac, 8<sup>e</sup> (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11<sup>e</sup> (+) ; Ecurial, 13<sup>e</sup> (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Alésia, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50) (+) ; Miramar, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15<sup>e</sup> (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18<sup>e</sup> (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19<sup>e</sup> (+).

MOTHER Film américain d'Albert Brooks, avec Debbie Reynolds, Albert Brooks, Rob Morrow, Lisa Kudrow, Isabel Glasser, Peter White (1 h 44).

VO : Gaumont les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> (01-40-39-99-40) (+) ; Elysées Lincoln, dolby, 8<sup>e</sup> (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-20-32-20).

MUNK, LEMMY ET COMPAGNIE Dessin animé letton de Nils Skapans, Janis Cimermanis, (46).

VF : Studio des Ursulines, 5<sup>e</sup> (01-43-26-19-09) ; Le République, 11<sup>e</sup> (01-48-05-51-33).

SOLEIL Film franco-italien-allemand de Roger Hanin, avec Sophia Loren, Philippe Noiret, Marianne Sägebrecht, Michel Creton, Roger Dumas, Roger Hanin (1 h 44). UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6<sup>e</sup> (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8<sup>e</sup> (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8<sup>e</sup> (01-43-87-35-43) (+) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9<sup>e</sup> (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, dolby, 12<sup>e</sup> (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14<sup>e</sup> (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15<sup>e</sup> (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15<sup>e</sup> (01-48-28-42-27) (+) ; UGC Maillot, 17<sup>e</sup> ; Pathé Wepler, dolby, 18<sup>e</sup> (+).

THE BLACKOUT Film américain d'Abel Ferrara, avec Matthew Modine, Claudia Schiffer, Béatrice Dalle, Sarah Lassez, Dennis Hopper, Steven Bauer (1 h 46).

VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; Les Trois Luxembourg, 6<sup>e</sup> (01-46-33-97-77) (+) ; UGC Danton, dolby, 6<sup>e</sup> ; Publicis Champs-Elysées, 8<sup>e</sup> (01-47-20-76-23) (+) ; UGC Triomphe, dolby, 8<sup>e</sup> ; La Bastille, dolby, 11<sup>e</sup> (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88) (+) ; Miramar, dolby, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18<sup>e</sup> (+).

(+) Réserveation au 01-40-30-20-10.

### TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE

## 3615 LEMONDE

ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

## RÉGIONS

Une sélection musique classique, danse, théâtre et art

### MUSIQUE CLASSIQUE

AVIGNON Le Barbier de Séville de Rossini. Marc Barrard (Figaro), Marie-Ange Todorovitch (Rosine), Reynaldo Macias (Almaviva), Christophe Fel (Basilio), Eric-Martin Bonnet (Bartolo), Orchestre lyrique de région Avignon-Provence, François-Xavier Bilger (direction), Adriano Sinivia (mise en scène). Opéra, rue Racine, 84 Avignon. 14 h 30, le 15 ; 20 h 30, le 17. Tél. : 04-90-82-23-44. De 70 F à 280 F.

BORDEAUX Eugène Onéguine de Tchaïkovski. Jason Howard (Onéguine), Mireille Delunsch (Tatiana), Hanna Schaefer (Larina), Wendy Hoffman (Olga), Clifton Forbis (Lenskij), Michael Druittet (Grémine), Ballet et chœur de l'Opéra de Bordeaux, Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, Louis Langrée (direction), Nicolas Joël (mise en scène), Andrée Renard (chorégraphie). Grand-Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure, 33 Bordeaux. 20 heures, les 16 et 19 ; 15 heures, le 22. Tél. : 05-56-48-58-54. De 40 F à 320 F.

LILLE Orchestre national de Lille Enesco : *Rapsodie roumaine n° 1*. Falla : *Nuits dans les jardins d'Espagne*. Stravinsky : *Le Baiser de la fée*. Gershwin : *Un Américain à Paris*. Dominique Merlet (piano), Sergiu Comissiona (direction). Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 18 h 30, le 14. Tél. : 03-20-12-82-40. De 110 F à 140 F. Et le 13 juin à 20 h 30, en la basilique Notre-Dame de Valenciennes. Orchestre national de Lille Mahler : *Le Chant de la Terre*. Zhang Qiu Lin (mezzo-soprano), Stefan Margita (ténor), Jean-Claude Casadesus (direction). Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 20 h 30, les 20 et 23. Tél. : 03-20-12-82-40. De 110 F à 140 F.

LYON Elektra De Strauss. Eva Marton (Elektra), Grace Bumbry (Clytemnestre), Jeannine Altmeyer (Chrysothémis), Jean-Philippe Lafont (Oreste), Jean Dupouy (Egisthe), Frédéric Caton (le précepteur d'Oreste), Orchestre du CNSM de Lyon, Orchestre de l'Opéra de Lyon, Kent Nagano (direction), Yannis Kokkos (mise en scène). Théâtre romain de Fourvière, 6, rue de

21 heures, le 20. Tél. : 02-47-05-37-87. De 60 F à 220 F. SAINT-FLORENT-LE-VIEIL Ensemble instrumental Matheus Bach : *Cantates BWV 21, 82 et 172*. Miodori Suzuki (soprano), Nathalie Stutzmann (contralto), Gerd Türk (ténor), Peter Kooy (basse), Chœur du Bach Collegium Japan, Masaaki Suzuki (direction). Abbatale et jardins de l'abbaye, 49 Saint-Florent-le-Vieil. 21 h 30, le 15. Tél. : 02-41-72-62-02. 90 F.

STRASBOURG Don Carlos de Verdi. Keith Ikaia Purdy (don Carlos), Ana Maria Sanchez (Elisabeth de Valois), Giorgio Guiseppini (Phillippe II), Thomas Potter (Rodrigo), Elisabetta Fiorillo (la princesse d'Eboli), René Schirrer (le grand inquisiteur), Chœur Orpheus de Sofia, Chœur de l'Opéra du Rhin, Orchestre philharmonique de Strasbourg, Paolo Olmi (direction), Stefano Vizioli (mise en scène), Nelly de La Pastellière (chorégraphie).

Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 19 heures, les 16, 19, 21 et 23. Tél. : 03-88-75-48-23. De 70 F à 300 F. Et les 27 et 29 juin, à la Filature de Mulhouse, tél. : 03-89-36-28-28.

SULLY-SUR-LOIRE Aleksandar Serdar (piano) Brahms : *Valses op. 39*, *Rapsodies op. 79*, *Intermezzi op. 117*. Chopin : *Balades pour piano n° 1 et 4*, *Andante spianato et grande polonaise*. Salle des Gardes, château, 45 Sully-sur-Loire. 17 heures, le 14. Tél. : 02-38-36-29-46. 170 F.

TOULOUSE Rigoletto de Verdi. Paolo Gavanelli, Alain Fondary (Rigoletto), Kathleen Cassello, Yelda Kodalli (Gilda), Tito Beltran, Marcelo Alvarez (le duc de Mantoue), Luigi Roni (Sparafucile), Martine Olmeda (Madelaine), Reda El-Wakil (Montenore), Chœur et orchestre national du Capitole de Toulouse, Maurizio Arena (direction), Nicolas Joël (mise en scène). Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 14 h 30, les 14 et 15 ; 20 h 30, les 17, 18, 20 et 24 ; 15 heures, le 22. Tél. : 05-61-22-80-22. De 110 F à 350 F.

### DANSE

ANNECY Käfig Théâtre, 1, rue Jean-Jaurès, 74 Annecy. 20 h 30, le 14. Tél. : 04-50-33-44-11.

JOUÉ-LES-TOURS Daniel Larrieu Delta +. Espace Malraux, parc des Bretonnières, 37 Joué-lès-Tours. 20 h 45, le 16. Tél. :

## Centre Georges Pompidou

02-47-36-46-00. 110 F. Catherine Divrères Stances. Espace Malraux, parc des Bretonnières, 37 Joué-lès-Tours. 20 h 45, le 18. Tél. : 02-47-36-46-00. 110 F.

LYON Ballet de l'Opéra de Lyon Joachim Schlömer : *Pétrouchka, création, Concerto*. Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 15 heures, le 15, jusqu'au 22. Tél. : 04-72-00-45-45. De 65 F à 190 F.

LA ROCHELLE Ballet Atlantique Régine Chopinot Paroles du feu. Chapelle Fromentin, 17 La Rochelle. 20 h 30, le 14. Tél. : 05-46-51-54-02.

ROUBAIX Ballet du Nord Nils Christe : *Sync*. Renatus Hoogenraad : *Point de fuite*. Le Collisée, 33, rue de l'Epeule, 59 Roubaix. 20 h 30, le 14 ; 16 heures, le 15. Tél. : 03-20-24-66-66. De 60 F à 130 F.

TOURS Marie-Jo Faggianelli, Christine Jouve Oreiller slave, Haeres. Centre chorégraphique national de Tours, 47, rue du Sergent-Leclerc, 37 Tours. 19 heures, les 17 et 18. Tél. : 02-47-36-46-00. 110 F. Christine Corday Mine de rien. Hôtel de ville, 37 Tours. 19 heures, le 18. Tél. : 02-47-36-46-00. 110 F. Christine Bastin La Polka du roi. Salle Théleme (université François-Rabelais), rue des Tanneurs, 37 Tours. 20 h 45, les 19 et 20. Tél. : 02-47-36-46-00. 110 F.

Xavier Le Roy Roy : *Narcisse flip*. Théâtre Louis-Jouvet, 12, rue Léonard-de-Vinci, 37 Tours. 20 h 45, le 19. Tél. : 02-47-36-46-00. 110 F. Laure Bonicel A. Palais des congrès Vinci, 26, boulevard Heurteloup, 37 Tours. 16 heures et 18 heures, les 20 et 21 ; 18 heures, le 22. Tél. : 02-47-36-46-00. 110 F.

THÉÂTRE ANDREZIEUX-BOUTHEON La Baraque el Cafetin avec Igor, Lily, Oskär, Shani, Lazlo, Na-

thalie, Lionel, Petr Forman, Matej Forman, Milan Forman et Amiran Amiranachvili. Parking du Théâtre du Parc, 42 Andrézieux-Bouthéon. 21 h 30, du 14 au 20. Tél. : 04-77-36-26-00. Durée : 1 h 30. 110 F.

ARLES La Nuit de la nouvelle d'après de nombreux auteurs, mise en scène de Laurent Vercelletto, avec Dominique Lardenois, Elisabeth Macocco, Magali Bonat, Laurent Vercelletto, Philippe Vincent et le Workshop de Lyon. Théâtre antique, 13 Arles. 21 heures, le 14. Tél. : 04-90-96-59-93. Durée : 4 h 30. 40 F\* et 90 F.

CHALONS-SUR-MARNE Furies 97 avec Genèrik Vapeur-Turbulence-Agence Tarare, Les Piétons, Hors Strate, Les Tréteaux du Cœur volant, Le Facteur Théâtre, Turbulence, Teatr Biuro Podrozcy et Le La Les. Rues. 51 Châlons-sur-Marne. Tél. : 03-26-65-90-06. Entrée libre.

MARSEILLE Les Précieuses ridicules de Molière, mise en scène de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, avec Jean-Marc Bihour, Olivier Broche, Lorella Cravotta, Jérôme Deschamps, Philippe Duquesne, Camille Grandville, Robert Horn, Bruno Lochet, Yolande Moreau, François Morel, Olivier Saladin et François Toumarkine. Théâtre du Gymnase, 4, rue du Théâtre-Français, 13 Marseille. 15 heures et 20 h 30, le 14 ; 20 h 30, les 16, 17, 19, 20, 21 ; 19 heures, le 18. Tél. : 04-91-24-35-35. Durée : 2 heures. De 70 F\* à 160 F.

Léonie Bathiat, dite Arletty de et par Aurore Prieto. La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. 20 h 30, les 17, 19, 20, 21, 24, 26, 27 ; 19 heures, les 18 et 25 ; 17 heures, le 22. Tél. : 04-91-54-70-54. Durée : 1 heure. 130 F\* et 150 F.

MONTMÉLIAN-CHAMBERY El Naufragio de Bruno Boëglin, mise en scène de l'auteur, avec Jérôme Derre, César Alberto Paz Olivera, Tina Noguera Pine-da, Ronald Vargas Gonzales, Joséphine Caraballo, André Ligeon-Ligeonnet, Bernadette-Marthe Bonnet, Michelle Dospital, Bruno Boëglin et la participation d'enfants. Au bord du lac Sainte-Hélène, 73 Montmélian-Chambery. 21 h 30, le 14. Tél. : 04-79-85-55-43. Durée : 0 h 50. 110 F.

MONTPELLIER Philippe Caubère joue Aragon d'après Louis Aragon, mise en scène de Philippe Caubère, avec Philippe Caubère et Marie-Yves Bietry (accordéon). Château d'O, 857, rue Saint-Priest, parc Euromédecine, 34 Montpellier. 21 h 30, les 17 et 18. Tél. : 04-67-63-66-66. Durée : 1 h 30. De 40 F\* à 160 F.

LA ROCHELLE Une maison de poupée de Henrik Ibsen, mise en scène de Deborah Warner, avec Dominique Blanc, Andrzej Seweryn, Maurice Bénichou, Christine Gagnieux, André Wilms, Gillette Barbier et Helen Manning. La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot, 17 La Rochelle. 20 h 30, le 14. Tél. : 05-46-51-54-02. Durée : 3 heures. 145 F.

TOULOUSE Le Songe d'une nuit d'été de William Shakespeare, mise en scène de Pierre Debauche, avec Benjamin Julia, Olivia Le Divelec, Jean-Pascal Dobremez, Nicolas Rivals, Sophie Carrier, Lara Suyeux, Jean-Luc Daltrozzo, Jean-Marc Desmond, Yves Le Caignec, Frédéric Mulot, Sappho Marlihiac, Anne Labonne, Joëlle Clavreuil, Julianne Plee, Delphine Lainé, Vincent Poirier, Romain Puyelo et Stanislas Mathias. Théâtre du Jour, 23 bis, rue des Potiers, 31 Toulouse. 20 h 30, les 14, 20, 21 ; 19 heures, du 17 au 19. Tél. : 05-61-62-06-74. Durée : 2 h 20. 60 F\* et 90 F. Dernières.

### ART

ALBI In situ in visu : Patrick Blanc, Robert Milin, Donatien Rousseau Moulins albigeois, 41, rue Porta, 81 Albi. Tél. : 05-63-77-32-13. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi et dimanche matin. Jusqu'au 28 septembre. Entrée libre.

In situ in visu : Valérie Jouve Centre culturel de l'Albigeois, place de l'Amitié, 81 Albi. Tél. : 05-63-49-72-72. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 septembre. Entrée libre.

AMIENS A. M. Schneider, J. M. Alberola, M. Bochner, S. LeWitt, F. Morellet Fonds régional d'art contemporain de Picardie, 45, rue Pointin, 80 Amiens. Tél. : 03-22-91-66-00. De 14 heures à 18 heures. Fermé samedi, dimanche. Jusqu'au 30 août. Entrée libre.

ANDILLAC In situ in visu : Patrick Corillon Château-musée du Cayla, 81 Andillac. Tél. : 05-63-33-90-30. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 septembre. 10 F.

BELFORT Armand Guillaumin Tour 46, rue de l'Ancien-Théâtre, 90 Belfort. Tél. : 03-84-54-25-46. De 14 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 août. 10 F.

BORDEAUX Rosa Bonheur (1822-1899) Musée des Beaux-Arts - galerie des Beaux-Arts, place du Colonel-Raynal, 33 Bordeaux. Tél. : 05-56-10-17-49. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures ; nocturne mercredi de 21 heures à 23 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 août. 20 F.

Charlotte Perriand, architecte & designer, Paris Arc-en-rêve, centre d'architecture - Entrepôt, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 05-56-52-78-36. De 12 heures à 18 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Du 19 juin au 21 septembre. 30 F.

BOURGES Antonio Segui Maison de la culture, place André-Malraux, 18 Bourges. Tél. : 02-48-67-06-07.

De 12 heures à 0 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 20 juin au 23 septembre. Entrée libre.

CAEN François Stahly Abbaye aux Dames, place Reine-Mathilde, 14 Caen. Tél. : 02-31-06-98-44. De 14 heures à 18 heures. Du 15 juin au 15 septembre. Entrée libre.

CASTRES In situ in visu : Paul-Armand Gette Centre d'art contemporain, 35, rue Chambre-de-l'Edit, 81 Castres. Tél. : 05-63-59-30-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; samedi, dimanche et lundi de 15 heures à 18 heures. Fermé les 14 juillet et 15 août. Jusqu'au 10 octobre. Entrée libre.

CHALON-SUR-SAÔNE Dominique T. Pasqualini : the Red Eye Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries, 71 Chalon-sur-Saône. Tél. : 03-85-48-41-98. De 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi et fêtes. Du 20 juin au 14 septembre. 12 F.

COLMAR Tal-Coat (1905-1985) Musée d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 03-89-20-15-50. De 9 heures à 18 heures. Du 14 juin au 14 septembre. 30 F.

CROUTES-VIMOUTIERS François Stahly Le prieuré Saint-Michel, 61 Crouttes-Vimoutiers. Tél. : 02-33-39-15-15. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi, mardi et mercredi. Du 15 juin au 15 septembre. 35 F.

DUNKERQUE Bernard Dejonghe, Setsuko Nagasawa Musée d'art contemporain, avenue des Bains, 59 Dunkerque. Tél. : 03-28-59-21-65. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 août. 20 F.

LYON Un combat pour l'art moderne, hommage à René Derouille Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69 Lyon. Tél. : 04-72-10-17-10. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 15 à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 17 août. 25 F.

MARSEILLE Egypte romaine, l'autre Egypte Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13 Marseille. Tél. : 04-91-14-58-80. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 13 juillet. 20 F.

NIMES Giuseppe Penone Carré d'art - Musée d'Art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 04-66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 7 septembre. 24 F.

NOIRMOUTIER Richard Texier : l'œuvre gravé, de 1985 à 1997 Château, place d'Armes, 85 Noirmoutier.



**PRESSE** Le groupe Marie-Claire entend poursuivre son développement à l'étranger, car Evelyne Prouvost, PDG du groupe, se dit « à moitié optimiste sur le développement des

magazines en France ». Des titres comme *Marie-Claire*, et surtout *Cosmopolitan*, enregistrent une diminution de leurs ventes depuis dix ans. ● LA BONNE SANTÉ financière d'un

groupe qui a autofinancé tout son développement à l'international suscite la convoitise d'étrangers comme le groupe Hearst, mais Evelyne Prouvost réaffirme son intention de pré-

server la structure familiale de l'entreprise. ● LA CUISINE n'est plus l'eldorado de la presse magazine comme au début des années 90, mais le marché s'assainit après deux an-

nées de baisse des ventes des principaux titres. ● «LE MONDE» reste le premier quotidien des patrons et des cadres actifs selon une étude de l'institut Ipsos auprès des cadres.

# Le groupe Marie-Claire veut accroître son implantation internationale

Evelyne Prouvost entend préserver la structure familiale de son groupe et le développer à l'international alors qu'en France des titres comme « Marie-Claire » et « Cosmopolitan » ont perdu entre 7 % et 13 % de leurs lectrices en dix ans

**MARIE-CLAIRE** a entre quarante-deux et soixante ans. Le magazine est né une première fois, en 1937, dans la frénésie créatrice qui entourait le *Paris-Soir* de Jean Prouvost, Pierre Lazareff et Hervé Mille, qui donnera naissance également à *Match*. Le titre reparaitra en 1954, après une interruption due aux fonctions exercées par Prouvost au gouvernement de Vichy. Celui-ci retrouve ses droits en 1949 et refonde un groupe de presse autour du *Figaro*, *Paris-Match*, *Marie-Claire*, *Télé 7 jours*. Lorsque l'empire s'écroule, dans les années 70, Evelyne Prouvost réussit à convaincre son grand-père de lui céder la presse féminine. Elle a trente-sept ans. Elle a fondé, avec Juliette de Boisrivaud, l'édition française de *Cosmopolitan*, mais elle n'est pas destinée a priori à devenir une patronne de presse.

Avec deux de ses sœurs, elle reprend 51 % des parts de Marie-Claire Album, avec l'appui de François Dalle, le PDG de L'Oréal qui possède toujours 49 % du capital. Elle a modernisé les magazines

féminins pour faire un groupe autour de *Marie-Claire*, *La Maison de Marie-Claire*, qui deviendra *Marie-Claire Maison*, *Cosmopolitan* et deux titres qui vont disparaître : *Madame Fouineuse* et *Cent idées*. En France, le groupe lance avec succès *Avantages* et *Famili*, en association avec le groupe anglais Reed, et va surtout mettre en œuvre, comme Hachette, une stratégie de développement international de *Marie-Claire*.

## HEARST INTÉRESSÉ

*Marie-Claire* est aujourd'hui l'une des quatre grandes marques de magazines féminins, avec *Elle*, *Cosmopolitan* et, à un degré moindre, *Vogue*. Evelyne Prouvost se réjouit de voir que « deux de ces journaux sont français ». Après la Russie, *Marie-Claire* vient de lancer une édition en Afrique du Sud. Le groupe s'associe toujours à un partenaire, soit par l'intermédiaire de joint-ventures, soit sous forme d'exploitation de licences. Les vingt-six éditions de *Marie-Claire*, qui attirent 15 millions de lecteurs et 21 000 pages de publicité, réa-

lisent un chiffre d'affaires de 878 millions de francs, supérieur à celui de l'ensemble du groupe en France : 835 millions de francs. Le groupe est très profitable, avec une marge nette de 13,4 % par rapport au chiffre d'affaires. La PDG de *Marie-Claire* veut intensifier cette stratégie : « Je souhaite me développer davantage à l'étranger qu'en France. Je ne suis qu'à moitié optimiste sur le développement des magazines en France. »

« La presse féminine haut de gamme a perdu des points face au développement de la presse grand public », reconnaît Evelyne Prouvost. En 1996, la diffusion française de la plupart des titres du groupe a baissé par rapport à 1995, à l'exception du récent trimestriel *Marie-Claire Idées*, qui progresse de 12,7 %. Sur dix ans, selon une étude de L'Atelier Média, *Marie-Claire* a perdu 6,8 % (448 465 exemplaires en diffusion France payée) et *Cosmopolitan*, près de 13 % (222 678 exemplaires). Evelyne Prouvost ne semble pas préoccupée de l'arrivée d'un nouveau concurrent, le mensuel *DS* de

Tina Kieffer, qui se veut un magazine féminin de société : « Chaque fois qu'un journal apparaît, il devient pour nous un aiguillon. La concurrence est indispensable. On réagit par le contenu, on a un service d'études marketing important et l'on fait évoluer nos titres régulièrement. »

Evelyne Prouvost est davantage inquiétée par le recul de *Cosmopolitan*, et elle a lancé une nouvelle formule du magazine en avril, sous la houlette d'une nouvelle rédactrice en chef, Anne Chabrol. « Cosmo a pris un coup de vieux, analyse Evelyne Prouvost, il doit

retrouver son punch. Cosmo a apporté un ton nouveau dans la presse féminine, un peu comme Libération dans la presse quotidienne. C'est plus difficile d'être un magazine de l'innovation perpétuelle quand on est porté par des courants de société plus fileux. »

*Cosmopolitan* s'adresse aux jeunes femmes de vingt à trente ans, *Marie-Claire* aux trentenaires, et *Marie-France* complète la gamme pour les femmes de plus de quarante ans. Après bien des ennuis, des changements de propriétaires et des redressements judiciaires, le journal a été repris

en 1995 par le groupe Marie-Claire, qui l'a relancé. Il diffuse en France 208 471 exemplaires. Et Evelyne Prouvost envisage de développer ce concept dans d'autres pays.

La PDG de *Marie-Claire* est attachée à la structure familiale de ce groupe de taille moyenne qui a su s'implanter dans le monde entier : « La taille est importante. Si vous êtes trop grand, vous fonctionnez de façon plus fonctionnarisée et vous perdez en qualité de contacts humains. » De passage à Paris, l'état-major du groupe Hearst, partenaire de Marie-Claire aux Etats-Unis et en France, n'a pas caché son intérêt pour le groupe français. « Ce n'est pas à l'ordre du jour, réplique Evelyne Prouvost, notre groupe a sa cohérence et une stratégie de développement. On a envie de rester comme on est. Je ne sais pas ce qui se passera dans dix ans, mais le groupe a encore des capacités de développement. Nous avons tout fait en autofinancement et on a une trésorerie de 252 millions de francs. »

Alain Salles

## La presse culinaire fait moins recette

**APRÈS AVOIR** fait saliver de nombreux éditeurs au début des années 90, la presse gastronomique connaît un petit creux. En 1996, les sept principaux titres du secteur se sont vendus à un peu plus d'un million d'exemplaires. Par rapport à 1995, ils ont perdu 136 000 acheteurs, soit une baisse de 11,8 % qui vient s'ajouter à deux années consécutives de recul des ventes. Cette crise d'anorexie touche même les plus gros, comme le groupe Prisma Presse, qui avait dynamisé le marché en créant *Cuisine actuelle* en 1987. « A l'époque, le marché culinaire ne représentait que 200 000 exemplaires », rappelle Irène Karsenty, qui dirigeait le mensuel jusqu'en 1994, avant de rejoindre *Cuisine et Vins de France* au sein du groupe Marie-Claire. Après avoir culminé à plus de 510 000 exemplaires, *Cuisine actuelle* reste le numéro un du secteur mais n'a vendu que 305 000 exemplaires en moyenne l'an dernier.

Dans la brèche ouverte par le groupe d'Axel Ganz, de nombreux titres s'étaient engouffrés, encombrant les linéaires des marchands de journaux. La « bouffe » devenait brusquement un eldorado aussi prometteur que la presse déco. « On a recensé jusqu'à cinquante-deux titres différents », sourit Monique Chassang, rédactrice en chef de *Cuisine actuelle*, de *Guide Cuisine*, et de *Cuisine gourmande*. Ce dernier magazine, lancé par Prisma en 1994, est « positionné sur le créneau plus large de l'art de vivre, de la décoration et des arts de la

table ». Il s'agissait de contrer la nouvelle formule de *Cuisine et Vins de France*, le doyen de la classe, créé en 1947 par Curnonsky. En trois ans, *Cuisine gourmande* est passée de 218 000 exemplaires à 101 200. Et après avoir pulvérisé les records d'augmentation grâce à sa nouvelle formule, *Cuisine et Vins de France* observe une baisse de 6 % entre 1995 et 1996 (169 944 exemplaires). Les titres les plus fragiles n'ont pas résisté au reflux de la mode cuisine, les titres vieillissants non plus : ainsi *La Bonne Cuisine*, rachetée récemment par le britannique Emap au groupe Hersant, a jeté l'éponge alors que sa diffusion payée en 1995 n'excédait pas 74 308 exemplaires.

## ABSENCE D'ACTUALITÉ

Chez *Cuisine et Vins de France*, qui vient de fêter son cinquantenaire, on estime que le marché se stabilise. « Nous baissions moins que les autres et nous progressons en parts de marché », se rassure Irène Karsenty. Les petits titres vont disparaître, car un magazine de cuisine, cela ne s'improvise pas. Si la recette que vous proposez n'est pas fiable et que la lectrice la rate, elle ne rachètera pas le journal. « Ce type de presse souffre, il est vrai, d'un handicap : l'absence d'actualité. Les lecteurs collectionnent les vieux journaux, ils les consultent plutôt que de se précipiter au kiosque lorsque des amis s'invitent à l'improviste. Chez Prisma, on multiplie les changements de formule : « Il faut sans cesse bouger pour susciter

l'envie d'achat d'un lectorat qui n'est pas forcément fidèle », confirme Monique Chassang. « Nous avons l'avantage d'avoir l'actualité du vin, dit Irène Karsenty. C'est un atout pour nos 40 % d'acheteurs hommes. »

Dernier venu dans le secteur, Jean-Pierre Nadir, PDG des Editions de demain, observe avec plaisir que son mensuel *Cuisiner !* (186 429 exemplaires) est le seul à ne pas voir sa diffusion baisser en 1996 (+0,2 %) après une augmentation d'environ 10 % en 1995. « En élargissant le concept de presse pratique à un concept fédérateur d'art de vivre au quotidien et en proposant 100 pages, dont 30 pages de lecture très magazine en plus des fiches recettes pour moins de 10 francs, nous sommes les seuls dans la presse à offrir un rapport qualité-prix supérieur à celui du groupe Prisma », s'enorgueillit-il.

Avec ses deux autres magazines *Cuisine de saison* et *Cuisines du bout du monde*, il estime se partager « intelligemment » avec Prisma « un marché qui se stabilise après deux années de forte compétition ». 1996 pourrait d'ailleurs rester comme la plus mauvaise année du secteur. Sur le ton de la confiance, les principaux éditeurs avouent une amélioration de leurs ventes dans les premiers mois de 1997, et fourbissent déjà leurs armes pour une autre bataille, sur le marché publicitaire celle-là. La presse cuisine aurait mangé son pain noir.

Jean-Jacques Bozonnet

## « Le Monde » confirme sa place de premier quotidien des cadres

**LE MONDE CONFIRME** sa place de premier quotidien des patrons et des cadres actifs, selon l'enquête réalisée par l'institut Ipsos. 744 000 cadres et patrons lisent régulièrement *Le Monde*, qui se place devant le quotidien économique *Les Echos* (627 000), *L'Equipe* (519 000), *Le Figaro* (451 000), *Le Parisien-Aujourd'hui* (399 000), qui passe devant *Libération* (374 000), *La Tribune* (259 000) et *France-Soir* (107 000). L'audience du *Monde*, de *Libération* et du *Figaro* est en légère baisse tandis que les autres titres sont stables. Au total, 2,3 millions de patrons et de cadres actifs lisent régulièrement un quotidien national et 2,2 millions d'entre eux lisent un quotidien régional.

*Le Monde* est également le premier quotidien national auprès des 3,28 millions de cadres supérieurs (professions libérales, administration, entreprises) avec 570 000 lecteurs, devant *Les Echos* (395 000) et *Le Figaro* (311 000). *Les Echos* reste le quotidien le plus lu par les 1,8 million de cadres

supérieurs d'entreprises, avec 338 000 lecteurs, devant *Le Monde* (206 000) qui ravit la deuxième place au *Figaro* (203 000).

L'audience des news-magazines auprès des cadres recule sensiblement. *Télérama* reste le premier hebdomadaire des cadres, avec 926 000 lecteurs devant *Le Nouvel Observateur* (799 000) et *L'Express* (794 000). Deux titres du groupe Prisma Presse sont les plus lus. *Capital* devient le premier mensuel, avec 1,48 million de lecteurs cadres, devant *Géo*.

L'enquête d'Ipsos montre que la presse est considérée par les cadres comme le moyen d'information « le plus fiable », « le plus utile dans le cadre de la vie professionnelle », « celui qui fait les meilleurs analyses », « qui correspond le mieux aux attentes en matière d'information » et « qui permet le mieux d'anticiper l'actualité ».

L'enquête a été réalisée du 15 octobre 1996 au 29 avril auprès de 5 351 personnes, représentant une population de 5,7 millions de cadres actifs et de patrons.

## DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : Christian Brégou, PDG de CEP Communication, a été réélu, jeudi 12 juin à l'unanimité à son poste, pour une durée de six ans, par les administrateurs de la branche presse et édition d'Havas, qui contrôle des sociétés comme Larousse, Nathan, Bordas, Laffont, etc., et des journaux comme *Le Monde*, *L'Usine nouvelle*, *La France agricole*, *L'Expansion*, *L'Express*, etc. L'assemblée des actionnaires a en outre approuvé les comptes de 1996 qui se traduisent par un chiffre d'affaires consolidé de 11,2 milliards de francs et un résultat consolidé après impôts de 575 millions, en hausse de 10 % sur 1995. Aucun commentaire n'a été fait sur une éventuelle vente de *L'Express* ou du *Point* (*Le Monde* du 13 juin).

■ **Le premier groupe de presse helvétique**, Ringier, a réalisé un chiffre d'affaires 1996 de 863 millions de francs suisses (environ 3,4 milliards de francs), soit -7,2 % par rapport à 1995, son bénéfice après impôts étant de 16,7 millions de francs suisses (-5 %). Michael Ringier, actionnaire majoritaire et PDG du groupe, a souligné que 1996 coïncidait avec la fin de la restructuration (vente d'imprimerie aux Etats-Unis et de magazines en Allemagne et en Bulgarie, arrêt de *Schweizer Woche*, concentration sur le site d'impression de Zofingue, etc.). Ringier vise l'international pour se développer, en Asie et en Europe de l'Est.

## Imbroglia politico-professionnel à la revue du Centre français du commerce extérieur

**L'HEBDOMADAIRE** *Le Moniteur du commerce international* (MOCI) devrait perdre son rédacteur en chef, Jean Marchand, après sa « mise à pied conservatoire » qui lui a été signifiée, le 30 mai, par Paul Rechter, directeur général de la Société d'édition de documentation économique et commerciale (Sedec, filiale du Centre français du commerce extérieur et société éditrice du MOCI).

La décision concernant son licenciement devait lui être signifiée cette semaine. Plusieurs reproches lui sont adressés par Paul Rechter, ancien attaché de presse de Christine Chauvet, ex-secrétaire d'Etat au commerce extérieur dans le premier gouvernement d'Alain Juppé, qui l'a suivie lors de sa nomination il y a un an à la direction générale du CFCE. Parmi ces reproches : des « colloques » auxquels le rédacteur en chef du MOCI a participé et dont la direction n'aurait pas été informée ; « des changements trop fréquents du sommaire rédactionnel » ; des « retards dans la remise de copie » ; des « absences » et enfin un comportement d'« insubordination ».

Jean Marchand réfute ces « fautes » point par point. Pour lui,

les faits évoqués cachent un règlement de comptes politique. Les relations entre la direction générale de la Sedec et la rédaction en chef du MOCI se sont tendues ces derniers mois. Des réunions convoquées par la direction générale en l'absence d'un représentant de la rédaction en chef, des déclarations abruptes faites par Paul Rechter devant les salariés mettant en garde « qui se mettrait en travers de [son] chemin » et des notes en cascade ont préléué à des événements plus significatifs.

## GARANTIES DÉONTOLOGIQUES

Ainsi, la direction a demandé à Jean Marchand de réaliser des entretiens avec des responsables de l'ancienne majorité (François Léotard, René Monory, Valéry Giscard d'Estaing, etc.), le journaliste répondant qu'il fallait alors publier des entretiens avec des personnalités de l'opposition. Puis, fin avril, la direction a demandé à la rédaction en chef de publier en « une » une photo de Jacques Chirac et du président tunisien Ben Ali sur laquelle figurait Christine Chauvet, candidate madeliniste investie par l'ancienne majorité à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), et

battue au second tour. Cette exigence a incité Jean Marchand à adresser une note, mi-mai, à la direction prônant la nécessité d'« un engagement formel sur les garanties déontologiques auxquelles ont droit la rédaction et les lecteurs du MOCI ». L'annonce du licenciement du rédacteur en chef a suivi. La rédaction - une dizaine de personnes sur 33 salariés - fait le dos rond, même si un tract anonyme soutenant Jean Marchand a été rédigé.

Paul Rechter maintient, quant à lui, les « fautes » alléguées et rejette l'accusation de « règlement de comptes politique », interprétation due « à la période actuelle ». Le directeur de la Sedec jure qu'« [il] ne [s'est] jamais ingéré dans la ligne rédactionnelle du journal qui, d'ailleurs, avec ses 10 000 exemplaires diffusés, ne peut être tenu pour un vecteur politique ». Il stipule enfin que le licenciement de Jean Marchand relève d'une « décision d'employeur à employer ». Ce qui n'empêche pas la direction des relations économiques extérieures (DREE) et le CNPF de s'intéresser également à ce dossier.

Yves-Marie Labé

## Ruth Elkrief remplace Guillaume Durand sur LCI

**AVEC RUTH ELKRIEF**, Jean-Claude Dassier, patron des sports de TF1 et directeur de l'antenne de La Chaîne info (LCI), a privilégié une solution interne pour pallier le départ de Guillaume Durand sur Canal Plus. Dès le 16 juin, Ruth Elkrief, jusqu'ici présentatrice de la tranche d'information de 18 heures à 20 heures sur LCI, en compagnie de David Pujadas, animera le talk-show quotidien de Guillaume Durand. Outre cette « promotion interne », la direction de la rédaction de LCI sera renforcée. Jacques Legros, directeur adjoint, aura pour homologue Jean-Marie Bayle, un des fondateurs de la chaîne, parti un temps sur TF1.

La nomination de Ruth Elkrief sera l'occasion de retoucher la formule de « L'Homme du jour », précédemment animé par Guillaume Durand. « Ce ne sera pas un talk-show », a annoncé le patron de La Chaîne info, mais pour cette émission diffusée « à l'une des heures les plus prestigieuses de LCI », Jean-Claude Dassier souhaite introduire « plus d'images ».

A la faveur du « changement de majorité qui va considérablement

nourrir notre information politique et économique », Jean-Claude Dassier souhaite « adapter la grille de LCI pour la rendre plus apte à réagir ». La Chaîne info est en négociations pour retransmettre avec ses moyens techniques « les réactions à l'Assemblée nationale ». Dans un proche avenir, le directeur de l'antenne souhaite développer « deux pôles » d'informations. Ruth Elkrief pourrait prendre la responsabilité de 18-20 heures tandis que David Pujadas serait en charge de la tranche 22-24 heures.

Révissez  
le BAC !

3615 LEMONDE

# Les malheurs de Zabou

par Alain Rollat

QUAND elle était petite, on l'appelait « M<sup>lle</sup> Pas-de-chance ». La poisse s'acharnait sur elle. Il y avait toujours un méchant rhume pour l'empêcher, par exemple, de participer aux fêtes familiales. La veille du jour où elle devait se rendre à Paris pour la première fois, à l'occasion du mariage de son oncle, une terrible angine l'avait privée du plaisir d'être demoiselle d'honneur et de mettre la robe de dentelle que sa maman lui avait confectionnée avec tendresse dans la perspective de cet événement. Un peu plus tard, une indisposition analogue l'avait empêchée de faire sa communion solemnelle le même dimanche que les autres élèves de l'école Jeanne-d'Arc de Saint-Lô. Elle n'était pourtant pas de constitution malade et nul n'oserait prétendre qu'elle était moins choyée que sa sœur aînée et ses deux frères. C'était une petite fille modèle et personne ne la grondait quand elle prenait sa revanche sur le mauvais sort en donnant libre cours à son irrésistible penchant pour le clafoutis aux pommes.

Maintenant qu'elle est grande, Zabou - c'est le surnom que lui ont donné les siens - a appris à relativiser ses malheurs. Elle cultive le souvenir d'une enfance « formidable ». Elle mesure mieux le prix des choses de la vie. Invitée à se mettre en scène par le magazine Famille, je vous aime, jeudi soir, sur TF1, en tant que marraine de la « grande cause nationale » décriée pour la protection de l'enfance maltraitée, elle s'est montrée d'une extrême discrétion sur

ses déboires plus récents. Là où tant d'autres ne résistent pas au plaisir de s'épancher sous le regard de la caméra, elle s'est abritée derrière sa timidité naturelle pour ne pas se donner en spectacle alors que défilaient à l'écran quelques échantillons des vraies misères. Il y a d'ailleurs quelque chose de perversité de la part de la télévision à demander à des invités choisis dans le Bottin mondain de réagir aux images venues du quart-monde dans le confort douillet de studios aseptisés.

Que pouvait-elle répondre à l'image d'Ajmal, cet Afghane de onze ans qui fait chaque jour trente kilomètres à pied pour aller vendre, on ne sait où, les quelques babioles dont il espère tirer une poignée de centimes pour nourrir sa mère et ses frères, contraints de vivre sur quatre mètres carrés de tapis depuis la mort du père et leur fuite de Kaboul ? Pouvait-elle parler de clafoutis aux pommes devant ces adolescents de Roubaix, enfants du chômage, qui cherchent parfois dans les poubelles les reliefs des repas qu'ils n'ont pas les moyens de prendre à la cantine ? Très élégante dans sa veste rose, elle ressemblait à un bonbon acidulé dans le décor bleu où on l'avait placée comme une poupée blonde sur une étagère des Galeries Lafayette. Elle a eu l'intelligence de s'en tenir à de sobres banalités et elle est repartie sur la pointe des pieds, comme elle l'avait déjà fait en quittant l'hôtel Matignon où on la connaissait mieux sous son nom de mariage : Isabelle Juppé.

# Chronique d'une victoire imprévue

Caméra à l'épaule, Joël Calmettes a accompagné Lionel Jospin pendant les folles semaines de la campagne des législatives

**FORCE DE LA TÉLÉVISION :** quinze jours à peine après le deuxième tour des élections législatives qui a conduit au changement de majorité, France 3 propose, dans la case « Les Dossiers de l'histoire », une chronique haletante de la campagne vécue par Lionel Jospin. Le documentaire de Joël Calmettes est né d'un coup de chance. Le réalisateur avait pris contact au début de l'année avec le chef du Parti socialiste pour un portrait produit par la société Image et compagnie, de Serge Moati et destiné à figurer dans la série documentaire de France 3 « Les Carnets du présent » - l'année dernière, la chaîne a diffusé les portraits de Laurent Fabius, Alain Juppé, et Philippe Séguin ; elle proposera bientôt celui de Robert Hue.

En février, le réalisateur a commencé ses repérages, accompagnant Lionel Jospin dans ses divers déplacements. Au fil des jours, les deux hommes apprennent à se connaître. Le tournage proprement dit commence en avril. Survient alors le coup de théâtre : Jacques Chirac annonce qu'il dissout l'Assemblée. « On a décidé de mettre de côté l'idée du portrait pour filmer la campagne, explique Joël Calmettes. Lionel Jospin, sans doute mis en confiance par les premiers contacts, a accepté que je le suive partout. » « A l'époque, personne ne pouvait imaginer que le PS sortirait vainqueur. On a hésité un peu, et puis on s'est lancés », précise Elisabeth Couturier, conseiller de programme à



France 3 pour les documentaires. Construit de manière chronologique, sans aucun commentaire, « Jospin 97 », coulisses d'une victoire, s'ouvre sur l'image, datée du 18 avril, de Lionel Jospin avançant dans une rue de Vierzon, devancé par une nuée de journalistes auxquels il livre d'un ton à la fois calme et amusé cette réflexion : « J'entends la rumeur de façon sereine. » Trois jours plus tard, Jacques Chirac coupe court à la fameuse rumeur et annonce la dissolution lors d'une intervention à la télévision. Installé au QG de Lionel Jospin, Joël Calmettes filme le chef du PS en train de mettre au point son texte de réac-

tion. Il est entouré de ses fidèles : Elisabeth Guigou, silencieuse et attentive, qui lit par-dessus son épaule, François Hollande qui propose de supprimer une phrase, Pierre Moscovici et Claude Allègre qui glissent quelques suggestions. Lionel Jospin écoute, prend note, puis rejoint les micros et caméras venus recueillir son commentaire. Retour à son bureau pour un court entretien au téléphone avec sa femme Sylviane : « Elle m'a engueulé pour ma veste qui faisait " pauvre " », lance-t-il en riant comme un adolescent.

Réfléchi, maître de ses émotions, prudent, mais aussi prompt

aux éclats de rire : le Jospin que nous montre la caméra attentive et discrète de Joël Calmettes n'a pas la froideur et la rigidité de l'homme qui s'exprime à « 7 sur 7 » ou aux JT. Certes, Lionel Jospin a gardé des réflexes de prof de fac : il faut le voir présider la table des ténors du bureau national au siège du parti, organisant les prises de parole : « Toi d'abord Michel, puis Bernard et Elisabeth. » Mais c'est ce même homme que l'on retrouve le lendemain à Cintegabelle, tout sourire, occupé à rôti à la broche un cochon, ou bousculant gentiment son adjoint lors d'une partie de pétanque improvisée. Un homme qui râle dans les coulisses de Zénith parce qu'on lui a préparé une entrée digne d'une rock star, qui proteste parce qu'on veut lui imposer des cravates « nulles » lorsqu'il doit passer à la télévision, mais qui s'inquiète aussi d'avoir « bien dit au revoir à tout le monde », lorsqu'il termine une visite éclair dans une circonscription.

Rempli d'images inédites, ce documentaire réussit à tenir le téléspectateur en haleine. Bien qu'il n'y ait aujourd'hui plus de suspense, on observe, captivé, un homme en train de prendre conscience que son heure a enfin sonné.

Sylvie Kerviel

★ « Jospin 97, coulisses d'une victoire », France 3, samedi 14 juin à 22 h 25.

## VENDREDI 13 JUIN

TF 1	France 2	France 3	Arte	M 6	Canal +	Radio
<b>20.45</b> <b>LES ANNÉES TUBES</b> Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault. Les tubes de l'été. Avec Ricky Martin, Felicidad et Kahled, Dany Brillant, Julien Clerc, Wés, Dave, Anna Nicole Smith, Alliage, Pierre Perret, François Valéry (125 min). 961226	<b>20.50</b> <b>MAIGRET ET LA MAISON DU JUGE</b> Téléfilm de Bertrand Van Effenterre, avec Bruno Cremer (105 min). 305961 <i>Muté en province, Maigret vit sa disgrâce avec ennui. Jusqu'à ce que...</i>	<b>20.50</b> <b>THALASSA</b> Magazine présenté par Georges Pernoud. Le trésor de la baie (65 min). 767787 <i>Dans la baie de Saint-Brieuc, un gisement de coquilles Saint-Jacques exploité par les pêcheurs représente plus de la moitié de leurs revenus.</i>	<b>20.45</b> <b>MON ÉTRANGE MARI</b> Téléfilm d'Andreas Dresen, avec Sabine Urig, Ade Sapara (85 min). 891348 <i>Un Africain demandeur d'asile, menacé d'expulsion par les autorités allemandes, est recommandé à la meilleure amie (pas très sympathique) de sa maîtresse (très amoureuse, mais le mari ne se doute de rien) en vue de contracter un mariage blanc.</i>	<b>20.45</b> <b>LE MENSONGE</b> Téléfilm O de Laurent Carceles, avec Alexandre Zambaux (105 min). 520049 <i>Après avoir passé la nuit avec sa petite amie, profitant de l'absence de sa mère, un jeune homme est arrêté et accusé d'avoir abusé d'une jeune lycéenne.</i>	<b>20.35</b> <b>ILS SONT PARMIS NOUS</b> Nuit extraterrestre. Documentaire de Clarisse Le Friant et Clémence Barret (135 min). 7901248 <b>22.50 Flash d'information.</b> <b>23.00 Les Maîtres du monde</b> Film de Stuart Orme, avec Donald Sutherland (1995, 104 min). 4177684 <b>0.45 Nous sommes parmi eux.</b> Court métrage (10 min). 7586004 <b>0.55 Prisonnières des Martiens</b> Film d'Inoshiro Honda (1957, 85 min). 3864820 <b>2.20 Golf.</b> US Open (2 <sup>e</sup> journée). <b>3.00 Basket NBA</b> Finale (6 <sup>e</sup> match) : Chicago - Utah (180 min) 43763191 <b>6.00 Votez Dizzy.</b> Documentaire de Philippe Koechlin (60 min). 10240	<b>20.00</b> Le Rythme et la Raison. Myriam Tanant, metteur en scène [5/5]. <b>20.30</b> Radio Archives. Professeur Jean Judet. La marche en mémoire. <b>21.32</b> Black and Blue. Retour du (et sur le) free-jazz. Invité : Gilles Anquetil. <b>22.40</b> Nuits magnétiques. La cité interdite : Les usines de Boulogne-Billancourt. [4/4] Le temps des cerises. <b>0.05</b> Du jour au lendemain. <b>0.48</b> Les Cinglés du music hall. <b>1.00</b> Les Nuits de France-Culture (rediff.)
<b>22.50</b> <b>SANS AUCUN DOUTE</b> Magazine. Les arnaques de vacances : les locations saisonnières ; les voyages organisés ; les séjours linguistiques ; Hôtels ; le camping et les restaurants (110 min). 6139752 <b>0.40</b> et <b>1.45, 2.45, 3.20, 4.05, 4.45 TF 1 nuit.</b> <b>0.55</b> et <b>1.55, 3.35, 4.15, 5.10</b> Histoires naturelles. Amours, silures et sandres : les espèces nouvelles sont arrivées.	<b>22.40</b> <b>BOUILLON DE CULTURE</b> Présenté par Bernard Pivot. Les dossiers du petit écran, etc. (70 min). 3853503 <b>23.50 Au bout du compte.</b> <b>23.55 Journal, Météo.</b> <b>0.05 Plateau.</b> <b>0.10</b> Quai des Orfèvres ■■■■ Film d'Henri-Georges Clouzot, avec Louis Jouvet (1947, N., 100 min). 9763443 <b>1.55</b> Les Echos de la noce. Documentaire. <b>2.45</b> Envoyé spécial. Magazine (rediff.). <b>4.45</b> Paysans, la vie en prime. Documentaire. <b>5.35</b> Chip et Charly. La couronne de l'Amérique (25 min).	<b>21.55</b> <b>FAUT PAS RÉVER</b> Présenté par Sylvain Augier. Invitée : Carole Laure. Sri Lanka : Le pic de toutes les croyances ; France : Les roses de la rue du Soleil ; Brésil : La loterie aux émeraudes (60 min). 1112416 <b>22.55 Journal, Météo.</b> <b>23.20</b> Science 3. Les salons du Bourget, la vitrine du ciel (55 min). 1779315 <b>0.15</b> Libre court. Petite météorologie.	<b>22.10</b> <b>► GRAND FORMAT : UNE SAISON AU PARADIS</b> Documentaire de R. Dindo (115 min). 9433752 <i>Le retour de l'écrivain Breyten Breytenbach dans son pays natal, l'Afrique du Sud, où il fut condamné à sept ans de prison par le régime de l'apartheid, avant d'être exilé.</i> <b>0.05</b> Une femme de Derry. Téléfilm irlandais de Tom Collins, avec Rachel Dowling (80 min). 9282684 <b>1.25</b> Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. Des Indes britanniques à la partition (rediff.). <b>1.35</b> Court circuit : Ménage de Printemps. Court-métrage de Marc Salmon (rediff., 30 min). 4497627 <b>2.05</b> Hamsa, la rage au ventre. Documentaire de M. Bonmariage (rediff., 55 min). 1189917	<b>22.30</b> <b>LE CAMÉLÉON</b> Equipe de déminage Série (60 min). 10400 <i>Jarod, qui a intégré une brigade d'intervention spéciale contre le terrorisme, recherche l'homme responsable de la vague d'attentats sur Détroit.</i> <b>23.30</b> Prisonnière de son passé. Téléfilm Δ de Mimi Leder, avec Pamela Reed (95 min). 4478313 <b>1.05</b> Best of groove. <b>2.05</b> Jazz 6 Magazine. <b>3.05</b> Fréquent-star. Jean-Marie Bigard (rediff.). <b>3.45</b> E = M 6 (rediff.). <b>4.10</b> Culture pub (rediff.). <b>4.35</b> Fan de (rediff., 30 min).	<b>20.00</b> Jazz-club. <b>1.00</b> Les Nuits de France-Musique.	

## Le Monde ABONNEMENT VACANCES

Abonnés, en vacances changez de vie, pas de quotidien

Faites suivre \* votre abonnement sur votre lieu de vacances  
 \* ou suspendre

TRANSFERT SUR LE LIEU DE VACANCES

Je demande que mon abonnement soit transféré pendant mes vacances du : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] inclus au [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] (en France métropolitaine uniquement).

► **Mon adresse habituelle :**  
 Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] (impératif)  
 Mon numéro d'abonné\* : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] (impératif)  
 \* Ce numéro se trouve à la « une » du journal en haut à gauche

► **Mon adresse en vacances :**  
 Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : \_\_\_\_\_

SUSPENSION VACANCES

Je demande la suspension de mon abonnement pendant mes vacances\* du : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] inclus au [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] inclus.  
 \* Votre abonnement sera prolongé d'autant  
 Si vous êtes abonné par prélèvements automatiques votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

► **Mon adresse habituelle :**  
 Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] (impératif)  
 Mon numéro d'abonné : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] (impératif)

Bulletin à renvoyer au moins 12 jours avant votre départ à :  
 LE MONDE, service abonnements  
 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex - Tél. : 01-42-17-32-90

## TV 5

**20.00** Médecins de nuit. La pension Michel.  
**21.00** Bon week-end.  
**22.00** Journal (France 2).  
**22.35** Taratata (France 2 du 17/12/96).  
**0.00** Télé qua non.  
**0.30** Soir 3 (France 3).

## Planète

**19.40** Bord' Africa.  
**20.35** Les Nouveaux Explorateurs. Expédition sur un affluent de l'Amazonie.  
**21.30** Québéla à bec rouge et autres tisserins d'Afrique.  
**22.25** Les Dragons du crime.  
**23.15** Flirt avec l'extrême.  
**23.40** Au bord de la mort. [1/4] (110 min).

## Animaux

**20.30** Le Retour du lynx.  
**21.00** Le Monde sauvage. Requins près du rivage.  
**21.30** Flipper le dauphin. Un travail pour Sandy.  
**22.00** Notre monde. Les rhinocéros de l'Assam.  
**23.00** L'Oasis des glaces.  
**23.30** Faune ibérique.  
**0.00** Animaux en danger.  
**0.30** Flipper le dauphin. Le dauphin en cadeau.

## Paris Première

**20.00** La Semaine 20 h Paris Première.  
**21.00** Ici Londres. Magazine.  
**21.55** La Semaine du J.T.S. Magazine.  
**22.30** ► Ombrage Felice. Opéra d'Ursel et Karl Ernst Herrmann. Enregistré en 1997.  
 Solistes : Cynidia Sieden, Elzbieta Szymtka (185 min). 64976868

## France Supervision

**20.30** Les Fils du vent. De Guillaume Debroise.  
**21.20** Les Cahiers retrouvés de Nina Vyroubova. De Dominique Delouche.  
**22.50** A la recherche du caïman noir. De Françoise Hébrard et Hervé Dressez.  
**23.45** Malavoi au bataclan (55 min).

## Ciné Cinéfil

**20.30** Le Massacre de Fort Apache ■■  
 Film de John Ford (1948, N., v.o., 125 min). 54313684  
**22.35** Les Conspiratrices ■  
 Film de Ralph Thomas (1960, N., 110 min). 28840597

## Ciné Cinémas

**21.00** Medicine Man Film de John McTiernan (1991, 105 min). 80444226  
**22.45** Coldblooded Film de M. Wallace Wolodarsky (1995, v.o., 90 min). 7943077  
**0.15** Zombie, le crépuscule des morts vivants ■  
 Film de George A. Romero (1978, 120 min). 90446511

## Festival

**19.35** Le Voyageur. Profession libérale.  
**20.05** Le Voyageur. Les amants.  
**20.30** et **21.30** La Fin du marquisat d'Aurel. Téléfilm de Guy Lessertisseur, avec Pierre Vaneck [3/4] (60 min). 75986078  
**22.40** La Nuit des fantômes. Téléfilm de Jean-Daniel Verhaeghe, avec Frédéric Deban (75 min). 99356955  
**23.55** Les Lièvres du vilain. Court métrage d'Armand Bernadi (15 min).

## Série Club

**20.40** Le Club. Magazine.  
**20.45** Two. Jeux méchants.  
**21.35** et **1.30** Rancune tenace. Feuilleton [15/17].  
**22.30** Alfred Hitchcock présente. Le bocal.  
**23.00** Les Incorruptibles, le retour. Le fantôme.  
**23.45** Lou Grant. Romance.

## Canal Jimmy

**20.30** Star Trek. Les années noires.  
**21.20** Le Guide du parfait petit emmerdeur.  
**21.45** Destination séries. Magazine.  
**22.20** Chronique du front.  
**22.25** Dream On. La deuxième plus grande histoire jamais contée (v.o.).  
**23.25** Seinfeld. La chemise bouffante (v.o.).  
**23.50** Sex Machine.  
**0.35** New York Police Blues. Salade russe (v.o.).

## Disney Channel

**20.10** Juste pour rire. Téléfilm (50 min). 6074232  
**21.00** Davy Crockett.  
**21.45** Chevalier lumière. Téléfilm (45 min). 321348  
**22.30** Sport Académie.  
**23.00** La Rédac (55 min).

## Téva

**20.30** et **23.30** Téva interview.  
**20.55** Nos meilleures années. Les nouveaux parents. La campagne de Michael.  
**22.30** Murphy Brown. Le retour de Gold.  
**23.00** Coups de griffes. Sonia Rykiel.  
**0.00** Le Chat botté. Ballet de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Enregistré au Palais des congrès à Paris, en 1985 (90 min). 501561004

## Eurosport

**15.00** et **23.30** Tennis. En direct. Tournoi messieurs du Queen's. Quarts de finale (300 min). 71018067  
**20.00** et **0.00** Automobiles. Les 24 heures du Mans.  
**21.00** Stock cars.  
**22.00** Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Halle. Quarts de finale.

## Voyage

**19.50** et **23.20** Deux jours en France. Magazine.  
**20.05** et **23.35** Suivez le guide.  
**22.00** Blue Ocean. Fraser Island.  
**22.30** L'Heure de partir. Magazine (50 min).

## Muzzik

**21.00** The Church of Saint Coltrane.  
**21.35** Gil Evans au Festival de jazz de Montreux 1983. Concert (65 min). 504147665  
**22.40** HIRIO en concert. Concert enregistré au Festival interculturel de Loriant (50 min). 505716874  
**23.30** Ernest Ansermet dirige l'Orchestre de la Suisse romande. Concert enregistré en 1958 (55 min). 500045400  
**0.25** John Coltrane. Le prophète du son.

## Radio-Classique

**20.40** Les Soirées de Radio-Classique. Evgeny Svetlanov, chef d'orchestre.  
**22.40** Les Soirées... (suite). Le siècle d'Ockeghem. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

## Chaînes d'information

**CNN**  
 Information en continu, avec, en soirée : **20.00** et **23.00** World Business Today. **20.30** et **22.00**, **2.00** World News. **21.00** IMPACT/Larry King Live. **22.30** Insight. **23.30** World Sport. **0.00** World View. **1.30** Moneyline. **2.15** American Edition.

## Euronews

**Journal toutes les demi-heures, avec, en soirée :** 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economica. **19.20**, **20.20**, **21.20**, **22.20** Analysis. **19.39**, **20.09**, **20.39**, **21.09**, **21.39**, **22.09**, **22.39**, **23.09** Europa. **19.50**, **20.50**, **21.50**, **22.50** Sport. **23.15**, **0.15**, **1.15** No Comment. **23.45** Artissimo. **0.45** Cinema. **1.45** Visa.

## LCI

**Journal toutes les demi-heures, avec, en soirée :** 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. **20.13** et **20.45** Le 18-21. **20.30** et **22.30** Le Grand Journal. **21.10** et **22.12** Le Journal du Monde. **21.17** et **22.19**, **22.44** Journal de l'Economie. **21.26** Cinema. **21.42** Talk culturel. **0.15** Le Débat.

Signification des symboles :  
 ► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».  
 ■ Ne pas manquer.  
 ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.  
 ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



# La torture en question dans l'armée italienne

La publication d'une photographie montrant des légionnaires de l'opération « Restore Hope » en train de torturer un homme, en Somalie, provoque l'indignation de la presse

« L'ITALIE n'est pas un pays qui tolère la torture », a réaffirmé avec force Romano Prodi, président du conseil. Les autorités ont donc pris très au sérieux les accusations d'un ancien parachutiste, Michele Patruino, vingt-six ans, aujourd'hui représentant de commerce, qui, dans l'hebdomadaire *Panorama*, a révélé, photographies à l'appui, qu'au sein du 126<sup>e</sup> régiment d'artillerie parachutiste baptisé « Folgore », les méthodes violentes n'étaient pas du tout exclues pour faire parler les prisonniers.

C'était en 1993, en Somalie, lors de l'intervention internationale « Restore Hope », destinée à faire cesser les combats entre clans rivaux. Sur les photographies, le corps pratiquement entièrement dénudé d'un Somali sur la main duquel un militaire applique les deux fils électriques d'une « gégène »

afin d'obtenir des renseignements sur les dépôts d'armes. Ces images ont choqué l'Italie même si ces révélations à retardement ont un goût douteux. Leur auteur s'est fait payer 15 millions de lire (55 000 francs) et a expliqué que l'idée lui était venue après avoir lu qu'un autre parachutiste avait fait la même chose en Belgique. Pour justifier sa vénalité, Michele Patruino a assuré que, déjà en 1993, il avait tenté de faire publier ces photographies gratuitement par les journaux mais que ceux-ci n'en avaient pas voulu. L'ordre des journalistes a immédiatement ouvert une enquête. Les autorités militaires ont pour leur part interrogé les suspects et transmis le dossier aux magistrats civils afin d'ouvrir d'éventuels prolongements judiciaires.

Ces révélations ont scandalisé



l'unité actuellement en mission en Albanie, à Vlora. « Nous sommes révoltés par ces accusations », titre *La Repubblica* rapportant les sentiments des paras de « Folgore ». « Une ignoble spéculation », selon l'envoyé spécial de *La Stampa*, à Livourne, à la caserne des parachutistes, où le silence est plutôt de rigueur. Le secrétaire d'Etat à la défense, Massimo Brutti, s'est rendu à Tirana pour « souligner que ces soldats ont la pleine confiance du

gouvernement, du Parlement et des Italiens » et qu'il « faut punir les coupables et non pas la brigade », souligne *La Stampa*. L'affaire est embarrassante. Toute la presse a rappelé que les autres contingents, particulièrement les Canadiens et les Belges, s'étaient illustrés en Somalie par des méthodes de représailles qui, elles aussi, ont scandalisé l'opinion publique mondiale. Sept paras ont fini devant la cour martiale à Ottawa.

« Ces photos, je les ai bien étudiées, c'est mon métier, elles ne prouvent rien », dit le général Fulvio Zezzalini, ancien chef de la sécurité de l'ONU à Mogadiscio, dans un entretien à l'hebdomadaire *Il Borghese*. Ce magazine, classé à droite, s'insurge contre la campagne de dénigrement des forces armées lancée dans « les palais romains ». Un éditorial invite les lecteurs à défendre

« la Folgore » qualifiée de « pointe de diamant des forces armées » par Pino Rauti, chef de file des néo-fascistes de Fiamma tricolore, et l'hebdomadaire lance une campagne de signatures. Des manifestations sont prévues le 28 juin pour « défendre l'honorabilité du soldat italien ».

Un honneur de nouveau mis à mal par la dernière livraison, vendredi 13 juin, de *Panorama*, qui, avec d'autres témoignages et d'autres photographies, atteste qu'il ne s'agit pas uniquement de « machisme national », comme l'affirme *Il Borghese*. Benedetto Bertini, un autre parachutiste, raconte que, pendant l'entraînement, les gradés disaient aux soldats de ne pas traiter les Somalis comme « des êtres humains » et que la consigne était : « dans le doute, tirez. »

Michel Bôle-Richard

## EN VUE

■ Elizabeth II avait invité, pour un week-end au château de Balmoral (Ecosse), Tony Blair, son épouse et, honneur sans précédent, leurs trois enfants. La reine avait donné l'ordre à son personnel de les traiter « comme des membres de la famille royale ». Buckingham a fait savoir depuis que les petits princes William et Harry, fils de Charles et petits-fils de la souveraine, « ne pourront être présents ». Ewan, Nicky et Kathryn, privés de compagnons de jeu, resteront donc à la maison.

■ De son côté, la reine-mère, Mary, quatre-vingt-dix-sept ans, souriante, s'est présentée, jeudi 12 juin, à une séance de pose pour l'élégante revue *Country Lives*, dont elle a déjà fait la « cover » en 1923.

■ Mercredi 11 juin, à San Francisco, le dalai-lama a rappelé, devant la communauté des homosexuels bouddhistes, que les relations charnelles entre fidèles du même sexe étaient incompatibles avec le bouddhisme tibétain. En revanche, « Sa Sainteté » conçoit que, entre non-bouddhistes, « les relations homosexuelles mutuellement consenties puissent être sans danger, agréables et d'un bénéfice réciproque ».

■ Dix évènements italiens – parmi lesquels M<sup>re</sup> Silvano Piovanelli, archevêque « papabile » de Florence – viennent d'adopter à distance – dix bébés non encore nés, pour inciter les mères en difficulté à mener leur grossesse à terme. Les prêtres, adhérents du programme d'adoption prénatale du Mouvement pour la Vie, verseront 300 000 lire par mois pendant les dix-huit premiers mois de « leur » nourrisson.

## REVUE DE PRESSE

### LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ Le train de licenciements programmé par la multinationale suédoise Electrolux est exemplaire, à la fois par sa brutalité et par sa froideur glaciale. Son personnel sera décimé, au terme d'un échec rationnellement réfléchi, non pas parce que la compagnie se débat au bord de la faillite mais pour que la rentabilité des capitaux investis atteigne un taux jugé adéquat. On dira que c'est de l'excellente gestion d'entreprise, à

la fois prudente et perspicace. Curieuse prospérité tout de même que celle qui commence là où finissent ordinairement les faillites – au bureau de chômage.

### EUROPE 1

Alain Duhamel

■ Le premier sommet franco-allemand de la nouvelle cohabitation ne peut pas mal se passer, tout simplement parce que l'enjeu est trop important. Il se tient en effet trois jours avant l'ouverture du Conseil européen crucial d'Amsterdam. Celui-ci aura à adopter la réforme des institutions européennes, à entériner définitive-

ment le pacte de stabilité et, à la demande de Lionel Jospin, à ajouter un chapitre social au traité de Maastricht et à voter une résolution en faveur des politiques de l'emploi. Tout cela n'a de chance de réussir que si Paris et Bonn sont auparavant tombés d'accord. Les sommets franco-germaniques préparatoires à toutes les décisions européennes importantes agacent nos autres partenaires. C'est justement parce qu'il ne s'agit pas de rituel diplomatique mais, au contraire, de dynamique politique, du principal moteur de l'Union européenne. Cette fois-ci, si la France et l'Allemagne se mettent d'ac-

cord, c'est grâce à Helmut Kohl, qui a accepté le chapitre social souhaité par Lionel Jospin.

### LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Le tandem Chirac-Jospin, d'une part, Helmut Kohl, de l'autre, n'ont pas le droit à l'erreur. La France et l'Allemagne, en effet, sont les architectes de l'Union économique et monétaire européenne. Si, à Poitiers, les architectes se montrent incapables de surmonter un différend ou tout simplement paraissent un instant douter, alors peut s'enclencher une dynamique mortifère. C'est alors le sommet

européen d'Amsterdam qui a toutes chances d'échouer. C'est l'euro qui risque de se détricoter. C'est la loi du chacun pour soi qui sans doute prévaudrait dans les autres capitales européennes, et ce pourrait même être l'explosion du bon vieux système monétaire européen. Ni l'économie, ni le climat social, ni la conjoncture politique en effet ne sont a priori favorables à la poursuite de cette construction monétaire. L'Allemagne, pas plus que la France, ne sera cette année en mesure de respecter la discipline budgétaire imposée. Chacun sait bien que le critère des 3 % ne pourra être satisfait.

## TF 1

16.45 Dingue de toi. Série.  
17.15 Xéna la guerrière. Série.  
18.10 Melrose Place. Feuilletton.  
19.00 Beverly Hills, 90210.  
Feuilleton. Sous l'emprise de la drogue.  
19.55 Comme une intuition.  
20.00 Journal, L'image du sport, Spécial F1, Tiercé, Météo.

## France 2

15.40 Samedi sport.  
16.00 Automobile.  
En direct. La 65<sup>e</sup> édition des 24 Heures du Mans (50 min). 4432269  
16.50 Tiercé.  
17.10 Cyclisme. En direct.  
19.00 Télé qua non.  
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.  
19.55 Au nom du sport.  
20.00 Journal. Météo.

## France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.  
18.47 et 1.05 Un livre, un jour. *Spleen en Corrèze*, de Denis Tillinac.  
18.55 Le 19-20 de l'information.  
19.10 Journal régional.  
20.00 Météo.  
20.05 Fa si la chanter. Jeu.  
20.35 Tout le sport.

## La Cinquième

18.55 Le Journal du temps.  
Arte  
19.00 et 2.00 Hale and Pace. Série.  
19.30 Histoire parallèle. Magazine. Semaine du 14 juin 1947. URSS-USA, regards croisés. Invité : KS Karol.  
20.15 Le Dessous des cartes. L'Inde aujourd'hui.  
20.30 8 1/2 Journal.

## M 6

19.05 Turbo. Magazine.  
19.40 Warning. Magazine.  
19.54 Six minutes d'information.  
20.00 Spécial E = M 6 robotique. [1/2] Les coulisses de la coupe.  
20.35 Plus vite que la musique. Magazine.

## Canal +

16.10 Les Gorilles n'ont pas le moral. (rediff., 25 min). 695424  
► En clair jusqu'à 20.35  
17.05 Les Superstars du catch.  
17.55 Décode pas Bunny.  
18.50 Flash d'information.  
19.00 T.V. +. Magazine.  
20.00 Les Simpson (rediff.).  
20.30 Pas si vite.

## Radio

France-Culture  
20.45 Fiction. (rediff.). Les crocodiles ne pleurent plus, de Guillaume Le Touze ; 22.15. Le bégaïement quand j'écris ça va... de Monique Jouvancy.  
22.35 Opus. La Scène et Marnaise, quand le jazz est là !  
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Simple alerte, de Marcel Thiry. 0.55 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

## France-Musique

20.00 Opéra. La Saison des opéras UER. Donné le 22 mai, au Semperoper de Dresde, par la Cappella Sagittariana, dir. Frieder Bernius : Attilio regolo (opéra seria en trois actes sur un livret de Pietro Metastasio), de Hasse.  
22.45 Entracte.  
23.07 Le Bel Aujourd'hui. Portrait de Gérard Bucquet.  
1.00 Les Nuits de France-Musique.

## Radio-Classique

20.40 Shuppanzigh, ami de Beethoven et de Schubert. Trio n° 45, de Haydn, Schiff, piano, Shioikawa, violon, Pergamentchikov, violoncelle ; Falstaff, ouverture, de Salieri, par l'Orchestre de chambre de Salieri, dir. Pal ; Œuvres de Beethoven : Quatuor n° 16, par le Quatuor Berg ; La Consécration de la Maison, ouverture, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Claudio Abbado ; Octor D 803, de Schubert, par l'Octor de Vienne.  
22.45 Da Capo. Œuvres de Liszt, Berlioz. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

## 20.45

VOUS NE RÉVEZ PAS !  
Divertissement présenté par Nagui (140 min). 456917  
Après avoir fêté les mamans, Nagui et son génie Jnouv vont s'occuper à leurs manières des papas...

## 20.50

QUI EST QUI ?  
Divertissement présenté par Marie-Ange Nardi, avec la collaboration de Jean-Luc Reichmann. Avec Sophie Favier, Maïté, Marthe Villalonga, Jocelyne, Catherine Destivelle, Véronika Loubry, Patrice Laffont, Frédéric François, Carlos... (135 min). 54025646

## 20.50

► L'HISTOIRE DU SAMEDI UN CHANTAGE EN OR.  
Téléfilm de H. de Laugardière, avec Françoise Fabian (95 min). 809511  
Persuadée que sa fille risque d'épouser un escroc, une mère tente d'empêcher le mariage.

## 20.45

► L'AVENTURE HUMAINE : LA LÉGENDE DES SCIENCES  
Documentaire de Robert Pansard-Besson et M. Serres. [1/2] Prévoir (le destin des savants) (50 min). 7868559  
Série documentaire en douze volets sur l'histoire des sciences, de la naissance des idées à leur application. Présenté comme une grande aventure.

## 20.45

AU DELÀ DU RÉEL  
L'AVENTURE CONTINUE  
Série (165 min). 14108530  
Avenir virtuel, avec David Warner. Un étudiant qui a découvert le moyen de voyager dans le temps se voit assassiné dans un futur proche.  
Le voyage de retour O, avec Jay O. Sanders. De retour de Mars, un astronaute se retrouve face à une puissance d'un autre monde.  
La voix de la raison O, avec Daniel J. Travanti. Un civil tente de convaincre les autorités militaires de l'imminence d'une invasion extraterrestre.  
23.30 L'Etat meurtrier. Téléfilm O de Sergio Toledo, avec Anthony Hopkins (100 min). 6479068  
1.10 La Nuit des clips (395 min).

## 20.35

KICK-BOXING  
Réunion de Saint-Ouen (140 min). 5011129  
22.55 Flash d'information.

## 23.05

HOLLYWOOD NIGHT  
Avec les compliments d'Alexa. Téléfilm O de Lorenzo Lamas, avec Lorenzo Lamas (95 min). 7724284  
Un agent de la CIA recherche une ancienne terroriste pour qu'elle l'aide à contrecarrer un trafic de têtes nucléaires...

## 23.05

► SUR LA ROUTE AVEC GUY BEDOS  
Documentaire de Mireille Dumas (75 min). 2860248  
Mireille Dumas a suivi l'humoriste Guy Bedos, qui, le temps d'une tournée va, de ville en ville, à la rencontre de la France profonde.  
0.20 Journal. Bourse, Météo.  
0.35 Clip Siva Pacifica.  
0.40 Les 24 Heures du Mans. En direct. La nuit la plus longue... (325 min). 45962009

## 22.25

JOSPIN 97, COULISSES D'UNE VICTOIRE  
Documentaire de Joël Calmettes (55 min). 3825627  
23.20 et 0.10 Masters de piano de Monte-Carlo. En direct de Monte-Carlo à l'Opéra-Garnier.  
23.45 Journal, Météo.  
1.10 La Grande Aventure de James Onedin. Le départ de Port Baines.  
2.00 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilletton. 2.50 Musique graffiti. Magazine. "Polonaise fantaisie op. 61 n° 7" de Frédéric Chopin, par Adrienne Kransz, pianiste (20 min).

## 21.35

L'AVOCAT  
Série, avec Manfred Krug, Michael Kausch. Le vol de la pendule (45 min). 627578  
L'avocat est amené à défendre la meilleure amie de son assistante.  
22.20 Métropolis. Magazine. Artistes en Bulgarie (65 min). 7858004  
23.25 ► Music Planet : Leonard Cohen. Documentaire. Printemps 96 (50 min). 5673462  
0.15 La Légende de Paul et Paula. Téléfilm de Heiner Carow, avec Angelica Domröse (105 min). 1495301  
Une mère de deux enfants, qui vit seule depuis qu'elle s'est débarrassée d'un amant trop volage, rencontre un père de famille, malheureux en ménage.  
2.00 Hale and Pace. Série (rediff.).  
2.25 Cartoon Factory (rediff., 25 min).

## 20.45

AU DELÀ DU RÉEL  
L'AVENTURE CONTINUE  
Série (165 min). 14108530  
Avenir virtuel, avec David Warner. Un étudiant qui a découvert le moyen de voyager dans le temps se voit assassiné dans un futur proche.  
Le voyage de retour O, avec Jay O. Sanders. De retour de Mars, un astronaute se retrouve face à une puissance d'un autre monde.  
La voix de la raison O, avec Daniel J. Travanti. Un civil tente de convaincre les autorités militaires de l'imminence d'une invasion extraterrestre.  
23.30 L'Etat meurtrier. Téléfilm O de Sergio Toledo, avec Anthony Hopkins (100 min). 6479068  
1.10 La Nuit des clips (395 min).

## 23.00

PIÈGE  
À GRANDE VITESSE  
Film de Geoff Murphy, avec Steven Seagal (1994, 94 min). 4133240  
0.35 Golf. US Open (3<sup>e</sup> journée).  
2.55 L'Amateur. Film de Krzysztof Kieslowski (1979, v.o., 115 min). 42608979  
Dans une petite ville, un employé d'usine achète une caméra pour suivre la croissance de son bébé.  
5.00 Le Grand Bleu. Film de Luc Besson (1988, ♦, 128 min). 37972689

## TV 5

20.00 Champs clos. Téléfilm de Claude Faraldo, avec Micheline Presle (90 min). 32562462  
21.30 Bonjour cinéma.  
22.00 Journal (France 2).  
22.35 Etonnant et drôle (France 2 du 11/197).  
0.30 Soir 3 (France 3).

## Paris Première

20.30 Golf.  
22.05 Nova. Magazine.  
23.05 Ici Londres. Magazine.  
0.00 La Semaine du J.T.S. Magazine.

## France Supervision

20.55 Locatelli - Scarlatti - Barsanti - Vivaldi. Concert interprété par le Miscellany Ensemble (35 min). 15198191  
21.30 Cap'tain Café. Magazine.  
22.35 The Maniacs. Concert enregistré à l'Arthur's Club de Genève (50 min). 28131085  
23.25 Une mère comme on n'en fait plus. Téléfilm de Jacques Renard, avec Annie Cordy (110 min). 93694795

## Ciné Cinéfil

20.45 Le Club.  
22.05 Méaventures sur la route de Hollywood.  
23.00 Le Corbeau. Film de Louis Friedlander (1935, N., v.o., 60 min). 1359917

## Ciné Cinémas

20.30 Les Années infernales. Téléfilm d'Anthony Page, avec Sam Waterston (3/4) (100 min). 5102085  
22.10 Quand on aime la vie, on va au cinéma ! De Jean-Pierre Saire.  
23.10 Hold-up. Film d'Alexandre Arcady (1984, 110 min). 88102040  
Festival  
20.30 Les Aventuriers du Rio Verde. Téléfilm de Patrick Jamain (95 min). 54130545  
22.05 Vidéo crime. Téléfilm d'Alastair Reid (55 min). 35808202  
23.00 Le Voyageur. Piège à touristes. L'enfant prodige (80 min).

## Série Club

20.45 ► Banacek. Les traces fantôme.  
22.10 Code Quantum. Enchères frauduleuses.  
23.00 Mission impossible. Le fils prodige.

## Canal Jimmy

21.00 Friends (3<sup>e</sup> saison). The One Where Monica and Richard. The One With Phoebe's Partner.  
21.50 Spin City. La roue tourne.  
22.10 Chronique californienne.  
22.15 T'as pas une idée ? Invité : Marc Lavoine.  
23.15 Des agents très spéciaux. Au chat et à la souris.

## Disney Channel

20.10 Planète Disney.  
21.00 Des couacs en vrac.  
21.25 Animatelement vôtre.  
21.50 Documentaire.  
22.45 Sinbad.  
23.10 Petite fleur. Rendez-vous surprise.  
23.30 SOS Polluards (25 min).

## Téva

20.30 Téva débat. Magazine.  
20.55 Jo. Téléfilm [2/3 et 3/3] de Philippe Monnier avec Corinne Touzet (185 min). 547606820

## Voyage

20.30 et 23.30 L'Heure de partir. Magazine.  
21.00 Suivez le guide.  
22.45 Deux jours en France.  
23.00 Blue Ocean.

## Eurosport

14.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs du Queen's. Demi-finales (90 min). 676443  
16.00 et 18.30, 21.00 Automobilisme. En direct. Les 24 heures du Mans. (24 heures du Mans). 325066  
17.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Halle. Demi-finales.  
20.00 et 0.00 Voitures de tourisme.  
20.30 Automobilisme. Epreuves de 4x4.  
22.00 Boxe.  
23.00 Kick-boxing. La nuit des Maîtres 1997 (90 min).

## Muzzik

19.30 Symphonie n° 7, de Gustav Mahler. Concert (90 min). 500018882  
21.00 Les Voix de la montagne. De Frank Jaen.  
21.55 Corsica. Concert enregistré au lac de Melo (55 min). 508043917  
22.50 Tarare. Opéra d'Antonio Salieri. Enregistré au Festival de Schwetzingen (190 min). 590499608  
2.00 Le Concerto d'Aranjuez. Concerto pour guitare et orchestre, de Joaquín Rodrigo (25 min). 502581660

## Chaînes d'information

CNN  
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.00 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Diplomatic Licence. 1.00 Pinnacle.  
Euronews  
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click 7. 20.15 90 Est. 20.45, 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 360 Nord. 21.45 Eurozoom. 22.15, 23.15 Sport. 0.45 Visa. 1.45 Art Collection.  
LCI  
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 23.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Événement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.

LES CODES DU CSA  
O Accord parental souhaitable.  
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.  
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Demain, dans le supplément  
TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA  
● Football : le pay per view va-t-il vider les stades ?  
● Radio jeune : le modèle allemand, à la veille du lancement d'une station « jeunes » par Radio-France.  
● Internet : aux Etats-Unis, on peut trouver ou acheter des informations confidentielles sur la vie privée.  
Le film de la semaine : « Un héros très discret », de Jacques Audiard.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.  
Signification des symboles :  
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».  
■ On peut voir.  
■ Ne pas manquer.  
■ Chef-d'œuvre ou classique.  
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Sur la route... avec Guy Bedos un film de Mireille Dumas samedi 23h05

## Du bleu et des roses

par Pierre Georges

QUAND ils usent de la métaphore les politiques ne répugnent à aucun sacrifice. Ils disent leur ir-évocable volonté « d'aller au charbon ». Ils affirment leur ferme résolution « à mettre les mains dans le cambouis ». Ils font connaître leur magnifique intention de passer « le bleu de chauffe ». Ils indiquent, dans un même élan, vouloir « mouiller la chemise », « retrousser les manches », « en mettre un coup sur l'enclume » quand ce n'est même « la tête dans le guidon ».

Et ainsi de suite. Le monde politique doit beaucoup au monde du travail, pour signifier la même chose : une détermination sans faille à cent fois sur le métier remettre son ouvrage. Entre sueur et tâches, cadences et but.

Ce n'est pas son « bleu de chauffe », seulement son « bleu de travail », avec cravate, que Patrice Carvalho, nouveau député communiste de l'Oise, avait enfilé jeudi pour la rentrée parlementaire. Il vint d'où il venait, le mécano de la Nationale et de Saint-Gobain, pour signifier à tous son appartenance au monde ouvrier.

Le succès était prévisible. Il fut immense. Les photographes tenaient enfin leur camarade-député, rue du Prolétaire-Bleu. Mais l'initiative plût modérément au patron du groupe communiste, Alain Bocquet qui confia : « heureusement qu'on n'a pas élu un nageur de compétition ». Et elle plût beaucoup à André Santini, jamais en retard d'un bon mot : « Et si Lova Moor était députée ? »

Au-delà, le coup médiatique de Patrice Carvalho, sentinelle avancée d'une Chambre bleu de travail, mérite réflexion. Et si les élus du peuple français venaient tous

à l'Assemblée, en tenue de ville, de vie ? Les grands-mères en mères-grand. Les enseignants en Topaze. Les chirurgiens en blouse opératoire. Les avocats en robe. Les militaires, comme Bigeard naguère, en tenue léopard. Les chefs d'entreprise en big boss. Et la cousine verte vêtue d'un pagne en fleurs de tournesol. Voilà qui serait drôle et aurait au moins l'avantage d'identifier sur tenue les introuvables lobbys parlementaires.

Resterait alors à imaginer une défroque décente pour éléphants en péril. Michel Rocard, qui errait en brousse bruxelloise jeudi, s'est amusé à dissenter sur le sort funeste réservé à ces pauvres bêtes.

Participant, pas tout à fait par hasard, à un débat de la commission de l'environnement, Michel Rocard a livré, devant les euro-députés hilares, sa pensée sur le sujet : « Les éléphants, je connais. J'ai fréquenté les zoos quand j'étais petit. L'espèce est détruite dans de nombreux pays. Mais quand il y a une trop grande concentration d'éléphants, c'est un désastre, ils détruisent tout sur leur passage. » Donc, a conclu M. Rocard : « Il faut organiser des éliminations ciblées. C'est un problème complexe, difficile à comprendre. Chers collègues, je vous recommande la plus grande prudence avec les éléphants. »

L'histoire ne dit pas si l'éminente communication du professeur Rocard sur les aléas de la vie de pachyderme dans les magasins de porcelaine socialiste fut accueillie avec des barrissements de joie sur les travées de gauche. Mais elle eut au moins le mérite de prouver que certains éléphants, bleus ou roses, ont la mémoire rieuse.

## L'euphorie économique aux Etats-Unis se transforme en euphorie financière

A Wall Street, l'indice Dow Jones a atteint jeudi 7 711,47 points, cinquième record consécutif

OÙ s'arrêtera Wall Street ? L'indice Dow Jones des trente valeurs vedettes de la Bourse de New York s'est envolé, jeudi 12 juin, gagnant 1,79 %, à 7 711,47 points. Il s'agissait de son cinquième record consécutif. Depuis le début de l'année, la Bourse américaine s'est appréciée de 19,59 %, après une progression de 26,01 % en 1996.

La bonne santé de Wall Street se transmet aux autres places boursières internationales, notamment européennes. La Bourse de Francfort s'est adjugée 0,83 % jeudi et a atteint un nouveau sommet historique. Paris a ouvert en hausse de 1,05 % vendredi, après un gain de 2,38 % la veille.

Les actions américaines ont été soutenues, jeudi, par la forte détente des taux d'intérêt. Le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans s'est replié - les taux baissent quand le cours des titres monte - de 6,83 % à 6,76 %, son plus bas niveau depuis le mois de février. Le recul des taux des obligations est doublement profitable à la Bourse. Il incite les investisseurs à se porter sur les actions, plus rémunératrices, et il est favorable aux entreprises dans la mesure où il diminue leur coût de financement.

Les investisseurs ont été soulagés par l'annonce d'une baisse de 0,1 % des ventes au détail au mois de mai contre une hausse attendue de 0,3 %. Cette statistique a éloigné le

risque d'une surchauffe économique et elle a rendu moins probable un prochain durcissement de la politique américaine. Le conseil de la Réserve fédérale des Etats-Unis se réunit mercredi 2 juillet.

Même si certains opérateurs s'inquiètent de la rapidité du mouvement - « C'est comme si le marché était en lévitation », note Jon Olesky, de la banque américaine Morgan Stanley - la hausse de Wall Street n'apparaît pas injustifiée d'un point de vue économique. Alors que l'Europe cherche à inventer de nouvelles recettes pour dopper sa croissance et pour lutter contre le chômage, les Etats-Unis affichent une santé économique éclatante. La confiance des

consommateurs américains n'a pas été aussi élevée depuis vingt-huit ans. Le taux de chômage est tombé à 4,8 % au mois de mai, son niveau le plus bas depuis octobre 1973. Ce dynamisme de l'activité ne s'accompagne, de surcroît, d'aucune tension inflationniste, grâce notamment à l'importance des gains de productivité. Les prix à la consommation progressent de 2,5 % en rythme annuel.

Cette euphorie économique se transforme de façon spontanée en euphorie financière. Les introductions de sociétés à la Bourse de New York se multiplient - la dernière en date a été celle, jeudi, du couturier Ralph Lauren - et atteignent, par leurs montants, des

niveaux records. Il s'élèvent à 44 milliards de francs depuis le début du deuxième trimestre contre 34 milliards de francs au premier.

Ces émissions de titres sont facilement absorbées par les marchés financiers qui regorgent de liquidités, c'est-à-dire d'argent frais. L'engouement des ménages américains pour les placements en actions, réalisés le plus souvent à travers les fonds de gestion collective, ne se dément pas. Les marchés financiers américains profitent aussi de l'afflux de capitaux étrangers. Les politiques monétaires très souples conduites au Japon et en Europe offrent aux investisseurs internationaux des conditions de financement très avantageuses. Les fonds japonais ont acheté au cours du seul mois d'avril 82 milliards de francs de titres américains (actions et obligations). Les gestionnaires nippons tirent les conséquences de la faiblesse des rendements qui leur sont proposés dans l'archipel (les dépôts à trois mois ne sont rémunérés qu'à 0,5 % au Japon contre 5,70 % aux Etats-Unis). Ils s'inquiètent aussi des incertitudes qui pèsent sur l'Union monétaire européenne et qui les incite, par prudence, à transférer une partie des actifs financiers qu'ils détiennent sur le Vieux Continent vers les Etats-Unis.

Pierre-Antoine Delhommais

### Le groupe Intel chahuté à New York

L'action du groupe américain Intel a chuté jeudi 12 juin à la bourse de New York, perdant un peu plus de 3 dollars pour se situer à un peu plus de 143 dollars. Le 30 mai, le premier fabricant mondial de semi-conducteurs avait déjà vu son titre reculer de 14 %, sa valorisation étant amputée de 16 milliards de dollars (environ 93 milliards de francs). Cette dernière baisse avait été provoquée par l'annonce par Intel d'un repli de 5 à 10 % de ses ventes au deuxième trimestre 1997 par rapport aux 6,4 milliards de dollars du premier trimestre. Jeudi, c'est la perspective de voir Intel pratiquer en août des baisses de l'ordre de 50 % sur les prix de ses microprocesseurs - le « cerveau » des ordinateurs - et donc de sacrifier ses marges, qui a provoqué la sanction des marchés financiers. Avec ces baisses de prix, dont il n'a pas confirmé l'ampleur, Intel chercherait à desserrer la pression qu'exerce sur lui les groupes américains AMD, IBM et Cyrix, qui ont récemment annoncé des microprocesseurs équivalents aux siens, mais moins chers.

## Le tribunal administratif de Marseille annule une décision de la mairie FN de Marignane

MARSEILLE

de notre correspondant

Le tribunal administratif de Marseille a annulé, mardi 10 juin, une décision du premier adjoint au maire (FN) de Marignane par laquelle il établissait la liste des journaux devant être disponibles à la bibliothèque municipale. Dans une note datée du 4 septembre 1996, Jean-Christian Tarelli demandait à la directrice de mettre un terme aux abonnements souscrits par la bibliothèque au quotidien national *Libération*, au quotidien régional communiste *La Marseillaise* et à l'hebdomadaire *L'Evénement du jeudi*, pour les remplacer par trois publications proches de l'extrême droite : *Présent*, *Rivarol* et *National hebdo*. Onze Marignanais, usagers de la bibliothèque, ont demandé, le 13 mai, l'annulation de cette décision, soutenue dans cette procédure administrative par l'Association des bibliothécaires français.

Le tribunal a annulé la décision litigieuse pour des raisons de forme. Il relève en effet que le premier adjoint n'avait aucune compétence pour prendre une telle décision car il ne dispose pas de délégation dans le domaine culturel. Dans ses conclusions, le commissaire du gouvernement, Gérard Ferulla, avait mis en exergue la dimension constitutionnelle du pluralisme de la presse et de l'information, qui trouve sa source dans la déclaration des droits de l'homme et du ci-

toyen. La résiliation de l'abonnement à *La Marseillaise* a privé les usagers du service public de la bibliothèque de Marignane d'un courant de pensée constituant, aux yeux du commissaire du gouvernement, une violation du pluralisme.

Selon l'avocat de la municipalité, M<sup>e</sup> Ronald Perdomo, cette note visait à « rééquilibrer dans la bibliothèque les trois grandes familles politiques françaises, dans le respect de la diversité et du pluralisme d'opinion, avec un équilibre de trois tiers : un pour la gauche, un pour la droite libérale et un pour la droite nationale ». Le défenseur des onze requérants, M<sup>e</sup> Benoît Candon, avait, à l'inverse, invoqué la « double violation du pluralisme et de la neutralité du service public » par l'entrée dans la bibliothèque de « journaux uniquement voués à la politique polémique ».

Au terme du jugement rendu, la commune de Marignane doit procéder, dans un délai de deux mois, au réexamen de la liste des publications mises à la disposition des usagers de la bibliothèque, sous astreinte de 600 francs par jour de retard. Le tribunal a ordonné à la commune de verser à chacun des onze requérants la somme de 800 francs, mais a déclaré irrecevable l'intervention de l'Association des bibliothécaires français.

Luc Leroux

## Des députés PS veulent lancer une initiative parlementaire contre le canal Rhin-Rhône

UNE DIZAINE d'élus socialistes et apparentés opposés à la construction du canal à grand gabarit Rhin-Rhône ont annoncé, jeudi 12 juin, à l'Assemblée nationale leur intention de « lancer une initiative parlementaire » pour « arrêter le projet » (*Le Monde* du 13 juin).

Entourée notamment de Raymond Forni (PS, Territoire de Belfort) et de Paulette Guinchard-Kunstler (PS, Doubs), Michèle Rivasi, députée (apparenté

PS) de la Drôme, a précisé que l'« ensemble du PS » se reconnaissait dans la décision d'abandon du canal, promise durant la campagne électorale des législatives et que Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a annoncée comme « irrévocable ».

Estimant que la Compagnie nationale du Rhône (CNR), maître d'œuvre du projet, « n'a plus aucune justification de son exis-

tence », ces élus en ont demandé la dissolution. Ils ont également estimé qu'il fallait préparer le « dédommagement » de localités « qui ont été pénalisées depuis longtemps » par ce projet.

De son côté, l'association Mer du Nord-Méditerranée, principal lobby économique-politique pro-canal, présidé par l'ancien premier ministre Raymond Barre, maire (UDF) de Lyon, a réclamé « un débat au moins parlementaire » sur l'abandon de ce projet en rappelant qu'il avait été voté par le Parlement et que « tout changement ne peut résulter que d'une nouvelle loi, et donc d'un débat au moins parlementaire ».

Par ailleurs, l'Office inter-consulaire des transports et communications d'Alsace Franche-Comté (OITC) qui fédère les questions relatives aux transports des chambres de commerce et d'agriculture a réclaté la poursuite des études sur l'intérêt socio-économique et l'impact du canal ainsi que sa construction qui représenterait « un enjeu géopolitique et économique majeur ».

### ■ MÉDECINS : la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a indiqué, jeudi 12 juin, qu'elle a proposé 9 000 francs pour aider chaque médecin à informatiser son cabinet, soit 2 000 francs de plus que prévu voilà dix mois. Cet « apport supplémentaire de 2 000 francs vise notamment à supporter le coût lié aux opérations de télétransmission et de maintenance », précise la CNAM. Des discussions doivent, toutefois, se poursuivre faute d'accord entre les caisses et les syndicats de médecins libéraux.

■ **MÉDECINS : la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a indiqué, jeudi 12 juin, qu'elle a proposé 9 000 francs pour aider chaque médecin à informatiser son cabinet, soit 2 000 francs de plus que prévu voilà dix mois. Cet « apport supplémentaire de 2 000 francs vise notamment à supporter le coût lié aux opérations de télétransmission et de maintenance », précise la CNAM. Des discussions doivent, toutefois, se poursuivre faute d'accord entre les caisses et les syndicats de médecins libéraux.**

**MARKETING INDUSTRIEL**  
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS  
Cours et séminaire d'études de cas (150 h sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 040 F/an  
Brochure sur demande écrite au : Marketing Industriel CNAM : 292, rue Saint-Martin, 73003 PARIS Tél. : 01-40-27-22-24 - 01-40-27-21-30  
le vendredi 20 juin 1997  
19 h : Présentation du cycle  
17 h - 19 h : Accueil individuel

R. B.

## SCIENCE & VIE

EDITION SPECIALE

# OVNIS : FAUT-IL Y CROIRE ?

Ce numéro retrace les 50 ans d'un phénomène qui traverse les décennies sans perdre ni de son mystère ni de sa force.

EN VENTE PARTOUT

Retrouvez Science & Vie sur 3615 SCV (2,23 FTTC/min)

## BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 13 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES			
Tokyo Nikkei	20564,50	+1,35	+6,21
Hong Kong index	13924,30	-3,45	+3,51



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES			
	Cours au 12/06	Var. en %	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2760,27	+2,38	+19,20
Londres FT 100	....	....	+5,91
Zurich	....	....	+31,29
Milan MIB 30	....	....	+1,50
Francfort Dax 30	3706,04	+0,78	+28,29
Bruxelles	....	....	+12,42
Suisse SBS	....	....	+42,53
Madrid Ibex 35	....	....	+28,52
Amsterdam CBS	....	....	+28,33

Tirage du Monde daté vendredi 13 juin 1997 : 536 307 exemplaires

1 3